

IFAN
INSTITUT FONDAMENTAL
D'AFRIQUE NOIRE
CHEIKH ANTA DIOP

ORSTOM
INSTITUT FRANCAIS
DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT
EN COOPERATION

L'INSERTION URBAINE: LE CAS DE DAKAR

Compte rendu d'une recherche financée par le Ministère de la Recherche et de la Technologie

Philippe ANTOINE
Olivier BARBARY
Philippe BOCQUIER
Abdou Salam FALL
Youssef M. GUISSÉ
Jeanne NANITELAMIO
et avec la collaboration de:
El Hadj Aziz DIOP

Démographe
Statisticien
Démographe
Sociologue
Anthropologue
Psycho-Sociologue

Assistant de Laboratoire

IFAN
INSTITUT FONDAMENTAL
D'AFRIQUE NOIRE
CHEIKH ANTA DIOP

ORSTOM
INSTITUT FRANCAIS
DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT
EN COOPERATION

L'INSERTION URBAINE:
LE CAS DE DAKAR

Compte rendu d'une recherche financée par le Ministère de la Recherche et de la Technologie

Philippe ANTOINE
Olivier BARBARY
Philippe BOCQUIER
Abdou Salam FALL
Youssef M. GUISSÉ
Jeanne NANITELAMIO
et avec la collaboration de:
El Hadj Aziz DIOP

Démographe
Statisticien
Démographe
Sociologue
Anthropologue
Psycho-Sociologue

Assistant de Laboratoire

SOMMAIRE

	Pages :
INTRODUCTION	2
CHAPITRE I	
LE CONTEXTE DE L'ETUDE IFAN-ORSTOM	5
1. MIGRATIONS ET URBANISATION	5
2. PRESENTATION DE L'ENQUETE IFAN-ORSTOM	11
2.1. Le choix de la méthode	11
2.2. Les modalités de réalisation de l'enquête	12
2.2.1. La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon	12
2.2.2. Le recueil des biographies	14
2.2.3. Les études sociologiques	15
2.3. L'insertion urbaine dans le questionnaire biographique	17
2.3.1. Les migrations hors de l'agglomération dakaroise	17
2.3.2. La première migration dans l'agglomération dakaroise	18
2.3.3. Les migrations dans la ville: l'itinéraire résidentiel et l'accès au logement.	18
2.3.4. L'itinéraire professionnel	19
2.3.5. L'approche des réseaux sociaux dans l'enquête biographique	20
2.4. Quelques aspects de l'analyse du questionnaire	20
2.4.1. Le recours à la parenté	20
2.4.1.1. Le système de codification adopté	22
2.4.1.2. La représentation graphique	22
2.4.2. L'analyse exploratoire des biographies	24
2.4.2.1. L'estimateur de Kaplan-Meier	24
2.4.2.2. L'estimateur de Aalen	26
3. LES MIGRATIONS AU SENEGAL ET LA CROISSANCE DE DAKAR	27
3.1. Les principaux courants migratoires au Sénégal	27
3.2. L'urbanisation de Dakar	33
CHAPITRE II:	
MENAGES ET LOGEMENTS	44
1. DES MENAGES DE TAILLE ELEVEE	44
1.1. L'évolution de la taille des ménages	44
1.2. L'évolution de l'habitat	50
1.3. Un indicateur de pauvreté: le niveau d'équipement domestique	56
2. MENAGES ET DYNAMIQUES FAMILIALES	61
2.1. Les situations matrimoniales	61
2.2. La composition des ménages	62
2.3. Les ménages multi-polaires	66

2.4. La taille du ménage	68
2.5. Cycle de vie au sein du ménage	71
2.6. Les jeunes à la charge des aînés ?	75
3. MENAGES, HABITAT, ET ACCES AU LOGEMENT	77
3.1. Les statuts d'occupation	77
3.2. Statut individuel et statut d'occupation	83
3.3. L'accès au logement et la mobilité résidentielle	84
3.4. Le recours aux réseaux pour l'accès au logement	92
CHAPITRE III: LE MARCHE DE L'EMPLOI DAKAROIS	94
1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI AU SENEGAL (1971-1988):	101
2. LA STRUCTURE DE L'EMPLOI A DAKAR D'APRES L'ENQUETE IFAN-ORSTOM DE SEPTEMBRE 1989	105
2.1. Les actifs occupés par branche et statut professionnel	107
2.2. Le chômage par branche et par statut professionnel	112
2.3. Les chômeurs dans la population active de Dakar:	118
2.4. La profession en 1989 de trois groupes de générations d'après l'enquête biographique IFAN-ORSTOM	123
2.4.1. Les salariés:	124
2.4.2. Les indépendants:	125
3. CONSEQUENCES DE LA CRISE:	129
3.1. L'accès des jeunes hommes au premier emploi:	129
3.2. Déclin de l'emploi industriel et reconversion des ouvriers:	136
3.2.1. Ajustement structurel et Nouvelle Politique Industrielle (NPI)	136
3.2.2. Processus différents de salarisation	138
3.2.3. Faible passage au secteur informel	141
3.2.4. Les pertes d'emplois salariés dans l'industrie	141
3.2.5. Les reconversions professionnelles	143
3.2.6. Les stratégies de survie	144
4. LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS	145
4.1. Le premier emploi à Dakar:	145
4.1.1. Le premier emploi salarié:	147
4.1.2. Le premier emploi indépendant:	152
4.2. La mobilité professionnelle du salariat vers le statut d'indépendant:	154
4.3. La mobilité professionnelle du statut d'indépendant vers le salarat:	159
4.4. Quelques remarques en guise de conclusions sur la mobilité entre statuts professionnels:	162
CHAPITRE IV: RESEAUX SOCIAUX ET INSERTION URBAINE	163
1. MAINTIEN DES RESEAUX RURAUX ET IMPORTANCE DES RESEAUX URBAINS	164
1.1. Les réseaux éléments de gestion de la migration	165
1.2. La permanence des réseaux d'origine	166
1.3. Les relations à distance milieu urbain / milieu rural	167
1.4. Critique du continuum rural-urbain	177
1.5. L'émergence de nouvelles formes de relations: réseaux urbains et insertion des migrants	178

1.6. L'émergence de nouvelles formes de relations à Dakar	183
1.6.1. L'économie informelle et les réseaux d'ascension sociale	183
1.6.2. Activer les relations professionnelles dans le secteur structuré	184
1.7. La transversalité des réseaux sociaux et le passage des réseaux villageois aux réseaux urbains	185
2. RESEAUX FAMILIAUX	187
2.1. La solidarité familiale en ville	187
2.2. Le réseau familial, un vécu culturel	189
2.2.1. Découvrir ses ressources circonstanciellement	189
2.2.2. La tontine pour la survie des liens familiaux	191
2.3. La famille : lieu de compétition et de convergence d'intérêts	192
2.4. Evitement des liens familiaux	193
2.5. Distanciation vis-à-vis de la famille d'origine	194
3. L'ACCES A L'EMPLOI PAR LES RESEAUX SOCIAUX	196
3.1. La Présentation des modalités de recueil de l'information sur l'accès à l'emploi.	196
3.2. Les principaux résultats du recours aux réseaux pour le premier emploi	197
4. RESEAUX DE VOISINAGE ET VIE ASSOCIATIVE	207
4.1. L'associativité dans le voisinage comme mode de vie	208
4.2. Le réseau de voisinage comme capital social	215
CONCLUSION	220
REFERENCES DOCUMENTAIRES	225

INTRODUCTION:

Le Sénégal, comme la plupart des pays africains, est en pleine crise économique et sociale. Dakar, la capitale en est le lieu de focalisation privilégié. Le phénomène de l'exode rural s'est aggravé et les paysans continuent à migrer vers Dakar, contraints par la détérioration de l'environnement et de l'économie dans les campagnes.

L'agriculture, dominée par la monoproduction arachidière est particulièrement affectée par les cycles de sécheresse de ces dernières années. La production est déficitaire pendant que les prix des cours mondiaux de l'arachide ont baissés. Les revenus monétaires se sont donc raréfiés dans les campagnes sans qu'une réelle diversification des cultures et une production d'autosuffisance alimentaire ne soient assurées. Le riz, produit alimentaire de première nécessité dans les villes du Sénégal, reste en majorité importé: les produits de substitution n'ont pas réussi à s'imposer aux consommateurs et la production de riz local n'est pas à la mesure des besoins de la population.

C'est dans ces conditions déjà difficiles que les politiques d'ajustement structurel imposent la Nouvelle Politique Agricole (NPA). L'Etat se désengage du monde rural: les paysans ne peuvent plus compter sur lui pour un soutien, un encadrement ou la fourniture en équipements modernes. Les efforts en direction du monde rural ont été insuffisants tandis que la Nouvelle Politique Industrielle (NPI) a échoué dans ses ambitions de donner à l'industrie un rôle de moteur de l'économie nationale.

Le manque de dynamisme économique, autant dans les zones de départ que d'arrivée des migrants, est sans doute à l'origine d'une croissance urbaine modérée dans les années 80, au plus fort de la crise.

Dakar n'entre pas dans le modèle de l'économie saisonnière qui voudrait que les mouvements migratoires obéissent aux contraintes de l'agriculture, faisant résider les migrants alternativement autour des cultures dans leur village d'origine et dans les villes. Au contraire, malgré des relations avec le village d'origine qui semblent longtemps maintenues, la migration aboutit le plus

souvent à une installation définitive en ville. Les citadins de naissance gardent des contacts très superficiels avec le village de leurs parents. Les investissements que font les citadins, migrants et non migrants, dans leur village ne sont en général pas productifs et s'orientent principalement vers le foncier.

Notre travail vise à saisir les stratégies et les moyens mis en oeuvre par les migrants et les non migrants, à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaines.

Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville: la constitution du ménage, l'accès au logement, et l'accès au travail. La constitution et la composition des ménages constitue un bon révélateur du processus d'insertion. Les modalités de constitution du ménage, le choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, l'âge au mariage sont autant d'indicateurs du mode d'insertion. La migration et l'urbanisation provoquent de nouvelles distributions de la famille: épouses, enfants peuvent connaître des résidences différentes. Quelles relations s'établissent alors entre les différents membres de la famille? Les femmes connaissent-elles des stratégies migratoires spécifiques ?

L'étude de l'accès au logement permet de déterminer d'une part si les processus diffèrent pour les immigrants et les natifs, et d'autre part de voir dans quelle mesure les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles dakaroises. L'acquisition d'une parcelle d'habitation est-elle un indicateur du succès économique de l'individu en ville? Quelle est sa signification par rapport aux projets d'installation en ville du migrant et à ses relations avec son milieu d'origine?

L'accès au travail joue un rôle clef dans les processus d'insertion. Motif de départ essentiel, la recherche d'un travail devient la préoccupation première du migrant dans son nouveau lieu d'installation. Il s'agit, tant pour l'emploi salarié que pour l'emploi non salarié, d'étudier l'insertion et la mobilité professionnelles. Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des revenus urbains, et restreint fortement les possibilités d'embauche.

Dans le chapitre I nous présentons le contexte général de l'étude entreprise par notre équipe. Après avoir rappelé les spécificités de la croissance urbaine en Afrique sub saharienne, nous présentons les méthodes de collecte et d'analyse utilisées par l'équipe. Enfin nous dressons un rapide panorama des migrations au Sénégal et nous montrons que Dakar constitue le pôle attractif majeur au Sénégal. Le chapitre II traite de l'évolution de la structure et de la composition des ménages. Une analyse plus approfondie de la situation des ménages en 1989 permet de rendre compte des inégalités socio économiques urbaines, tant dans la possession des biens d'équipement domestiques que dans la situation du logement. L'évolution et la structure du marché de l'emploi sont décrites au chapitre III. Les analyses permettent d'évaluer l'ampleur et les conséquences de la crise des années 80. Nous illustrons plus en détail le cas de l'accès à l'emploi des jeunes et de la reconversion des ouvriers. Enfin le chapitre IV aborde la question des réseaux sociaux. Les réseaux rencontrés en ville débordent du cadre traditionnel. Après avoir montré la diversité et la complexité de ces réseaux, nous montrons la contribution des femmes à la constitution de ces réseaux. Nous montrons que les réseaux sont en réalité les cadres sociaux et culturels des processus d'insertion à Dakar.

CHAPITRE I: LE CONTEXTE DE L'ETUDE IFAN-ORSTOM

1 MIGRATIONS ET URBANISATION:

L'Afrique Noire est actuellement la région du monde où le taux d'urbanisation croît le plus rapidement, passant de 12 à 30 % entre 1950 et 1980. Certes le continent reste encore peu urbanisé, au regard de l'Europe ou de l'Amérique Latine, mais le rythme de la croissance urbaine particulièrement rapide pose des problèmes graves et complexes. Ce rythme résulte en grande partie de l'absence de transition démographique. La natalité reste élevée alors que la mortalité a fortement baissé. Cette croissance naturelle élevée, s'accompagne d'un exode rural important. La population africaine a doublé entre 1950 et 1980 mais, dans le même temps, la population urbaine a été multipliée par cinq (HUGON, 1988). On estime qu'elle doublera encore avant la fin du siècle. D'après les projections des Nations Unies, 42 % de la population du continent sera urbanisée d'ici l'an 2000.

Au sein du continent, le Maghreb est la région la plus urbanisée, avec 44,1% de la population résidant dans les villes en 1980. En Afrique Sub-saharienne, c'est la côte de l'Afrique de l'Ouest qui est la plus urbanisée, avec un taux de 42,6 %; et elle se caractérise par une concentration marquée de population dans les grandes villes portuaires. L'Afrique centrale, particulièrement le Congo et le Gabon, enregistre à un moindre degré le même phénomène. A l'opposé toute la face orientale de l'Afrique et la zone australe sont nettement moins urbanisées. Cependant tous les pays connaissent une croissance de la population urbaine plus élevée que la croissance naturelle (HUGON, 1988).

Par rapport aux autres régions du monde, les villes africaines restent de dimension modeste. La majorité de la population urbaine vit encore dans des villes de moins d'un million d'habitants (81 % en 1970, 69 % en 1985), mais la part de la population résidant dans les grandes villes augmente rapidement. La proportion de la population urbaine demeurant dans des villes ayant plus d'un million d'habitants est passée de 19 % en 1970 à 31 % en 1985, et le nombre de villes millionnaires s'accroît.

L'existence de villes est un phénomène très ancien en Afrique, mais c'est la colonisation qui a imprimé à l'urbanisation le caractère qu'elle connaît encore de nos jours. Les grandes villes actuelles ont été fondées par le pouvoir colonial dans des sites choisis en fonction de considérations liées à ses besoins, et la localisation des grands centres urbains reste marquée par cette extraversion: la plupart des grandes villes sont des ports maritimes. Dès cette époque les investissements ont été concentrés dans des villes uniques où résidait l'essentiel des cadres dirigeants de l'administration coloniale. Mais, même ces villes coloniales étaient avant tout africaines. Ainsi Dakar, qui accueillait, en 1926, 38 % de la population non africaine de toute l'Afrique de l'Ouest francophone, comptait seulement 8 % de non africains (pour moins de 2% en 1976). Comme le fait remarquer C. COQUERY (1988), *"le choc colonial a constitué un élément décisif de l'urbanisme africain contemporain par la juxtaposition et l'inévitable interpénétration de deux modèles apparemment contradictoires : le ou plutôt les modèles autochtones anciens, et le modèle spécifique colonial-blanc-métropolitain"*. Cette juxtaposition se retrouve aujourd'hui, et elle marque fortement la trame urbaine des quartiers centraux.

La plupart des pays déjà urbanisés, comme le Gabon, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Bénin connaissent nettement la prééminence d'une ville. Mais ce schéma n'est pas général, et dans certains pays, il existe plusieurs grandes villes (généralement deux) dont la capitale économique et la capitale politique qui sont alors en compétition sur le plan démographique comme Yaoundé et Douala au Cameroun, ou Brazzaville et Pointe Noire au Congo. Il faut cependant mettre à part le cas du géant nigérian qui compte plusieurs grands centres urbains dépassant le million d'habitants. On constate que ces tendances se confortent avec le temps et que le phénomène de macrocéphalie s'accroît dans les pays où la primauté d'une ville existait déjà dans les années soixante. Jusqu'à présent, malgré les espoirs, il a été fort difficile de réorienter les flux migratoires vers les villes secondaires.

La croissance démographique continue de bénéficier davantage aux très grandes villes du fait du dualisme de la société et de l'économie: le secteur moderne ne s'est implanté que dans très peu de localités et les classes aisées, principales consommatrices de services diversifiés, se concentrent dans ces agglomérations. L'évolution des effectifs de population de la plupart des capitales africaines montre une accélération de la croissance dans les années

1960-65, même si certaines villes voient leur développement s'infléchir depuis 1980. Ainsi la croissance de la population d'Abidjan s'est nettement ralentie sur la période 1978-1984, cette métropole atteint 2 millions d'habitants en 1988, contrairement aux prévisions qui voyaient la ville dépasser les trois millions d'habitants en 1990. Le ralentissement est dû aux conséquences de la crise économique et s'est traduit par le retour dans leur pays de nombreux migrants étrangers, Burkinabè en particulier. Ce fait n'est certainement pas sans répercussions sur le peuplement de Ouagadougou qui semble connaître une accélération de son rythme de croissance et un afflux de migrants supplémentaires.

La figure I.1 ci jointe nous donne une idée de l'ampleur de la croissance démographique de certaines capitales africaines. Sur la période 1905-1988, on note une nette inflexion de la croissance dans les années 60. C'est vers la fin des années soixante que certaines villes (Lagos, Kinshasa) dépassent le million d'habitants. Dakar première ville de l'Afrique Sub-saharienne en 1935, est peu à peu dépassé par d'autres agglomérations depuis 1945, d'autant que sa croissance se ralentit depuis les années soixante.

Face à ces chiffres on imagine les nombreux problèmes que pose la concentration de la population à un point du territoire. Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La ville africaine est dévoreuse d'espace, et au fur et à mesure de son extension les charges des différents équipements urbains deviennent élevées du fait de la longueur des réseaux: alimentation en eau, assainissement, transports... Un autre problème grave se pose en ville, c'est celui des modèles de consommation qui s'y développent. Dans de nombreuses agglomérations, on a développé la consommation de produits manufacturés mais souvent aussi celle de biens alimentaires non produits localement (le riz, le blé, de nombreux fruits et légumes,...). L'importation de ces denrées représente une charge annuelle importante qui contribue au déficit de la balance commerciale. En Afrique sub-saharienne, le phénomène urbain constitue une préoccupation majeure, car la croissance démographique rapide des villes s'est faite sans rapport avec le développement des capacités de production économique (Ph. ANTOINE, L. SAVANE, 1990).

FIG I.1: CROISSANCE DEPUIS 1905
Villes de plus d'un million d'habitants

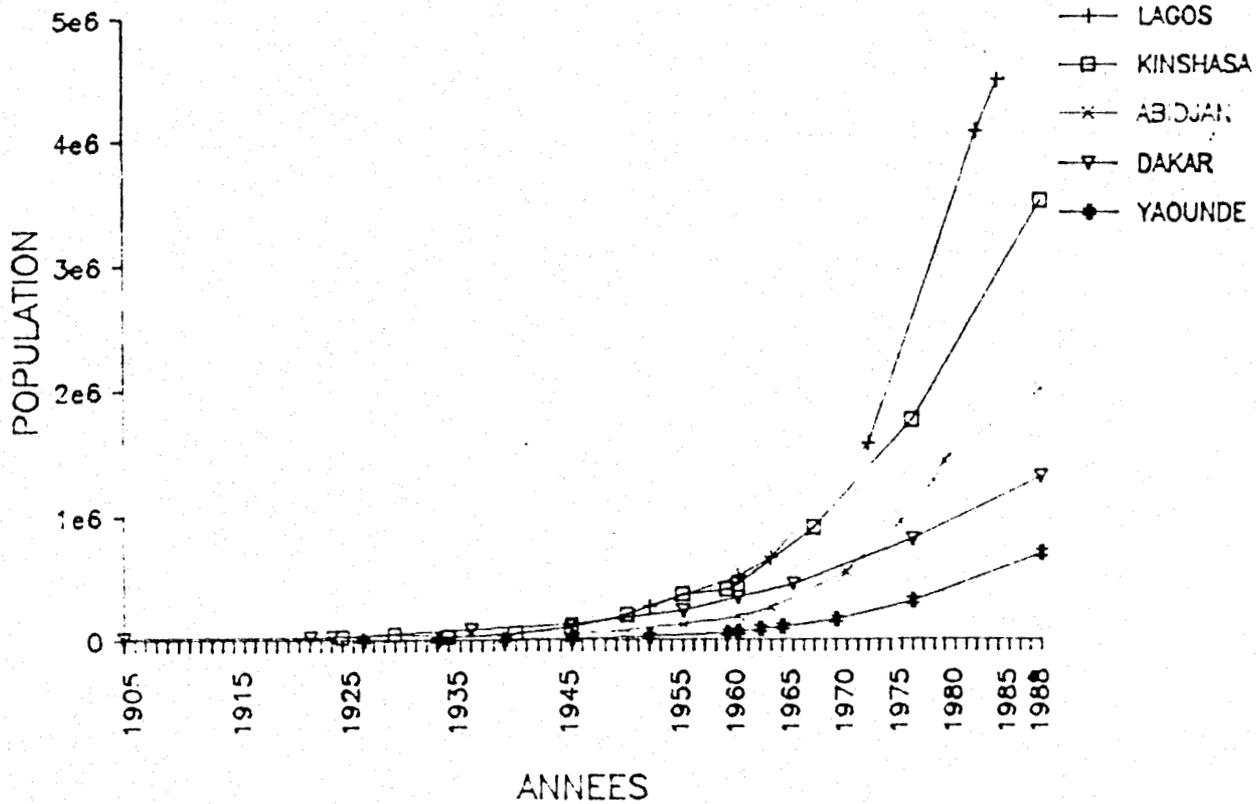
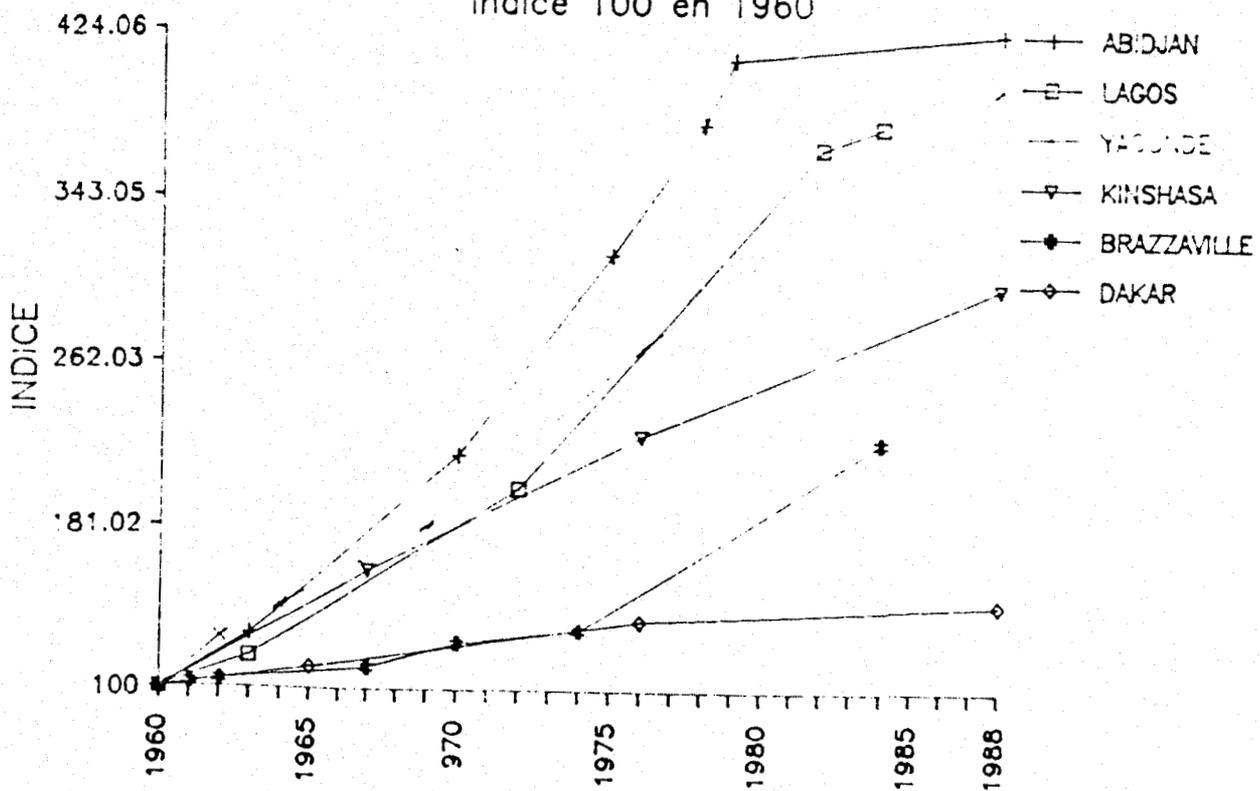


FIG I.2: CROIT MIGRATOIRE DES CAPITALES
Indice 100 en 1960



De nombreux chercheurs se sont efforcés d'expliquer et de caractériser l'urbanisation en Afrique. On l'a considérée comme un facteur de développement puisque apparemment l'urbanisation est synonyme d'industrialisation et de modernisation. De plus la ville aurait une fonction positive de diffusion de la "culture urbaine", et d'affirmation de l'individu. Mais d'autres théoriciens ont mis en évidence le fait que contrairement à ce que l'on a observé dans le monde industrialisé, l'urbanisation n'est dans l'Afrique indépendante, ni le corollaire ni le moteur d'un quelconque développement économique; elle n'a pas été entraînée par une mécanisation de l'agriculture ayant dégagé une surpopulation relative. Elle résulte plutôt de la dégradation rapide des conditions de vie dans les campagnes, et donc fondamentalement, de la crise de l'agriculture.

On considère, en Afrique, qu'environ 60% de l'accroissement de la population urbaine est dû aux migrations et 40% à l'accroissement naturel, qui pourrait, à l'avenir, devenir le principal moteur de cette croissance urbaine. La situation diffère des autres continents où la croissance urbaine n'est imputable que pour 25 à 30 % aux migrations (THUMERELLE, 1986). Cependant le phénomène est très variable selon les villes. Par exemple, à Dakar, une faible part de la croissance est due aux migrations, alors qu'au contraire à Yaoundé et à Brazzaville les migrations s'accroissent ces dernières années (Figure 1.2). Il ne s'agit là que d'indications globales, qui prennent en considération l'ensemble de la population tous âges confondus. Or le phénomène migratoire concerne en particulier les individus d'âges actifs, et même une croissance migratoire faible peut cacher des flux importants à certains âges. Ainsi à Dakar, en 1989, 30% des hommes et 24% des femmes âgées de 25-29 ans sont arrivés après 1980. A Brazzaville le phénomène est encore plus marqué. A 20-24 ans 32% des personnes sont arrivées depuis moins de 5 ans dans l'agglomération, et à 25-29 ans ce pourcentage est encore de 27%, alors que 45% de la population du groupe d'âge est arrivée depuis plus de 5 ans. Les migrants, dans cette ville arrivent donc jeunes, 80% des migrants arrivés dans les cinq dernières années ont moins de 30 ans (TOTO J.P., 1990).

Les familles rurales procèdent à une diversification de leurs ressources en facilitant l'émigration de certains des leurs. Les migrants croient trouver un cadre de vie plus attrayant dans les villes. Les infrastructures socio-économiques (santé, école, loisirs) et les emplois sont concentrés là. Mais très vite les migrants reviennent de leurs illusions. Par exemple les nouveaux

arrivants à Kinshasa se trouvent confrontés à la cherté de la vie en ville: quel paradoxe pour un paysan de devoir consacrer la plus grande part de ces revenus à l'achat de produits vivriers qu'il trouvait pour un coût modique à son lieu d'origine (PAIN, 1984). Dans certains pays, comme la Côte d'Ivoire, ce ne sont pas les villageois les plus pauvres qui migrent vers les villes, mais au contraire ceux originaires des régions rurales où le revenu monétaire était déjà élevé (DUBRESSON, 1990).

Les migrations vers les villes ne concernent pas seulement les ruraux. Une grande part des déplacements se font d'un centre urbain vers un autre. Un tel constat a été dressé à plusieurs reprises (au Nigéria, au Togo par exemple). En Côte d'Ivoire, par exemple 51% des migrants originaires de l'intérieur du pays et venus à Abidjan sont nés dans une autre ville ivoirienne. A Dakar pour la génération âgée de 25-34 ans, 44% sont originaires d'autres villes du pays. Ces migrants "urbains" sont en général plus instruits et déjà "rodés" à la vie urbaine. Elèves ou apprentis, ils peuvent acquérir plus rapidement une qualification professionnelle. Les migrations de jeunes scolaires constituent une des composantes majeures de ces flux entre villes, ainsi, selon les résultats de notre enquête, à Dakar 26% des migrants masculins âgés de moins de 35 ans sont venus pour poursuivre leurs études.

Dans certaines agglomérations, comme à Kinshasa, les migrants ont tendance à se regrouper par ethnie dans certains quartiers, (PAIN, 1984; NZITA, 1990). Certains indicateurs, comme l'indice de concentration par quartier (NZITA, 1990) permettent de démontrer que certains quartiers exercent une attraction particulière pour certaines ethnies. Ce phénomène de concentration spatiale par ethnies se retrouve à Brazzaville ou à Yaoundé (FRANQUEVILLE, 1984). Mais dans d'autres villes, la dilution est plus grande, comme celle relevée à Abidjan, ville qui attire des migrants de toute l'Afrique de l'Ouest, et qui connaît un formidable brassage d'ethnies et de nationalités. La mobilité des locataires est grande et plus d'une cour collective abrite des originaires des différentes régions de Côte d'Ivoire ou de différents pays. Mais concentration ethnique ou pas, dans chaque ville une langue commune émerge, soit celle de l'ethnie dominante dans le pays ou dans la ville, soit celle des commerçants.

Malgré la diversité des situations selon les pays, quelques traits forts se dégagent: l'ampleur de l'urbanisation et particulièrement l'émergence de villes millionnaires en population, des flux migratoires continus de jeunes, une

émigration qui ne touche pas que les campagnes mais aussi les villes de l'intérieur, une forte migration de jeunes scolaires. L'accueil est assuré très souvent par la parenté déjà installée en ville, avec pour conséquence une augmentation de la taille des ménages, et une accentuation de la charge par actif. Les relations avec la campagne sont plus ou moins importantes suivant les pays, et les possibilités de réversibilité des flux diverses. Toutes ces questions alimentent notre problématique. Notre travail sur Dakar se veut une contribution à ces différents domaines.

2. PRESENTATION DE L'ENQUETE IFAN-ORSTOM

2.1 Le choix de la méthode:

L'objectif central de notre étude pluridisciplinaire, consiste à voir comment, dans un contexte d'aggravation de la crise économique que connaît le Sénégal, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine. Pour réaliser cet objectif, nous avons mené conjointement plusieurs investigations: une enquête ménage légère, sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population de l'agglomération; une enquête biographique auprès d'un sous échantillon d'hommes et de femmes; et des études sociologiques et anthropologiques afin de mieux saisir les réseaux sociaux, l'articulation entre le monde du travail et les autres composantes de la sociabilité urbaine, ainsi que les relations entre migrations et évolution des statuts féminins. L'enquête biographique quantitative constitue l'élément pivot de nos investigations.

Peu d'études en Afrique considèrent la migration du point de vue des grandes métropoles elles-mêmes. Par ailleurs, l'ensemble de la biographie migratoire est rarement recueillie dans ces enquêtes (BILSBORROW, OBERAI, STANDING, 1984; GREGORY, PICHE, 1985). En Afrique francophone, des approches biographiques ont été tentées comme celle de Ph. HAERINGER (1972)(à Abidjan auprès d'un millier de migrants) à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales. De son côté E. LEBRIS (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, a tenté de mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique. Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer

les particularités de chaque individu, se prêtent mal à la généralisation sur l'ensemble de la ville.

Une approche statistique à partir d'un questionnaire fermé, est peut-être plus réductrice, mais se prête mieux à une analyse sur des échantillons importants. Dans ce domaine, le questionnaire le plus élaboré est certainement celui dit "tri-biographique (3B)" mis au point à l'INED par l'équipe de D. COURGEAU. L'enquête fut réalisée en France, en 1981, à l'aide d'un questionnaire qui retrace les biographies familiale, professionnelle et migratoire d'hommes et de femmes de 45 à 69 ans (RIANDEY, 1985). C'est dans cette dernière voie que nous nous sommes orientés, en concevant un questionnaire spécifiquement adapté à l'étude des citoyens d'une ville africaine.

Le recours à l'enquête rétrospective permet une prise en compte du passé pour mieux expliquer les situations actuelles. Grâce au recueil des itinéraires résidentiels, professionnels, et de l'évolution de la situation familiale on peut reconstituer l'enchaînement des événements importants de la vie de l'individu, et les mettre en relation (DUPONT, 1989). Nous pouvons par exemple comparer les biographies des migrants à celles des non-migrants, hommes ou femmes, selon leur âge.

2.2. Les modalités de réalisation de l'enquête

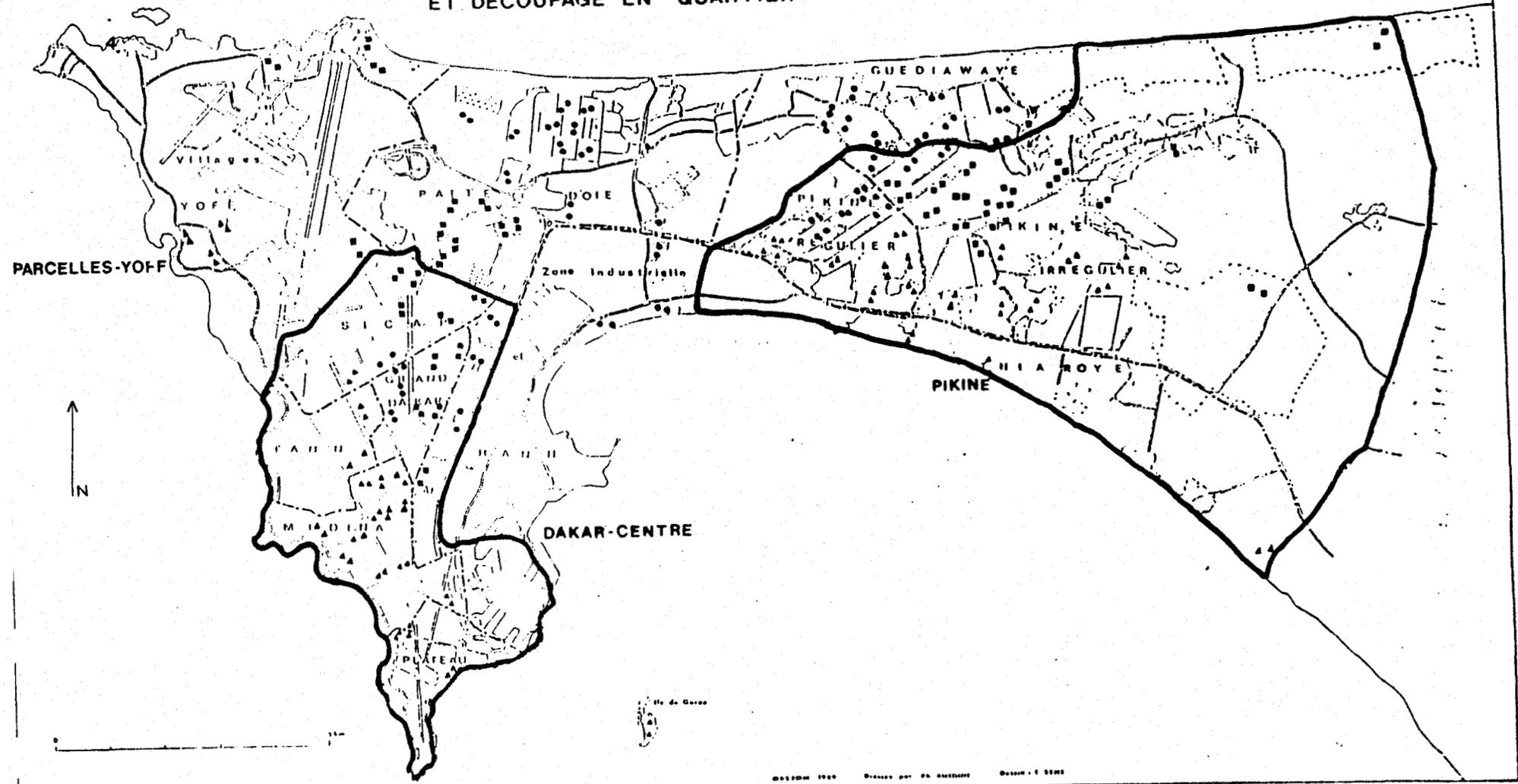
2.2.1. La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon:

Le recensement de 1988 constitue une bonne base de sondage à partir de laquelle on a pu procéder au tirage d'un échantillon d'individus. A partir de la liste des districts de recensement (DR) et de leur population on a tiré, au premier degré, 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine). Après actualisation des cartes du recensement (1), nous avons tiré au sein de chaque DR retenu, deux îlots d'enquête comprenant chacun environ 75 individus, soit au total 240 îlots et un échantillon théorique de 18000 personnes. La carte (Figure 1.3) nous donne la répartition géographique de ces 240 îlots. Certains résultats présentés

(1) Nous remercions la direction de la Statistique du Sénégal qui nous a fourni tous les éléments et toutes les cartes permettant d'effectuer le tirage et la localisation de l'échantillon dans les meilleures conditions.

FIG. I.3

REPARTITION DES ILOTS DE L'ENQUETE
ET DECOUPAGE EN QUARTIER



dans l'annexe II, opèrent une distinction selon trois quartiers:

- Dakar Centre: qui comprend le Plateau, la Médina, Grand Dakar, Fann, les SICAP et HLM;
- Parcelles-Yoff: cette appellation couvre les zones de Yoff et Ouakam, la Patte d'Oie, Hann, Grand Yoff, les Parcelles et Guédiawaye;
- Pikine: à savoir Pikine régulier et irrégulier (Médina Gounass, Diamaguène,...) Malika, et Thiaroye.

Pour certains tableaux nous ne distinguons qu'entre les communes de Dakar et Pikine. Des analyses ultérieures pourront être faites à un niveau plus fin.

Au cours d'une première phase (octobre 1989), nous avons enquêté 2121 ménages et 17900 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent pour l'ensemble de l'agglomération, une image représentative de la composition des ménages, des systèmes migratoires et des activités économiques. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous échantillon après stratification par sexe et par groupes d'âges. Nous nous attachons au sort de trois générations d'individus: ceux appartenant à la génération née entre 1930 et 1944 (45-59 ans à l'enquête), la génération 1945-54 (35-44 ans à l'enquête) et la génération 1955-64 (25-34 ans); trois générations qui ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active. Nous déterminons ainsi 6 strates, trois pour chacun des sexes, et nous tirons des effectifs égaux dans chaque strate pour chacun des 2 sexes (environ 550 pour les hommes, et 200 pour les femmes). Cependant la déperdition a été assez importante, et au bout du compte plus de 1500 biographies ont été recueillies durant l'enquête entre octobre et décembre 1990 (2).

2.2.2. Le recueil des biographies:

Notre questionnaire est composé de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module ne concerne que les non natifs de Dakar, il permet de décrire le parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise et les conditions de la première migration vers Dakar s'il s'agit d'un

(2) Pour plus de détails voir l'annexe 1 (Méthodologie), pp 7 à 13, et pour les risques de biais liés à la déperdition pp 65 à 80.

migrant. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant permet de prendre en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, ainsi qu'un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, mémorisent les événements selon le calendrier occidental. En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN (ANTOINE, BRY, DIOUF, 1987). Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale (sa date de naissance, ses mariages, les naissances de ses enfants, ses ruptures d'union), de sa vie migratoire (les différentes localités et les différents logements à Dakar ou à Pikine qu'il a habités), et de sa vie professionnelle (les différents emplois qu'il a occupés, ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité). Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement (Voir annexe 1 pp 27 à 31).

2.2.3. Les études sociologiques

Articulés à l'enquête démographique de base, plusieurs travaux de nature sociologiques viennent approfondir certains aspects de l'étude de l'insertion urbaine. Ils portent sur les réseaux sociaux, sur les caractéristiques propres à l'insertion des ouvriers (dans le monde du travail et hors de l'entreprise), et sur l'évolution du rôle et du statut des femmes en fonction de leurs parcours migratoires.

Les processus migratoires s'enracinent souvent dans des traditions de mobilité spatiale qui remontent parfois à quelques générations. Le migrant est membre

d'une communauté de parenté, de famille et de lignage souvent étendue, et laisse des membres de sa communauté dans le village pour en retrouver d'autres anciennement installés en ville. Il maintient par conséquent des liens plus ou moins forts avec son milieu d'origine: son épouse ou certaines de ses épouses et certains de ses enfants peuvent être installés au village ou dans une autre ville.

Des réseaux sociaux, familiaux, culturels, religieux se sont ainsi constitués et consolidés au cours du temps sur la base de l'esprit de solidarité et de la survie des communautés impliqués. Ces réseaux sont des instruments efficaces d'accueil, d'entraide, de recherche d'emploi, de logement,... pour le migrant. Les réseaux sont éclatés dans l'espace social, et les acteurs sociaux n'ont pas le plus souvent conscience d'appartenir à des réseaux. Ce sont les nouveaux tissus sociaux par lesquels se réorganisent et se restructurent dans le contexte urbain, les communautés ethniques, familiales, villageoises.

Ces réseaux tout en s'organisant sur les rapports traditionnels de solidarité mais aussi de hiérarchie et d'inégalité entre ses membres, se "modernisent" en quelque sorte, en intégrant d'autres types de solidarités et de liens créés par de nouvelles appartenances: politiques, syndicales, associatives, professionnelles, sportives... Le processus d'insertion se traduit peut-être par un passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains.

Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des revenus urbains. Avec la faillite de nombreuses entreprises industrielles à Dakar et des situations de compression de personnel importante, le chômage urbain s'est accru et les salariés de l'industrie cherchent à s'adapter à la crise. Le milieu hors travail, la famille, les besoins de la vie sociale entraînent une utilisation du salaire dans des logiques de reproduction sociale urbaine. Pour les ouvriers salariés de l'industrie, il s'agit d'étudier les réseaux d'embauche, de voir s'il y a des filières particulières ou des créneaux spécifiques par lesquels l'accès au travail salarié s'effectue, et comment les carrières évoluent.

L'insertion en milieu urbain modifie-t-elle, chez les femmes migrantes la perception et le vécu de ses principaux statuts?. On peut émettre l'hypothèse que leurs attitudes varient fortement suivant leur degré d'instruction, leur activité, leur statut matrimonial. A partir de ces différentes catégories le vécu

des statuts féminins sera appréhendé dans les rapports au travail, dans les rapports avec les hommes, dans les relations avec les autres femmes (perception du rôle des femmes, vie associative,...). Il s'agit d'analyser les causes et les spécificités des migrations féminines, d'étudier les différentes stratégies mises en oeuvre par les femmes pour s'insérer en milieu urbain, d'appréhender comment elles se représentent leur rôle dans la société de manière plus générale. La migration féminine se traduit-elle par l'affirmation de l'individu et la conscience d'une amélioration de son statut?

2.3 L'insertion urbaine dans le questionnaire biographique

Le processus d'insertion urbaine est abordé indirectement dans plusieurs modules. Il s'agit de voir comment migrants et non migrants, arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne disposent peut-être pas ni des mêmes atouts, ni des mêmes exigences. Nous cherchons à saisir la complexité du processus à travers certains aspects de la vie de l'individu.

2.3.1. Les migrations hors de l'agglomération dakaroise:

L'étude de l'insertion à Dakar et à Pikine est l'objectif central de notre enquête. Nous privilégions donc l'itinéraire de l'individu dans l'agglomération. Cependant, pour mieux comparer la situation des migrants à celle des non migrants, il nous faut aussi décrire leurs itinéraires résidentiel et professionnel, antérieurs à leur première arrivée à Dakar ou à Pikine. Il est par exemple essentiel de distinguer les migrants qui ont déjà fait un séjour dans une ville secondaire de ceux qui viennent directement du milieu rural.

Pour cela, nous avons créé un module où sont mentionnées successivement les périodes de résidences hors de Dakar/Pikine depuis la naissance. Pour chacune de ces périodes, il est demandé à l'enquêté d'indiquer son activité principale, ainsi que la personne la plus proche (du point de vue de la parenté) avec qui il résidait. Ce module forme un tronc commun sur lequel viennent se greffer les modules "résidences à Dakar/Pikine", et "vie active à Dakar/Pikine", ce qui permet l'analyse "en continue" de la biographie, de la naissance jusqu'au moment de l'enquête.

2.3.2. La première migration dans l'agglomération dakaroise.

La description du moment précédant immédiatement la première installation à Dakar ou à Pikine occupe une place privilégiée dans la reconstitution de la biographie. Il peut s'agir d'un moment très court (ex: hébergement de quelques jours avant l'installation définitive dans un autre logement), comme il peut s'agir de la première installation elle-même. La prise de la décision nous a semblé un aspect influent de la première migration vers l'agglomération dakaroise.

En ce qui concerne les migrants nous avons constitué trois groupes d'analyse:

- les enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans: certains parmi eux sont migrants (n'étant pas forcément nés à Dakar), mais nous les considérons comme ayant été formés (à l'école ou en apprentissage) à Dakar: ils ont subis à un âge crucial les possibilités et les contraintes de la ville en matière de formation.

- les enquêtés qui n'étaient pas présents à Dakar à l'âge de 12 ans, mais qui ont immigré dans la ville pendant leur formation pour suivre des études ou faire l'apprentissage: ils ont vécu pendant une partie de leur formation à Dakar, et sont donc dans des conditions proches du groupe précédent.

- les migrants qui n'ont pas connu de période de formation à Dakar: ils sont venus pour essayer de s'intégrer directement sur le marché de l'emploi, après éventuellement une période de chômage ou d'inactivité.

Pour plus de clarté dans l'exposé, nous appellerons le premier groupe les "dakarois", le second les "migrants venus en formation", et le troisième les "migrants venus pour travailler".

2.3.3. Les migrations dans la ville: l'itinéraire résidentiel et l'accès au logement.

Quatre thèmes apparaissent dans le module sur l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération dakaroise: l'accession au logement, le type de logement, le statut de résidence et la raison du changement de logement. L'accès à une parcelle et à la propriété immobilière est devenue la préoccupation majeure de bien des dakarois. Nous avons cherché à intégrer ce souci dans notre enquête,

afin de voir chez qui, et à quel moment de la vie, se concrétisait cette aspiration (voir annexe I pp 46-50).

2.3.4. L'itinéraire professionnel:

L'itinéraire professionnel occupe une place essentielle dans le questionnaire biographique. L'activité est définie à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. L'appréciation de la classification des professions et des secteurs d'activité s'avère assez délicate, car nous tenons à saisir assez finement les changements de qualification. Par ailleurs, nous distinguons les statuts d'apprenti, de salarié et d'indépendant. Pour un indépendant, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale, à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non-parentes travaillant dans l'entreprise. L'existence d'une comptabilité et le lieu d'installation de l'entreprise, nous renseignent sur son caractère informel.

C'est pour les salariés que la série de questions est la plus longue (3) Un système d'emboîtement des questions permet de savoir par qui, ou auprès de qui, le salarié a trouvé un travail. Le caractère informel de l'entreprise est saisie cette fois-ci du côté du salarié à qui on demande s'il avait des fiches de paie. La question sur la régularité du paiement (jour, semaine, mois, saison, ou à la tâche) permet de saisir la précarité de l'emploi. Elle constitue aussi un indicateur des relations sociales dans l'entreprise. Les questions suivantes sur la formation et la promotion, de même que les questions sur le salaire au début et en fin de période, permettent de repérer les éventuelles améliorations de la condition du salarié.

Dans le cas d'une période de chômage, d'étude, de maladie, de retraite ou d'une période au foyer, l'enquêteur doit insister pour savoir quelle est la personne qui a pris en charge l'enquêté, et où elle habitait. En effet, au Sénégal, il est fort peu probable que l'inactif (mis à part, peut-être, le retraité du service public) ou le chômeur puisse vivre sans aide de ses proches. Mais il est aussi possible que des activités secondaires ont permis à l'enquêté de vivre. C'est pour ces raisons que des questions sur les activités secondaires sont posées aussi bien pour les périodes d'inactivité que d'activité (emploi et chômage).

(3) Le salarié répondra au minimum à 18 questions et au maximum à 27 questions parmi les quarante cinq qui constituent le module. L'inactif (chômeur ou autre) sera concerné par 8 à 15 questions, et l'indépendant ou l'employeur par 13 à 20 questions.

2.3.5. L'approche des réseaux sociaux dans l'enquête biographique:

Les réseaux de solidarité pris en compte dans l'enquête biographique sont essentiellement les réseaux familiaux. Une des manières de saisir le recours à ce type de réseau, est de déterminer à quelle personne le migrant a fait appel pour trouver du travail, un logement, etc Il est aussi important de savoir si cette personne habitait ou non dans l'agglomération, pour relever le recours à des réseaux spécifiquement dakarois ou villageois. Les réseaux sont également abordés dans le dernier module que nous avons appelé "vie de relations", par lequel nous cherchons à connaître le montant et les bénéficiaires des soutiens que donne l'enquêté. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'une ou de plusieurs personnes, ce dont nous avons tenu compte en reprenant et en adaptant les questions précédentes.

Les données quantitatives collectées sont essentiellement bâties autour des relations concrètes (lien de parenté ou d'alliance le plus proche) exprimées par les enquêtés. Les modalités de réponses prévues dans le questionnaire à propos des relations privilégient les réseaux familiaux aux dépens des autres types de réseaux sociaux (associations; relations professionnelles, amicales, de voisinage...) dont le rôle est tout aussi important dans le cadre de l'insertion urbaine. Si la dimension collective des réseaux peut être difficilement appréhendée à l'aide de ce questionnaire, les données quantitatives obtenues ont servi de point de départ à une enquête plus approfondie sur les réseaux, utilisant des méthodes anthropologiques.

2.4. Quelques aspects de l'analyse du questionnaire

2.4.1. Le recours à la parenté

Une des difficultés majeures que nous avons rencontrées en concevant le questionnaire biographique, fut la description des liens de parenté. Il nous fallait connaître quels membres de la famille interviennent le plus souvent dans la vie de l'individu, à l'occasion d'un changement d'emploi, de logement, ou pour le confiage de ses enfants. Nous voulions aussi, afin de mesurer l'importance de la mobilité résidentielle, recueillir des informations sur les modes d'accueil de l'épouse ou des enfants en cas de non cohabitation des conjoints. A différents moments de l'entretien, nous avons besoin d'établir le lien de parenté entre l'enquêté et une tierce personne.

Dans les premiers questionnaires testés, nous avons laissé ouvertes les questions sur la parenté, afin de repérer les parents les plus fréquemment cités. Généralement, la réponse spontanée que l'enquêté donne à la question "*Quel était votre lien de parenté (avec telle personne) ?*" est assez décevante; l'enquêté fait appel à des termes wolof (la langue parlée par la majorité de la population à Dakar) de parenté classificatoire, auxquels il donne des contours très vagues (A.B. DIOP, 1985). Par exemple, en wolof l'expression *baay* englobe le père, ses frères germains, agnatiques ou utérins, cousins.

De plus, les changements dans les pratiques sociales et familiales n'amènent pas toujours une modification parallèle des termes de parenté. Ces termes, tout en témoignant de la tradition, recouvrent maintenant des réalités différentes. Sous un même nom, ce ne sont plus exactement les mêmes personnes qui sont désignées. Les termes traditionnels sont généralement simplifiés et certaines personnes autrefois distinguées entre elles ne le sont plus. A ces termes viennent se greffer des termes français, ce qui ajoute à la confusion. En somme, il fallait recourir à la parenté dite "descriptive", plus opérationnelle.

En décomposant la question sur la parenté, nous pouvions obtenir une description assez précise du lien de parenté, et dresser une liste d'une quarantaine de liens de parenté proche, selon une méthode bien connue en anthropologie, par la combinaison des termes suivants: fils/fille, père/mère, époux/épouse, frère/soeur (ex: Fils de la Soeur de la Mère de l'Epouse d'Ego).

Cependant, le recueil, le traitement et l'analyse quantitative de la parenté exacte deviennent vite extrêmement fastidieux et n'apportent pas grand chose comparés à l'investigation anthropologique. Nous voulions plutôt parvenir à une saisie simplifiée de la parenté, qui ne soit ni classificatoire, ni non plus totalement descriptive (donc complexe). Elle devait nous permettre également d'identifier des individus à partir desquels pourraient se fonder des investigations anthropologiques plus poussées sur les réseaux familiaux.

2.4.1.1. Le système de codification adopté

C'est certainement à propos de la parenté que la formulation des questions fut la plus difficile à établir. La difficulté semblait telle qu'au terme de la pré-enquête, nous avons pensé sérieusement supprimer toutes questions sur la parenté. Finalement, une solution de compromis à consister à décomposer la question sur la parenté en une série de trois questions.

La première porte sur ce qu'on pourrait appeler le lien de génération entre Ego et la personne citée:

Epoux ou épouse(1); Fils ou fille(2); Père ou Mère(3); Autre Ascendant(4); Collatéral(5); Autre parent(6); Sans lien(7).

La seconde question permet de classer la personne citée dans les lignages paternel ou maternel, ou encore dans la parenté de l'époux (ou de l'épouse):

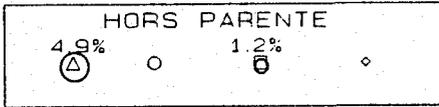
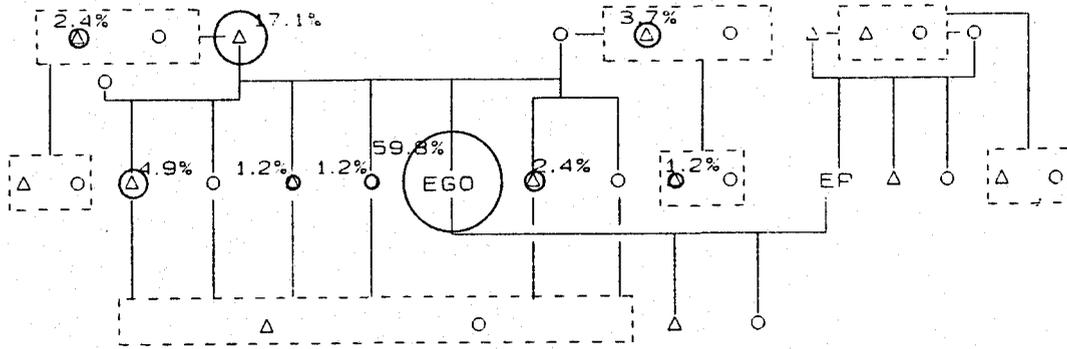
Lignage côté: du père(1), de la mère(2), de l'époux ou de l'épouse(3), non concerné(0).

Au total, ces questions permettent de distinguer dix-huit catégories de liens de parenté et d'alliance, sans compter la distinction selon le sexe, qui fait l'objet de la troisième question (code 1 pour les hommes et 2 pour les femmes). Les différents liens de parenté sont décrits, selon les normes en vigueur en anthropologie, à la figure 1.4a pour les hommes et à la figure 1.4b pour les femmes. Ces schémas sont différents pour tenir compte de la polygamie: la co-épouse et ses enfants sont représentés dans le schéma pour les femmes. Dans les deux schémas, on a situé aussi la "belle-mère" d'Ego, c'est-à-dire une épouse du père qui n'est pas la mère de l'enquêté.

Ces questions ont le mérite d'être courtes et sans ambiguïté. Elles peuvent être aisément posées par un enquêteur n'ayant pas reçu une formation poussée sur la parenté.

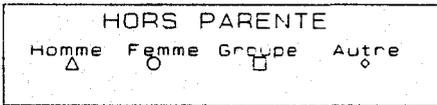
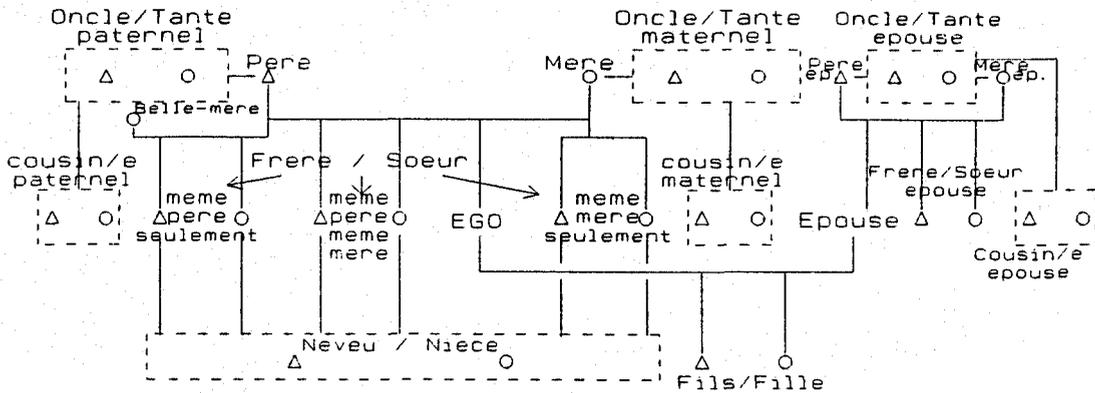
2.4.1.2. La représentation graphique

Une fois recueillie l'information sur le lien de parenté entre Ego (l'enquêté) et une tierce personne, il se pose le problème de la restitution de cette information.

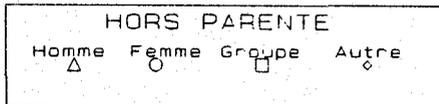
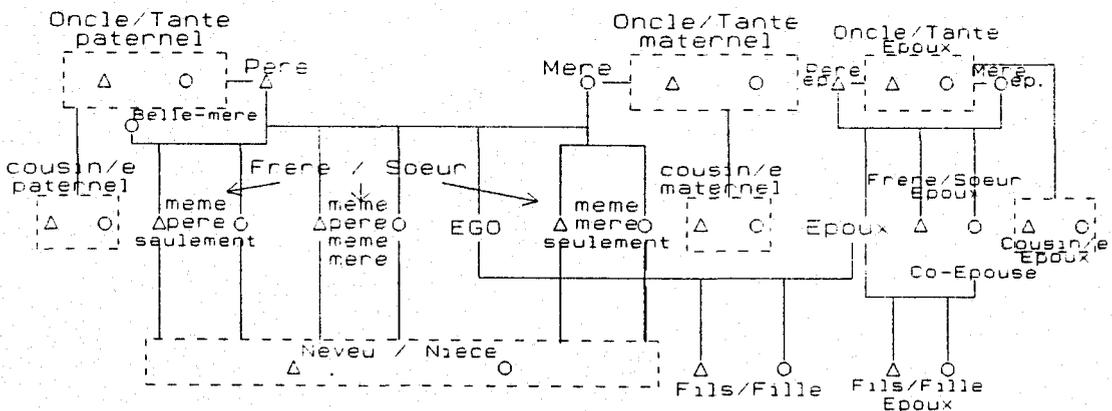


Exemple:
HOMMES
 Generations 1955-64
 Dakarais et migrants
 formes a Dakar

Acces au premier emploi - Independants



HOMMES



FEMMES

Description du lien de parente avec EGO

FIG: 1.4

Nous pouvons distinguer 36 catégories de parenté si l'on tient compte du sexe: c'est largement trop pour figurer dans un tableau qui comporterait alors beaucoup de cases vides étant donné que les liens de parenté possibles ne sont jamais représentés dans leur totalité. Nous avons donc préféré retourner au diagramme de parenté qui permet une représentation visuelle des liens de parenté. Sur ce diagramme, nous avons dessiné (à l'aide d'un programme informatique) des cercles qui sont proportionnels aux effectifs des personnes citées par les enquêtés. Les catégories les plus représentées sont ainsi plus facilement repérées et les regroupements possibles apparaissent d'eux-mêmes. Par exemple, à la figure 1.4c, on observe que 59,8% des enquêtés formés à Dakar déclarent n'avoir eu recours à personne lors de leur entrée dans la vie active, pour s'installer à leur compte en tant qu'indépendant; 17,1% ont eu recours à leur père, 7,0% à un oncle, 7,0% aussi à un frère et seulement 1,2% à une soeur, etc.

2.4.2. L'analyse exploratoire des biographies:

2.4.2.1. L'estimateur de Kaplan-Meier:

Un des outils les plus efficaces de l'analyse exploratoire des histoires de vie est certainement l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan-Meier (4). Il permet de tenir compte des données tronquées à droite, c'est-à-dire des données où le récit de vie s'arrête au moment de l'enquête, comme c'est le cas dans les enquêtes biographiques. La courbe ainsi obtenue s'interprète simplement comme la proportion de "survivants" pour chaque durée de séjour dans un état donné.

Cette proportion a une signification probabiliste. La courbe décrit le comportement hypothétique d'une cohorte qui aurait connu les mêmes conditions de vie pour que l'événement étudié, éventuellement, se réalise. Pour que cette courbe corresponde effectivement au comportement d'une cohorte, il faut qu'on puisse suivre les individus jusqu'à leur décès (lorsqu'elles sortent effectivement de la population soumise au risque) et que cette cohorte soit homogène selon toutes les caractéristiques dont pourrait dépendre la réalisation de l'événement. Cela veut dire que le calcul suppose que la seule hétérogénéité est introduite par l'âge auquel chaque individu connaît l'événement, âge qui serait totalement aléatoire.

(4) Pour une explication en français, voir COURGEAU & LELIEVRE, 1989, chp. III et IV.

Les conditions d'analyse sont bien évidemment différentes. En supposant même qu'on puisse suivre les personnes enquêtées jusqu'à leur décès, l'homogénéité des cohortes n'est jamais vérifiée en sciences sociales. Le but de l'analyse est certes de faire apparaître des groupes les plus homogènes possibles, mais il est surtout de mettre en relief les variables les plus discriminantes, celles qui expliquent la plus grande part de variance entre les groupes.

Les courbes de Kaplan-Meier représentent la distribution de la durée avant la réalisation d'un événement. On peut y associer un intervalle de confiance qui tiendra compte des effectifs soumis au risque à chaque durée. Habituellement, pour résumer l'allure de la distribution, on calculera une indice de valeur centrale, la médiane (ou deuxième quartile), c'est-à-dire la durée de séjour où 50% de la cohorte est encore " survivante ". Parfois, on y associera le premier quartile (25%). Le troisième quartile (75%) est estimé avec moins de fiabilité lorsque les données sont fortement tronquées en queue de distribution.

Une autre nuance doit être introduite dans l'interprétation: les troncatures ne sont pas seulement imposées par la date d'enquête mais aussi par les éventuelles migrations hors Dakar. Notre échantillon est d'ailleurs en partie biaisé: il n'est pas absolument représentatif de l'ensemble de la population qui a vécu à Dakar, puisqu'une partie de cette population, suite à une émigration, vivait hors de Dakar au moment de l'enquête et n'a donc pu être incluse dans notre échantillon. Néanmoins, certains émigrants sont retournés à Dakar et ont pu être interrogés dans notre enquête. Parmi les hommes de notre échantillon présents à Dakar à 12 ans, les migrants de retour étaient 16,2% dans la première génération, 17,8% dans la seconde et 13,0% dans la troisième.

On voit donc que l'interprétation des courbes de Kaplan-Meier, même si elle est aisée, est fortement conditionnée par le rôle qu'on donne aux sorties d'observation (troncature). Leur signification est très différente selon qu'il s'agit d'une sortie de Dakar ou de la date d'enquête. Dans le premier cas, il peut s'agir de la recherche ou de l'obtention d'un emploi hors Dakar, ou encore de la poursuite d'une formation hors de cette ville. Dans le second cas, il s'agit de troncatures classiques qui entraînent un biais limité.

2.4.2.2. L'estimateur de Aalen:

Lorsqu'un événement peut être scindé en plusieurs catégories, on parle alors de risques multiples. Dans ce cas-là, l'estimateur de Kaplan-Meier nécessite de faire l'hypothèse, rarement vérifiée, d'indépendance entre chacun des risques. L'estimateur de Aalen (5) est plus indiqué car il ne pose aucune restriction sur l'interdépendance entre les événements. Il s'agit de calculer l'intensité cumulé (la somme cumulée des quotients instantanés) pour chaque événement, ce qu'on interprète relativement aisément à l'aide d'un graphique.

Concrètement, il suffit de calculer les estimateurs des quotients de Kaplan-Meier pour chaque durée et d'en faire la somme plutôt que de faire le produit des proportions de survivants à chaque durée comme on le fait pour construire les courbes de Kaplan-Meier. Le niveau de chacune des courbes des quotients cumulés ainsi produites n'est pas interprétable en lui même, mais on pourra comparer les pentes des courbes entre elles: au moment t , la pente est une estimation de l'intensité de l'accès au premier emploi dans telle ou telle activité.

Les courbes de Aalen permettent de situer dans le temps les différentes composantes de l'accès à l'emploi, et de mieux évaluer le rôle de l'émigration. On sait maintenant que le retard de l'entrée dans la vie active est dû principalement à une plus faible contribution à l'emploi des jeunes du salariat dans les entreprises du secteur moderne.

Ce type de techniques est indispensable pour donner une image des différentes composantes de l'offre et de la demande d'emplois, à chaque étape de la vie active. On pourra mieux ainsi déterminer les filières d'accès à l'emploi selon le type de qualification et l'expérience acquise par l'enquêté. La distinction par générations sera toujours présentes: non seulement on ne peut l'ignorer parce qu'elle a servi de variable de stratification pour le tirage de notre échantillon, mais aussi elle permet de mesurer l'évolution du contexte socio-économique dans les trente dernières années, comme on a pu le voir dans l'exemple qui précède.

Malgré l'importance que nous leur donnons, ces techniques n'en constituent pas moins à notre avis une étape exploratoire de l'analyse des biographies: elles ne permettent pas de mesurer l'importance effective de multiples variables qui

(5) Pour une explication en français, voir COURGEAU & LELIEVRE, 1989, chp. III et IV.

peuvent déterminer le passage d'un statut à l'autre au cours de la vie professionnelle. Des analyses ultérieures, à l'aide de modèles de régression nous permettrons de contrôler dans une large mesure ces variables.

3. LES MIGRATIONS AU SENEGAL ET LA CROISSANCE DE DAKAR

3.1 Les principaux courants migratoires au Sénégal

A partir du recensement de 1976 (TOKINDANG, 1992), il est possible d'analyser la migration durée de vie. Sur une population de 4.879.095 individus nés et résidents au Sénégal en 1976, on a pu recenser 836 872 migrants-durée de vie (6), soit 17 % de la population. En d'autres termes, 1 personne sur 6 au moins a résidé hors de sa région de naissance ; ce qui montre la relative mobilité de la population sénégalaise. On constate que les régions de Thiès, de Fleuve (St-Louis), de Louga et de Sine-Saloum constituent de véritables pôles d'émigration. Ces quatre régions fournissent 426.996 migrants-durée de vie, soit 65 % de l'ensemble. A l'opposé, le Sénégal Oriental est certainement la région qui a le taux de rétention le plus élevé.

La région de Dakar constitue le pôle majeure de destination; cette région se distingue de toutes les autres par l'importance de l'effectif des entrants qu'elle a enregistré : 321.138 soit 49 % de l'ensemble des migrants-durée de vie. Les régions du Sine-Saloum (Kaolack-Fatick) et de Thiès constitue d'autres pôles de destination, mais sans commune mesure avec Dakar. Si l'on prend en considération les soldes migratoires entre les huit régions du Sénégal, deux régions ont un solde positif: le Sénégal Oriental (Tambacounda) présente un solde légèrement positif (+3289), (cette région à faible migration connaît un certain développement appuyé sur la culture du coton); et bien entendu Dakar et la région du Cap Vert qui présente un gain net de 262.328 migrants-durée de vie. Toutes les autres régions, en 1976 sont déficitaires. Toutes les régions ont également un solde négatif avec Dakar et en valeur absolue supérieure aux autres soldes. Le gros déficit est enregistré par la région de Thiès (-53009) peut être à cause de la proximité.

Les résultats provisoires du recensement de 1988 (A. BA, I. SARR, 1990), confirme dans les grandes lignes les conclusions précédentes, (à l'exception de

(6) Il s'agit dans ce cas des migrants qui résident dans une autre région que celle de leur lieu de naissance; cette notion ne tient pas compte de la durée de résidence, ni du nombre de migrations, elle masque enfin les migrations de retour.

la région de Ziguinchor, qui connaît une évolution particulière), l'effet attractif de Dakar se maintient. En effet sur les 889.550 migrants-durée de vie qui ont quitté une région de l'intérieur du pays, 462.090 se sont installés à Dakar, soit 52 %. Les résultats de 1988 permettent de mieux analyser les flux régionaux vers Dakar.

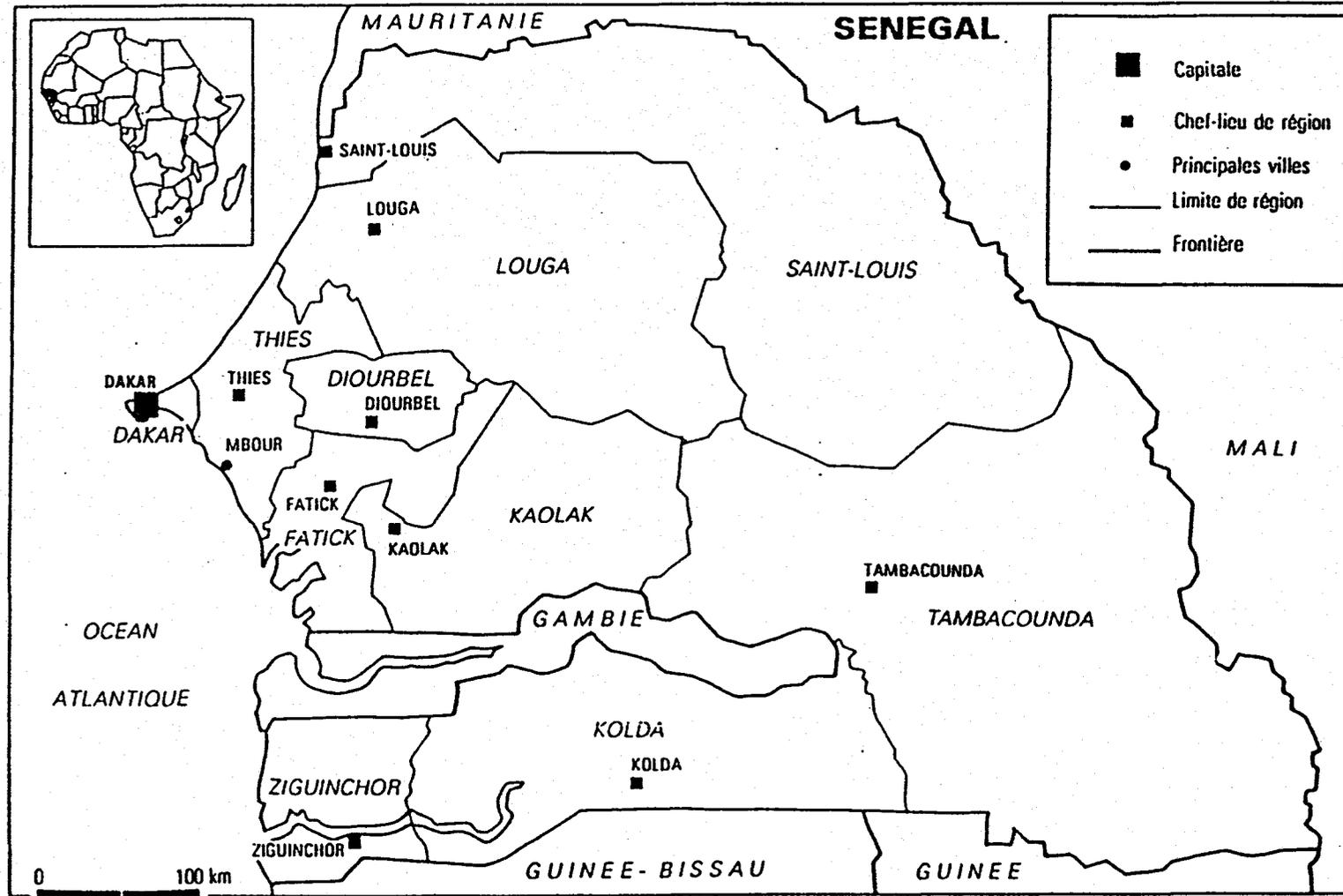
Pour l'ensemble du Sénégal, seules trois régions présentent un solde positif: Dakar (+19260), Ziguinchor (+6660), et dans une moindre mesure Tambacounda (+150). Le cas de la région de Ziguinchor est paradoxal dans la mesure où cette région fournit une part importante des immigrants de Dakar (15,2%), mais accueille elle-même des migrants des régions voisines.

Deux lectures des flux migratoires vers Dakar sont possibles à partir des résultats provisoires du recensement de 1988. Si nous retenons les migrants durée de vie, le principal courant concerne les originaires de Thiès (105940 personnes émigrées à Dakar sont natives de cette région), puis les originaires de Saint-Louis (86190); et enfin, en nombre à peu près égal, les originaires des trois régions suivantes: Ziguinchor (58440), Diourbel (55020), Louga (52290); puis viennent les migrants provenant de Kaolack (39630) et Fatick (38400). Les originaires des deux autres régions sont moins nombreux. Les migrants durée de vie donnent les tendances lourdes et sont particulièrement marqué par les migrations anciennes. Les effectifs sont aussi tributaires de l'importance numérique de la région de départ.

Dans le tableau I.1, nous avons rapporté pour chaque région la proportion de migrants-durée de vie à l'effectif de la population de la zone de départ. En poids relatif, c'est donc Ziguinchor qui "donne" le plus de migrants à Dakar (colonne 1 du tableau).

FIG.1.5

CARTE ADMINISTRATIVE DU SENEGAL



Sources: C PED

Tableau I.1: Quelques indicateurs de la migration interne

Région de Départ	Proportion de migrant durée de vie sur Dakar/Pop zone de départ (1)	Prop Migrant 5 dernières années à Dk /ensemble des immigrts à Dakar (2)	Prop migrant vers Dakar 5 dernières années/ens des émigrant région de départ (3)	Solde migra toire de la région (4)	Population résidante dans la région de départ (Sénégal= 6.881.919) (5)
Ziguinchor	14,7 %	15,2 %	61,4 %	+ 6660	398067
Diourbel	8,9 %	10,1 %	39,6 %	- 1920	616184
St-Louis	13,2 %	16,4 %	62,0 %	- 7390	651206
Tambacoun.	2,3 %	3,4 %	34,4 %	+ 150	383572
Kaolack	4,9 %	10,2 %	33,6 %	- 1660	805447
Thiès	11,3 %	23,4 %	56,8 %	- 5120	937412
Louga	10,7 %	8,4 %	33,7 %	- 9720	489529
Fatick	7,6 %	7,8 %	38,2 %	- 1590	506844
Kolda	2,9 %	4,5 %	30,2 %	- 1390	593199
Dakar				+19260	1500459

A partir : Résultats provisoires du recensement de 1988
(A. BA; I. SARR, 1990).

Le recensement offre une seconde possibilité d'analyse: les migrants des cinq dernières années. Si l'on rapporte l'effectif des émigrants d'une région vers Dakar, sur l'ensemble des immigrants internes à Dakar (colonne 2) nous constatons que le principal flux concerne les originaires de Thiès suivi par ceux de Saint-Louis et de Ziguinchor.

Les émigrants de ces trois régions partent essentiellement vers Dakar puisque 62 % des émigrants de Saint-Louis, 61,4 % des émigrants de Ziguinchor et 56,8 % des émigrants de Thiès se dirigent vers la capitale (voir aussi annexe II, page 43 à 52). Les courants anciens se perpétuent.

L'enquête biographique permet d'appréhender plus en détail le parcours migratoire. Nous avons distingué trois grands types de parcours migratoire :

- urbain Dakar (Urb-Dkr) qui concerne les individus mis dans une ville de l'intérieur et qui sont venus directement à Dakar,
- rural-urbain Dakar (Rur-Urb-Dkr) c'est à dire les ruraux qui ont transité par une ville de l'intérieur,
- rural Dakar (Rur-Dkr) catégorie qui comprend les individus nés en milieu rural et venus directement à Dakar.

Cette distinction est opérée pour toutes régions d'origine et pour chacune des trois générations à l'enquête (Tableau I.4.a à tableau I.5.c, à la fin du chapitre) (7).

Dans le cas des hommes nous retrouvons les grands flux évoqués dans l'analyse du recensement. La génération la plus ancienne (ceux nés en 1930-44 ans), les migrants toujours installés à Dakar sont natifs de Thiès et Saint-Louis principalement puis viennent les natifs de Louga, Ziguinchor, Diourbel, Fatick ou de Guinée. La génération suivante (les 35-44 ans) ce sont encore les natifs de Saint-Louis et de Thiès qui sont les plus nombreux. Enfin pour la génération la plus jeune (25-34 ans), Ziguinchor rejoint Thiès comme principale pôle d'émigration vers Dakar. Les parcours migratoires évoluent au cours du temps et diffèrent suivant les régions de départ. On constate que les migrations rural-Dakar font place de plus en plus à des migrations urbain-Dakar. Le cas de la région de Diourbel est révélateur ; 62,5 % des migrants de la génération 45-59 ans sont venus directement du milieu rural alors que pour la génération 25-34 ans nous constatons l'inverse, 63,6 % sont venus directement du milieu urbain vers Dakar.

En ce qui concerne les migrants originaires du milieu rural le schéma semble être le suivant. Pour la génération la plus âgée ils partent plus souvent directement du milieu rural, peu d'entre eux transitent vers une ville de l'intérieur ; c'est le cas en particulier pour les originaires de Diourbel mais aussi les gens du fleuve (St-Louis), et de Kaolack (c'est à dire les principaux bassins d'émigration pour cette génération). Les villes de l'intérieur devraient offrir, à l'époque, peu d'opportunités. Puis pour la génération 35-44 ans, davantage de ruraux passent par une ville de l'intérieur avant de venir à Dakar (le rôle de la scolarisation ne doit pas être négligeable) C'est le cas pour certains originaires de St-Louis, Kaolack, Kolda, Ziguinchor et dans une moindre mesure Thiès et Louga.

(7) Ces tableaux comportent une dernière colonne (Né Dkr + Mig) qui nous donne la première émigration interne des dakarois, qui ont émigré de Dakar et sont revenus par la suite.

Enfin pour la génération 25-34 ans, les migrations d'origine rurales sont moins importantes mais les migrants quittent plus fréquemment directement le milieu rural pour Dakar, le passage par une ville de l'intérieur est moindre que pour la génération précédente (en particulier pour les originaires de Thiès et Fatick). Mais ce cas n'est pas général ; au contraire certaines régions voient transiter les ruraux par la ville, en particulier dans le sud du pays (Ziguinchor, Kolda) Ce phénomène résultant peut être de l'isolement relatif de ces régions de Casamance, mais aussi d'un passage par les établissements scolaires de ces régions.

Les flux migratoires perdurent, mais nous ne sommes plus en face d'un exode rural massif, bien au contraire la diversité des flux montre qu'une part importante des migrants est originaire du milieu urbain ou a transité par le milieu urbain. La part importante des migrations urbaines vers Dakar, conduit à s'interroger sur l'évolution du réseau urbain sénégalais.

Dans l'ensemble les migrations internes semblent peu affecter certaines villes de l'intérieur. Si nous faisons l'hypothèse d'une croissance naturelle de la population de 3 % par an, on constate que des villes comme Saint-Louis (115372 habitants et 2,22 % de croissance), Louga (1,62 %) et plusieurs petites villes de l'intérieur connaissent des taux de croissance inférieure au croît naturel. Les principales villes de l'intérieur du pays, à savoir Thiès (175465 habitants et 3,57%) et Kaolack (152007 habitants et 3,2 %) ont une croissance légèrement supérieure. Seules quatre villes de l'intérieur enregistrent une certaine croissance démographique: d'une part deux villes moyennes qui sont devenues chef-lieu de région. Fatick (18416 habitants et 5,22% de croissance) et Kolda (34337 habitants et 5,08 %) et d'autre part Mbour (6,28 %) et Ziguinchor (124283 habitants et 4,94%) où cette croissance s'appuie sur un certain dynamisme économique.

Les migrations influent sur la structure par sexe et par âge de Dakar, 48 % des migrants masculins ont un âge compris entre 20 et 39 ans (annexe II page 3) et 47 % des migrantes sont âgées de 15 à 34 ans. Les femmes migrent plus jeunes que les hommes mais les migrantes représentent une part relative, légèrement plus faible à chaque groupe d'âge (annexe II, p5) que les hommes migrants. Les migrants sont relativement plus nombreux à Parcelles-Yoff que dans les quartiers de Dakar centre ou Pikine (Annexe II, p4 et 5) mais les

différences entre ces trois grands quartiers sont minimales, chacun accueille une forte proportion de migrants récents ou non et à peu près la même proportion de ruraux. La principale différence concerne les migrants originaires de l'étranger qui sont plus nombreux dans les quartiers centraux de Dakar (annexe II, p10 à 14). Par contre la répartition des migrants par quartier varie suivant leur lieu de naissance. Les natifs de Ziguinchor sont relativement plus nombreux à Parcelles-Yoff ; ceux de Louga et Diourbel à Pikine (annexe II, p43-47).

Le phénomène migratoire concerne en particulier les individus d'âges actifs, et même une croissance migratoire faible peut cacher des flux importants à certains âges. Ainsi à Dakar, en 1989, 30% des hommes et 24% des femmes âgées de 25-29 ans sont arrivés après 1980. A Dakar, quelle que soit la génération, les arrivées sont concentrées entre 15 et 25 ans. La migration concerne surtout les adolescents et les jeunes adultes, qui doivent affronter des responsabilités nouvelles dans un milieu qui leur est inconnu (Figure I.4).

3.2 L'urbanisation de Dakar

Dakar est la plus ancienne des grandes villes francophones d'Afrique Noire. Pendant longtemps (XVII^{ème} et une partie du XVIII^{ème} siècle, les européens resteront sur l'île de Gorée, face à la pointe du Cap Vert. Ce n'est qu'en 1857 que les français annexeront les côtes du Sénégal. Il faudra cependant attendre 1887 pour que la ville de Dakar soit érigée en commune particulière, indépendante de celle de Gorée. En 1866 Gorée compte encore 3400 habitants et Dakar seulement quelques centaines; en 1891 Dakar a déjà 18000 habitants et Gorée 1200. En 1885 s'achève la construction du chemin de fer St Louis-Dakar. Les grands travaux portuaires et de constructions de bâtiments publics se feront dans la période 1898-1914. Dakar devient la capitale de la fédération de l'Afrique Occidentale Française. C'est à cette époque que l'autorité coloniale se préoccupe des migrations autochtones, et décide de séparer quartiers européens et quartiers africains. En 1915, le quartier indigène de la Médina, accolé au Plateau, est créé. "L'extension de la ville se réalise par des opérations successives de lotissement, quel que soit le type de quartier. Dans les zones où ne résident que des africains, la construction en matériaux précaires est autorisée mais les occupants des concessions n'obtiennent de titre définitif de propriété que s'ils construisent en matériaux durables"(A. SINOU, 1990). Ce régime se libéralisera avec l'indépendance sans disparaître tout à fait (8).

(8) Ce paragraphe reprend des informations tirées d'une publication de A. SINOU (1990).

différences entre ces trois grands quartiers sont minimales, chacun accueille une forte proportion de migrants récents ou non et à peu près la même proportion de ruraux. La principale différence concerne les migrants originaires de l'étranger qui sont plus nombreux dans les quartiers centraux de Dakar (annexe II, p10 à 14). Par contre la répartition des migrants par quartier varie suivant leur lieu de naissance. Les natifs de Ziguinchor sont relativement plus nombreux à Parcelles-Yoff ; ceux de Louga et Diourbel à Pikine (annexe II, p43-47).

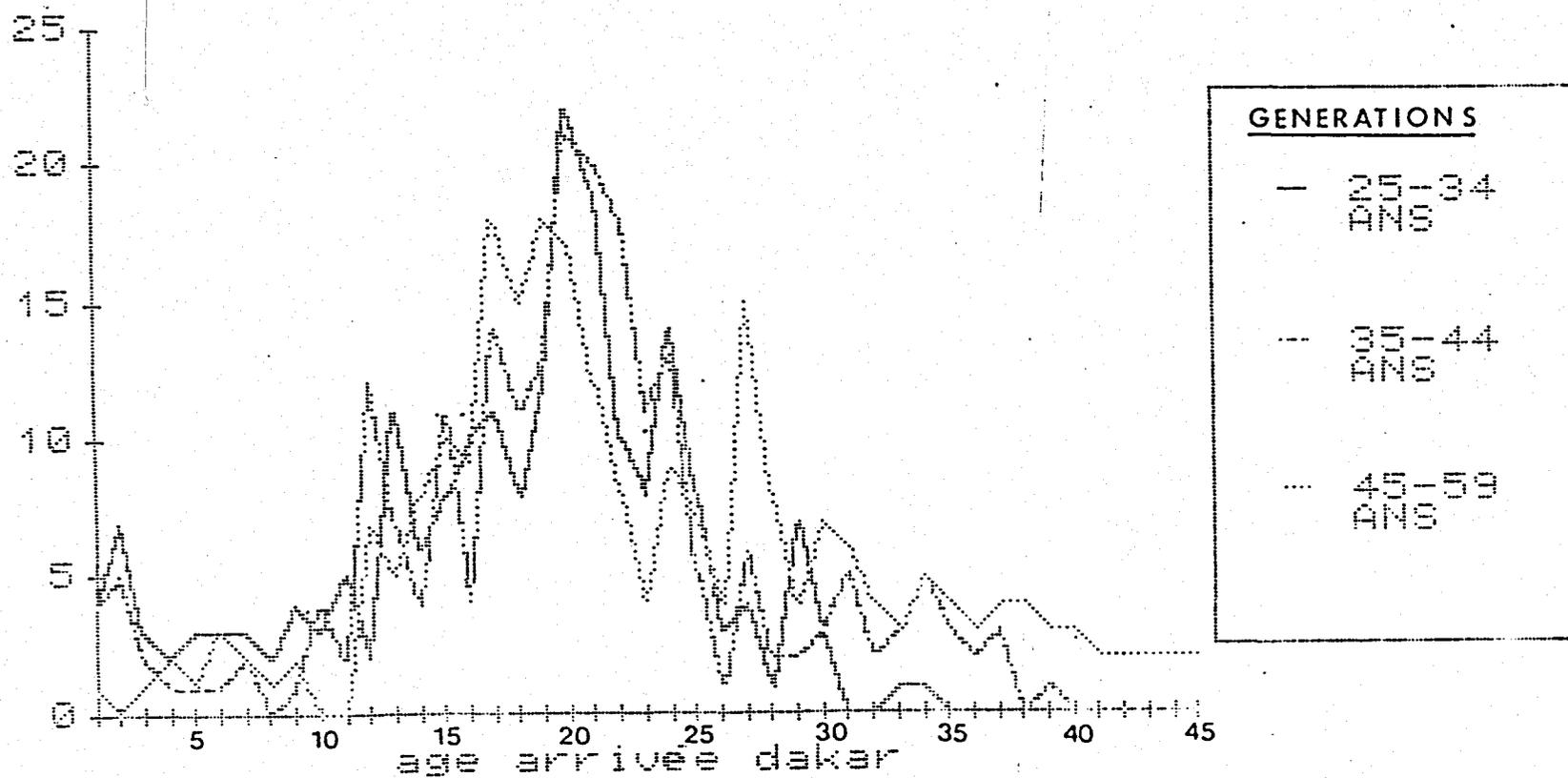
Le phénomène migratoire concerne en particulier les individus d'âges actifs, et même une croissance migratoire faible peut cacher des flux importants à certains âges. Ainsi à Dakar, en 1989, 30% des hommes et 24% des femmes âgées de 25-29 ans sont arrivés après 1980. A Dakar, quelle que soit la génération, les arrivées sont concentrées entre 15 et 25 ans. La migration concerne surtout les adolescents et les jeunes adultes, qui doivent affronter des responsabilités nouvelles dans un milieu qui leur est inconnu (Figure I.4).

3.2 L'urbanisation de Dakar

Dakar est la plus ancienne des grandes villes francophones d'Afrique Noire. Pendant longtemps (XVII^{ème} et une partie du XVIII^{ème} siècle, les européens resteront sur l'île de Gorée, face à la pointe du Cap Vert. Ce n'est qu'en 1857 que les français annexeront les côtes du Sénégal. Il faudra cependant attendre 1887 pour que la ville de Dakar soit érigée en commune particulière, indépendante de celle de Gorée. En 1866 Gorée compte encore 3400 habitants et Dakar seulement quelques centaines; en 1891 Dakar a déjà 18000 habitants et Gorée 1200. En 1885 s'achève la construction du chemin de fer St Louis-Dakar. Les grands travaux portuaires et de constructions de bâtiments publics se feront dans la période 1898-1914. Dakar devient la capitale de la fédération de l'Afrique Occidentale Française. C'est à cette époque que l'autorité coloniale se préoccupe des migrations autochtones, et décide de séparer quartiers européens et quartiers africains. En 1915, le quartier indigène de la Médina, accolé au Plateau, est créé. "L'extension de la ville se réalise par des opérations successives de lotissement, quel que soit le type de quartier. Dans les zones où ne résident que des africains, la construction en matériaux précaires est autorisée mais les occupants des concessions n'obtiennent de titre définitif de propriété que s'ils construisent en matériaux durables"(A. SINOU, 1990). Ce régime se libéralisera avec l'indépendance sans disparaître tout à fait (8).

(8) Ce paragraphe reprend des informations tirées d'une publication de A. SINOU (1990).

Fig.16: AGE D'ARRIVEE PAR GENERATIONS



Les données qui existent sur l'accroissement démographique de Dakar permettent de se faire une idée de son développement. Le taux moyen d'accroissement est de l'ordre de 5,8% par an entre 1921 et 1951, cette croissance s'est accélérée, entre 1951 et 1961, de façon substantielle par rapport à la période antérieure, et atteint alors le taux de 8%. Capitale de l'AOF jusqu'en 1958, Dakar perd sa prééminence politique en Afrique francophone avec les indépendances. Mais le transfert de la capitale du Sénégal de Saint Louis (au Nord du pays) à Dakar permet à la ville de renforcer sa prééminence sur les autres villes sénégalaises (tableau I.2). Entre 1955 et 1961 l'accroissement sera encore plus rapide puisqu'il atteint le taux de 9 %.

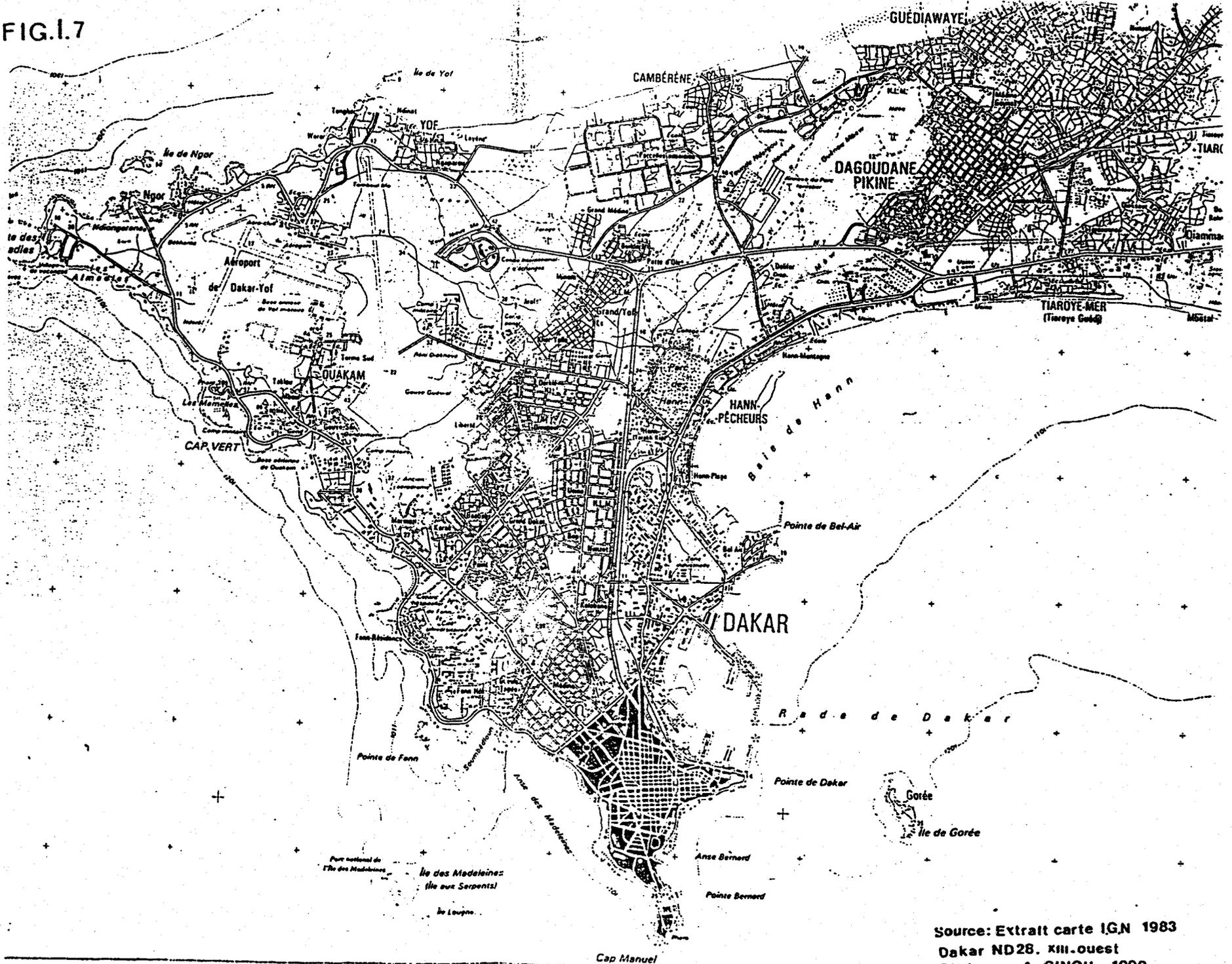
Tableau I.2 : La part de Dakar dans la population urbaine

Année	1955	1960	1976	1988
$\frac{\text{Pop Dakar}}{\text{Pop urbaine}}$	43 %	46 %	45 %	47 %
$\frac{\text{Pop Dakar}}{\text{Pop totale}}$	11 %	12 %	16 %	19 %
$\frac{\text{Pop Dakar}}{\text{2è ville pays}}$	5,1	5,7	7	7,5

Source: d'après recensements de 1955, 1976, 1988 et A.SECK

Après l'Indépendance, la croissance de la ville va se ralentir progressivement pour descendre à 4 % par an durant la période 1976-1988 (F. MBODJ, 1989). Selon les estimations du Plan Directeur d'Urbanisme, la population dakaroise croît d'au moins 55000 personnes par an soit l'équivalent d'une capitale régionale moyenne. Cela correspond à un besoin annuel d' au moins 7000 logements supplémentaires, production que ne peut assurer le secteur moderne de la construction, d'où l'importance de l'habitat irrégulier. Dakar au fur et à mesure de sa croissance a généré son double (selon l'expression de M. VERNIERE), Pikine. Née des premiers déguerpissements de Dakar en 1955, Pikine est devenue une commune aussi peuplée que Dakar, mais moins bien équipée, et où la majorité de l'habitat est irrégulier sur le plan foncier, ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit pas d'une certaine qualité sur le plan du bâti. On

FIG. I.7



Source: Extrait carte I.G.N. 1983
Dakar ND28. XIII.ouest
Cité par A. SINOÛ 1990

Cap Manuel

trouve moins de baraques à Pikine (5%) qu'à Dakar (10,5%) Davantage de chefs de famille sont propriétaire de leur parcelle à Pikine, même chez les migrants installés récemment.

Tableau I.3: Répartition de la population de l'agglomération de Dakar

	1955		1960		1976		1988	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dakar	231.000	97	302.920	81	514.656	63	686.999	52
Pikine	7.600	3	71.780	19	298.661	37	622.172	48
TOTAL	238.600	100	374.700	100	813.317	100	1309.171	100

Source: d'après recensements de 1955, 1976, 1988 et A.SECK

Dans la région de Dakar le taux de scolarisation était de 60,6% en 1970 et 51,1% en 1979 pour des taux respectifs de 30,9% et 26% au niveau national. En 1985 l'agglomération comptait 54% de la population urbaine et 21% de la population totale du Sénégal. Cette concentration de la population va de pair avec un regroupement des activités (administration, services, industrie), la ville contribuait à 67% de la production industrielle et à 73% de la valeur ajoutée nationale. Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, l'agglomération continue d'accueillir une grande part des migrants inter-urbains du pays. Cette permanence des flux migratoires vers la ville entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante. Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citoyens; plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur informel et le taux de chômage est estimé à 18,6 % de la population active.

Tableau I.4a: Lieu de Naissance et Cheminements migratoires regroupés

SEXE MASCULIN 45-59 ANS

L. NAIS.	Effectif % Ligne % Colonne	CHEMINEMENT				Row Total
		Urb-Dk 1.00	Rur Urb Dk 2.00	Rur Dk 3.00	Ne Dk + Mig 5.00	
Dakar	1	7 77.8 7.3	1 11.1 2.0		1 11.1 3.2	9 3.1
Ziguinchor	2	7 24.1 7.3	8 27.6 15.7	11 37.9 9.7	3 10.3 9.7	29 10.0
Diourbel	3	6 24.0 6.3	3 12.0 5.9	15 60.0 13.3	1 4.0 3.2	25 8.6
Saint-Louis	4	12 27.9 12.5	8 18.6 15.7	18 41.9 15.9	5 11.6 16.1	43 14.8
Tambacounda	5	1 16.7 1.0	3 50.0 5.9		2 33.3 6.5	6 2.1
Kaolack	6	7 41.2 7.3	3 17.6 5.9	7 41.2 6.2		17 5.8
Thiès	7	26 40.0 27.1	9 13.8 17.6	25 38.5 22.1	5 7.7 16.1	65 22.3
Louga	8	6 22.2 6.3	4 14.8 7.8	17 63.0 15.0		27 9.3
Fatick	9	8 38.1 8.3	5 23.8 9.8	7 33.3 6.2	1 4.8 3.2	21 7.2
Kolda	10	3 33.3 3.1	3 33.3 5.9	2 22.2 1.8	1 11.1 3.2	9 3.1
Guinée Bissau	11	1 100.0 1.0				1 .3
Guinée	12	7 31.8 7.3	3 13.6 5.9	11 50.0 9.7	1 4.5 3.2	22 7.6
Mali	13				2 100.0 6.5	2 .7
Mauritanie	16				1 100.0 3.2	1 .3
Autre Afrique	17	5 41.7 5.2	1 8.3 2.0		6 50.0 19.4	12 4.1
Hors Afrique	18				2 100.0 6.5	2 .7
Column Total		96 33.0	51 17.5	113 38.8	31 10.7	291 100.0

Tableau I.4b: Lieu de Naissance et Cheminements migratoires regroupés

SEXE MASCULIN 35-44 ANS

L. NAIS.	Effectif & Ligne & Colonne	CHEMINEMENT				Row Total
		Urb-Dk 1.00	Rur Urb Dk 2.00	Rur Dk 3.00	Ne Dk + Mig 5.00	
1	4				2	6
Dakar	66.7 4.8				33.3 6.3	2.3
2	7		10	11		28
Ziguinchor	25.0 8.4		35.7 15.4	39.3 13.8		10.8
3	12		1	7	3	23
Diourbel	52.2 14.5		4.3 1.5	30.4 8.8	13.0 9.4	8.8
4	16		14	13	6	49
Saint-Louis	32.7 19.3		28.6 21.5	26.5 16.3	12.2 18.8	18.8
5	1		2		1	4
Tambacounda	25.0 1.2		50.0 3.1		25.0 3.1	1.5
6	8		7	6	2	23
Kaolack	34.8 9.6		30.4 10.8	26.1 7.5	8.7 6.3	8.8
7	17		9	10	2	38
Thiès	44.7 20.5		23.7 13.8	26.3 12.5	5.3 6.3	14.6
8	4		9	13	2	28
Louga	14.3 4.8		32.1 13.8	46.4 16.3	7.1 6.3	10.8
9	5		4	6	1	16
Fatick	31.3 6.0		25.0 6.2	37.5 7.5	6.3 3.1	6.2
10	3		5	5	1	14
Kolda	21.4 3.6		35.7 7.7	35.7 6.3	7.1 3.1	5.4
11	1			2		3
Guinée Bissau	33.3 1.2			66.7 2.5		1.2
12	1		4	4		9
Guinée	11.1 1.2		44.4 6.2	44.4 5.0		3.5
13	1			3		4
Mali	25.0 1.2			75.0 3.8		1.5
14	1				1	2
Gambie	50.0 1.2				50.0 3.1	.8
16					6	6
Mauritanie					100.0 18.8	2.3
17	2				3	5
Autre Afrique	40.0 2.4				60.0 9.4	1.9
18					2	2
Hors Afrique					100.0 6.3	.8
Column Total	83 31.9	65 25.0	80 30.8	32 12.3	260 100.0	

Tableau I.4c: Lieu de Naissance et Cheminements migratoires regroupés

SEXE MASCULIN 25-34 ANS

L. NAIS.	Effectif & Ligne & Colonne	CHEMINEMENT				Row Total
		Urb-Dk 1.00	Rur Urb Dk 2.00	Rur Dk 3.00	Ne Dk + Mig 5.00	
Dakar	1	5 55.6 5.2		1 11.1 1.3	3 33.3 6.0	9 3.3
Ziguinchor	2	11 28.9 11.3	15 39.5 30.6	9 23.7 12.0	3 7.9 6.0	38 14.0
Diourbel	3	14 58.3 14.4		8 33.3 10.7	2 8.3 4.0	24 8.9
Saint-Louis	4	13 34.2 13.4	4 10.5 8.2	7 18.4 9.3	14 36.8 28.0	38 14.0
Tambacounda	5	2 50.0 2.1			2 50.0 4.0	4 1.5
Kaolack	6	11 45.8 11.3	6 25.0 12.2	4 16.7 5.3	3 12.5 6.0	24 8.9
Thiès	7	17 37.0 17.5	4 8.7 8.2	16 34.8 21.3	9 19.6 18.0	46 17.0
Louga	8	6 20.7 6.2	9 31.0 18.4	13 44.8 17.3	1 3.4 2.0	29 10.7
Fatick	9	5 27.8 5.2	4 22.2 8.2	8 44.4 10.7	1 5.6 2.0	18 6.6
Kolda	10	4 30.8 4.1	5 38.5 10.2	2 15.4 2.7	2 15.4 4.0	13 4.8
Guinée Bissau	11		1 100.0 2.0			1 .4
Guinée	12	4 50.0 4.1	1 12.5 2.0	3 37.5 4.0		8 3.0
Mali	13	3 50.0 3.1		2 33.3 2.7	1 16.7 2.0	6 2.2
Gambie	14			1 33.3 1.3	2 66.7 4.0	3 1.1
Mauritanie	16	1 50.0 1.0			1 50.0 2.0	2 .7
Autre Afrique	17	1 16.7 1.0		1 16.7 1.3	4 66.7 8.0	6 2.2
Hors Afrique	18				2 100.0 4.0	2 .7
Column Total		97 35.8	49 18.1	75 27.7	50 18.5	271 100.0

Tableau I.5a: Lieu de Naissance et Cheminements migratoires regroupés

SEXE FEMININ 45-59 ANS

L. NAIS.	Effectif & Ligne & Colonne	CHEMINEMENT				Row Total
		Urb-Dk 1.00	Rur Urb Dk 2.00	Rur Dk 3.00	Ne Dk + Mig 5.00	
Dakar	1	2 25.0 3.8	3 37.5 18.8	3 37.5 4.7		8 5.8
Ziguinchor	2	4 33.3 7.5	5 41.7 31.3	3 25.0 4.7		12 8.7
Diourbel	3	5 33.3 9.4	2 13.3 12.5	7 46.7 10.9	1 6.7 20.0	15 10.9
Saint-Louis	4	8 33.3 15.1	1 4.2 6.3	15 62.5 23.4		24 17.4
Tambacunda	5	1 50.0 1.9		1 50.0 1.6		2 1.4
Kaolack	6	3 50.0 5.7	1 16.7 6.3	2 33.3 3.1		6 4.3
Thiès	7	14 43.8 26.4	2 6.3 12.5	15 46.9 23.4	1 3.1 20.0	32 23.2
Louga	8	6 42.9 11.3	1 7.1 6.3	7 50.0 10.9		14 10.1
Fatick	9	3 30.0 5.7		7 70.0 10.9		10 7.2
Kolda	10			1 100.0 1.6		1 .7
Guinée Bissau	11			1 100.0 1.6		1 .7
Guinée	12	2 50.0 3.8		1 25.0 1.6	1 25.0 20.0	4 2.9
Mali	13			1 100.0 1.6		1 .7
Gambie	14				1 100.0 20.0	1 .7
Cap-Vert	15	2 100.0 3.8				2 1.4
Mauritanie	16	1 100.0 1.9				1 .7
Autre Afrique	17	2 50.0 3.8	1 25.0 6.3		1 25.0 20.0	4 2.9
Column Tot		53 38.4	16 11.6	64 46.4	5 3.6	138 100.0

Tableau I.5b: Lieu de Naissance et Cheminements migratoires regroupés

SEXE FEMININ 35-44 ANS

L. NAIS.	Effectif & Ligne & Colonne	CHEMINEMENT				Row Total
		Urb-Dk 1.00	Rur Urb Dk 2.00	Rur Dk 3.00	Ne Dk + Mig 5.00	
Dakar	1	3 100.0 6.3				3 2.4
Ziguinchor	2	5 31.3 10.4	2 12.5 28.6	8 50.0 13.8	1 6.3 10.0	16 13.0
Diourbel	3	7 36.8 14.6	1 5.3 14.3	11 57.9 19.0		19 15.4
Saint-Louis	4	7 38.9 14.6		8 44.4 13.8	3 16.7 30.0	18 14.6
Tambacounda	5			1 100.0 1.7		1 .8
Kaolack	6	6 60.0 12.5		3 30.0 5.2	1 10.0 10.0	10 8.1
Thiès	7	9 34.6 18.8	1 3.8 14.3	15 57.7 25.9	1 3.8 10.0	26 21.1
Louga	8	4 40.0 8.3		6 60.0 10.3		10 8.1
Fatick	9	1 16.7 2.1	2 33.3 28.6	3 50.0 5.2		6 4.9
Kolda	10	1 50.0 2.1			1 50.0 10.0	2 1.6
Guinée Bissau	11			1 100.0 1.7		1 .8
Guinée	12	2 50.0 4.2		1 25.0 1.7	1 25.0 10.0	4 3.3
Mali	13	1 50.0 2.1		1 50.0 1.7		2 1.6
Mauritanie	16				1 100.0 10.0	1 .8
Autre Afrique	17	2 50.0 4.2	1 25.0 14.3		1 25.0 10.0	4 3.3
Column Total		48 39.0	7 5.7	58 47.2	10 8.1	123 100.0

Tableau I.5c: Lieu de Naissance et Cheminements migratoires regroupés

SEXE FEMININ 25-34 ANS

L. NAIS.	Effectif % Ligne & Colonne	CHEMINEMENT				Row Total
		Urb-Dk 1.00	Rur Urb Dk 2.00	Rur Dk 3.00	Ne Dk + Mig 5.00	
Dakar	1	2 66.7 5.4		1 33.3 2.6		3 2.9
Ziguinchor	2	3 20.0 8.1	6 40.0 42.9	6 40.0 15.8		15 14.4
Diourbel	3	1 33.3 2.7		1 33.3 2.6	1 33.3 6.7	3 2.9
Saint-Louis	4	7 50.0 18.9		6 42.9 15.8	1 7.1 6.7	14 13.5
Tambacounda	5			1 100.0 2.6		1 1.0
Kaolack	6	5 55.6 13.5	2 22.2 14.3	2 22.2 5.3		9 8.7
Thiès	7	10 37.0 27.0	4 14.8 28.6	7 25.9 18.4	6 22.2 40.0	27 26.0
Louga	8	4 28.6 10.8	1 7.1 7.1	7 50.0 18.4	2 14.3 13.3	14 13.5
Fatick	9		1 33.3 7.1	1 33.3 2.6	1 33.3 6.7	3 2.9
Kolda	10			2 100.0 5.3		2 1.9
Guinée Bissau	11	1 100.0 2.7				1 1.0
Guinée	12			3 100.0 7.9		3 2.9
Mali	13	1 33.3 2.7		1 33.3 2.6	1 33.3 6.7	3 2.9
Gambie	14	1 100.0 2.7				1 1.0
Autre Afrique	17	2 100.0 5.4				2 1.9
Hors Afrique	18				3 100.0 20.0	3 2.9
Column Total		37 35.6	14 13.5	38 36.5	15 14.4	104 100.0

CHAPITRE II: MENAGES ET LOGEMENTS

Contrairement aux prévisions des années 60, au Sénégal (comme dans la plupart des pays africains) l'urbanisation n'est pas allée de pair avec le modèle de la famille restreinte, bien au contraire, plusieurs formes complexes de composition familiale coexistent. La taille des ménages varie fortement d'un type de famille à l'autre et conditionne en conséquence le mode d'occupation des logements. Différents modes d'habitat sont rencontrés, allant de la villa, aux immeubles de la fin de l'époque coloniale, en passant par les opérations immobilières à vocation plus ou moins sociale, les habitats évolutifs, plus traditionnels, dans les concessions, et les baraques.

A partir de quelques résultats issus de l'enquête, et de comparaison avec la situation restituée par le recensement de 1955 (1), nous pouvons décrire l'évolution des modes d'occupation des logements, et les conséquences de l'augmentation de la taille des ménages sur les stratégies résidentielles. Entre ces deux dates, 1955 et 1989, comme nous l'avons vu dans l'introduction, la situation tant politique, économique que sociale, a particulièrement évolué.

1 - DES MENAGES DE TAILLE ELEVEE

1.1. L'évolution de la taille des ménages

Thérèse Locoh (1988), dans sa synthèse sur la taille et la structure des ménages en Afrique, insistait sur les difficultés pour procéder à des comparaisons dans le temps. Les chiffres sont-ils des indicateurs de l'évolution de la taille des ménages ou rendent-ils seulement compte de l'évolution du concept (en particulier de passage de concession à ménage) ?

Le cas de Dakar est un bon révélateur des difficultés rencontrées. Sans vouloir rentrer dans le détail de la méthodologie de collecte et des concepts retenus, on constate qu'un ménage tel que défini en 1955, n'est pas un ménage de 1989. Il

(1) Nous avons retenu le recensement de 1955 car celui de 1976 ne présente pas d'analyse de la composition des ménages.

faut en rappeler les définitions des différents concepts; ceux retenus en 1955 (Ministère du Plan, 1962, p.73) sont les suivants *«On considère comme constituant un "foyer" toute personne ou tout groupe de personnes habitant normalement le même logement ou la même unité d'habitation»*. *«Un même "foyer" peut englober un ou plusieurs "ménages". Il peut n'en comporter aucun. Dans ce dernier cas il s'agit soit d'une personne isolée, soit d'un groupement de camarades»*. *«Il y a "ménages" lorsque au moins deux personnes vivent ensemble unies soit par le mariage, soit dans le cas de l'absence d'un des époux par un lien d'ascendance ou de descendance»*.

En 1989, l'Enquête IFAN-ORSTOM retient 2 concepts : ménage et noyau familial, et les définitions sont les suivantes: *«Le ménage est constitué par l'ensemble des personnes vivant dans la même unité d'habitation (logement) et qui se reconnaissent sous l'autorité d'un même chef de ménage»*. Un ménage est composé de un ou plusieurs noyaux familiaux. *«Le noyau familial comprend les époux (ou l'un d'eux) et leurs enfants non mariés, ainsi que les parents consanguins ou par alliance à condition que ceux-ci soient à la charge du chef du noyau familial»* (2)

Des rapprochements sont possibles et nous avons assimilé le foyer de 1955 au ménage de 1989, c'est-à-dire, toutes les personnes qui résident dans la même unité d'habitation constitue un ménage; et le ménage de 1955 au noyau défini en 1989. On peut penser à priori que le concept de ménage de 1955 est plus restrictif que celui du noyau en 1989; cependant en moyenne on trouve que les ménages ont, en 1955, 1,14 noyau et, en 1989, 1,62 noyau. Dans la suite du texte les termes de ménage et noyau renvoient au concept retenu en 1989, et ce quelle que soit la période d'observation.

Un autre aspect accroît la difficulté de procéder à une comparaison entre ces deux opérations ; la plupart des résultats publiés en 1955 mêle population africaine et population européenne. A la fin de la période coloniale, cette dernière est nombreuse. On dénombre 47300 ménages africains (200780 personnes) et 7700 ménages non africains (30107 personnes) possédant une structure des ménages fort différente. Dans la suite des travaux nous n'avons comparé que les données concernant la population africaine.

(2) Nos définitions s'inspirent de celles utilisées par le Bureau National du Recensement de la Direction de la Statistique du Sénégal.

Ces réserves faites, on constate tout de même une très nette évolution; la taille moyenne de l'ensemble des ménages africains passe de 4,2 personnes en 1955 à 8,3 personnes en 1989. Si l'on prend en considération l'évolution pour différentes ethnies, on note que chez les Wolof, groupe ethnique le plus important au Sénégal, la taille moyenne lorsque le chef de ménage à 60 ans et plus, passe de 6,5 à 10,5 personnes; chez les Lébou (sous groupe de culture wolof, mais dont les terres villageoises sont à Dakar) cette taille passe, au même âge, de 9,7 en 1955 à 11,3 personnes en 1989. Ces différents indicateurs mettent bien en évidence l'augmentation de la taille moyenne des ménages, qui a doublé en l'espace de 34 ans, c'est-à-dire dans le temps qu'un homme met à fonder une famille.

La composition familiale a également profondément changé. Si l'on considère trois grands types de ménages:

- les ménages non familiaux composés d'individus (non apparentés directement) vivant seul ou en groupe, (groupe de jeunes bonnes par exemple, ou de jeunes gens partageant une même chambre).
- Les ménages mononucléaires, composés d'un seul noyau familial; (le père, la mère, les enfants par exemple, mais aussi les noyaux de polygames c'est-à-dire le père, les épouses et les enfants; à cette composante peut s'adjoindre des parents isolés)
- les ménages polynucléaires qui comprennent plusieurs noyaux (comme par exemple le noyau conjugal d'un homme, le noyau de son frère dépendant et de son épouse,...).

Plusieurs constats peuvent être faits à partir de l'évolution de la situation entre 1955 et 1989 (Tableau II.1). Le premier constat concerne la diminution du nombre de chef de ménage féminin, (15% des chefs de ménage en 1989, 18% en 1955), alors que la tendance est inverse dans d'autres capitales africaines comme Abidjan par exemple.

La proportion de ménages non familiaux entre 1955 et 1989, baisse aux jeunes âges, tant chez les hommes que chez les femmes. Les deux évolutions les plus marquantes concernent le vieillissement des chefs de ménage masculin et la polynucléarisation du ménage. En 1955, 21% des chefs de ménage masculin ont plus de 49 ans, et en 1989 cette proportion atteint 37,2%. D'autre part la proportion de ménage polynucléaire s'accroît passant de 7% à 23,8% de l'ensemble des ménages.

TABLEAU II.1
RÉPARTITION DE 1000 MÉNAGES
SUIVANT LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CHEF DE MÉNAGE
(TAILLE MOYENNE EN 1989 ENTRE PARENTHÈSE)

Âge	Type de ménage	HOMME		FEMME	
		1955	1989	1955	1989
Moins 30 ans	Ménage non familiaux (3,5)	90	45 (3,3)	20	9 (4,4)
	Ménage mononucléaire (4,2)	80	18 (4,4)	10	8 (3,9)
	Ménage polynucléaire (11,6)	-	5 (11,6)	-	-
30 à 49 ans	Ménage non familiaux (4,6)	90	91 (3,8)	20	41 (6,2)
	Ménage mononucléaire (6,5)	360	281 (6,6)	40	35 (5,6)
	Ménage Polynucléaire (13)	30	93 (13)	-	-
50 ans et +	Ménage non familiaux (7,4)	20	25 (5,3)	20	40 (8,6)
	Ménage mononucléaire (8,3)	120	150 (6,7)	50	19 (5,1)
	Ménage polynucléaire (15,2)	30	140 (15,2)	10	-
TOTAL		820	848	180	152

TABLEAU II. 2
RÉPARTITION DE 1000 MÉNAGES DONT LES CHEFS ONT LE MÊME GROUPE D'ÂGE
SUIVANT LA TAILLE DU MÉNAGE

SEXÉ FÉMININ

Groupe d'âges	Année observation	1 Pers.	2-3 Pers.	4 à 6 Pers.	7 à 10 Pers.	11 et + Pers.	total
- 30 ans	1955	437	406	157	-	-	1000
	1989	139	306	333	194	28	1000
30-39 ans	1955	386	381	186	47	-	1000
	1989	171	237	276	237	79	1000
40-49 ans	1955	251	421	245	83	-	1000
	1989	60	119	333	321	167	1000
50-59 ans	1955	313	358	238	76	15	1000
	1989	-	125	306	361	208	1000
60 ans et +	1955	335	342	197	92	34	1000
	1989	93	167	259	278	204	1000
TOTAL	1955	352	389	198	53	13	1000
	1989	87	177	301	289	146	1000

SEXÉ MASCULIN

Groupe d'âges	Année observation	1 Pers.	2-3 Pers.	4 à 6 Pers.	7 à 10 Pers.	11 et + Pers.	total
- 30 ans	1955	375	444	167	11	3	1000
	1989	278	333	194	104	91	1000
30-39 ans	1955	174	411	313	81	21	1000
	1989	91	239	298	243	130	1000
40-49 ans	1955	116	321	352	138	73	1000
	1989	39	96	254	319	291	1000
50-59 ans	1955	109	297	317	144	133	1000
	1989	39	44	199	287	431	1000
60 ans et +	1955	111	261	261	188	179	1000
	1989	26	66	161	237	509	1000
TOTAL	1955	187	370	290	97	56	1000
	1989	71	142	235	259	293	1000

Si l'on analyse pour ces deux dates la répartition des ménages selon le groupe d'âge du chef de ménage et la taille du ménage, on constate que la proportion de ménages de plus de 7 personnes augmente largement à tous les groupes d'âges et ce pour chacun des deux sexes (Tableau II.2). Le "vieillissement" des chefs de ménage n'explique pas tout. A âge égal, la composition des ménages a évolué.

Les données publiées pour 1955 permettent juste une comparaison de la composition simplifiée du ménage en distinguant trois catégories: les enfants de moins de 15 ans, les actifs de plus de 14 ans et les inactifs du même groupe d'âges. La part des enfants a légèrement augmenté dans la structure du ménage passant de 35 à 41% (Tableau II.3). Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce phénomène:

- le déclin de la mortalité infanto-juvénile;
- l'augmentation du nombre de familles de souche dakaroise;
- la plus grande propension à des migrations familiales.

Tableau II.3 COMPARAISON DES COMPOSITIONS DU MENAGE
ENTRE 1955 ET 1989

REPARTITION EN %					
	Taille Moyenne	+ de 14 ans Actif	Inactif	Enfant - 15 ans	Total
Ensemble					
1955	4,0	30	35	35	100
1989	8,2	27	32	41	100
Commerçant					
1955	3,9	37	31	32	100
1989	7,1	32	25	43	100
Ouvrier					
1955	3,6	37	30	33	100
1989	10,5	22	33	45	100

Ce rajeunissement se lit dans la pyramide des âges de Dakar qui présente, en 1989, un profil relativement régulier par âge (voir tableau p1 en annexe 2), contrairement à l'allure de celle de 1955 où l'on constatait un rétrécissement à 10-15 ans et un net élargissement à 25-30 ans, avec une sur représentation des

hommes au delà de 30 ans. C'est-à-dire un profil type de pyramide d'une ville en expansion accueillant des migrants.

Cette structure de la population, autrefois marquée par la prééminence d'individus d'âges actifs, et aujourd'hui, comprenant une forte proportion de jeunes, se traduit au niveau des ménages par une variation de la charge par actif. En 1955 on relève 2,3 personnes à charge par actif et, en 1989 2,7 personnes. Pour certaines catégories socio-économiques, comme les chefs de ménage ouvriers de l'industrie, la charge par actif est passée de 1,7 personnes à 3,5 personnes.

Il faut cependant relativiser ces écarts, qui ne mesurent que les rapports apparents au sein du ménage; c'est-à-dire de l'ensemble des personnes résidant dans le même logement. Il est fort possible que l'ouvrier de 1955 soit d'une part plus jeune, que d'autre part il prenne en charge une part importante de sa famille ailleurs qu'à Dakar. Les stratégies résidentielles ont dû évoluer, et il est fort probable, qu'en 1989 les ménages revêtent moins une forme plurirésidentielle.

1.2. L'évolution de l'habitat

Parallèlement à l'évolution des ménages, les modes d'habitat se sont transformés. La qualité des logements s'est particulièrement modifiée. Le recensement de 1955 nous donne de rares renseignements, mais ils sont éloquentes. Pour l'ensemble des constructions traditionnelles seules 13 % sont en dur; 54 % en bois , et 33 % sont en paille. Si l'on tient compte de l'ensemble des constructions en 1955 on peut établir la comparaison suivante avec les données de 1989: les constructions en matériaux traditionnels (paille) ou de récupération (planche), laissent place à des constructions en dur.

Tableau II.4 : Evolution de la repartition des logements suivant le type de construction

Type habitat	1955	1989
Haut et moyen standing	21	14
En dur bonne qualité	10	24,5
En dur qualité moindre		53,5
En bois	43	8
En paille	26	-

Cette amélioration de l'état de l'habitat résulte surtout de l'application de contraintes juridiques, et de l'évolution de la politique urbaine de ces trente dernières années. Avant l'indépendance, la construction en matériaux précaires est autorisée dans les "quartiers africains", mais *«les occupants n'obtiennent de titre définitif de propriété que s'ils construisent en matériaux durables»* (SINOUE, 1990). Assez rapidement, dans les années cinquante, les autorités sont débordés par l'arrivée de nouveaux migrants, et de nombreux bidonvilles s'immiscent dans les franges urbaines non loties. C'est à cette période que débute la politique de déguerpissement massif des "illégaux" vers la périphérie. Cette politique va s'intensifier après l'indépendance. Même si le plan d'urbanisme de 1967, n'a pas eu les moyens nécessaires à son application, il marque un tournant: l'urbanisation spontanée n'est plus considérée comme *«une perversion urbanistique qu'il convient de supprimer»* (SINOUE, 1990). Les normes de l'habitat s'abaissent, afin de permettre au plus grand nombre de trouver un habitat minimal, et d'éviter aussi la constitution de bidonvilles. Sur ce plan, le programme a abouti, car il n'existe pas à proprement parler de bidonvilles, rares sont les quartiers constitués uniquement de baraques, ces dernières sont plutôt disséminées dans divers quartiers, cachées parfois derrière les murs de la concession. Nous reviendrons ultérieurement sur les conditions d'habitat en 1989.

On peut s'interroger sur les conséquences de cette augmentation de la taille des ménages et sur ses effets concernant l'occupation de l'espace résidentiel. Deux niveaux peuvent être pris en considération, d'une part celui de la concession ou carré, et d'autre part celui du logement. Les données du recensement de 1955 nous fournissent quelques renseignements sur la densité d'occupation des concessions et des logements, et nous nous sommes calés sur certains tableaux de cette étude, pour essayer de mettre en évidence l'évolution de l'occupation de l'espace bâti entre 1955 et 1989.

Au niveau des concessions, ou parcelles (en général de 200 à 400 m²) un ou plusieurs ménages peuvent cohabiter (1,5 ménages en moyenne en 1989). On constate une densification des concessions, qui touche surtout les quartiers centraux de Dakar ; mais cette densification touche particulièrement le groupe médian (10-19 personnes par concession), le nombre de concessions surpeuplées n'augmente pas, 5% des concessions ont plus de 30 habitants en 1955 et 4,9 % en 1989, et ces dernières accueillent moins de monde qu'en 1955 (Tableau II.5).

TABLEAU II.5
OCCUPATION DES CONCESSIONS - RÉPARTITION DES CONCESSIONS SELON LE NOMBRE DE PERSONNES

Nombre de personnes dans la concession	Année 1955					Année 1989				
	1 à 9	10 à 19	20 à 29	+ 30	Total	1 à 9	10 à 19	20 à 29	+ 30	Total
Dakar	52	33	10	5	100	35,5	42,3	13,6	8,6	100
Patte d'oie Camberene	62	24	7	7	100	38,8	44,8	11,3	5,1	100
Pikine	95	5	-	-	100	38,0	46,2	12,5	3,3	100
Ensemble agglomération	61	27	7	5	100	37,7	45,0	12,4	4,9	100

RÉPARTITION DE LA POPULATION SUIVANT LA TAILLE DES CONCESSIONS

Nombre de personnes dans la concession	Année 1955						Année 1989					
	1 à 9	10 à 19	20 à 29	+ 30	Total	Moyenne	1 à 9	10 à 19	20 à 29	+ 30	Total	Moyenne
Dakar	22	37	21	20	100	11,7	15,3	38,2	21,5	25,0	100	15,2
Patte d'oie Camberene	27	28	15	30	100	11,3	18,9	47,0	19,7	14,4	100	13,1
Pikine	88	12	-	-	100	4,4	19,0	49,2	22,8	9,0	100	13,1
Ensemble agglomération	26	35	19	20	100	9,86	18,1	46,0	21,6	14,3	100	13,5

Sources: Recensement de 1955; enquête IFAN-ORSTOM de 1989

Nous sommes loin de la situation des cours à Abidjan, où par exemple à Treichville on dénombrait en moyenne 42 personnes par cour (ANTOINE, HERRY, 1982) contre 13,5 pour l'agglomération dakaroise. L'augmentation de la taille des ménages a entraîné une densification très relative des concessions, et chacune d'elle n'accueille qu'un faible nombre de ménages. Les données pour les quartiers périphériques (Camberène et Pikine) mettent également en évidence une forte densification durant cette période, mais en 1955 ces quartiers étaient en pleine émergence.

La densité par pièces a-t-il suivi le changement de taille du ménage? Alors qu'en 1955 29 % des ménages et 45 % de la population vivait à plus de 3 personnes par pièce, la situation s'est aggravé en 1989 où l'on note respectivement 44 % des ménages et 54 % de la population vivant à plus de 3 personnes par pièce (Tableau II.6). La densité passe de 2,1 à 2,9 personnes par pièce. L'augmentation de la taille des ménages s'est répercutée sur l'occupation de l'espace domestique du ménage.

Les conditions d'accès aux réseaux d'eau potable (robinet dans le logement) et d'électricité se sont particulièrement améliorées. En 1955 deux grands types d'habitat sont considérés l'habitat dit "européen" (18 % de la population y loge, dont un peu plus d'un quart seulement sont des africains), et l'habitat dit "africain" (82 % de la population); ce clivage n'a guère de sens aujourd'hui. Mais, pour permettre des comparaisons nous avons, pour 1989, d'une part regroupé dans une même catégorie, l'habitat de haut standing et les constructions réalisées par des sociétés immobilières, et d'autre part l'habitat dans les concessions (Tableau II.7). Le premier abrite 15 % de la population en 1989 et le second 85 %. Le premier type, quelque soit la période, est raccordé dans 93 % des cas aux réseaux d'eau et d'électricité. Dans les concessions la situation s'est nettement amélioré, près de 40 % des ménages dispose de l'eau et de l'électricité, mais un encore 56,5 % n'ont pas l'eau et se ravitaillent aux bornes fontaines principalement, et 40,4 % ne disposent pas de l'électricité.

La lutte contre la bidonvillisation s'est avérée efficace, les logements en matériau précaire ont laissé place à un habitat en dur, sans pour autant donner un logement décent pour tous.

TABLEAU II.6

ENSEMBLE DE LA POPULATION
RÉPARTITION DE 100 LOGEMENTS SELON LE NOMBRE DE PERSONNES PAR PIÈCE

Nombre de personnes par pièce	Année 1955					Année 1989				
	- 1	1 à 2,9	3 à 4,9	5 +	Total	1	1 à 2,9	3 à 4,9	5 +	Total
Centre					100	4	54,3	26,8	14,8	100
Patte d'oie	7	64	22	7	100	2,5	52,2	32,9	12,3	100
Pikine	5	53	32	10	100	1,9	53,1	33,2	11,9	100
Agglomération						2,8	53,3	30,9	13,0	100

RÉPARTITION DE 100 PERSONNES SELON L'OCCUPATION DES PIÈCES

Nombre de personnes par pièce	Année 1955						Année 1989					
	- 1	1 à 2,9	3 à 4,9	+ 5	Total	Moyenne	- 1	1 à 2,9	3 à 4,9	+ 5	Total	Moyenne
Centre					100	2,1	1,8	44,0	33,9	20,3	100	2,91
Patte d'oie	3	52	32	13	100	2,1	1,1	42,2	41,7	15,0	100	2,87
Pikine	2	36	44	18	100	3,0	0,7	47,9	41,0	10,4	100	2,91
Agglomération						2,1	1,2	45,1	39,0	14,7	100	2,90

Sources: Recensement de 1955; enquête IFAN-ORSTOM 1989

TABLEAU II.7

ALIMENTATION EN EAU ET ÉLECTRICITÉ DES LOGEMENTS

Équipement logement	1955		1989		
	Habitat "Européen"	Habitat "Africain"	Haut standing et opération immobilière	Habitat évolutif	Ensemble
Eau/électricité	93,0	7,8	92,8	38,7	46,4
Sans eau avec électricité	3,0	12,3	2,1	20,9	18,2
Avec eau sans électricité	1,2	1,6	2,4	4,8	4,5
Sans eau Sans électricité	2,8	78,3	2,7	35,6	30,9
Total	100	100	100	100	100

En ce qui concerne l'alimentation en eau et électricité, d'importants efforts ont été effectués, mais plus de la moitié de la population des quartiers populaires ne dispose pas encore d'eau à domicile, avec toutes les conséquences sur l'hygiène et la santé que peuvent provoquer les problèmes liés au stockage de l'eau.

1.3. Un indicateur de pauvreté: le niveau d'équipement domestique

Dans l'enquête ménage une série de sept questions concernent la possession de différents biens domestiques allant de la radio, télévision, frigidaire, salon, cuisinière, téléphone et automobile. Une analyse préalable nous a permis de constater qu'une distinction pouvait être faite entre les ménages qui possédait ou non la combinaison des trois biens suivants: salon, téléviseur et frigidaire. Il est évident que la possession de certains biens traduisent plus un processus d'occidentalisation, et la possession d'une automobile n'est pas à elle seule un signe de richesse, vu l'état d'une partie du parc auto. A partir de la possession de ces différents biens, on peut établir une variable unique donnant une hiérarchie des équipements domestiques. Malgré ces imperfections d'élaboration, cette variable traduit une échelle de niveau de vie allant de 0 à 5. Aux deux extrêmes, l'on trouve, d'une part, ceux qui n'ont aucun bien domestique ou à la rigueur la radio (pour 65,2 % d'entre eux). Cette situation est vécue par plus de la moitié des ménages (52 %), ce qui montre le dénuement qui frappe une proportion importante des ménages dakarois. D'autre part, ceux qui possèdent en quasi totalité les biens domestiques mentionnés, seulement 4,1 % des ménages sont concernés. (Dans cette analyse nous n'avons pris en considération que les 2046 ménages de l'enquête dont le chef est résidant au moment de l'enquête). Ensuite nous trouvons environ que 23 % des ménages (catégorie 1 et 2) ont un équipement relativement faible: respectivement 8,1 % pour la catégorie "très faible équipement", et 14,5 % "faible équipement". Les catégories 3 "équipement moyen" (15,9 %) et 4 "assez bon équipement" (5 %) possèdent un équipement minimum qui comporte dans la plupart des cas radio, frigidaire, télévision, salon ; ces deux catégories se distinguent l'une de l'autre par la possession d'une cuisinière, ou d'une automobile et plus rarement le téléphone. Nos données et notre mode d'analyse ne sont pas suffisamment précis pour nous permettre d'établir des regroupements plus fin.

Tableau II.8 : ACTIVITE ET Typologie de l'équipement

Effectif % Ligne % Colonne	EQU2						Row Total
	Aucun .00	Tres Faible 1.00	Faible Equipt 2.00	Equipt Moyen 3.00	Assez bon equi 4.00	Bon equi 5.00	
V218220							
1.00 Cadre et ass	4 3.3 .4	2 1.6 1.2	12 9.8 3.9	39 31.7 12.0	26 21.1 25.2	40 32.5 47.6	123 6.0
2.00 Salarie tert	275 44.6 25.9	55 8.9 33.3	98 15.9 32.1	136 22.1 41.7	32 5.2 31.1	20 3.2 23.8	616 30.1
3.00 Ouvrier	41 53.2 3.9	11 14.3 6.7	10 13.0 3.3	10 13.0 3.1	5 6.5 4.9		77 3.8
4.00 Manoeuvre	47 82.5 4.4	6 10.5 3.6	2 3.5 .7	2 3.5 .6			57 2.8
5.00 Commerc indep	196 66.9 18.4	31 10.6 18.8	32 10.9 10.5	21 7.2 6.4	7 2.4 6.8	6 2.0 7.1	293 14.3
6.00 Artisan indep	261 66.6 24.6	26 6.6 15.8	48 12.2 15.7	34 8.7 10.4	16 4.1 15.5	7 1.8 8.3	392 19.2
7.00 Chomeur ayt tra	58 68.2 5.5	7 8.2 4.2	11 12.9 3.6	6 7.1 1.8	2 2.4 1.9	1 1.2 1.2	85 4.2
8.00 Retraite salaria	91 38.4 8.6	15 6.3 9.1	58 24.5 19.0	54 22.8 16.6	11 4.6 10.7	8 3.4 9.5	237 11.6
9.00 Sans profes	90 54.2 8.5	12 7.2 7.3	34 20.5 11.1	24 14.5 7.4	4 2.4 3.9	2 1.2 2.4	166 8.1
Column Total	1063 52.0	165 8.1	305 14.9	326 15.9	103 5.0	84 4.1	2046 100.0

La répartition des chefs de ménage selon le type d'activité nous montre que les individus ayant un équipement satisfaisant appartiennent essentiellement à la catégories des cadres et assimilés (47,6%) et les salariés du tertiaire (23,8 %). Nous trouvons quelques gros commerçants indépendants (7,1 %), artisans (8,3%) et retraités (9,5 %). La majorité de plusieurs catégories d'actifs entre eux ne dispose d'aucun bien. Ainsi 82,5 % des manoeuvres, 66,9 % des commerçants indépendants, 66,6 % des artisans sont dans ce cas. Même chez les chefs de ménage salariés du tertiaire ou 68,2 % des chômeurs ayant travaillé ; 44,6 % n'ont aucun bien domestique. Seule la catégorie cadres et assimilés comprend globalement 85,3 % de ses effectifs ayant un équipement moyen ou supérieur (catégorie 3, 4, 5). La catégorie des retraités apparaît comme une catégorie disposant d'une situation relativement meilleure que les autres catégories professionnelles (à l'exception des cadres).

Si l'on considère l'équipement en fonction du type de ménage (tableau II.9) une catégorie se démarque très nettement. Ce sont les ménages regroupant un ou plusieurs individus non apparentés où tant chez les hommes (80,6 %) que chez les femmes (75,5 %), une grande proportion ne possède aucun bien. Ce sont les ménages qui potentiellement accueillent d'autres personnes (les ménages mononucléaires avec enfants présents et autres parents) ou les ménages polynucléaires qui relativement possèdent en moyenne le plus de biens. Cette relative aisance résulte-t-elle d'une mise en commun des différents biens des uns et des autres, ou au contraire, les chefs de ménage plus aisés prennent-ils en charge un plus grand nombre de personnes. Nous penchons plutôt pour cette seconde hypothèse qui cadre avec nos analyses précédentes. Dans l'ensemble les ménages dont le chef est une femme sont plus démunis que ceux dont le chef est un homme, en particulier les familles monoparentales.

Tableau II.9a : TYPE DE MENAGE DE FAIT ET Typologie de l'équipement
V209 Sexe Value = 1 Masculin

		EQU2						
Effectif		Aucun	Tres	Faible	Equipt	Assez	Bon equi	Row Total
% Ligne	% Colonne	.00	Faible	Equipt	Moyen	bon equi	5.00	
TYPMEN			1.00	2.00	3.00	4.00	5.00	
1	Gpt ind MNuc	170	14	12	10	4	1	211
		80.6	6.6	5.7	4.7	1.9	.5	12.2
		19.5	9.7	4.6	3.6	4.3	1.4	
2	Menage Monopar	14	5	6	8	3		36
		38.9	13.9	16.7	22.2	8.3		2.1
		1.6	3.4	2.3	2.9	3.3		
3	MNuc Mga SEfp	37	3	9	3		2	54
		68.5	5.6	16.7	5.6		3.7	3.1
		4.2	2.1	3.4	1.1		2.7	
4	MNuc Mga AEfp	239	38	53	65	24	13	432
		55.3	8.8	12.3	15.0	5.6	3.0	25.0
		27.4	26.2	20.2	23.4	26.1	17.6	
5	MNuc Mga AEfp AP	104	23	43	61	16	24	271
		38.4	8.5	15.9	22.5	5.9	8.9	15.7
		11.9	15.9	16.3	21.9	17.4	32.4	
6	MNuc Polygam	60	9	23	17	10	1	120
		50.0	7.5	19.2	14.2	8.3	.8	7.0
		6.9	6.2	8.7	6.1	10.9	1.4	
7	Gpt ind PNuc	66	7	20	17	4	3	117
		56.4	6.0	17.1	14.5	3.4	2.6	6.8
		7.6	4.8	7.6	6.1	4.3	4.1	
8	PNuc Monogam	134	30	61	74	23	25	347
		38.6	8.6	17.6	21.3	6.6	7.2	20.1
		15.3	20.7	23.2	26.6	25.0	33.8	
9	PNuc Polygam	49	16	36	23	8	5	137
		35.8	11.7	26.3	16.8	5.8	3.6	7.9
		5.6	11.0	13.7	8.3	8.7	6.8	
Column		873	145	263	278	92	74	1725
Total		50.6	8.4	15.2	16.1	5.3	4.3	100.0

Tableau II.9b : TYPE DE MENAGE DE FAIT par Typologie de l'équipement
V209 Sexe Value = 2 Féminin

TYPMEN	Effectif % Ligne % Colonne	EQU2					Row Total	
		Aucun	Tres Faible	Faible Equipt	Equipt Moyen	Assez bon equi		Bon equi
		.00	1.00	2.00	3.00	4.00	5.00	
1 Gpt ind MNuc		37	2	4	3	3		49
		75.5	4.1	8.2	6.1	6.1		15.3
		19.5	10.0	9.5	6.3	27.3		
2 Menage Monopar		74	6	17	19	2	4	122
		60.7	4.9	13.9	15.6	1.6	3.3	38.0
		38.9	30.0	40.5	39.6	18.2	40.0	
7 Gpt ind PNuc		75	11	20	24	6	6	142
		52.8	7.7	14.1	16.9	4.2	4.2	44.2
		39.5	55.0	47.6	50.0	54.5	60.0	
9 Autres types		4	1	1	2			8
		50.0	12.5	12.5	25.0			2.5
		2.1	5.0	2.4	4.2			
Column Total		190	20	42	48	11	10	321
		59.2	6.2	13.1	15.0	3.4	3.1	100.0

La répartition des biens d'équipement suit bien la hiérarchie de l'habitat allant d'un habitat de standing (en immeuble ou en villa) à un habitat en dur avec dalle en béton et carrelage puis un habitat en dur plus rustique (avec sol en ciment et en toit en tôle) à un habitat sommaire (baraque) sans aucun aménagement (tableau II.10). La majorité des personnes ayant un bon équipement vivent dans un habitat de standing (81 %) ou dans certain cas dans un habitat en dur de bonne qualité (19%). Les plus démunis résident essentiellement dans l'habitat sommaire ou dans l'habitat en dur de qualité inférieure mais également une part importante (40,9 % des personnes dans l'habitat en dur de qualité supérieure sont démunies. Les pauvres occupent un habitat de pauvres, mais des ménages sans beaucoup de biens sont aussi dans des habitats plus corrects.

Tableau II.10 : HAB4 Typologie habitat par Typologie de l'équipement

		EQU2						Row Total
Effectif % Ligne % Colonne		Aucun	Tres Faible	Faible Equipt	Equipt Moyen	Assez bon equi	Bon equi	
		.00	1.00	2.00	3.00	4.00	5.00	
HAB4								
	1.00	25	5	44	84	60	68	286
Bon standing		8.7	1.7	15.4	29.4	21.0	23.8	14.0
		2.4	3.0	14.4	25.8	58.3	81.0	
	2.00	345	91	187	169	36	16	844
Dur +		40.9	10.8	22.2	20.0	4.3	1.9	41.3
		32.5	55.2	61.3	51.8	35.0	19.0	
	3.00	569	63	66	70	7		775
Dur -		73.4	8.1	8.5	9.0	.9		37.9
		53.5	38.2	21.6	21.5	6.8		
	4.00	124	6	8	3			141
Sommaire		87.9	4.3	5.7	2.1			6.9
		11.7	3.6	2.6	.9			
Column		1063	165	305	326	103	84	2046
Total		52.0	8.1	14.9	15.9	5.0	4.1	100.0

Tableau II.11 : V108R Statut occupation par Typologie de l'équipement

		EQU2						Row Total
Effectif % Ligne % Colonne		Aucun	Tres Faible	Faible Equipt	Equipt Moyen	Assez bon equi	Bon equi	
		.00	1.00	2.00	3.00	4.00	5.00	
V108R								
	1.00	70	8	16	16	9	1	120
Heberge		58.3	6.7	13.3	13.3	7.5	.8	5.9
		6.6	4.8	5.2	4.9	8.7	1.2	
	2.00	622	71	92	102	30	13	930
Locataire		66.9	7.6	9.9	11.0	3.2	1.4	45.5
		58.5	43.0	30.3	31.3	29.1	15.5	
	3.00	371	86	196	208	64	70	995
Propriétaire		37.3	8.6	19.7	20.9	6.4	7.0	48.6
		34.9	52.1	64.3	63.8	62.1	83.3	
Column		1063	165	304	326	103	84	2045
Total		52.0	8.1	14.9	15.9	5.0	4.1	100.0

Les différences par statut d'occupation du logement sont fortement marquées entre d'une part les propriétaires et d'autre part les locataires et hébergés (tableau II.11). Si la plupart des chefs de ménage ayant un bon équipement sont propriétaires (83,3 %), parmi ceux qui ne possèdent pas de biens d'équipement domestique, 34,9 % sont malgré tout propriétaires de leur logement, et arrive ainsi à satisfaire modestement leur aspiration à posséder maison et parcelle. On note une proportion relativement importante de chefs de ménage propriétaires, même dans les catégories les plus démunies

2. MENAGES ET DYNAMIQUES FAMILIALES

2.1. Les situations matrimoniales

Avant d'aborder la composition des ménages, il convient de se pencher sur la situation matrimoniale. Nous avons déjà montré par ailleurs un recul progressif de l'âge au premier mariage (ANTOINE Ph., NANITELAMIO J., 1990). La situation est cependant fort différentes verse suivant les quartiers; à Dakar on compte plus de 21 % de femmes célibataires à 30-34 ans, alors qu'à Pikine des comportements matrimoniaux plus traditionnels semblent subsister. La proportion de femmes de 35-39 mariées à un polygame est plus élevée à Pikine, mais à l'âge de 50-54 la situation est identique dans tous les quartiers, et environ 70% des femmes encore mariées à cet âge sont en situation polygamique. Par contre à un âge égal (35-39 ans) le nombre de femmes ayant le statut de divorcée diffère suivant les quartiers: une femme sur quatre a un statut de divorcée dans les quartiers centraux de Dakar, alors que la proportion est minime dans les quartiers périphériques (environ 6%).

Les différences sont moins flagrantes du côté des hommes, à l'exception du célibat plus élevé à Dakar Centre. Ces différences de structures démographiques tiennent en partie aux modes d'habitat différents selon les quartiers; au centre ville les opportunités de logement pour une personne célibataire ou divorcée sont plus nombreuses, mais d'autres facteurs sont à prendre considération comme le type d'activité, leurs aspirations à d'autres modes de vie, et leurs niveaux de scolarisation.

Tableau II.12 : Indicateurs matrimoniaux par grands quartiers:

Indicateurs Matrimoniaux	Dakar centre	Parcelles Yoff	Pikine
FEMMES			
Proportion de célibataires à 30-34 ans	20,8 %	11,3 %	4,7 %
Proportion de femme mariée à un polygame parmi les mariées à 35-39 ans	30,6 %	50,8 %	58,3 %
Proportion de femme mariée à un polygame parmi les mariées à 50-54 ans	71,4 %	66,6 %	65,8 %
Proportion de divorcées à 35-39 ans	24,8 %	5,9 %	6,8 %
Proportion de femmes mariées à 40-44 ans	71,9 %	89,3 %	85,8 %
HOMMES			
Proportion célibataires 30-34 ans	55,9 %	43,7 %	38,3 %
Proportion de mariés à 50-54 ans	84,8 %	93,9 %	98,8 %
Proportion de polygamie parmi les mariés à 50-54 ans	30,8 %	40,8 %	53,6 %
Proportion de divorcés à 35-39 ans	4,0 %	4,2 %	1,2 %

Source: A partir du tableau 11.21b p 53 annexe II

2.2. La composition des ménages

On peut avoir une vision synthétique de la composition des ménages à travers la taille moyenne de chacune de ses composantes. Nous n'avons considéré que les ménages familiaux c'est-à-dire, que nous avons exclus de l'analyse les ménages composés de personne isolée ou les individus non apparentés vivant en groupe (Tableau II.14).

TABLEAU II. 14.

COMPOSITION DES MÉNAGES EN 1989
(Ménages non familiaux exclus)

	Chef ménage	Conjoint	Enfant du couple	Autre enfant	Autre parents	Taille noyau 1	Autre noyau	Taille moyenne
SEXE MASCULIN	1	1,2	4,5	0,3	0,94	7,94	1,69	9,63
- 30 ans	1	0,95	1,5	0,5	1,33	5,28	0,60	5,88
30-39 ans	1	1,05	2,6	0,3	1,02	5,97	1,05	7,02
40-49 ans	1	1,16	4,8	0,2	0,98	8,14	1,11	9,25
50-59 ans	1	1,30	6,3	0,3	0,80	9,7	1,84	11,54
60 ans et +	1	1,38	4,8	0,5	0,85	8,53	3,66	12,19
SEXE FEMININ	1	-	3,1	0,36	0,99	5,45	0,03	5,46
- 30 ans	1	-	1,8	0,50	1,12	4,42	-	4,42
30-39 ans	1	-	2,9	0,25	1,06	5,22	-	5,22
40-49 ans	1	-	4,3	0,24	0,60	6,14	-	6,14
50-59 ans	1	-	2,9	0,53	1,14	5,57	-	5,57
60 ans et +	1	-	2,5	0,54	1,53	5,57	0,30	5,87

Quel que soit le groupe d'âge chez les hommes, le noyau conjugal (père-mère-enfant) est majoritaire. Mais les autres composantes du ménage ne sont jamais négligeables: une faible proportion de jeunes enfants sont accueillis, et un peu plus de deux personnes extérieures au noyau conjugal complètent le ménage. La présentation selon les types du ménage permet d'affiner l'analyse.

A partir du recueil des liens de parenté, il s'avère possible, par sommation des individus ayant les mêmes codes de parenté, de constituer une typologie des ménages. Le recueil précis de la parenté permet de prendre en considération divers critères de classifications, tel que la présence de plusieurs générations, ou la présence des collatéraux (LOCOH, 1988; VIMARD, 1987). Nous avons retenu une typologie qui combine la situation vécue par le chef de ménage sur le plan matrimonial (non marié, en union monogamique ou en union polygamique), et le nombre de noyaux familiaux au sein du ménage (un seul noyau, mononucléaire, ou plusieurs noyaux). Nous n'avons pris en considération dans le tableau II.15 que la situation vécue au sein du ménage sur le plan de l'union. En particulier, certains hommes mariés sont venus sans leur épouse en ville, et vivent comme des célibataires. De même, certains polygames ne demeurent qu'avec une seule de leurs épouses, et sont donc considérés comme résidant dans un ménage monogamique.

Il est significatif que 27% des ménages compte plus de 10 personnes en leur sein dont un nombre important de collatéraux. La famille conjugale classique, à savoir le père, la mère et les enfants ne concerne que 21 % des ménages et 15% de la population dakaroise. Si le ménage polynucléaire monogamique ne représente que 17 % des ménages, par contre 25% de la population vit dans un ménage de ce genre. Les ménages polygamiques sont peu nombreux (12,6 % des ménages), mais accueillent 25,4 % de la population. C'est dans les ménages de ce type que la taille moyenne est la plus élevée: 13,1 personnes lorsque le ménage est mononucléaire, et près de 20 personnes lorsqu'il est polynucléaire.

TABLEAU 11.15: TYPE DE MENAGE SELON LA TAILLE DU MENAGE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

Typologie du Ménage	1 Pers	2-3 Pers	4-6 Pers	7-10 Per Person.	11-14 Person.	15 Pers et +	Total	Nombre * de Ménages	Nombre * d' Individu	Taille Moyenne Ménages
CHEF DE MENAGE de sexe MASCULIN										
Groupé individus Mononucléaire	126 59.7	65 30.8	11 5.2	7 3.3	2 .9		211 100.0	211 10.3	402 2.4	1.9
Groupé individus Polynucléaire		36 30.8	30 25.6	24 20.5	16 13.7	11 9.4	117 100.0	117 5.7	831 4.9	7.1
Ménage Monoparental		10 27.8	11 30.6	11 30.6	4 11.1		36 100.0	36 1.8	210 1.2	5.8
Mononucl. Monogam Ss Enfants présents		50 92.6	4 7.4				54 100.0	54 2.6	129 .8	2.4
Mononucl. Monogam Av Enfants présents		75 17.4	198 45.8	133 30.8	23 5.3	3 .7	432 100.0	432 21.1	2610 15.4	6.0
Mononucl. Monog av Enf prés av aut par		4 1.5	93 34.3	132 48.7	34 12.5	8 3.0	271 100.0	271 13.2	2124 12.5	7.8
Mononucléaire Polygamique			6 5.0	31 25.8	42 35.0	41 34.2	120 100.0	120 5.9	1573 9.3	13.1
Polynucléaire Monogamique			46 13.3	99 28.5	101 29.1	101 29.1	347 100.0	347 17.0	4269 25.2	12.3
Polynucléaire Polygamique				9 6.6	20 14.6	108 78.8	137 100.0	137 6.7	2733 16.1	19.9
Sous Total sexe Masculin	126	240	399	446	242	272	1725	1725 84,3	14881 87.9	8.6
CHEF DE MENAGE de sexe FEMININ										
Ménage Monoparental		39 32.0	54 44.3	26 21.3	3 2.5		122 100.0	122 6.0	614 3.6	5.0
Groupé individus Polynucléaire		4 2.8	33 23.2	64 45.1	26 18.3	15 10.6	142 100.0	142 6.9	1277 7.5	9.0
Autres Types	28 49.1	14 24.6	9 15.8	3 5.3	3 5.3		57 100.0	57 2.8	162 1.0	2.8
Sous Total sexe Féminin	28	57	96	93	32	15	321	321 15.7	2053 12.1	6.4

* Pourcentage en colonnes

Les individus vivant seul, sont en général des hommes, et constituent une minorité, moins de 1 % de la population totale. Par ailleurs, 15% des ménages ont à leur tête une femme. La moitié de ces ménages est constituée par le groupement de plusieurs individus non directement apparentés, comme on l'a déjà noté, et 6 % sont des ménages monoparentaux de fait (une mère et ses enfants), mais dans certains cas il s'agit d'une co-épouse qui réside de façon indépendante de son mari.

Les ménages monoparentaux sont peu fréquents. Ils ont plus souvent une femme pour chef (dans 77% des cas), et ils ne regroupent que 4,8 % de la population.

2.3. Les ménages multi-polaires

La multi polarité des ménages a souvent été mise en avant comme stratégie de survie des ménages. Par ménages "multi-polaires", nous entendons les ménages dont les membres n'habitent pas sous le même toit. En Afrique, c'est un aspect remarquable de la vie matrimoniale, qui n'a pas été suffisamment étudié jusqu'alors, notamment en rapport avec la polygamie et l'urbanisation. Il nous paraît essentiel de savoir non seulement où, mais avec qui vit l'épouse (ou l'époux), au cas où elle (ou il) n'habiterait pas avec l'enquêté(e).

Diverses questions nous permettait de saisir ce phénomène, en particulier lorsque l'enquêté(e) et son enfant ne vivent pas ensemble, l'enquêteur demande à quel âge ils n'ont plus habité ensemble et avec qui, à ce moment-là, l'enfant a habité. Ces questions sont un moyen de saisir à la fois les cas de confiage et les départs de la maison parentale à l'âge adulte. Une question sur le lieu de résidence actuelle de chacun des enfants de l'enquêté nous permettra d'analyser la multi-polarité familiale.

Il est donc intéressant de savoir s'il y a ou non cohabitation des conjoints et des enfants, pour apprécier les formes de résidence de la famille conjugale (SEGALEN, 1981) ou du noyau conjugal (la triade père, mère, enfants). A cet effet, au cours de l'enquête biographique, nous avons demandé à chaque homme où résidaient son (ou ses) différente(s) épouse(s) et aux femmes où résidait leur mari.

Chez les plus jeunes hommes, dans un peu plus de la moitié des cas (54 %), la femme réside avec son mari et leurs enfants. Mais dans 18,8 % des cas les enfants et la mère résident ailleurs. Signalons que 19,5 % des enfants issus de cette génération sont nés hors union: dans la plupart des cas, ils ne résident plus avec leur père (15,7 %). En cas de divorce également, les enfants résident rarement avec leur père (0,9%).

La cohabitation des conjoints s'accroît avec l'âge. Pour la génération 35-44 ans le pourcentage d'enfants résidant avec leur deux parents passe à 70,7 %, et à 82,6 % pour la génération 45-59 ans. Parallèlement, la non cohabitation des conjoints s'estompe avec l'âge (13,3 % à 35-44 ans; 8,2 % à 45-59 ans), et dans la plupart des cas, l'enfant ne réside pas avec le père. La proportion d'enfants de divorcés est moins importante pour la génération 45-59 ans, mais pour les deux dernières générations, les enfants résident dans un cas sur deux avec le père. Lorsque l'enfant est né hors union, le rapport n'est plus que de un sur trois.

TABLEAU II.16: STATUT DE RESIDENCE DES ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS ET RESIDENCE DE LA MERE SELON LA GENERATION DU PERE

Génération	M cohab enf res	M cohab enf nr	M ss coh enf res	M ss coh enf nr	Divorcé enf res	Divorcé enf nr	Veuf enf res	Veuf enf nr	Hors Union Enf res	Hors Union Enf nr	Total
25-34 Ans	167 54,4	7 2,2	2 0,6	60 18,8	3 0,9	18 5,6	- -	- -	12 3,8	50 15,7	319 100
35-44 Ans	761 70,7	26 2,4	15 1,4	128 11,9	46 4,3	51 4,7	7 0,6	6 0,6	12 1,1	25 2,3	1077 100
45-59 Ans	1183 82,8	39 2,7	18 1,3	98 6,9	31 2,2	28 2,0	17 1,2	8 0,6	2 0,1	5 0,3	1429 100

Signification des abréviations:

M= marié ss= sans enf= enfant cohab ou coh= cohabitation
res= résidant nr= non résidant

Dans les cas où il n'y a pas cohabitation des conjoints des différences de comportements sont discernables suivant les générations (tableau II.16). La cohabitation des couples est moindre pour les plus jeunes générations: seulement 70,9 % des femmes en union monogamique et 60,0 % des femmes en union polygamique résident avec leur conjoint. Si le mari est âgé de 35-44 ans ces pourcentages sont respectivement de 83,9 % et 75,9 %; et s'il a entre 45 et 59 ans, les proportions sont de 92,1 % et 81,6%. Quelle que soit la génération, la cohabitation est plus fréquente chez les époux monogames que

chez les époux polygames. La proportion de cohabitation augmente avec la génération du mari.

La situation de résidence, en cas de non cohabitation des conjoints diffère selon que la femme est mariée à un monogame ou un polygame. Lorsque l'épouse est mariée à un monogame elle peut résider dans son propre ménage ou dans celui de ses enfants; c'est d'ailleurs une situation que l'on rencontre avant tout chez les femmes mariées à des hommes âgés. Mais le cas le plus fréquent pour la femme en union monogame, est de vivre avec des membres de la famille de son mari (le père ou la mère principalement), notamment lorsque le mari est âgé de 25 à 34 ans.

La situation est plus diverse pour les épouses mariées à des polygames. A l'exception de celles mariées à de jeunes hommes, ces femmes, dans environ 15 % des cas vivent avec leur co-épouse. Elles résident plutôt seule ou dans leur propre famille que dans la famille de leur mari, en particulier si elles sont mariées à un homme de 35-44 ans. Ce choix est peut-être le signe d'une tension dans le couple.

Dans le cas de Dakar, le maintien de l'unité conjugale au sein d'une même résidence demeure, de loin, le cas le plus fréquent et elle se renforce avec l'âge. De plus, la plupart des individus résident dans une famille élargie; le noyau familial conjugal demeure souvent dans le même logement, à l'exception des générations les plus jeunes où l'épouse et les enfants logent ailleurs, et en général dans la famille du mari. Dans l'ensemble ces résultats confirment l'hypothèse émise plus haut d'un regroupement de l'unité conjugale au sein d'un même ménage et non d'une pluri-résidence des membres de la même unité conjugale.

2.4. La taille du ménage

La taille du ménage dépend de divers facteurs économiques ou sociaux. L'analyse de la variance nous permet de mieux apprécier les variables qui influent sur la taille des ménages et de voir au niveau de chaque facteur l'existence ou non d'une différence entre les catégories (modalités). Associée à l'Analyse de Classification Multiple, elle permet aussi d'estimer l'influence de chaque modalité, prise isolément (ETA, effet propre) ou en combinaison avec d'autres facteurs (BETA, effet ajusté).

Le choix des variables retenues dans le modèle présenté est motivé par leur effet propre sur la variable dépendante. Ainsi, nous avons constaté au cours des différentes analyses que des variables comme le quartier de résidence, le lieu de naissance (3) et le sexe du chef de ménage n'ont que des effets différentiels négligeables sur la taille du ménage, bien qu'à priori nous étions tentés de croire qu'elles jouent un effet important (4).

Dans le modèle retenu, l'effet propre de chaque variable est calculé en supposant que les autres variables sont constantes, donc sans effet. Dans la réalité, il est difficile d'isoler les effets puisqu'en fait il existe une interaction entre les différentes variables et certaines sont prépondérantes. Nous essayerons alors de mettre en évidence, grossièrement au moins, ces interactions.

(3) Cette variable classe les Chefs de Ménage selon les deux modalités suivantes: natif de Dakar et Migrant. En tenant compte de l'année d'installation des migrants, nous nous sommes aperçus que cette nouvelle variable a pratiquement les mêmes effets ($\text{ETA} = 35$ et $\text{BETA} = 10$) que l'âge actuel des Chefs de ménage dans le modèle que nous proposons ci-dessous.

(4) ANOVA du logiciel SPSS/PC + n'accepte au plus que 5 variables indépendantes. Toutes les variables indépendantes sont rattachées au Chef de ménage.

Tableau II.17
Analyse de la variance de la taille du ménage et Effet propre et effet ajusté des facteurs

Facteurs	Degré de Liberté	F	Seuil de signification de F	Effet propre ETA	Effet ajusté BETA	BETA**
Situa. matrimoniale	4	51.649	0.000	0.44	0.28	0.08
Age actuel	4	4.473	0.000	0.36	0.09	0.01
Statut dans le logement	2	144.092	0.001	0.50	0.35	0.12
Niveau d'équipement	5	17.751	0.000	0.30	0.18	0.03
Statut activité éco.	8	3.320	0.001	0.24	0.10	0.01
Expliqué	23	55.656	0.000			

* Contribution du facteur ajusté à la variance totale de la variable expliquée (taille du ménage).

Pour chaque facteur, écart entre la taille du ménage dans la catégorie et la moyenne.

Variables	Effectif	Ecart par rapport à M	
		Avant ajustement	Après ajustement
Situation matrimoniale			
Célibataire	184	-4.71	-2.10
Monogame	56	-0.92	-0.59
Polygame	575	3.92	2.56
Divorcé	102	-3.33	-2.26
Veuf	129	-0.63	-1.90
Age actuel			
15-24 ans	40	-4.56	-1.40
25-34 ans	379	-3.45	-0.98
35-44 ans	597	-0.75	-0.09
45-59 ans	671	1.36	0.42
60-98 ans	349	2.94	0.59
Statut occup. logement			
Hébergé	119	-0.93	-0.55
Locataire	927	-3.24	-2.24
Propriétaire	990	3.15	2.16
Niveau d'équipement			
Aucun	1060	-1.74	-0.99
Très Faible	163	0.66	0.40
Faible Equipement	303	2.01	0.81
Equipement Moyen	326	2.36	1.62
Assez Bon Equip.	102	2.92	2.09
Bon Equipement	82	0.71	0.02
Statut activité écono.			
Cadre et associé	122	-0.97	-1.86
Salarié tertiaire	613	-0.65	-0.02
Ouvrier	77	2.04	1.52
Manoeuvre	57	-1.26	0.02
Commerçant indép.	291	-1.30	-0.46
Artisan indép.	390	-0.06	0.37
Chômeur ayant trav	85	-0.59	0.10
Retraité salariat	237	3.59	0.27
Sans profession	164	0.19	0.23
Taille moyenne M= 8.28			
Coefficient de corrélation R= 0.624			
R ² = 0.389			

Notons que pour des contraintes techniques, nous n'avons retenu que des variables dont les effets propres ne sont pas négligeables et qui améliorent notre modèle en augmentant R². Il s'agit de la situation d'occupation dans le logement, la situation matrimoniale, l'âge actuel, le niveau d'équipement du ménage et le statut dans l'activité économique. Elles expliquent environ 40% de la variance totale (R²).

Les données de l'analyse de la variance sur la taille du ménage présentées dans le tableau n°II.17 pour les différents facteurs, montrent qu'il existe une différence significative entre les différentes catégories de ces facteurs. Dans notre modèle (5) les variables comme le statut d'occupation dans le logement et le statut matrimonial sont des variables nettement discriminantes. Les deux variables ont des contributions respectives de 12 % et 8 % à la variance totale de la variable expliquée. Si la taille du ménage varie de façon significative selon l'âge du chef du ménage, il n'en demeure pas moins que ce dernier n'est pas le facteur le plus déterminant de la taille du ménage. Il se trouve être même moins discriminant que le niveau d'équipement du ménage, variable pour laquelle on peut constater que les plus démunis connaissent en général une taille de ménage nettement inférieure à la moyenne. Cependant un certain nombre de modalités qui influent sur une taille élevée sont liés à un âge élevé: le statut de polygame, de propriétaire, de retraité.

2.5. Cycle de vie au sein du ménage

Comme le rappelle H. LE BRAS (1988), on peut adopter deux points de vue pour appréhender la famille: une approche transversale qui nous permet de mettre en évidence les structures familiales, et une approche longitudinale mettant en évidence le cycle de vie des individus au sein des différents ménages auxquels ils ont appartenu. Seulement, bien souvent on ne possède pas de données longitudinales sur la place occupée par les individus, à chaque âge de leur vie, au sein des ménages. Toutefois on peut essayer d'esquisser cette dynamique des cycles de vie, à partir de la situation du moment au sein des ménages (LE BRAS, 1988), en rapportant à chaque individu les caractéristiques du ménage où il vit. Les graphiques présentés par la suite ne sont donc le reflet que d'une situation du moment (celle de l'enquête en 1989), mais ils permettent de mettre en évidence certaines tendances fortes du cycle de vie. Par contre ils ne nous donnent pas l'évolution de ces cycles de vie.

(5) Le modèle permet une prédiction de la taille moyenne d'un ménage quelconque et ceci en combinant l'influence des variables explicatives retenues. A partir de la taille moyenne des ménages (M) observée qui est de 8.28 personnes, nous pouvons pour chacune des modalités des variables explicatives, calculer une taille moyenne s'y rapprochant (tableau n°III). Par exemple, prenons le cas d'un Chef de ménage Polygame, âgé de plus 60 ans, propriétaire d'un logement, ayant un équipement moyen et à la retraite; nous pouvons prédire que ce chef aura un ménage d'une taille moyenne de 15,48 personnes, (c'est à dire $8.28 + [2.56 + 0.59 + 2.16 + 1.62 + 0.27]$)

Le rythme de changement de statut est fort différent entre les garçons et les filles. A 20 ans 50% des femmes ont un autre statut familial au sein du ménage, ou bien ont déjà quitté ce ménage. Les hommes ne sont que 28%, à cet âge, dans cette situation. Il est évident que c'est le mariage et/ou la maternité plus précoce chez les femmes qui explique, pour elles, en grande partie ce changement plus rapide de statut, comme le confirme les figures II.2a et II.2b. Entre 27 et 55 ans les femmes sont majoritairement dans la situation d'épouse. Peu de femmes accèdent au statut de chef de ménage. Ce fait est dû certainement au remariage des jeunes veuves ou divorcées avant 40 ans et, par la suite, aux âges plus élevés, par la prise en charge de ces femmes par d'autres personnes (frère, soeur ou enfants). Nous avons dénommé, sur le graphique, cette catégorie "dépendant". Cette catégorie apparaît aussi entre 15 et 30 ans, où rentrent dans ce groupe les femmes résidant dans un autre ménage que celui des parents, ou encore les femmes considérées chef de noyau, car mère de famille. Cet état intermédiaire de "chef de noyau", est dû au fait que les femmes ne rejoignent pas toujours le mari immédiatement après le mariage.

Nous avons essayé de détailler davantage les diverses situations que pouvaient connaître les femmes à partir de 15-20 ans. Trois cas sont distingués:

- épouse de monogame
- épouse de polygame
- chef de noyau

Dans l'ensemble plus on vieillit plus le "risque" (en terme probabiliste) de devenir épouse de polygame est grand. Enfin, passé 65 ans, du fait de l'écart d'âge important entre conjoints, la proportion de femmes encore mariées est faible.

En schématisant, on peut retenir trois grandes étapes dans le cycle de vie des femmes à Dakar; elles résident auprès de leurs parents jusqu'à 15-25 ans, elles sont épouses entre 20 et 60 ans, et accueillies dans un autre ménage à partir de 60 ans. Le mariage de plus en plus tardif (en particulier dans certains quartiers du centre ville), peut bousculer ce schéma dans les années à venir.

.II.1

SEXE MASCULIN DAKAR 1989.

a) EVOLUTION DES STATUTS DE CHEFS DE MENAGE OU DE CHEFS DE NOYAU

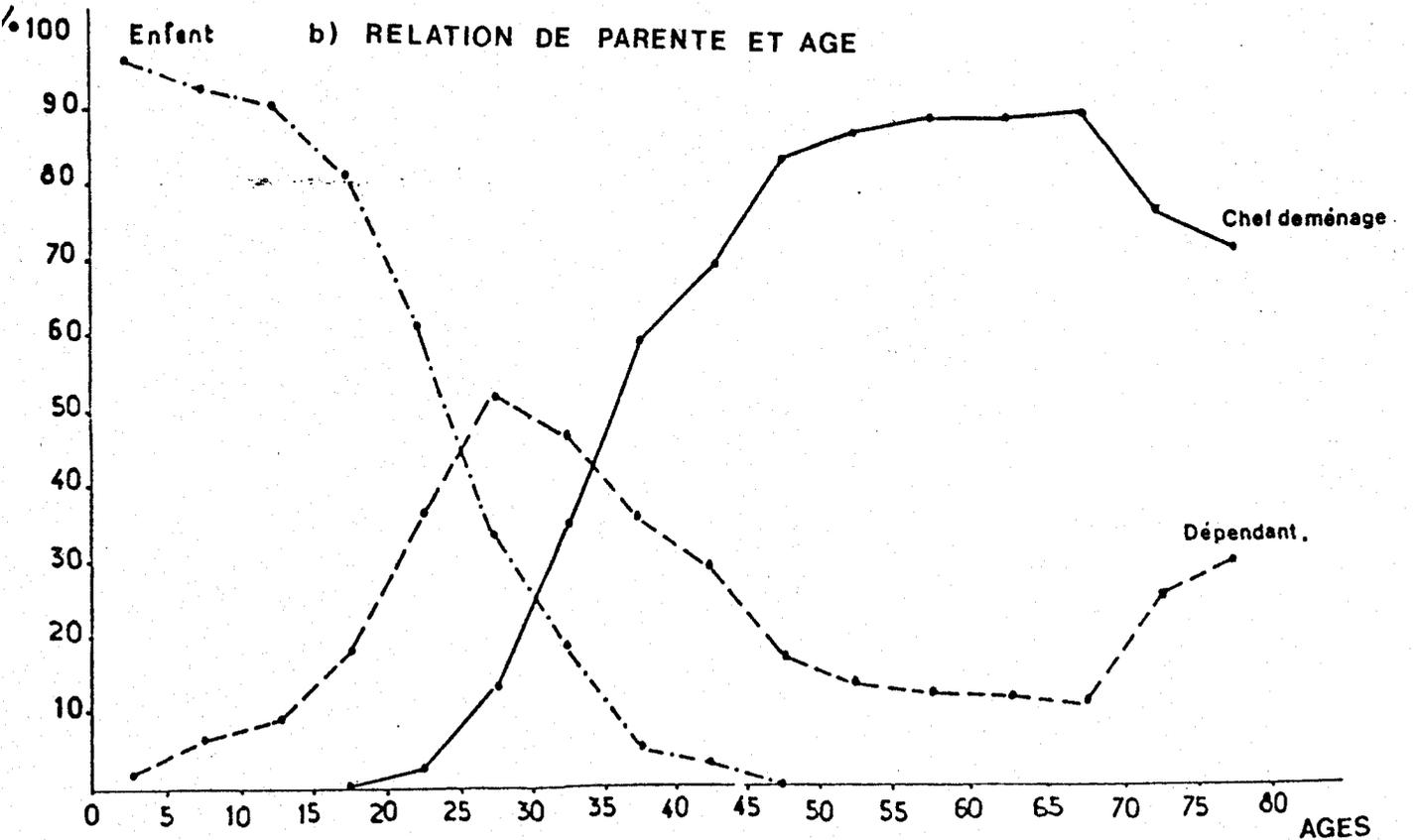
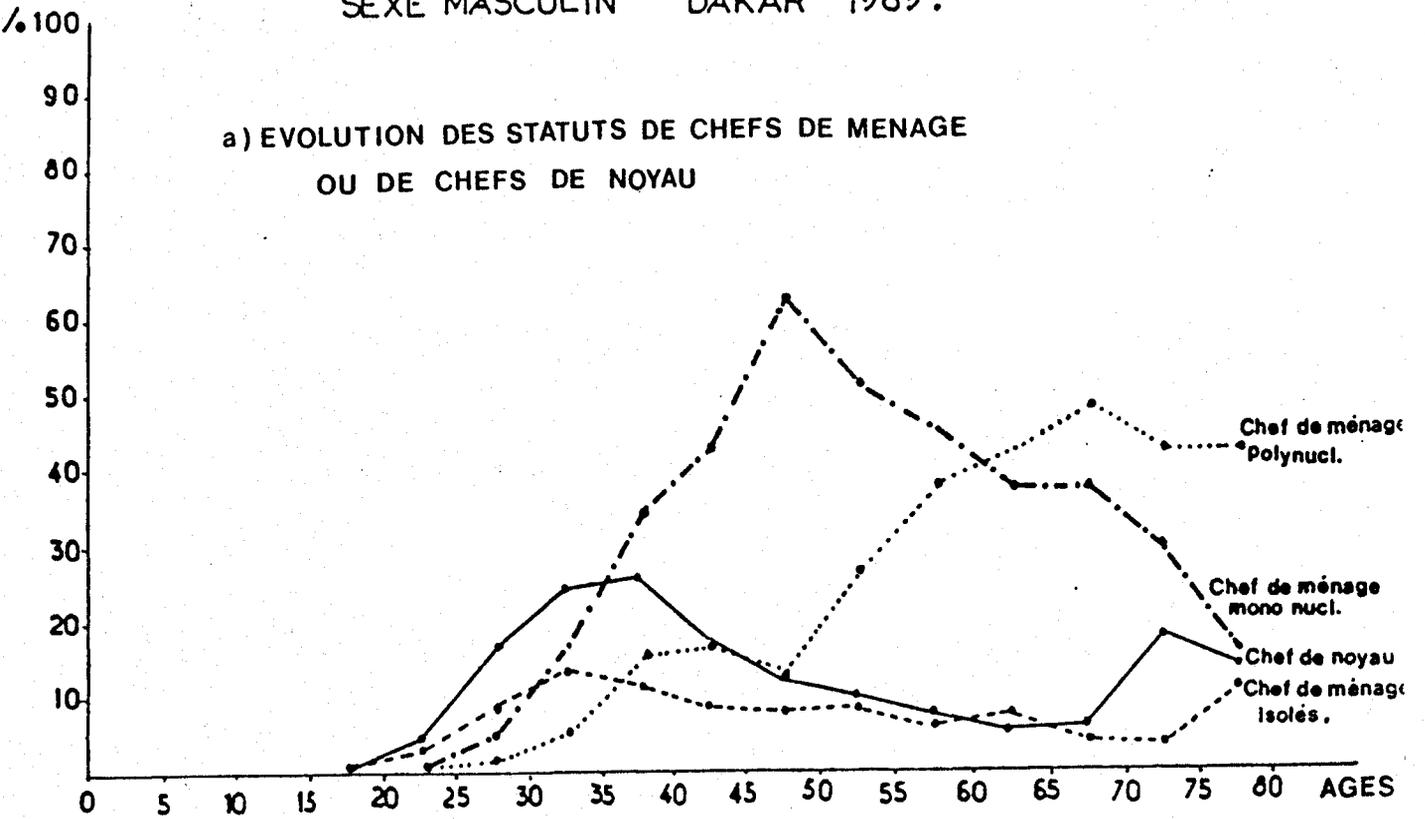
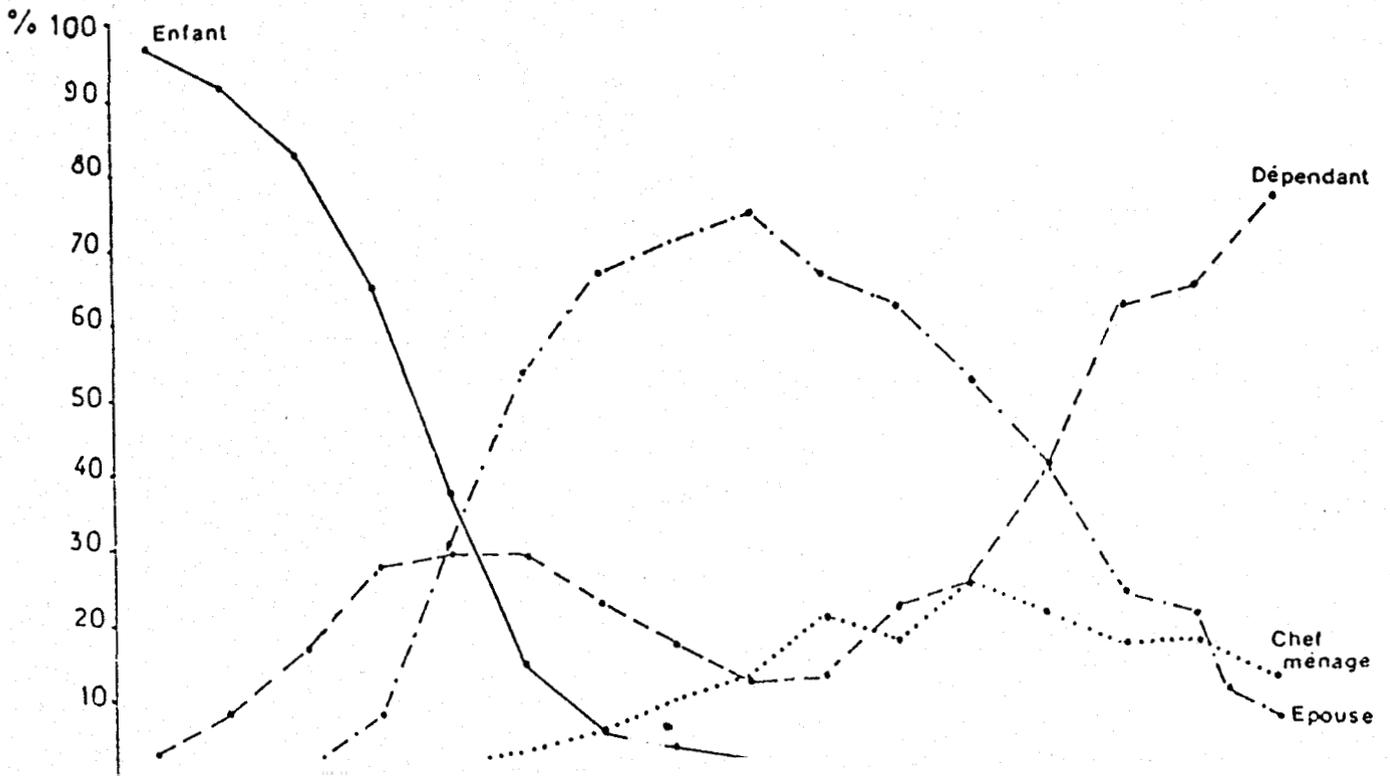
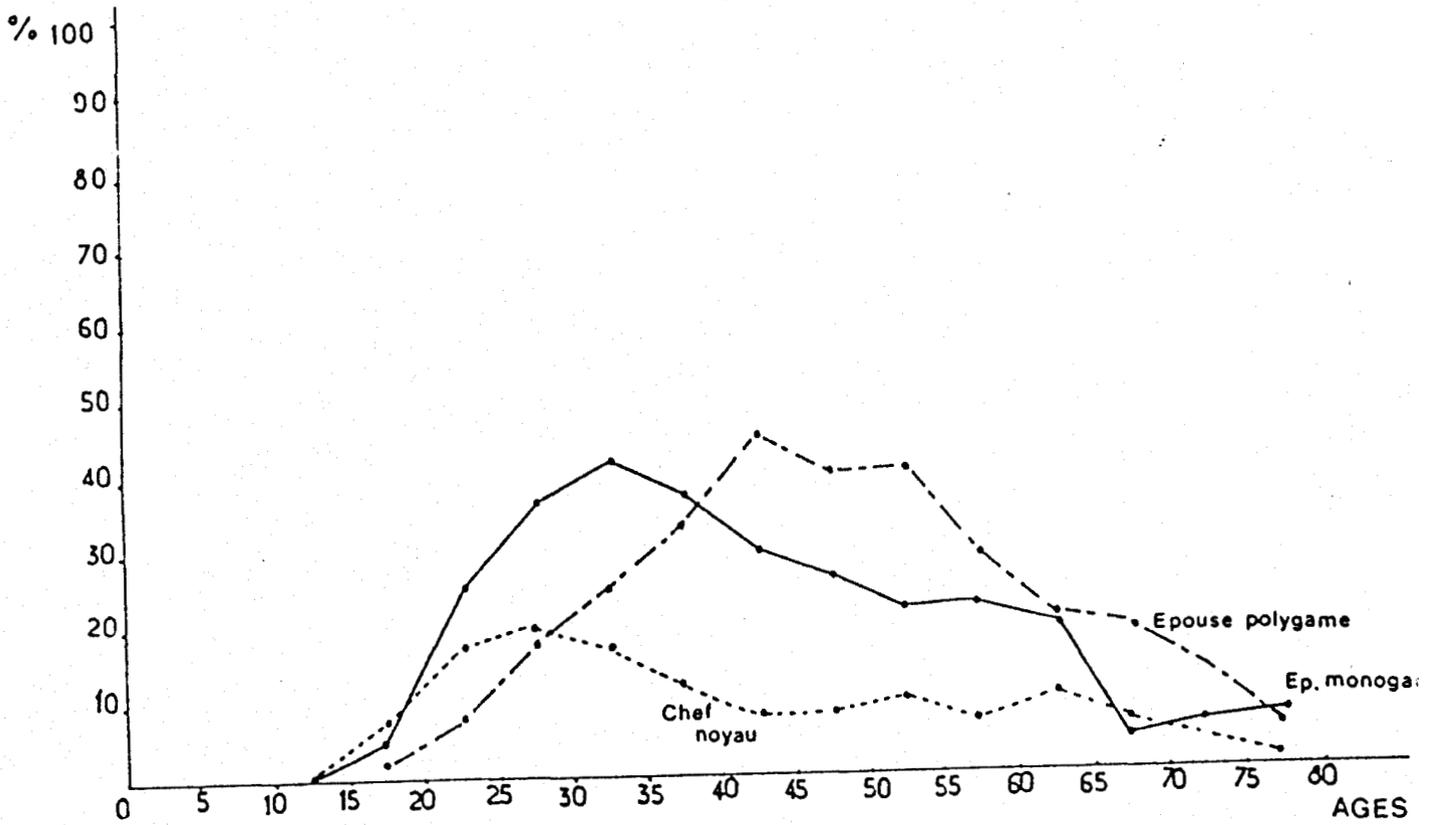


Fig. 2

SEXE FEMININ DAKAR 1989



Le schéma pour les hommes est fort différent. Nous avons, dans un premier temps (Figure II.1), retenu trois statuts chez les hommes:

- chef de ménage (C.M)
- "Enfant" du C.M., quel que soit son âge et son activité, à condition que cet enfant reste dans le noyau familial du C.M.
- "Dépendant" c'est-à-dire, toutes les autres personnes de sexe masculin qui logent avec le chef de ménage, que cette personne soit active ou non.

Deux ou trois périodes peuvent être retenues dans le schéma du cycle de vie des hommes. Plus longtemps "enfant" dans le ménage que les femmes, jusque vers 20-30 ans les hommes restent chez leurs parents; ensuite "dépendant" dans un autre ménage pendant une courte période (entre 20 et 35 ans); chef de ménage à partir de 35 ans jusqu'à la fin de leur vie. Peu d'hommes vivent à la fin de leur vie dans le ménage d'une autre personne.

Comment évoluent les différents statuts de chef de ménage avec l'âge (Figure II.1a)? On peut distinguer les chefs de ménage non familiaux (ou d'isolés), les chefs de ménage mononucléaire, et les chefs de ménage polynucléaire. Le schéma est alors le suivant: tout d'abord chef de noyau, les hommes sont à la tête d'un ménage mononucléaire une grande partie de leur vie (entre 35 et 55 ans), et après cet âge à la tête d'un ménage polynucléaire. Etre à la tête d'un ménage d'isolés ne concerne qu'une minorité de personnes.

2.6. Les jeunes à la charge des aînés ?

Il faut rester prudent avant de tirer les conclusions des schémas et des premières analyses de nos données. Nous n'en sommes encore qu'au stade des hypothèses. Le statut de chef de ménage demeure un artifice statistique, il ne correspond pas toujours aux réalités sociales (de plus en plus, dans différents pays on le dénomme personne de référence, c'est-à-dire la personne à partir de laquelle on positionne les différents individus du ménage). Nos schémas posent plus de questions qu'ils n'aident à en résoudre.

Le "titre" de chef de ménage est associé au titulaire du logement qu'il soit propriétaire ou locataire. C'est cette situation qui explique en partie la prééminence des chefs de ménage âgés, d'autant que ces derniers sont, à partir de 55 ans, plutôt propriétaire de leur logement. Ainsi à 25-29 ans 76% des chefs de ménage sont locataires et seulement 20% propriétaires (le reste étant

hébergé); à 45-49 ans la situation est équilibrée, respectivement 48% de locataires et 44% de propriétaires et à 65-69 ans on compte 82% de propriétaires. Même si le chef de ménage ne prend pas en charge l'ensemble du ménage, il assure le logement et c'est déjà beaucoup dans une ville comme Dakar où le coût du logement est relativement important. Ce coût du logement est d'ailleurs un des éléments d'explication de la taille élevée des ménages.

L'autre critique que l'on peut faire au schéma, c'est de laisser l'impression que le chef de ménage prend en charge, avec l'âge, de plus en plus de personnes, et de passer sous silence tant l'activité du chef de ménage, que celle des autres membres du ménage. Un chef de ménage âgé peut très bien héberger ses enfants dans sa concession, mais vivre grâce à leurs revenus. La présence de nombreux enfants ne signifie pas forcément une charge financière accrue.

Cependant lorsque l'on regarde, suivant le même principe du cycle de vie, la proportion d'"enfant" (de sexe masculin) actif à 20-24 ans, celle-ci est de 41%. De plus parmi ces actifs, 17% sont salariés, 25% travaillent pour leur compte et 58% sont apprentis. Ces derniers, on le sait, ne perçoivent, en général, pas de rémunération et ne peuvent donc subvenir aux besoins du ménage. C'est donc, à 20-24 ans, 83% des "enfants du C.M." présents dans le ménage qui ne perçoivent pas de revenus. Suivant le même raisonnement, ils sont encore 60% à 25-29 ans.

De leur côté, les "dépendants" masculins accueillis dans le ménage, sont plus actifs que les "enfants" (57% des 20-24 ans), mais également une part d'entre eux sont des apprentis: c'est donc 64% qui ne reçoivent pas de revenus.

A l'inverse, les chefs de ménage âgés même s'ils cessent toute activité, perçoivent donc une retraite, résultat d'une activité exercée bien souvent comme fonctionnaire ou dans un emploi permanent salarié. Ainsi à 55-59 ans: 53% des C.M. sont actifs et 41% retraités (les 6% restent soit chômeurs ou inactifs). A 65-69 ans ces proportions passent respectivement à 25% et 69% (et seulement 5,6% de sans revenus du salariat ou de la retraite). A ces revenus de la retraite s'ajoutent parfois les revenus tirés de la propriété foncière. La parcelle a été divisée et une partie des bâtiments loués à d'autres familles. On constate d'ailleurs que lors de l'enquête IFAN-ORSTOM 40% des chefs de ménages étaient propriétaires et 54% de ces chefs de ménage propriétaires avaient plus de 50 ans.

3. MENAGES, HABITAT, ET ACCES AU LOGEMENT

La recherche d'un logement est l'un des objectifs du migrant, surtout lorsqu'il a une famille à charge. A Abidjan l'importance des flux migratoires entraîne une demande très forte de logements locatifs, et c'est là une des caractéristiques de cette ville (par rapport à Dakar, par exemple), Abidjan est une ville de locataires. Malgré une politique volontariste de logement social, ce type d'habitat n'a jamais pu accueillir plus de 22% de la population de la ville. Là comme dans d'autres capitales, le niveau des prix rend les logements sociaux inaccessibles à ceux à qui ils étaient destinés, et ces logements deviennent la propriété des classes moyennes et aisées. Les migrants récents n'ont aucune chance d'accéder à ces logements. Sept habitants sur dix résident dans l'habitat de cour légal ou illégal, habitat ayant surtout une fonction d'accueil des migrants (ivoiriens ou étrangers). Cet habitat est à 80 % locatif, et les logements sont de petites dimensions. Les migrants étrangers sont quasiment absents de l'habitat économique (11% de la population résidant dans ce type d'habitat), en plus grand nombre dans l'habitat évolutif de cours (41 %), et majoritaires dans l'habitat sommaire (80 %)(ANTOINE, DUBRESSON, MANOU-SAVINA, 1987).

3.1 Les statuts d'occupation

Le logement est un moyen de différenciation sociale. L'accession au logement est en effet sélective. L'analyse des itinéraires résidentiels des accédants à la propriété, de même que ceux du secteur locatif et enfin des personnes en position d'hébergement apporte des informations de qualité sur le processus ségrégatif d'insertion urbaine. Trois grandes catégories de logement peuvent être identifiées dans l'agglomération de Dakar. La première constitue l'habitat de haut et moyen standing et regroupe trois types : villa, appartement en immeubles et appartement dans les opérations immobilières (HLM et SICAP). Les classes moyennes restent les principaux bénéficiaires de la politique urbaine; la SICAP (Société immobilière du Cap Vert est créée en 1950, et l'OHLM, office des habitations à loyer modéré en 1959. Les sociétés immobilières, depuis leur création, ont construit respectivement la SICAP plus de 11000 logements (principalement entre 1960 et 1980), et les HLM environ 8000 (principalement entre 1960 et 1970).

La deuxième catégorie comporte les types d'habitat plutôt populaires : terrasses et étages, maisons en tôle ondulée ou en tuile et enfin les baraques. Différents modes de production de logements sont possibles. Une part des constructions sont la conséquence de la politique de parcelles assainies (en particulier le projet parcelles assainies (10.500 parcelles à Cambérène qui ne sont pas toutes mises en valeur). La production peut être aussi privée mais appuyée par des prêts (B.H.S, coopératives). Mais l'essentiel de la production actuelle de logements relève du tacheronnage et de l'"auto-construction".

Les habitats de type HLM ou SICAP ne constituent que 14,3 % des logements. La seconde catégorie est la plus fréquemment rencontrée dans l'agglomération de Dakar. Les terrasses et étages 24,2 %, les maisons en tôle ou en tuile représentent à elles seules 52,9 % des logements; enfin les baraques 8 % (Tableau 22.11.b p.71 de l'annexe II). On trouve plus de baraques à Dakar (10%), qu'à Pikine (5%).

Cette typologie est indépendante du statut foncier du logement, un habitat spontané peut-être de bonne qualité, une baraque peut encore occuper un terrain loti et enregistré de longue date. En tant qu'enjeu social, le logement est un important indicateur de l'évolution urbaine et des valeurs sociales.

Tableau II.18: Statut occupation selon les grands groupes de quartier

	Effectif				Lig Total
	Lig Pct Col Pct	Centre	Camberene	Pikine	
Hébergé	40	34	46	120	
	33.3	28.3	38.3	5.9	
	5.8	5.7	6.1		
Locataire	388	272	271	931	
	41.7	29.2	29.0	45.5	
	55.9	45.3	36.0		
Propriétaire	266	295	434	995	
	26.7	29.6	43.6	48.6	
	38.3	49.1	57.8		
Col Total	694	601	751	2046	
	33.9	29.4	36.7	100.0	

Qu'en est-il du statut d'occupation du logement? La proportion de propriétaire est relativement importante à Dakar, où 48 % des chefs de ménage sont propriétaires de leur logement. La proportion de propriétaire augmentant du centre vers la périphérie, et elle passe de 38 % pour les quartiers centraux, où les locataires dominent, à 49 % pour les quartiers de la proche banlieue (Yoff, Patte d'oie, Camberène, Parcelles) et à 58 % pour la banlieue de Pikine. Ce sont

les propriétaires qui accueillent les ménages de taille élevée, comme nous l'avons vu dans l'analyse de variance. Si l'on prend en compte l'ensemble de la population et non plus seulement les chefs de ménage, dans ce cas c'est 67 % de la population qui vit dans un ménage dont le responsable est propriétaire, 28 % chez un locataire..

Les deux analyses de régression logistique ci jointes permettent de voir les modalités qui semblent influencer le plus sur les "chances" d'être propriétaire ou locataire. Quatre variables apparaissent particulièrement pertinentes pour évaluer les probabilités d'être ou non propriétaire. Ce sont une variable de nature économique: le niveau d'équipement domestique; une variable temporelle l'année d'installation (pour le risque de propriétaire) ou le groupe d'âge (pour les locataires); une variable spatiale: le quartier; une variable plus sociologique qui décrit le type de ménage. Sur le plan économique peu de surprises, les riches ont bien plus de chances d'être propriétaire (presque 14 fois) que les plus démunis, et les chefs de ménage installés de longue date (4,4 fois plus de chance) que les chefs de ménage arrivants dans les années 80. Mais les chefs de ménages originaires de Dakar restent ceux qui possèdent le plus de chances d'être dans la situation de propriétaire. Cela tient surtout aux conditions d'accès à la propriété, grandement facilité par la distribution de lots aux déguerpis dans les années 50 à 70. Il s'agit bien de la situation actuelle, cela ne veut pas dire que tout dakarois a plus de chances de devenir propriétaire qu'un migrant, mais qu'actuellement parmi les chefs de ménage, les dakarois sont davantage propriétaires. Le problème, on l'a vu précédemment c'est de devenir chef de ménage. Sur le plan géographique, par rapport aux chefs de ménage qui habitent les quartiers centraux de Dakar, il y a plus d'éventualité d'être propriétaire dans les quartiers périphériques, et plus particulièrement dans les quartiers de Pikine.

Le type de ménage joue également sur le risque d'être propriétaire; en particulier il existe une chance très élevée d'être propriétaire lorsque le ménage est polygamique, mononucléaire (x 12) ou polynucléaire (x 42) par rapport au type de référence (groupement d'individus). Peut-on en conclure que le polygame se donne les moyens de la polygamie, c'est-à-dire qu'une certaine sécurité de logement permet la polygamie, ou est-ce simplement un effet de l'âge masqué: plus on est âgé plus on a de "chances" d'être polygame, et plus de chances d'être propriétaire. Des analyses ultérieures des interactions permettront de mieux voir le sens des relations.

Certaines variables ou modalités ne sont pas significatives, comme le sexe, l'origine urbaine ou rurale des migrants, le niveau d'instruction, la religion, le type d'habitat ou la situation matrimoniale. Pour cette dernière variable, les résultats semblent apparemment contradictoires en ce qui concerne les polygames en particulier. Le type de ménage et la situation matrimoniale recouvrent deux réalités différentes, dans un cas nous prenons le statut matrimonial de fait: l'homme vit avec plusieurs de ces épouses dans la même maison, alors que dans le cas du statut matrimonial nous relevons la situation de droit, et donc chaque épouse vit dans une maison indépendante, ou chez d'autres parents.

La seconde analyse porte sur les locataires, et donne des résultats complémentaires des précédents.

Analyse regression:
Classification PROPRIETAIRE

2 Log Likelihood	2834.8253			
	Chi-Square	df	Significance	
-2 Log Likelihood	1785.464	1991	.9996	
Model Chi-Square	1049.361	54	.000	
Improvement	1049.361	54	.000	
Goodness of Fit	1980.505	1991	.0000	

		Predite		% Correct
		.00	1.00	
		0	1	
Observe		+-----+-----+		
.00	0	841	210	80.02%
		+-----+-----+		
1.00	1	213	782	78.59%
		+-----+-----+		
Ensemble				79.33%

----- Variables dans l'équation -----			
Variable	Coef.	Ecart type	Significativité
Constante	-4.8928	.5984	.0000
SEXE			
féminin	0	0	
masculin	.2462	.2727	.3666
LIEU DE NAISSANCE			
urbain	0	0	
rural	.0860	.1563	.5824
né à dakar	-.7812	.6681	.2423
SITUATION MATRIMONIALE			
monogame	0	0	
célibataire	.6392	.3171	.0438 **
polygame	.2519	.1757	.1516
divorcé	.5044	.3301	.1266
veuf	1.3309	.3258	.0000 ***
NIVEAU D'INSTRUCTION			
non scolarisé	0	0	
primaire	-.1469	.1808	.4166
secondaire	-.0628	.1949	.7474

ETHNIE				
ouolof	0	0		
lébou	.3780	.2625	.1499	
toucouleur	.2113	.2052	.3031	
peul	-.0149	.2380	.9502	
mandé	-.7633	.2916	.0088	***
serer	-.3200	.1942	.0994	*
diola	-.6419	.3026	.0339	**
divers	-.6559	.2468	.0079	***
RELIGION				
tidiane	0	0		
mouride	-.0717	.1595	.6532	
autre musul	-.1495	.1740	.3900	
chrétien	.1965	.2632	.4553	
TYPE D'HABITAT				
dur -	0	0		
bon standing	-.0904	.2404	.7070	
dur +	-.3368	.1505	.0252	**
sommaire	-.3434	.2606	.1876	
QUARTIER				
dakar centre	0	0		
parcelles yoff	.8949	.1627	.0000	***
pikine	1.1504	.1708	.0000	***
STATUT D'ACTIVITE				
cadre et ass	0	0		
salarié tertiaire	.3859	.2806	.1690	
ouvrier	.3119	.4147	.4521	
manoeuvre	.4983	.4673	.2863	
commerce indep.	.4694	.3379	.1649	
artisan indep.	.6550	.3195	.0404	**
chomeur ayant tra	.7622	.3933	.0527	*
retraite salaria	1.1535	.3707	.0019	***
sans profession	.5748	.3773	.1277	
EQUIPEMENT				
aucun	0	0		
très faible	.7504	.2345	.0014	***
faible équip.	1.1473	.1935	.0000	***
équip. moyen	1.3793	.2054	.0000	***
assez bon équ	1.5297	.3188	.0000	***
bon équip.	2.8942	.4231	.0000	***
ANNEE D'INSTALLATION REGROUPEE				
annee 80	0	0		
annee 70	.6994	.2538	.0058	***
annee 60	1.2055	.2532	.0000	***
avant 60	1.4810	.2596	.0000	***
migrat dat inc	1.0238	.2824	.0003	***
ne dakar	2.6314	.6959	.0002	***
GROUPE D'AGE				
moins de 30	0	0		
30-39	-.3720	.2740	.1746	
40-49	.3448	.2837	.2242	
59-59	.6835	.2994	.0225	**
60-90	1.0197	.3330	.0022	***
TYPE DE MENAGE				
gpt ind mnuc	0	0		
ménage monopar	1.1712	.3202	.0003	***
mnuc mga sefp	.3960	.4931	.4219	
mnuc mga aefp	.6376	.2969	.0318	**
mnuc mga aefp pa	1.7573	.3079	.0000	***
mnuc polygam	2.4904	.3897	.0000	***
gpt ind pnuc	1.2999	.2805	.0000	***
pnuc monogam	2.1512	.3051	.0000	***
pnuc polygam	3.7356	.5036	.0000	***

Classification LOCATAIRE

-2 Log Likelihood	2819.4258			
	Chi-Square	df	Significance	
-2 Log Likelihood	1791.796	1991		.9994
Model Chi-Square	1027.630	54		.000
Improvement	1027.630	54		.000
Goodness of Fit	2017.872	1991		.0000

		Predite		% Correct
		.00	1.00	
		0	1	
Observe		+-----+-----+		
.00	0	915	201	81.99%
		+-----+-----+		
1.00	1	221	709	76.24%
		+-----+-----+		
		Ensemble		79.37%

----- Variables dans l'équation -----

Variable	coef.	Ecart type	Significativité
----------	-------	------------	-----------------

Constant	-7.1563	.9854	.0000
----------	---------	-------	-------

SEXE

masculin	0	0	
féminin	.2314	.2607	.3746

LIEU DE NAISSANCE

rural	0	0	
urbain	.0878	.1543	.5692
né à dakar	-.2198	.6289	.7267

STATUT MATRIMONIALE

veuf	0	0	
célibataire	.6044	.3815	.1131
monogame	1.1892	.3295	.0003 ***
polygame	.9729	.3252	.0028 ***
divorcé	.7174	.3469	.0386 **

NIVEAU D'INSTRUCTION

primaire	0	0	
non scolarisé	.0532	.1795	.7671
secondaire	.1739	.1994	.3831

ETHNIE

oulof	0	0	
lébou	-.8377	.2847	.0033 ***
toucouleur	-.2167	.2083	.2982
peul	.0274	.2370	.9081
mande	.6999	.2859	.0144 **
serer	.2242	.1917	.2422
diola	.9158	.2944	.0019 ***
divers	.5481	.2409	.0229 **

RELIGION

tidiane	0	0	
mouride	.1468	.1600	.3587
autre musulman	.1838	.1730	.2882
chrétien	-.2929	.2525	.2460

TYPE D'HABITAT

dur -	0	0	
moyen standing	.1074	.2455	.6617
dur +	.5529	.1511	.0003 ***
sommaire	.1826	.2514	.4676

QUARTIER

pikine	0	0	
dakar centre	1.0817	.1687	.0000 ***
parcelles yoff	.2807	.1549	.0700 *

STATUT D'ACTIVITE				
cadre et ass.	0	0		
salarié tertiaire	.4124	.2800	.1408	
ouvrier	.0617	.3266	.8502	
manoeuvre	-.2194	.3699	.5531	
commerce indep.	-.1649	.2141	.4414	
artisan indep.	-.2712	.1886	.1504	
chomeur ayt trav	-.5052	.2987	.0908	*
retraite salari	-.6642	.2876	.0209	**
sans profession	-.7077	.2783	.0110	**
EQUIPEMENT				
bon équipement	0	0		
aucun	2.6228	.4276	.0000	***
très faible	1.9408	.4619	.0000	***
faible équipem	1.4223	.4239	.0008	***
équipement moyen	1.2594	.3998	.0016	***
assez bon équip.	.8685	.4372	.0470	**
ANNEE D'INSTALLATION REGROUPEE				
ne a dakar	0	0		
annee 80	1.3069	.6439	.0424	**
annee 70	.8422	.6381	.1869	
annee 60	.3300	.6410	.6067	
avant 60	-.1643	.6433	.7984	
migrat dat inc	.5590	.6406	.3829	
GROUPE D'AGE				
60-90	0	0		
moins de 30	.8761	.3303	.0080	***
30-39	1.1347	.2483	.0000	***
40-49	.5724	.2400	.0171	**
50-59	.2726	.2296	.2352	
TYPE DE MENAGE				
pnuc polygam	0	0		
gpt ind mnuc	3.3885	.5183	.0000	***
ménage monopar	2.4578	.5291	.0000	***
mnuc mga sefp	3.4543	.6142	.0000	***
mnuc mga aefp	2.9150	.4752	.0000	***
mnuc mga aefp pa	1.8830	.4846	.0001	***
mnuc polygam	1.1382	.5114	.0261	**
gpt ind pnuc	2.3183	.5115	.0000	***
pnuc monogam	1.2024	.4857	.0133	**

3.2 Statut individuel et statut d'occupation

On peut rendre compte plus en détail de ce phénomène en essayant de voir le nombre de personnes n'appartenant pas au noyau conjugal qui vivent respectivement chez un propriétaire ou un locataire. On peut rapporter à chaque individu le statut d'occupation du chef de ménage chez qui il vit, et tenir compte également de sa relation de parenté avec ce chef de ménage. Nous considérons arbitrairement la (ou les) femme (s) et les enfants non mariés, comme bénéficiant du même statut que le chef de ménage, et les autres personnes étant considérées comme des hébergés.

Le phénomène de location existe peu chez les natifs de Dakar; ou bien on appartient à la famille (au sens restreint) du propriétaire, ou bien on est hébergé par un propriétaire (c'est le cas en particulier de 40 % des hommes de 30-39 ans, qui sont accueillis chez un parent, voire leurs propres parents lorsqu'ils

vivent avec leur épouse chez eux). La diversité des statuts est plus grande chez les immigrants. Pour les hommes, aux jeunes âges, les divers statuts de locataire, d'hébergé par un propriétaire, de propriétaire ou d'hébergé chez un locataire sont rencontrés. A 30-49 ans le statut de locataire domine, et par la suite celui de propriétaire. Les femmes migrantes ou non, ont plus souvent le statut de propriétaire ou d'hébergé par le propriétaire (surtout après 50 ans où du fait du veuvage, elles sont certainement accueillies, par un frère ou un fils). Cette proportion plus élevée de femmes bénéficiant du statut de propriétaire suggère que les hommes locataires, et en particulier les migrants soit se marient plus tard, soit ne font pas venir leur épouse en ville. Dans ce schéma, nous considérons l'ensemble des femmes sans distinguer le statut de chef de ménage. Les femmes chef de ménage sont respectivement à 47 % locataire et 45 % propriétaire, donc une répartition peu différente de celle des chefs de ménage masculin.

Dans l'ensemble une part importante (37 %) de la population est hébergée. Si l'on considère le groupe d'âge des 20-49 ans, La proportion d'hébergés est plus grande que celle de locataires. Ainsi pour les hommes migrants 51 % sont hébergés, 17 % propriétaires et 32 % locataires; chez les originaires de Dakar, ce sont respectivement 40 % d'hébergés, 49 % de propriétaires et 11 % de locataires.

3.3 L'accès au logement et la mobilité résidentielle

Les conditions d'accueil des migrants (arrivés après l'âge de 20 ans) ont évolué à Dakar. Les nouvelles générations d'arrivants sont davantage accueillies par leur famille (60%) que leurs aînés (33%). Pour les générations arrivées à Dakar dans les années soixante, plus de 40% des arrivants devenaient peu après l'installation locataires (la moitié occupant une baraque), alors que seulement 15% sont locataires après leur arrivée pour les générations actuelles. Une famille de Dakar sur deux (et plus particulièrement les classes moyennes) accueille des migrants, à l'exception des dakarois de souche qui sont moins sollicités. Pénurie de logements et manque de ressources des nouveaux arrivants se conjuguent pour expliquer ce recours de plus en plus important à la solidarité familiale.

L'enquête biographique réalisée à Dakar permet de reconstituer le cycle de vie de l'individu, et d'analyser le passage du statut d'hébergé à celui d'occupant en

titre du logement (en tant que locataire ou propriétaire), c'est-à-dire l'accès au premier logement. Pour chacune des trois générations prises en considération: les personnes âgées de 25-34 ans en 1989, celles de 35-44 ans et de 45-59 ans, et nous avons calculé pour chacune la probabilité de survie à l'état d'hébergé. On peut émettre l'hypothèse d'un accès plus tardif des jeunes générations au premier logement. Pour les originaires de la ville (figure II.3) l'accès au premier logement est plus tardif, puisqu'à 30 ans pour la génération la plus jeune, la probabilité d'être toujours hébergé est de 770 pour mille, alors que pour les 45-59 ans cette probabilité était de 540 pour mille.

Pour les migrants, on peut aborder autrement cette question en tenant compte du temps écoulé depuis la première arrivée à Dakar (Figure II.4). Dans ce cas, les jeunes générations (25-34 ans) mettent plus de temps à obtenir leur propre logement, en particulier, la probabilité d'accéder dès l'arrivée à Dakar à un logement était forte pour les générations précédentes, ce qui n'est plus le cas pour les générations actuelles.

Nous pouvons étudier de la même façon que précédemment l'âge d'accès à la propriété, (Figure II.6). Si l'on prend en considération que les natifs de Dakar, on constate des différences importantes. En effet pour la génération la plus jeune, la proportion de ceux devenus propriétaires à 35 ans est nettement plus faible (5%) que pour les générations précédentes (environ 30% pour la génération 45-59 ans), ce qui confirme les analyses précédentes.

Une analyse des biographies selon trois générations d'individus permet de bien mettre en évidence ce double phénomène d'une accession à un logement en dur, et d'un mouvement centrifuge vers la banlieue, Pikine en particulier. Les migrants arrivés après l'âge de 18 ans et appartenant à la génération 1930-1944 se sont installés lors de leur arrivée dans une proportion de 46 % dans une baraque, et l'on note un passage important au cours de leur séjour, des baraques vers l'habitat en dur. Pour les générations suivantes (nés en 1945-54 et 1955-64) la proportion arrivant dans l'habitat sommaire est plus faible (du simple fait de la disparition progressive de ce type d'habitat), et les deux mouvements principaux relevés concernent toujours la transition de l'habitat de baraques vers l'habitat en dur, et pour la génération la plus jeune un passage du moyen standing ou HLM, vers les habitats en dur. Ce changement de type d'habitat va de pair avec un changement de quartier.

SEXE MASCULIN

Fig 11.3 GRAPHE DE LA FONCTION DE SURVIE
 AGE AU PREMIER LOGEMENT
 SELON LE GROUPE D AGES ECHANTILLON et STATUT MIGRATOIRE
 NE A DAKAR

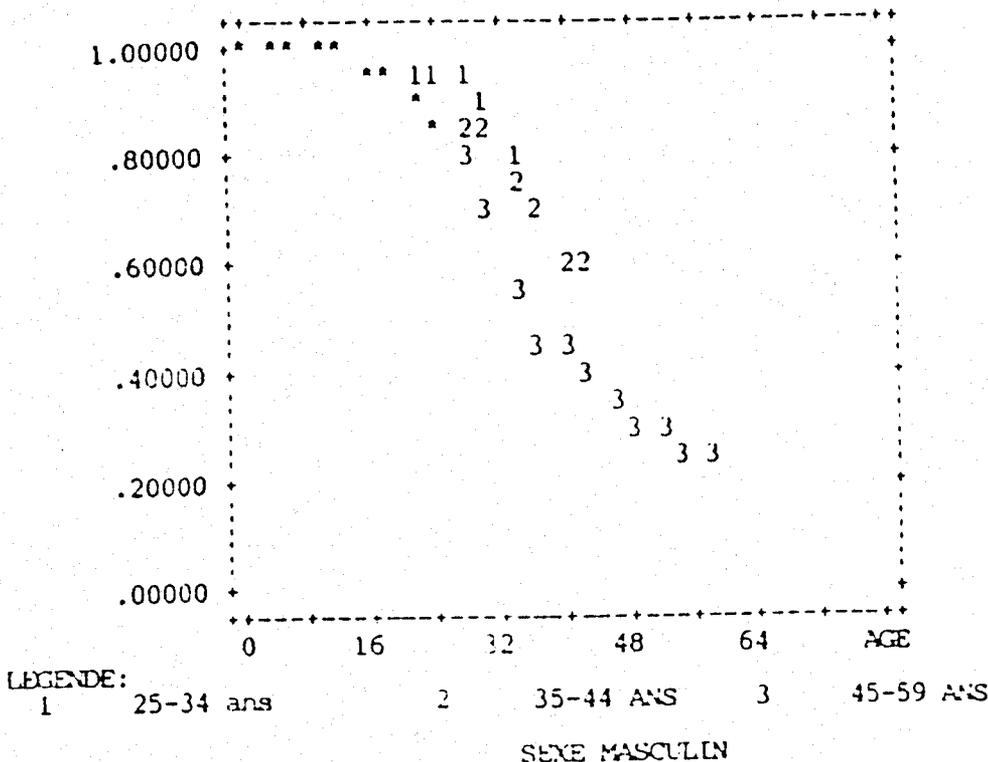
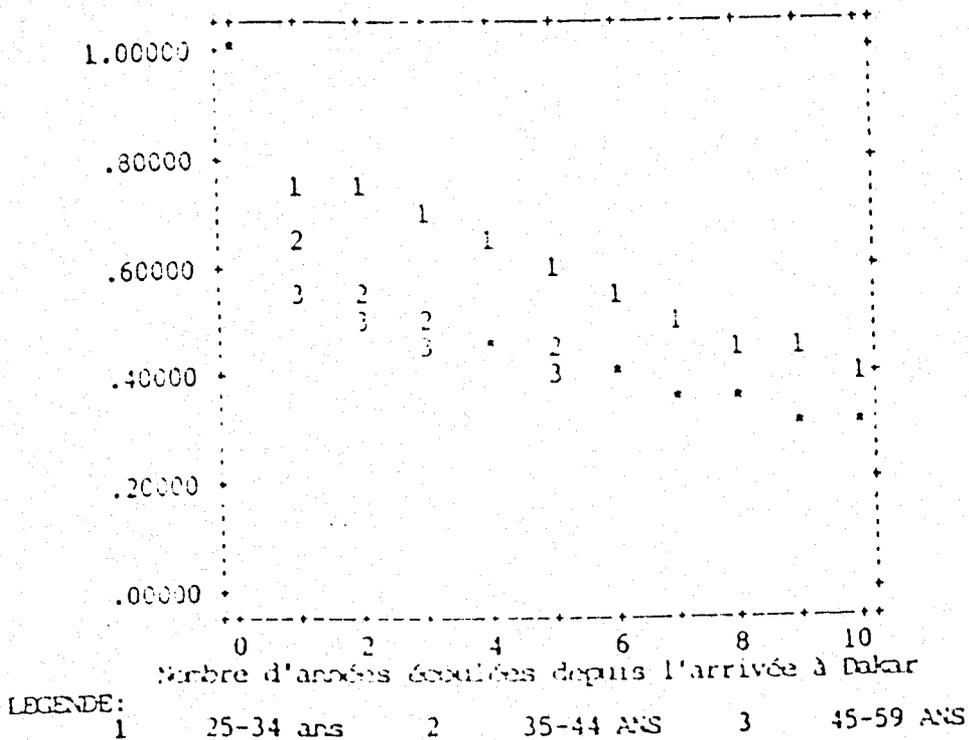


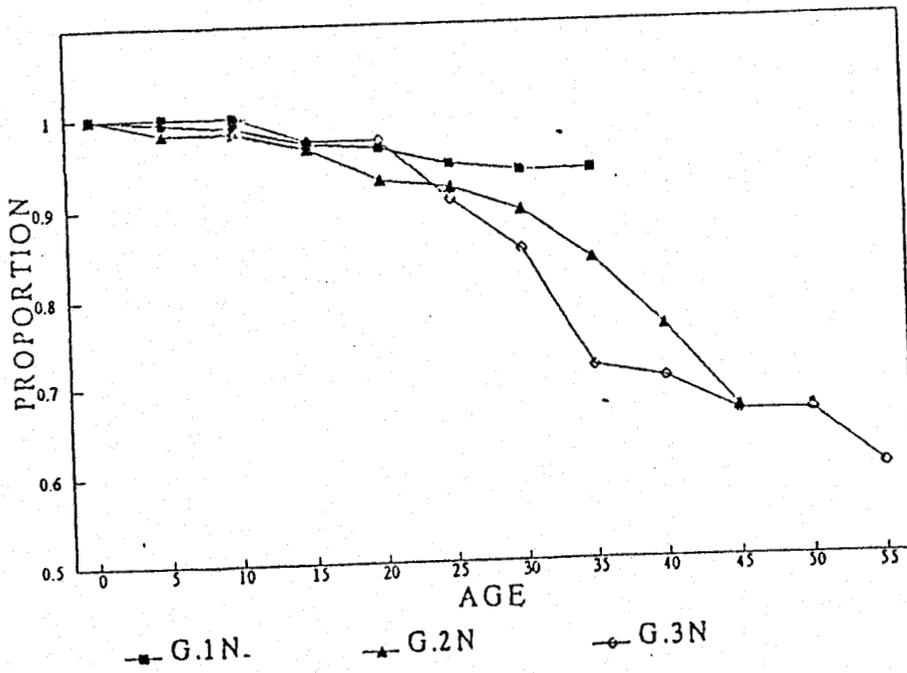
Fig 11.4 SEXE MASCULIN ET ARRIVE A 18 ANS ET PLUS

GRAPHE DE LA FONCTION DE SURVIE
 AGE AU PREMIER LOGEMENT
 SELON LE GROUPE D AGES ECHANTILLON



IG. II.6

SURVIE DES INDIVIDUS A L'ETAT DE
NON PROPRIETAIRE (SEXE MASCULIN)



NOTE: G.1N: NATIF DE DAKAR AGE 25-34 ANS

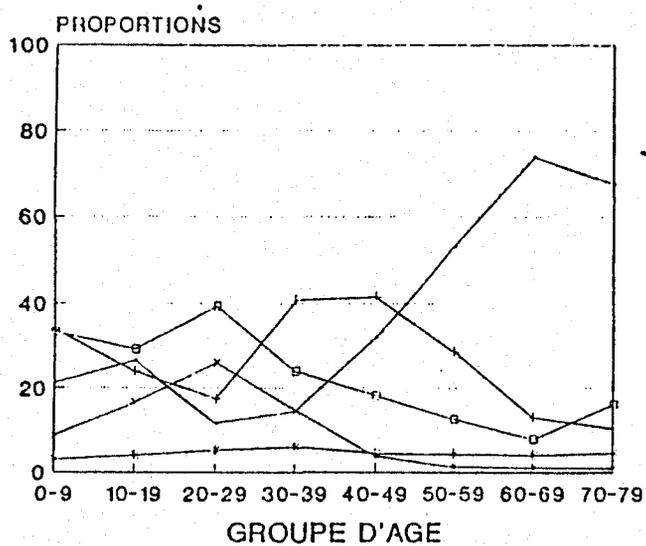
G.2N: NATIF DE DAKAR AGE 35-44 ANS

G.3N: NATIF DE DAKAR AGE 45-59 ANS

FIG. II.5

PROPORTION DES INDIVIDUS PAR GROUPE D'AGES
SELON LE LIEU DE NAISSANCE ET LE STATUT
D'OCCUPATION DU LOGEMENT

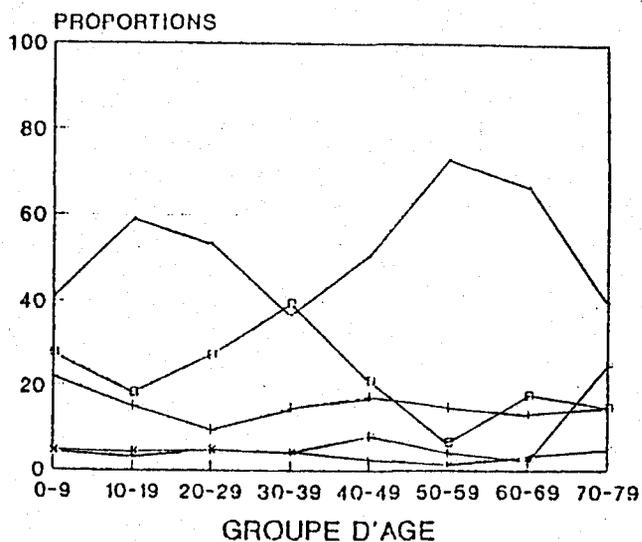
MIGRANTS (HOMMES)



LEGENDE

- PROPRIETAIRE
- LOCATAIRE
- AUT. HEBER.
- H. p. PROP.
- H. p. LOCA.

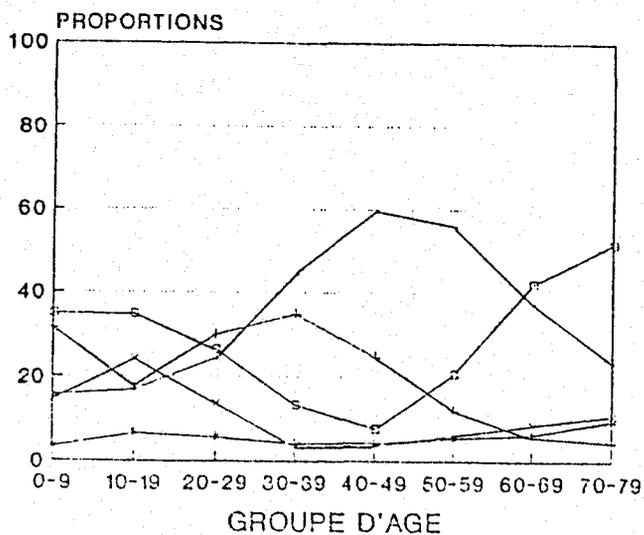
NATIFS DE DAKAR (HOMMES)



LEGENDE

- PROPRIETAIRE
- LOCATAIRE
- AUT. HEBER.
- H. p. PROP.
- H. p. LOCA.

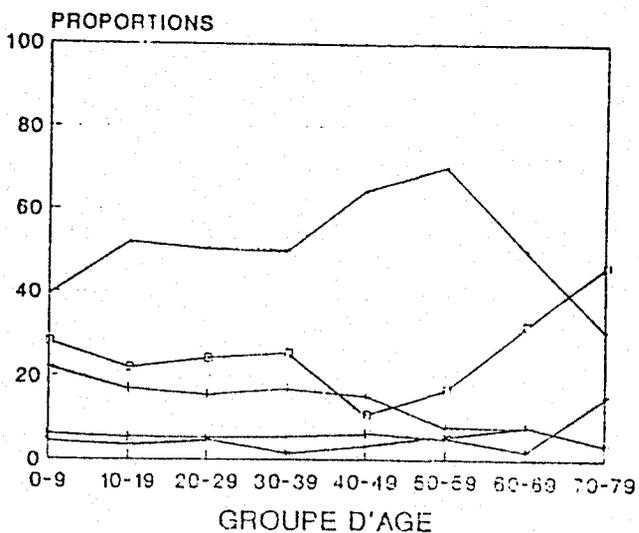
MIGRANTS (FEMMES)



LEGENDE

- PROPRIETAIRE
- LOCATAIRE
- AUT. HEBER.
- H. p. PROP.
- H. p. LOCA.

NATIFS DE DAKAR (FEMMES)



LEGENDE

- PROPRIETAIRE
- LOCATAIRE
- AUT. HEBER.
- H. p. PROP.
- H. p. LOCA.

Alors que les principaux quartiers d'accueil, quelque soit la génération, se trouvent dans Dakar-ville, (plus de 50% des migrants s'installent dans les quartiers centraux au moment de leur arrivée), 64 % des migrants, de la génération 1930-1944, arrivés au centre, sont passés à la périphérie, la proportion décline pour les générations plus jeunes, dont un grand nombre de personnes sont encore hébergées.

Tableau 11.19 a Type habitat premier quartier regroupe by Type habitat dernier quartier regroupe
 AGEECH GROUPE D AGES ECHANTILLON Value = 1.00 25-34 ans
 V304 SEXE Value = 1 MASCULIN

		V506DR					
Count Row Pct Col Pct		Pas	Moyen	Etage	Cour	Baraque	Row Total
		Changt .00	Standing 1.00	Terrasse 2.00	3.00	4.00	
V506R							
1.00	Moyen standing	13 28.3 11.2	19 41.3 44.2	10 21.7 11.6	4 8.7 3.2		46 11.9
2.00	Etage-Terrasse	34 39.1 29.3	8 9.2 18.6	29 33.3 33.7	14 16.1 11.1	2 2.3 12.5	87 22.5
3.00	Cour	57 38.5 49.1	8 5.4 18.6	23 15.5 26.7	57 38.5 45.2	3 2.0 18.8	148 38.2
4.00	Baraque	12 11.9 10.3	5 5.0 11.6	24 23.8 27.9	49 48.5 38.9	11 10.9 68.8	101 26.1
5.00	Autre; nsp		3 60.0 7.0		2 40.0 1.6		5 1.3
Column Total		116 30.0	43 11.1	86 22.2	126 32.6	16 4.1	387 100.0

Tableau II.19 b Type habitat premier quartier regroupe by Type habitat dernier quartier regroupe
 AGECH GROUPE D AGES ECHANTILLON Value = 2.00 35-44 ANS
 V304 SEXE Value = 1 MASCULIN

		V506DR					
Count	Row Pct	Pas.....	Moyen	Etage	Cour	Baraque	
Col Pct		Changt	Standing	Terrasse			Row
		.00	1.00	2.00	3.00	4.00	Total
V506R							
1.00		4	11	8	1		24
Moyen standing		16.7	45.8	33.3	4.2		7.1
		9.8	22.9	8.8	.7		
2.00		8	14	25	11	2	60
Etage-Terrasse		13.3	23.3	41.7	18.3	3.3	17.9
		19.5	29.2	27.5	8.2	9.1	
3.00		25	13	22	58	4	122
Cour		20.5	10.7	18.0	47.5	3.3	36.3
		61.0	27.1	24.2	43.3	18.2	
4.00		4	8	36	62	16	126
Baraque		3.2	6.3	28.6	49.2	12.7	37.5
		9.8	16.7	39.6	46.3	72.7	
5.00			2		2		4
Autre; nsp			50.0		50.0		1.2
			4.2		1.5		
Column		41	48	91	134	22	336
Total		12.2	14.3	27.1	39.9	6.5	100.0

Tableau II.19 c Type habitat premier quartier regroupe by Type habitat dernier quartier regroupe
 AGECH GROUPE D AGES ECHANTILLON Value = 3.00 45-59 ANS
 V304 SEXE Value = 1 MASCULIN

		V506DR					
Count	Row Pct	Pas.....	Moyen	Etage	Cour	Baraque	
Col Pct		Changt	Standing	Terrasse			Row
		.00	1.00	2.00	3.00	4.00	Total
V506R							
1.00		1	9	4	3		17
Moyen standing		5.9	52.9	23.5	17.6		5.2
		3.1	20.0	7.4	1.8		
2.00		3	15	8	6	6	38
Etage-Terrasse		7.9	39.5	21.1	15.8	15.8	11.7
		9.4	33.3	14.8	3.6	22.2	
3.00		21	11	14	58	2	106
Cour		19.8	10.4	13.2	54.7	1.9	32.7
		65.6	24.4	25.9	34.9	7.4	
4.00		7	9	27	92	18	153
Baraque		4.6	5.9	17.6	60.1	11.8	47.2
		21.9	20.0	50.0	55.4	66.7	
5.00			1	1	7	1	10
Autre; nsp			10.0	10.0	70.0	10.0	3.1
			2.2	1.9	4.2	3.7	
Column		32	45	54	166	27	324
Total		9.9	13.9	16.7	51.2	8.3	100.0

Tableau II.19 d STATUT OCCUPATION LOGEMENT by Statut residence dernier quartier
 AGECH GROUPE D AGES ECHANTILLON Value = 1.00 25-34 ans
 V304 SEXE Value = 1 MASCULIN

		V512D				
Count	Row Pct	Pas	Heberge	Locatair	Propriet	Row
Col Pct	Col Pct	Changt			aire	Total
		.00	1.00	2.00	3.00	
V512						
HEBERGE	1	91 26.1 78.4	177 50.9 97.8	65 18.7 86.7	15 4.3 100.0	348 89.9
LOCATAIRE	2	23 62.2 19.8	4 10.8 2.2	10 27.0 13.3		37 9.6
PROPRIETAIRE	3	2 100.0 1.7				2 .5
Column	Total	116 30.0	181 46.8	75 19.4	15 3.9	387 100.0

Tableau II.19 e STATUT OCCUPATION LOGEMENT by Statut residence dernier quartier
 AGECH GROUPE D AGES ECHANTILLON Value = 2.00 35-44 ANS
 V304 SEXE Value = 1 MASCULIN

		V512D				
Count	Row Pct	Pas	Heberge	Locatair	Propriet	Row
Col Pct	Col Pct	Changt			aire	Total
		.00	1.00	2.00	3.00	
V512						
HEBERGE	1	28 10.3 68.3	102 37.4 93.6	94 34.4 74.0	49 17.9 83.1	273 81.3
LOCATAIRE	2	11 18.0 26.8	7 11.5 6.4	33 54.1 26.0	10 16.4 16.9	61 18.2
PROPRIETAIRE	3	2 100.0 4.9				2 .6
Column	Total	41 12.2	109 32.4	127 37.8	59 17.6	336 100.0

Tableau II.19 f STATUT OCCUPATION LOGEMENT by Statut residence dernier quartier
 AGECH GROUPE D AGES ECHANTILLON Value = 3.00 45-59 ANS
 V304 SEXE Value = 1 MASCULIN

		V512D				
Count	Row Pct	Pas	Heberge	Locatair	Propriet	Row
Col Pct	Col Pct	Changt			aire	Total
		.00	1.00	2.00	3.00	
V512						
HEBERGE	1	16 7.0 50.0	38 16.7 82.6	72 31.7 62.6	101 44.5 77.1	227 70.1
LOCATAIRE	2	12 12.9 37.5	8 8.6 17.4	43 46.2 37.4	30 32.3 22.9	93 28.7
PROPRIETAIRE	3	4 100.0 12.5				4 1.2
Column	Total	32 9.9	46 14.2	115 35.5	131 40.4	324 100.0

3.4 Le recours aux réseaux pour l'accès au logement

Les institutions chargées des services pour l'accès au logement sont peu structurées. Les relations interpersonnelles sont donc mises à contribution afin de satisfaire ce besoin. Le recours à un intermédiaire pour l'accès au logement est bien vécu et accepté. Aider une personne à trouver un logement est un fait naturel, banalisé.

Toutefois le recours à un intermédiaire semble moins fréquent que nous le pensions lors de l'élaboration de l'étude. D'après les résultats de l'enquête environ 50 à 60 % des migrants arrivés à l'âge de 20 ans n'ont pas eu recours à un intermédiaire pour trouver un logement. Cette proportion est plus faible pour la génération la plus jeune (Tableau II.20).

Tableau II.20 : Lien avec intermédiaire par génération pour l'accès au premier logement (migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans) pour tous les statuts résidentiels

Génération	Employeur	Collègue	Ami	Parent	Courtier	Assoc.	Instit.	Autres	Pas d'interméd	Total	Nbr
25-34 ans	1,92%	1,92%	2,88%	32,69%	1,92%	0,00%	4,80%	0,00%	53,84%	100%	104
35-44 ans	1,56%	0,00%	10,93%	18,75%	0,00%	0,78%	6,25%	0,78%	60,93%	100%	128
45-54 ans	1,28%	0,00%	12,17%	20,51%	3,20%	0,00%	1,92%	1,28%	59,61%	100%	156

Le recours à la parenté prend de plus en plus d'importance. Alors que les générations précédentes n'y avait recours que dans 20% des cas, ce recours est plus fréquent pour les individus de la génération 25-34 ans (32,7%).

Les migrants s'appuient parfois sur les amis dont le rôle n'est pas négligeable pour l'accès au premier logement. En effet 12,17% de la génération de quarante-cinq à cinquante-quatre ans s'est appuyée sur des amis afin d'accéder au premier logement, tandis que 10,93% de la génération suivante (trente-cinq à quarante-quatre ans) agit ainsi. Le recours est moins fréquent pour la génération la plus jeune (2,88%). Ces intermédiaires résident en majorité dans le même voisinage que les migrants soutenus, et ce quelle que soit la génération (entre 86 et 89 % des cas).

Tableau II.21 : Lien des cohabitants (hébergés et co-locataires) dans le premier logement à Dakar par génération (migrants arrivés à Dakar après l'âge de 20 ans)

Génération	Epouse	Ascendants Père mère	Collaté raux	Autres parents	Sans lien	Emplo yeur	Total	Nombre
25-34 ans	0,00%	41,33%	28,00%	14,67%	5,33%	10,67%	100%	75
35-44 ans	0,00%	25,00%	28,75%	22,50%	11,25%	12,50%	100%	80
45-54 ans	2,41%	33,73%	18,07%	9,64%	16,87%	19,28%	100%	83

Lors de l'accueil des migrants dans l'agglomération de Dakar, les réseaux parentaux en ville jouent un rôle essentiel. Parmi les hommes hébergés ou vivants en colocation 41 % vivent avec leur père (ou mère) ou un ascendant. Cette proportion est nettement plus importante que pour les générations précédentes. Le recours aux collatéraux est également fréquent. Par contre on vit plus rarement chez un tiers personne n'appartenant pas à la famille (5,33% des cas pour la génération 25-34 ans, et 16,87% pour la génération 45-54 ans)

Le "titre" de chef de ménage est associé au titulaire du logement qu'il soit propriétaire ou locataire. Il existe une nette prééminence des chefs de ménage âgés, d'autant que ces derniers sont, à partir de 55 ans, plutôt propriétaires de leur logement. Ainsi à 25-29 ans 76% des chefs de ménage sont locataires et seulement 20% propriétaires (le reste étant hébergé); à 45-49 ans la situation est équilibrée, respectivement 48% de locataires et 44% de propriétaires et à 65-69 ans on compte 82% de propriétaires. Dans l'ensemble 54% des chefs de ménage propriétaires avaient plus de 50 ans.

CHAPITRE III: LE MARCHÉ DE L'EMPLOI DAKAROIS

Les analyses de l'emploi que nous présentons ici sur DAKAR/PIKINE ont une valeur macro-économique. Il n'est guère possible, à partir des données de l'enquête quantitative, de mener une analyse micro-économique, sur les métiers, sur les entreprises ou sur les ménages. Cela peut paraître paradoxal alors que nous avons interrogé des individus (on ne peut faire plus "micro"), ce qui nous éloigne, en apparence, de la mesure des agrégats économiques, de la macro-économie, même réduite à sa dimension urbaine.

Un premier argument serait que la représentativité macro-économique est inhérente à la procédure par sondage qui a été employée dans l'enquête que nous avons menée: c'est du moins ce que nous avons cherché à obtenir en "callant" notre base de sondage sur le recensement. Cette représentativité est une condition nécessaire pour l'analyse du marché de l'emploi urbain dans son ensemble.

Mais il y a plus important: ce sont des individus que nous enquêtons mais ce n'est pas l'individu en tant que tel que nous étudions. Nous cherchons bien plutôt à identifier des groupes d'individus aux comportements similaires, en fonction de leurs caractéristiques sociales ou des cheminements qu'ils ont pu connaître dans leur vie, afin de dégager des tendances, des évolutions passées et des évolutions probables, au niveau de la population urbaine dans son ensemble. L'idéal serait de définir des groupes qui rendent compte de l'ensemble des différences entre les individus. On doit ainsi pouvoir identifier, par exemple, des groupes marginaux, tout en sachant que (c'est un paradoxe sans cesse renouvelé), la validation statistique ne peut se faire que si plusieurs individus ont les mêmes caractéristiques ou les mêmes cheminements biographiques, donc au prix de certaines simplifications.

L'analyse statistique à partir de données d'enquête nous rapproche de l'observation macro-économique parce que les individus de l'enquête doivent être regroupés, selon les besoins de l'analyse, dans des catégories macro-économiques définies pour la plupart hors et avant enquête, mais aussi parce

que nous faisons intervenir le temps, c'est-à-dire la conjoncture (socio-économique), pour expliquer les changements que peut connaître l'individu au cours de sa vie. Cette conjoncture, bien que ressentie par tout un chacun individuellement, frappe différemment des groupes sociaux, qu'il s'agit alors d'identifier.

Quel peut être l'intérêt d'une approche du marché de l'emploi au moyen de l'analyse des biographies professionnelles? L'intérêt de l'approche biographique ne peut se comprendre que par l'importance que l'on accorde au temps pour expliquer les changements sur le marché de l'emploi.

On doit éviter de considérer les comportements économiques comme le résultat de décisions d'acteurs dans un environnement concurrentiel pur. Le fonctionnement du marché de l'emploi est le résultat de rapports complexes entre les forces du capital et du travail, rapports qui précèdent, fondent et dépassent tout à la fois le comportement des acteurs économiques. Le marché de l'emploi urbain est le produit d'une histoire: histoire des entreprises, histoire de la ville, histoire des habitants de la ville.

L'approche biographique est dans une certaine mesure la reconstitution d'une histoire: d'abord une histoire de vie, certes, mais aussi une vie dans l'histoire. L'itinéraire professionnel ne s'effectue pas *ex nihilo*, le travailleur et l'employeur agissent sous la contrainte des événements et des situations passées: la ville se présente à l'entreprise et au travailleur comme déjà constituée, avec ses propres formes de production et de reproduction.

De la même façon qu'on peut analyser les entreprises dans le temps, on peut analyser la biographie des travailleurs: *"la liaison entre un groupe et un poste [de travail]... ne peut être interprétée sans prendre en compte la durée, une séquence, qui seule donne son sens à chaque point de la trajectoire et qui seule traduit le processus de catégorisation [de la main-d'oeuvre] en train de se réaliser"* (COING, 1982:284). Pour insister sur l'importance de la dimension temporelle, Henri COING propose en remplacement du terme de 'catégorie' de main-d'oeuvre, la notion de 'catégorisation', plus dynamique, comme le *"processus par lequel des politiques d'entreprise créent et reproduisent des groupes aux caractéristiques spécifiques... Cette notion... a une dimension temporelle essentielle: la division du travail inscrit sa marque sur la main-d'oeuvre, et détermine par la suite son employabilité. Cela joue à l'échelle d'une*

période d'emploi, puis sur la durée d'une vie, puis sur sa reproduction d'une génération à l'autre" (COING, 1982:167). En analysant les processus de catégorisation, c'est donc un aspect essentiel de la reproduction de la force de travail que nous essayons de comprendre.

Cependant, l'approche biographique ne nous mène-t-elle pas à un certain individualisme méthodologique que certains dénoncent souvent dans la littérature sur l'emploi? C'est évidemment une tentation facile: il est parfois malaisé de distinguer ce qui relève du fonctionnement du marché et ce qui relève de la décision individuelle lorsqu'on voit se dérouler devant soi la vie professionnelle des enquêtés. Dans l'analyse des biographies professionnelles, il importe de ne pas perdre le point de vue du caractère déterminant de l'offre d'emploi, c'est-à-dire des politiques d'entreprises en matière d'emploi.

L'investigation statistique nécessite des définitions assez précises pour définir sans ambiguïtés les limites entre deux ou plusieurs groupes dans l'échantillon. La majeure partie des limites que nous utilisons ont été fixées avant l'enquête, à partir des définitions établies par les économistes du travail. C'est le cas de la distinction "enregistré/non-enregistré" que nous avons établie sur la base de l'existence d'une comptabilité écrite ou des fiches de paie: pourquoi avoir choisi un tel critère?

Quelques choix de définitions de l'activité dans l'enquête IFAN-ORSTOM:

Le terme de "secteur informel" continue d'être employé, malgré les remises en causes (pour une revue critique récente: CHARMES, 1990), qui sont presque aussi anciennes que l'existence de la notion de secteur informel elle-même. Il faut dire que notre réticence à utiliser ce terme n'a d'égal que la difficulté à y substituer un concept meilleur.

Si nous avions fait un travail sur les entreprises, nous aurions probablement choisi le terme de "petite production marchande" (*petty commodity production*). Etant donné que notre sujet n'est pas l'entreprise et que nous faisons essentiellement appel à des observations statistiques recueillies auprès des ménages, nous lui préférons le terme plus neutre de "secteur non-enregistré": les activités ainsi dénommées par défaut, ne sont pas mieux définies pour autant, mais le qualificatif "non-enregistré" a les avantages suivants:

1) Il est moins péjoratif que les termes "informel" ou "non-structuré".

2) Il exprime une situation de fait au Sénégal: une large partie des activités économiques échappe à la comptabilité nationale et au recueil des données économiques officielles. Malgré (ou plutôt: à cause de) leur non-exhaustivité, les statistiques (officielles) de l'emploi enregistré présentent l'avantage de fournir une définition par défaut du reste de l'économie, pour peu qu'on dispose d'une source de données exhaustive, telle que le recensement. Le critère du non-enregistrement reste d'ailleurs le plus opérationnel d'après le BIT. Même si ce critère ne vaut pas pour définition théorique, il s'impose comme le plus petit commun dénominateur des analyses actuelles sur la structure de l'emploi dans les PVD. Cependant, on peut se demander si cet argument est très valable dans un pays où les données sur les activités les plus modernes ne sont pas non plus très complètes. Par ailleurs, on peut espérer une amélioration des méthodes de recueil des statistiques nationales notamment sous la forme d'un meilleur enregistrement de l'ensemble des activités économiques: on voit donc bien la faiblesse théorique du terme "non-enregistré" qui reflète une situation de carence (historiquement localisée) du système d'information et de comptabilité.

3) Il a l'avantage de correspondre au plus près au principal critère utilisé dans l'enquête IFAN-ORSTOM pour qualifier le degré de modernité de l'entreprise, à savoir l'existence d'une comptabilité écrite.

Ces avantages, répétons-le, ne constituent pas des justifications théoriques: l'utilisation du terme "non-enregistré" est sans doute un moindre mal.

Mais le choix des termes n'est sans doute pas l'essentiel, même s'il a l'avantage de servir à la reconnaissance des écoles théoriques. Nous avons affaire à un problème beaucoup plus pratique lors de l'élaboration du questionnaire biographique: quelles questions poser aux enquêtés pour repérer le plus simplement possible les différents types d'activités enregistrés et non-enregistrés?

Le critère du statut dans l'entreprise ne permet pas de situer à lui seul le non-enregistré dans le salariat, ni non plus les indépendants du secteur moderne. Le critère de la taille de l'entreprise est souvent combiné avec celui du caractère enregistré de l'entreprise ou celui du statut professionnel, afin de ne pas inclure dans le secteur informel des catégories telles que les professions libérales. Mais

il est difficile de choisir une taille maximale (5, 10, 15 travailleurs?) pour sélectionner son échantillon. On n'utilisera pas nécessairement la même taille maximale selon le terrain d'enquête, ce qui ne facilite pas les comparaisons. De plus, on éprouvera des difficultés à estimer convenablement le nombre de travailleurs dans l'entreprise informelle: quel statut donner aux apprentis? Comment tenir compte de la variation des effectifs et de la saisonnalité de certaines activités?

Ces problèmes d'évaluation conduisent bien souvent à multiplier les critères. En fait, nous sommes d'avis que la taille de l'entreprise devrait être considérée comme une variable dépendante dans l'analyse, plutôt que comme un critère défini *a priori* et au demeurant assez flou.

Le niveau des revenus est lui aussi un critère difficile à estimer *a priori*. De multiples raisons font que les répondants donnent de mauvaises réponses aux enquêteurs: crainte de l'impôt, confusion des bénéfices et du chiffre d'affaire, ou tout simplement méconnaissance de ses propres revenus, en particulier lorsqu'ils sont gérés au jour le jour comme bien souvent dans le secteur informel. Mais surtout, ce critère conduit bien souvent à supprimer de l'observation les entreprises les plus rentables et donc à biaiser l'analyse sur la productivité du secteur informel.

Dans l'enquête biographique IFAN/ORSTOM, le critère de la comptabilité a été privilégié, en combinaison avec le critère du statut professionnel. Aux travailleurs indépendants de notre échantillon, nous avons demandé s'ils tenaient une comptabilité écrite. Aux salariés, nous avons demandé s'ils avaient un bulletin de salaire. Le bulletin de salaire est considéré comme révélateur d'une comptabilité écrite dans l'entreprise. Notons que l'existence d'une comptabilité n'est pas nécessairement accompagnée de l'enregistrement de l'entreprise auprès des services de l'Etat. La question sur la comptabilité ou sur le bulletin de salaire a été choisie parce qu'elle offre l'avantage d'être bien acceptée par les enquêtés (qui ne soupçonnent pas alors les enquêteurs d'être des agents de l'Etat... et de l'impôt), et qu'elle appelle une réponse sans ambiguïté.

Dans l'enquête biographique IFAN/ORSTOM, l'intitulé précis de la profession et de la branche de l'entreprise nous a permis de classer l'ensemble des périodes d'activité connues par les enquêtés selon les normes du BIT. Cependant, la taille de notre échantillon ne nous autorise pas à utiliser le détail des 387 professions enregistrées dans l'enquête biographique. Des regroupements sont dès lors nécessaires.

Pour les analyses de l'échantillon biographique que nous proposons dans les sections suivantes, les statuts de salarié et d'indépendant ont été distingués. Au sein des salariés, deux catégories ont été formées selon que les enquêtés recevaient ou non un bulletin de salaire. Chez les salariés qui recevaient un bulletin de paie, nous avons établi deux groupes, les salariés du secteur public et para-public, d'une part, et les salariés du secteur privé, d'autre part. Enfin, pour analyser l'entrée dans la vie active en tant qu'indépendant, la classification selon la branche nous a permis de distinguer les indépendants de la production (de biens manufacturés), les indépendants des services (ex: réparation automobile) et les indépendants du commerce.

Dans les analyses qui suivent, nous considérons comme premier emploi toute activité rémunérée, en tant que salarié ou indépendant. L'apprentissage n'est pas une période d'emploi (même si l'on compte les apprentis dans la population active), mais plutôt une période de formation: à Dakar, les apprentis ne sont généralement pas rémunérés (ou pour des sommes dérisoires), bien qu'ils soient souvent nourris le midi par le patron et perçoivent parfois des "cadeaux" (vêtement par exemple).

L'essentiel pour nous n'est pas de proposer une nouvelle typologie des emplois (une de plus), mais plutôt, à partir de catégories déjà bien établies par le passé (et pour certaines déjà normalisées, comme la Classification Internationale Type des Professions - CIP-88 du BIT) et dont on connaît les limites, d'introduire le temps, c'est-à-dire le mouvement, dans l'analyse du marché du travail. S'il y a une originalité dans notre démarche, elle réside moins dans le renouvellement des concepts et des catégories économiques, que dans l'affinement de l'analyse de la dynamique du marché de l'emploi à l'aide des outils démographiques, qui accordent une place centrale à la durée. Le recueil des biographies professionnelles est un outil privilégié de l'analyse du processus de catégorisation de la main-d'oeuvre sur le marché de l'emploi urbain.

Dans un premier temps, nous décrirons la structure du marché de l'emploi dakarois au moment de l'enquête. On évaluera ainsi la part de chaque branche du marché ainsi que la part du secteur non-enregistré. Le chômage sera évalué pour chacune des catégories de travailleurs. Dans un second temps, l'entrée dans la vie active sera analysée pour les hommes de notre échantillon. Ensuite, nous analyserons la durée du premier emploi, pour aborder enfin la mesure de la mobilité professionnelle, notamment entre secteurs et en rapport avec l'installation pour compte propre.

A l'aide de ces analyses, nous tenterons de répondre aux questions suivantes:

- *Quelles sont les filières d'accès aux emplois salariés selon la branche? Nous verrons dans quelle mesure la crise du secteur moderne et les mesures d'ajustement ont affecté l'accès à l'emploi salarié.*

- *Quelles sont les filières d'accès aux emplois indépendants selon la branche? Et plus particulièrement: Quelle est l'importance véritable du passage du salariat à l'installation à son propre compte? Il est important de situer la mobilité intersectorielle dans le contexte de la crise des années 80: le secteur non-enregistré, sous sa forme la plus commune l'emploi indépendant, a-t-il constitué un refuge pour la population rejetée du secteur moderne en crise? Quelles sont les conditions d'accès au statut d'indépendant?*

- *Comment les migrants se situent-ils sur le marché du travail? Dans un contexte de croissance urbaine et de crise du monde rural, il s'agit de voir dans quelle mesure la population migrante crée sa propre dynamique d'emploi.*

1 - L'EVOLUTION DE L'EMPLOI AU SENEGAL (1971-1988):

Avec la série (presque) annuelle des effectifs de l'administration sénégalaise et les statistiques de l'enquête bi-annuelle, nous avons donc deux sources fiables et complémentaires qui nous permettent d'estimer, pour l'ensemble du Sénégal, l'évolution du secteur le plus moderne de l'économie, depuis 1971 jusqu'en 1982. Pour les années suivantes, nous disposons des chiffres de l'administration jusqu'en 1990 et des statistiques du CUCI pour les branches de la production et du bâtiment en 1985 et 1988. Les statistiques du CUCI pour les branches du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration, du transport et des autres services sont très incomplètes: il nous a donc fallu procéder à des estimations. La synthèse des statistiques que nous proposons ne doit pas être considérée comme des plus précises: la figure III.1 montre les grandes tendances de l'emploi enregistré dans les vingt dernières années.

Dans son ensemble, le secteur moderne a connu une croissance de ses effectifs supérieure à celle de la population dans les années 70 (+7,15% par an de 1971 à 1974, +6,28% de 1974 à 1982) mais ses effectifs ont stagné, voire régressé, à partir de 1983 ou 1984. Ainsi, le nombre d'emplois dans le secteur moderne s'élevait à 86.500 en 1971, à 173.000 en 1982, et il est, en ce début des années 90, sans doute inférieur à 165.000. Que signifie cette croissance suivie d'une stagnation? On peut faire plusieurs remarques à la lecture de la figure III.1.

D'abord, les emplois dans les services ont considérablement augmenté dans les années 70, autant dans l'administration que dans les services privés (commerce non compris). De 1971 à 1983, les effectifs de la fonction publique sont passés de 37.700 à un maximum de 70.300 en 1983, soit un taux de croissance de 5,33% par an en moyenne. Le taux d'encadrement, qui tient compte de la croissance démographique, est estimé à 8,37 fonctionnaires pour 1.000 habitants en 1971 et est passé à 11,42 en 1983, ce qui signifie une croissance de 2,62% par an. Depuis, l'Etat a restreint ses embauches et procédé à une "déflation" (selon le terme employé par tout un chacun au Sénégal) dans la fonction publique. Entre 1983 et 1990, le taux d'encadrement a décru de 3,6% par an, et est certainement revenu en 1991 à un niveau inférieur à 8,5 fonctionnaires pour 1.000 habitants, à peu près le niveau atteint en 1975.

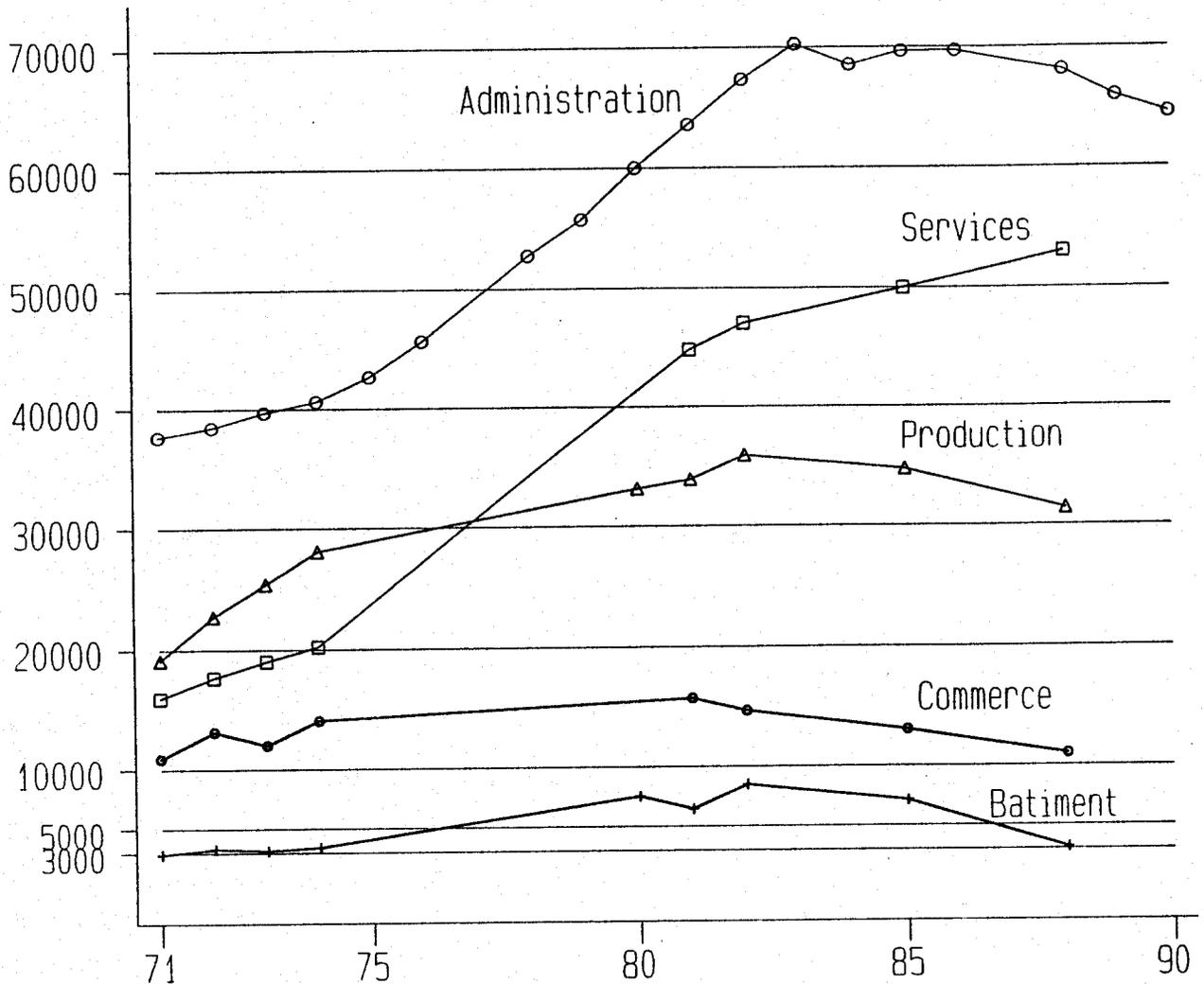


Figure III.1:
Evolution de l'emploi enregistré par branche d'activité
Source: enquête bi-annuelle DASMO

Malgré ces fluctuations, on remarquera que, par rapport à l'ensemble de l'économie moderne, la part des emplois de l'administration s'est maintenue autour de 40% dans les années 70 et 80. Les autres branches, en revanche, ont connu d'importantes fluctuations. En effet, les emplois dans les services privés auraient continué d'augmenter dans les années 80 (de 2,4% par an en moyenne), quoique moins rapidement que dans la décennie précédente (10,9% en moyenne). De fait, la part des services privés a augmenté passant progressivement de 18,4% en 1971 (soit 16.000 emplois) à plus de 30% en 1988 (soit 53.000 emplois).

Mais pour les autres branches du secteur enregistré de l'économie, et notamment pour la production, on assisterait à une baisse du nombre d'emplois.

Bien que les emplois du commerce enregistré soient passés de 11.000 à 15.000 dans les années 70, il semble que leur nombre ait baissé pour retrouver un niveau d'à peine plus de 10.000 emplois au début des années 90. Leur part dans le secteur moderne a chuté de moitié dans la même période: de plus de 13% au début des années 70 elle serait maintenant de 7% au plus.

La branche de la production (dans les secteurs privé et para-public) a connu une forte augmentation de ses effectifs dans le début des années 70 (de 19.000 emplois en 1971 à 28.000 en 1974, soit une croissance de 13,8% par an). La croissance de la branche s'est ensuite ralentie (+3,2% par an) pour atteindre un maximum des effectifs dans le début des années 80 (36.000 emplois). Mais sa part dans le secteur moderne a baissé dès le milieu des années 70 (de 22,1% en 1971 à 26,4% en 1974, elle est passée à 20,7% en 1982), et elle est maintenant de moins de 20% (pour moins de 32.000 emplois), ce qui ne représente même pas la moitié du tertiaire privé (commerce et autres services) à la même date. Il faut rappeler que dans la branche de la production, les entreprises para-publiques ont subi comme dans l'administration les restrictions d'embauches et les "déflations", sous les contraintes budgétaires et les pressions des bailleurs de fonds, en plus de la crise proprement dite.

Ces dernières années ont durement touché la production industrielle qui n'a pas réussi à concurrencer les produits importés (pour une bonne part introduit en fraude), ni non plus à se rendre compétitive au niveau international. Les produits à l'exportation (huile, phosphates, conserverie de poisson) subissent les aléas du marché international, et le marché national est trop limité pour permettre la

relance de l'industrie sénégalaise. A cela viennent s'ajouter des erreurs de gestion (dues en partie à l'interventionnisme de l'Etat), des coûts de production élevés (énergie notamment) et une législation du travail jugée trop contraignante pour les industriels et les investisseurs potentiels, nationaux et internationaux (VALETTE, 1990).

On assiste donc à une tertiarisation de l'emploi enregistré en même temps qu'à un désengagement de l'Etat sur le marché de l'emploi depuis le début des années 80 au Sénégal. Ces tendances ne se soldent pas par une relance de l'économie moderne dans son ensemble, et se font au détriment des industries productives.

Si le secteur moderne peut de moins en moins accueillir de travailleurs, le secteur non-enregistré reste le seul recours pour un nombre croissant de travailleurs. Quelles sont les caractéristiques de l'emploi dans le secteur non-enregistré de l'économie?

Le secteur non-enregistré occupe la majeure partie de la population active en ville. D'après les estimations de J. CHARMES (1989), plus des 3/4 des actifs travailleraient dans le secteur non-enregistré non agricole.

En ce qui concerne le secteur non enregistré de l'économie, aucune source de données exhaustive n'est disponible au niveau national, en raison de la nature même de ce secteur. Pour évaluer son rôle dans l'économie et sa structure d'emplois, il faut alors se tourner vers les enquêtes auprès des entreprises. La première source est l'inventaire des entreprises artisanales et des commerces de Dakar en 1959. Elle est intéressante car elle fournit une répartition de l'artisanat africain par branche de production. Mais il n'est pas fait d'estimation du nombre de personnes employées par ces entreprises, comme d'ailleurs pour les points de ventes qui sont aussi recensés dans la même enquête. On a raté là l'occasion d'un recensement des emplois de la petite production marchande à Dakar juste avant l'indépendance.

Il faut attendre 15 ans pour obtenir d'autres statistiques sur le secteur non-enregistré. Il s'agit de l'enquête sur l'artisanat urbain (Dakar et six autres villes) de 1973-1975. Il est permis de penser que les résultats de cette enquête sont fiables et exhaustifs, en ce qui concerne l'artisanat de production et de service. Cependant, des incertitudes restent sur le secteur du bâtiment, et le commerce non-enregistré n'a pas été pris en compte dans l'enquête.

Il faut encore attendre pratiquement 15 autres années pour qu'une troisième enquête soit menée sur le secteur non-enregistré. L'enquête de l'USAID a recensé à Dakar toutes les petites activités productrices, ainsi que les activités de commerce localisé. Le secteur du bâtiment semble largement sous-estimé dans cette enquête, mais elle reste incontestablement la source la plus exhaustive et la plus documentée sur le secteur non-enregistré localisé de la production, des services et du commerce.

Dans la section suivante, nous analyserons les données de notre l'enquête IFAN-ORSTOM pour 1989.

2 - LA STRUCTURE DE L'EMPLOI A DAKAR D'APRES L'ENQUETE IFAN-ORSTOM DE SEPTEMBRE 1989

Dans quelle mesure pouvons-nous utiliser les résultats de l'enquête ménage IFAN-ORSTOM pour rendre compte de la situation du marché de l'emploi dakarois en fin 1989? Dans l'enquête ménage, de type recensement, les questions sur la structure démographique du ménage et sur la nature de l'habitat ont été privilégiées. Les questions sur l'emploi sont du même type que celles posées au recensement de 1988 et présentent donc les mêmes insuffisances. Elles n'ont pas fait non plus l'objet d'une attention particulière lors de la collecte, de sorte que les réponses n'ont pas toujours été bien recueillies par les enquêteurs.

De ce fait, les emplois dans l'administration n'ont pas été distingués des emplois dans les grandes entreprises de services publics (eau: SONEES; électricité: SENELEC...). Les artisans, qu'ils travaillent dans la production (menuiserie, couture...) ou dans les services (réparation automobile...) ont été regroupés dans la même catégorie. Aucune variable n'a été utilisée pour tenter de distinguer les secteurs enregistré et non-enregistré. Nous ne disposons que de la variable définissant le statut professionnel dans l'entreprise, à savoir les

catégories de salariés, d'indépendant, et d'apprenti ou aide familial. Les extrapolations à partir des réponses aux questions sur l'emploi dans l'enquête ménage IFAN-ORSTOM, on l'aura compris, n'ont donc qu'une valeur indicative.

Comment avons-nous procédé pour l'extrapolation de ces données d'enquête?

L'échantillon de l'enquête IFAN-ORSTOM est constitué de près de 18.000 personnes (et environ 2.100 ménages). Pour obtenir une estimation de la répartition de la population selon l'activité et le sexe, nous avons fait une extrapolation en utilisant l'inverse du taux de sondage choisi pour le tirage des 18.000 personnes recensées, et une estimation du taux de croissance de la population de l'agglomération dakaroise en un an et demi, entre avril 1988 (date du RGPH) et septembre 1989 (date de l'enquête ménage IFAN-ORSTOM).

Le taux de sondage était de 1/72,5 et le taux de croissance est estimé à 4% par an. Ainsi, à partir des 407 hommes commerçants indépendants recensés dans l'enquête, nous estimons le nombre total de commerçants habitants dans les districts couverts par l'enquête à:

$$407 * 72,5 * (1 + 0,04)^{1,5} =$$

$$407 * 76,9 = 31296$$

Ce ne sont évidemment que des estimations grossières, mais nous pouvons admettre qu'elles sont raisonnables.

Malgré les imprécisions de définitions et d'estimation, les extrapolations restent très instructives, notamment par rapport à la distinction entre secteurs enregistré et non-enregistré. En effet, la catégorie des salariés fournit une estimation maximale de la part du secteur enregistré dans l'emploi. Dans la population africaine de Dakar/Pikine, les indépendants du secteur enregistré représentent une très infime minorité du total des indépendants. Les apprentis sont aussi majoritairement employés dans le secteur non-enregistré. De même les bonnes et les gardiens travaillant chez des particuliers sont des salariés rarement déclarés par leur employeur. A contrario, il y a plus souvent des salariés employés dans le secteur non-enregistré des branches de la production, des services et du commerce, de sorte que pour ces branches la part des salariés est une estimation haute de la part du secteur enregistré dans l'emploi.

L'enquête nous permet de vérifier quelques faits saillants que ne font pas apparaître les données publiées du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988 sur les zones urbaines de la région de Dakar, et de l'enquête de l'USAID (ZAROOUR, 1989) sur le secteur non-enregistré.

D'après l'enquête IFAN/ORSTOM, le marché du travail dakarois était constitué en septembre 1989 de près de 450.000 personnes dont 30% de femmes et 18,6% personnes à la recherche d'un emploi. Le nombre des jeunes n'ayant jamais travaillé et à la recherche d'un premier emploi est particulièrement important: chez les hommes, ils étaient 44.300 soit 67,2% du total des chômeurs, et chez les femmes 8.900 soit 52% du total des chômeuses. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé représentent 14,3% de la main d'oeuvre masculine disponible sur le marché de l'emploi dakarois et 6,5% de la main d'oeuvre féminine (tableau III.1).

Voyons d'abord ce qu'il en est des actifs occupés avant de considérer le chômage (tableau III.2).

2.1 - Les actifs occupés par branche et statut professionnel

Dans les limites imposées par la qualité du recueil des données, nous pouvons estimer le poids relatif des activités dans les services publics, l'industrie du secteur moderne, les BTP, le commerce, l'agriculture et la pêche, et les autres activités de la production et des services du secteur privé. Le statut dans la profession et le sexe de l'enquêté permettent de faire quelques observations que d'autres enquêtes, employant des méthodologies différentes, n'avaient pas pu fournir.

Le secteur public et para-public dans l'emploi salarié:

D'après nos estimations, le secteur public et para-public représentait au total 51.200 salariés répartis entre 39.900 hommes et 11.300 femmes. La part de l'administration, nous l'avons vu, n'a pu être distinguée dans l'ensemble du secteur public. Cependant, les emplois dans l'administration à Dakar sont estimés par Charbel ZAROOUR (1989) à quelques 34.000 salariés, soit 66,8% du secteur public et 29% du total des salariés qui travaillent dans une entreprise.

Le secteur public dans son ensemble ne représente que 15% du nombre total d'emplois dans l'agglomération, mais sa part dans l'emploi salarié est relativement importante: 44% des 117.200 salariés dans des entreprises, pourcentage proche de la moyenne nationale (41% en 1988). Comparé à cela, l'industrie emploie bien peu de dakarois: moins de 13.000 personnes (11% des salariés). L'Etat, sous ses diverses formes et en particulier par l'administration, reste encore le principal employeur dans le secteur moderne de l'économie en zone urbaine, même s'il n'offre plus un débouché pour les jeunes à leur entrée dans la vie active, comme nous le verrons dans la section suivante.

La part du secteur non-enregistré dans les branches de la production et des services:

Comme de nombreux auteurs l'ont constaté, le secteur informel, sous sa forme non salariée, occupe une part non négligeable de l'emploi urbain. D'après l'enquête IFAN-ORSTOM, les indépendants représentent 48,8% des hommes ayant un emploi rémunéré (indépendant ou salarié), et 47,8% chez les femmes. Pour bien se rendre compte de l'importance du secteur informel, il faut ajouter que la main-d'oeuvre du secteur informel est composée à 28% d'apprentis ou d'aides familiaux, pour la plupart non rémunérés. Dans les entreprises informelles des services et de la production, ce chiffre atteint 45,8%, c'est-à-dire que dans ces branches, un indépendant assure la formation d'un apprenti en moyenne. Rappelons qu'au total, parmi les entreprises de Dakar et de Pikine, les indépendants, les apprentis et autres aides familiaux représentent plus de 60% des hommes occupés et plus de 80% des femmes occupés dans l'agglomération.

Les indépendants et les apprentis représentent 70,9% des emplois des branches de la production et des services chez les hommes (soit 90.300 travailleurs), et 24,7% chez les femmes (soit 13.400 travailleuses). En 1988, l'enquête USAID n'avait recensé dans ces branches que quelques 20.500 indépendants et apprentis (hommes ou femmes) travaillant dans la production et 10.000 travaillant dans les services. Ceux que nous avons recensés en plus constituent la part la plus informelle, mais aussi la plus importante, des branches de la production et des services. En effet, l'USAID a procédé principalement à un recensement des activités localisées, alors que l'enquête IFAN-ORSTOM prend en compte, à partir des ménages, l'ensemble des activités localisées et non localisées.

La branche du bâtiment:

La branche du bâtiment appartient en grande partie au secteur non structuré non localisé. Pour cette raison, il a été largement sous-estimé dans les enquêtes sur les secteurs formel ou non-enregistré à Dakar. D'après les extrapolations de notre enquête ménage, les indépendants dans les BTP étaient approximativement au nombre de 6.000, les salariés 3.200 et les apprentis 1.800, ce qui fait un total de 11.000 (en majorité du secteur non-enregistré). L'USAID ne recensait que 184 indépendants et 305 salariés ou apprentis dans cette branche.

Il suffit de circuler dans l'agglomération pour voir que le bâtiment est loin d'être une activité négligeable: même si de nombreux chantiers sont laissés en plan depuis des mois voire des années, on peut voir que partout dans la ville, des maisons sont en cours de construction, d'élévation ou d'agrandissement. A titre de comparaison, d'après notre enquête, le bâtiment emploierait à Dakar et à Pikine, autant d'hommes que le secteur structuré de l'industrie (service public exclu).

Un grand nombre de commerçants indépendants:

Dans l'enquête IFAN-ORSTOM, nous avons pris en compte toutes les activités commerciales, en particulier celles qu'exercent les femmes d'une manière souvent très informelle, telle que la vente sur le pas de porte ou à domicile. Ainsi, le nombre estimé de commerçants indépendants à Dakar est de 31.300 hommes et de 40.000 femmes, auxquels il faut rajouter quelques 5.400 salariés (3.800 hommes et 1.600 femmes) et 2.100 aides familiaux (1.800 hommes et 300 femmes). Nous verrons cependant que le commerce n'est pas exercé par n'importe qui, et en particulier, qu'il n'est pas un débouché naturel pour les jeunes dakarois à la recherche d'un premier emploi.

L'importance des activités féminines:

Les actifs (occupés ou au chômage) représentent 46,0% des hommes, alors que les femmes actives représentent 20,5% des femmes de l'agglomération. Cependant, nos estimations du nombre de femmes occupées sont supérieures à celles que peuvent fournir les enquêtes sur les entreprises (enregistrées ou non)

et même le recensement. On peut penser que les activités féminines ont été sous-estimées de 35 à 40% dans le recensement, par rapport à notre enquête, ce qui représenterait autour de 45.000 femmes occupées à rajouter aux chiffres du recensement de 1988. Les femmes de notre enquête constituent 32,6% de l'ensemble des occupés contre 24,4% dans le RGPH de 1988.

On remarquera aussi que parmi 109.600 femmes occupées, 32.600 (soit 29,7%) étaient employées chez un particulier (en tant que bonnes pour la plupart). A titre de comparaison il n'y avait que 23.400 femmes salariés dans une entreprise. De plus, de nombreuses bonnes, en particulier les plus jeunes, ont pu être "oubliées" lors de l'enquête ménage, même si elles résidaient effectivement chez leur employeur, parce qu'on ne les considère pas toujours comme faisant partie de la concession. Le nombre de femmes employées chez un particulier que nous avons calculé est donc une estimation basse du personnel de maison.

Mais c'est surtout l'importance des activités commerciales qui frappe à propos des femmes: les 40.000 commerçantes indépendantes représentaient 36,6% du total des femmes occupées. Le petit commerce est en fait l'activité la plus accessible pour la majorité des femmes en ville.

TABLEAU III.1

POPULATION ACTIVE OCCUPEE
Répartition selon le statut professionnel et selon la branche
Dakar, septembre 1989
(en milliers)

HOMMES

BRANCHE	Salarié dans une entreprise	Salarié chez un particulier	Apprenti Aide familial	Indépendant
Serv. public & administr.	39,9	-	-	-
Industrie	10,7	-	-	-
Bâtiment	3,2	-	1,8	6,1
Services et prod. privés	31,4	5,7	43,3	47,0
Commerce	3,8	-	1,8	31,3
Sous-total	89,0	5,7	46,9	84,5
Agric./pêche	4,3	-	1,3	4,7
Total	93,4	5,7	48,2	89,1
Déclarations imprécises: 6,6				
Total général actifs occupés: 243,0				

FEMMES

Serv. public et administra	11,3	-	-	-
Industrie	2,2	-	-	-
Service et prod. privés	8,7	32,6	6,3	11,7
Commerce	1,6	-	0,3	40,0
Total	23,8	32,6	6,6	51,6
Déclarations imprécises: 5,4				
Total général actives occupées: 120,1				

Sources: enquête ménage IFAN-ORSTOM (septembre 1989).

2.2 - Le chômage par branche et par statut professionnel

La méthode de collecte, dont on a vu plus haut les faiblesses, nous incite à être plus prudents encore à propos des chiffres du chômage qu'à propos de la répartition des occupés par branche et par statut professionnel. Dans l'enquête ménage, nous nous sommes fiés à la seule déclaration des enquêtés: il n'a pas été question de période de référence ni non plus du nombre d'heure travaillées. Malgré ce flou dans la définition du statut de chômeur ou d'occupé, nous pensons qu'au niveau agrégé, les chiffres cités sont des estimations raisonnables sinon du niveau de chômage par branche et par statut, au moins de ses variations entre les différentes catégories de travailleurs.

Pour calculer le chômage par branche, nous avons fait le rapport suivant:

$$\frac{C_i}{C_i + O_i}$$

avec,

C_i , chômeurs provenant de la branche i (dernier emploi occupé)

O_i , occupés dans la branche i .

On notera que les différences de couverture entre le RGPH et l'enquête IFAN-ORSTOM se retrouvent au niveau du taux de chômage: il semble que le recensement sous-estime les activités non-enregistrées et non salariées, particulièrement chez les femmes. Cela a notamment pour effet d'augmenter l'importance du chômage dans le secteur enregistré de l'économie. En effet, le RGPH fait apparaître un taux de chômage de 27,3% chez les hommes et de 31,4% chez les femmes, alors que dans l'enquête IFAN/ORSTOM ce taux est respectivement de 21,36% et de 18,63%. Il en résulte que dans la population africaine de Dakar, un actif occupé supportait en moyenne plus de 3,4 autres personnes dans le recensement de 1988, alors que dans notre enquête le rapport était de 1 pour 2,7 en fin 1989, ce qu'on ne peut assurément mettre sur le compte d'une brutale augmentation de l'offre d'emploi entre 1988 et 1989!

Des "déflations" modérées avant 1990 dans le secteur public:

Malgré la crise qu'a connu le secteur public dans les années 80, les chômeurs provenant de ce secteur ne sont pas si nombreux. Les "déflatés" (tels qu'on les appelle au Sénégal) étaient au nombre de 4.100, soit 7,0% des hommes actifs de ce secteur et 8,7% pour les femmes. Il est possible que les déflatés du service public aient trouvé plus facilement du travail et qu'ils n'apparaissent plus par conséquent parmi les chômeurs en provenance de ce secteur. Mais plus probablement, la politique de rigueur dans les services publics et l'administration n'avait pas encore touché les emplois en place avant 1990, même si elle a fortement bloqué les recrutements. C'est en 1990 et 1991 que, sous la pression de plus en plus forte des bailleurs de fond, l'Etat a pris de véritables mesures "déflationnistes" en matière d'emploi, notamment dans l'administration par des incitations au départ volontaire.

Un chômage élevé chez les salariés du secteur privé:

Ce sont en fait les salariés du secteur privé qui sont le plus durement touchés par la crise des années 80. Chez les hommes, les chômeurs représentaient 13,7% de la branche de l'industrie. Dans le bâtiment, ce chiffre est de 14,3%, dans les services et la production privés de 14,6% et il est de 9,1% dans le commerce. Ce sont les salariés du secteur de l'agriculture et de la pêche qui sont les plus touchés par le chômage (18,8%).

Mais la situation est plus dramatique encore pour les femmes chez qui le pourcentage de chômeuses est de 21,6% dans l'industrie, de 15,0% dans les services et la production et de 19,2% dans le commerce. Ce plus grand chômage des femmes est d'autant plus remarquable qu'un certain nombre d'entre elles ont du se déclarer ménagère, découragées après avoir vainement chercher du travail. Les chiffres que nous avançons pour les femmes sont donc des estimations basses du chômage féminin.

L'importance du chômage féminin, signe d'une plus grande précarité de l'emploi chez les femmes, s'explique sans doute par une tendance des entreprises a) à conserver plutôt des hommes en cas de nécessité de licenciement, b) à recruter moins de femmes sur le marché de l'emploi, et c) à entretenir la précarité de

l'emploi féminin sous la forme d'une main d'oeuvre journalière bon marché (ce qui expliquerait le taux de chômage particulièrement élevé dans la branche de l'industrie où les contrats journaliers sont encore très courants).

Le chômage dans la branche de la production et des services:

Dans cette branche, le chômage frappe plus durement les salariés dans une entreprise que les autres salariés (chez des particuliers) et que les apprentis et indépendants. Mais il est vrai que la situation d'apprenti cache souvent un chômage larvé dans la mesure où elle peut constituer un refuge dans l'attente d'un emploi. De plus, on remarquera que le chômage des indépendants n'est pas négligeable (9,5% chez les hommes et 7,3% chez les femmes). La crise touche aussi le secteur non-enregistré de la production et des services: le chômage est certainement le signe d'une précarité plus grande dans ce secteur, surtout dans sa partie la plus informelle.

Les salariés chez des particuliers semblent avoir moins souffert du chômage (6,3% chez les hommes et 5,4% chez les femmes). En fait, il s'agit du salariat à l'accès le plus facile, car c'est un salariat précaire (le personnel de maison est rarement déclaré) et souvent mal payé, notamment chez les bonnes.

Le chômage des salariés dans la branche du bâtiment:

Si le chômage des salariés de la branche du bâtiment est important (14,3%), en revanche il est négligeable chez les indépendants et les apprentis (les effectifs de l'enquête ménage étaient trop faibles pour être extrapolés). Cette situation correspond certainement à une mauvaise santé du secteur le plus structuré de la branche du bâtiment, sans doute en raison du déclin des activités du secteur structuré dans son ensemble (moins de grandes opérations immobilières), alors que le secteur non-enregistré, sous la forme du tacheronnage surtout, répond à une demande privée importante en provenance des ménages urbains.

Un chômage en apparence faible dans le commerce:

C'est dans le commerce que les indépendants connaissent moins souvent le chômage. Cela correspond certainement à ce mouvement de tertiarisation de l'économie dont nous avons parlé plus haut, et qui touche aussi le secteur non-enregistré. On sait aussi que pour les femmes, le commerce représente l'emploi

le plus facile d'accès. Cependant, il faut relativiser le faible taux de chômage chez les femmes commerçantes: la plupart des femmes dont les affaires ne marchent pas vont abandonner leur activité et se déclarer ménagère. Cela ne signifie nullement que ces femmes ne voient plus la nécessité d'un revenu propre, ni non plus qu'elles ne vont pas retourner à une activité commerciale quand l'occasion s'en présentera.

Sans anticiper sur les conclusions, on peut déjà suggérer à partir de ces données que le secteur non-enregistré, sous la forme de l'emploi indépendant, n'a sans doute pas pu absorber le trop plein de salariés dégagé par le secteur enregistré.

TABLEAU III.2a

POPULATION ACTIVE NON OCCUPEE
Répartition selon le statut professionnel et selon la branche
du dernier emploi occupé

Dakar, septembre 1989

(en milliers et en pourcentage des actifs occupés et chômeurs de la branche)

HOMMES

BRANCHE	Salarié dans une entreprise	Salarié chez un particulier	Apprenti Aide familial	Indépendant
Service public et administration	3,0 (7,0%)	-	-	-
Industrie	1,7 (13,7%)	-	-	-
Bâtiment	0,5 (14,3%)	-	-	-
Service et production privés	5,4 (14,6%)	0,4 (6,3%)	1,5 (3,3%)	4,9 (9,5%)
Commerce	0,4 (9,1%)	-	-	1,4 (4,2%)
Sous-total	11,0 (11,0%)	0,4 (6,3%)	1,5 (3,3%)	6,4 (7,4%)
Agriculture/pêche	1,0 (18,8%)	-	-	0,4 (7,6%)
Total	12,0 (11,4%)	0,4 (6,3%)	1,5 (3,3%)	6,7 (7,5%)

Déclarations imprécises: 0,8

Total chômeurs ayant déjà travaillé: 21,7 (8,2% des actifs
ayant déjà travaillé)Chômeurs n'ayant jamais travaillé: 44,3 chômeurs soit 67,2% des
chômeurs et 14,3% de la main d'oeuvre masculine disponible

Taux de chômage de la population active masculine: 21,4%

Sources: enquête ménage IFAN-ORSTOM (septembre 1989).

TABLEAU III.2b

POPULATION ACTIVE NON OCCUPEE
Répartition selon le statut professionnel et selon la branche
du dernier emploi occupé
Dakar, septembre 1989

(en milliers et en pourcentage des actives occupées et chômeuses de la branche)

FEMMES

BRANCHE	Salariée dans une entreprise	Salariée chez un particulier	Apprentie Aide familial	Indépendante
Service public et administration	1,1 (8,7%)	-	-	-
Industrie	0,6 (21,6%)	-	-	-
Service et production privés	1,5 (15,0%)	1,8 (5,4%)	0,5 (7,9%)	0,9 (7,3%)
Commerce	0,4 (19,2%)	-	-	0,7 (1,7%)
Total	3,6 (13,2%)	1,8 (5,7%)	0,5 (7,9%)	1,6 (3,0%)
Déclarations imprécises: 0,5				
Total chômeuses ayant déjà travaillé: 8,2 (6,4% des actives ayant déjà travaillé)				
Chômeuses n'ayant jamais travaillé: 8,9 chômeuses soit 52,0% des chômeuses et 6,5% de la main d'oeuvre féminine disponible				
Taux de chômage de la population active féminine: 12,4%				

Sources: enquête ménage IFAN-ORSTOM (septembre 1989).

2.3 - Les chômeurs dans la population active de Dakar:

Si l'estimation du chômage par branche et statut professionnel nous révèle dans une certaine mesure un état de crise qui affecte différemment type de travailleurs et type d'entreprise, il faut bien souligner cependant que l'ensemble des chômeurs est constitué en majorité par des actifs à la recherche de leur premier emploi. En d'autres termes, rapporté à la seule population des actifs ayant déjà travaillé, le taux de chômage est de 8,2% (contre 21,4% pour le taux classique) pour les hommes et de 6,4% (contre 12,4%) pour les femmes.

Si l'on veut considérer le chômage dans son ensemble, il est alors nécessaire de faire intervenir l'âge comme variable explicative, pour tenir compte de ces jeunes cherchant leur premier emploi à l'issue d'une formation scolaire ou en apprentissage.

Dans une population jeune comme celle de Dakar (42,5% ont moins de 15 ans, 74,2% moins de 30 ans), il n'est pas surprenant de constater que 45,2% de la main-d'oeuvre active occupée a moins de 30 ans. Il est vrai que la population active est constituée à 15,6% d'apprentis, pour la plupart en formation dans des entreprises du secteur non-enregistré.

Les chômeurs ayant déjà travaillé sont en moyenne plus âgés que les actifs occupés: 38,2% avaient moins de 30 ans. Mais ce sont évidemment les chômeurs n'ayant jamais travaillé qui sont les plus jeunes: 80,8% avaient moins de 30 ans.

D'importantes différences apparaissent à la lecture du tableau III.3a. On remarquera d'abord que ce sont les natifs et natives de Dakar qui ont les plus forts taux de chômage (29,1% et 20,2%). Contrairement à ce que disent certaines théories, les migrants ne viennent pas gonfler la masse des chômeurs, ce sont au contraire les plus occupés, particulièrement (et paradoxalement) lorsque leurs origines est éloigné du mode de vie urbain dakarois: les migrants en provenance de milieux ruraux et les migrants de fraîche date ont en effet les plus faibles taux de chômage.

Cela s'explique aussi par le fait que la grande part des migrants est constituée d'adultes: il y a une relation quasi-linéaire entre la proportion des moins de 30 ans, la proportion des chômeurs sans expérience professionnelle et le taux de chômage. Ce ne sont pas les migrants qui connaissent le plus le chômage, mais plutôt les citoyens.

Tableau III.3

Taux de chômage, part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi et part des moins de 30 ans selon le statut migratoire et le sexe

Hommes:	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Natifs de Dakar:	61,7	50,1	86,9	73,6	29,1
Migrants:					
arrivés à moins de 12 ans:	50,8	20,9	81,2	72,7	24,4
arrivés à plus de 12 ans:	29,0	18,1	65,6	53,0	13,7
plus de 5 ans de résidence:	57,5	33,3	82,8	65,9	20,3
moins de 5 ans de résidence:	25,9	14,1	65,6	56,1	14,3
origine urbaine (Sénégal):	27,4	24,4	63,7	65,1	19,2
origine rurale (Sénégal):	32,0	16,3	73,7	51,8	14,3
origine urbaine (étranger):	25,5	-	83,3	60,7	9,3
origine rurale (étranger):	31,8	-	85,7	58,0	8,4
<p>Lecture du tableau: dans les colonnes (1), (2) et (3) figurent les pourcentages d'enquêtés de moins de 30 ans parmi les occupés (1), les chômeurs ayant déjà travaillé (2) et les chômeurs n'ayant jamais travaillé; dans la colonne (4) figure le pourcentage de chômeurs n'ayant jamais travaillé parmi l'ensemble des chômeurs; dans la colonne (5) figure le taux de chômage de la population active.</p>					

Tableau III.3 (suite)					
Femmes:	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<u>Natives de Dakar:</u>	52,9	60,8	76,0	65,4	20,2
<u>Migrantes:</u>					
arrivées à moins de 12 ans:	56,2	26,7	72,8	42,3	10,8
arrivées à plus de 12 ans:	36,0	35,3	85,7	28,0	6,3
plus de 5 ans de résidence:	77,4	44,4	100,0	54,2	7,6
moins de 5 ans de résidence:	27,2	30,0	64,2	25,9	7,5
origine urbaine (Sénégal):	29,7	25,1	72,8	32,4	10,9
origine rurale (Sénégal):	45,4	33,3	83,3	33,3	5,5
origine urbaine (étranger):	37,3	-	-	60,0	12,3
origine rurale (étranger):	24,9	-	-	-	0,0-

Cet état de fait est illustré par le tableau 15.6 de l'annexe statistique (p144). A partir de l'enquête ménage, on a calculé les taux de chômage des migrants selon leur durée de résidence à Dakar, leur sexe et leur classe d'âge au moment de l'enquête.

Le taux de chômage est plus élevé dans la première année de résidence des migrants à Dakar que dans les années qui suivent; il remonte lorsque la durée de résidence augmente, c'est-à-dire lorsque le migrant ne se distingue plus tellement du natif de Dakar. Le migrant peut donc avoir des difficultés d'insertion professionnelle dans les premiers mois de son séjour en ville, mais il trouvera plus rapidement du travail que son homologue natifs de Dakar. On remarquera que l'insertion se fait moins souvent dès l'arrivée à Dakar pour les migrants âgés de 35-44 ans que pour les migrants âgés de 25-34 ans: le taux de chômage dans la première année de séjour est près de deux fois supérieur chez les premiers par rapport aux seconds. En revanche, les migrants de 35-44

accèdent plus rapidement à un emploi après un an de séjour: entre un an et quatre ans de séjour, le taux de chômage dans ce groupe d'âge est quasi nul alors qu'il était de 3,6% dans le groupe des 25-34 ans.

Chez les femmes, on observe les mêmes écarts selon le groupe d'âge et la durée de résidence, mais leur niveau de chômage est bien moindre: selon la catégorie, le taux de chômage des migrantes représente entre 3/5 et 3/4 de celui des migrants.

On remarquera enfin que très peu de migrants actifs de 15-24 ans ne connaissaient le chômage: il faut souligner qu'une partie d'entre eux est venue pour l'apprentissage et ne sont donc pas nécessairement à la recherche d'un emploi.

La contribution des jeunes chômeurs au taux de chômage élevé est illustré par le tableau III.4: autant pour les femmes que pour les hommes, la baisse du taux de chômage avec l'âge est associée avec une baisse de la part des chômeurs n'ayant jamais travaillé. Par ailleurs, on pourrait penser que chez les femmes, les faibles taux de chômage soient associés à une plus forte tendance à se déclarer ménagère. Ce n'est semble-t-il pas le cas: il n'y a pas de relation linéaire entre les deux taux selon le groupe d'âge.

Tableau III.4
Taux de chômage et part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi
par groupe d'âge et sexe

	<u>Hommes:</u>		<u>Femmes:</u>		
	Taux de chômage	% jamais travaillé	Taux de chômage	% jam. trav.	% ménag.
10-14 ans	36,4	95,7	13,5	90,0	73,8
15-19 ans	28,8	92,4	9,0	65,0	67,6
20-24 ans	28,8	81,4	19,5	59,2	69,5
25-29 ans	28,3	74,5	21,9	64,9	62,4
30-34 ans	21,8	53,8	15,6	52,3	56,4
35-39 ans	12,5	39,8	7,7	25,7	53,1
40-44 ans	12,0	17,9	9,4	20,8	46,5

Les chômeurs, particulièrement ceux qui n'avaient pas encore travaillé, sont plus scolarisés que les actifs occupés. C'est encore plus vrai chez les femmes dont le profil scolaire contraste fortement selon le statut d'activité, comme on peut le voir au tableau III.5. Les chômeuses qui n'avaient jamais travaillé sont à

94% scolarisées, contre 73,7% des chômeurs dans le même cas. Il est possible que les femmes instruites aient plus tendance à se déclarer à la recherche d'un emploi que les femmes moins instruites qui se déclareront plutôt ménagères. C'est ce qu'il semble pour les femmes de niveau d'instruction inférieur au secondaire, qui sont à la fois le moins souvent au chômage (avec un taux très bas de 3,7%) et le plus souvent ménagère (64,7%). Cependant, les femmes qui ont fait un 1er cycle secondaire incomplet (6ème-4ème), et qui sont donc en situation d'échec scolaire, ont un taux de chômage très élevé (35,4%) bien que seulement 54,9% d'entre elles se déclarent ménagères, et que la part des femmes n'ayant jamais travaillé parmi les chômeuses soit chez elles relativement peu élevée en comparaison des autres femmes scolarisées.

Les femmes de niveau scolaire allant de la 3ème à la terminale forment un groupe relativement homogène avec un taux de chômage élevé et une part constante de chômeuses n'ayant jamais travaillé. On observera que c'est à partir du niveau de la 3ème que le pourcentage de ménagère ne cesse de diminuer jusqu'à presque disparaître pour les femmes de niveau d'instruction supérieur. Mais le taux de chômage ne varie pas de la même manière que le pourcentage de ménagère. En fait, les situations sont très contrastées selon le type d'éducation: alors que les femmes de niveau supérieur ont un très faible taux de chômage (9,4%, ce qui est inférieur à celui des hommes de même niveau: 12,6%), les femmes qui ont suivi un enseignement technique ont au contraire un taux de chômage très élevé: plus d'une sur deux est au chômage, et les trois quarts d'entre elles n'ont jamais encore travaillé. Il semble que ce sont des femmes formées récemment (dans les années 80) dans des écoles techniques (secrétariat, gestion...) qui ont le moins trouvé un emploi. Bien qu'elles soient très peu nombreuses (0,6% de l'ensemble de notre échantillon de femmes, et 1,3% des femmes scolarisées), c'est un phénomène inquiétant pour l'avenir: cela veut-il dire que la formation technique est mal adaptée à la demande des entreprises, et que l'on a formé ainsi des jeunes femmes "à perte"?

Pour les hommes, la formation technique semble plus adaptée au vu des chiffres du chômage: le taux pour les actifs de formation technique (21,0%) est inférieur à ceux des actifs de formation générale à l'exception notable du taux des actifs du niveau de l'enseignement supérieur (12,6%). A l'autre bout de l'échelle, les non scolarisés ont eu aussi un taux de chômage parmi les plus bas (15,3%), qui ne peut être attribué à une faible proportion de chômeurs à la recherche d'un

premier emploi: cette proportion n'est pas beaucoup plus faible (60,7%) que pour l'ensemble des hommes actifs (67,0%).

Tableau III.5

Taux de chômage, part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi et part des ménagères dans la population féminine active ou au foyer selon le niveau d'instruction et le sexe

	<u>Hommes:</u>		<u>Femmes:</u>		
	taux de % jamais chômage	Taux de travaillé	% jam. chômage	% trav.	ménag.
non scol.	15,3	60,7	3,7	14,3	64,7
CP - CE	26,2	71,2	12,7	46,2	65,7
CM	24,1	69,6	17,2	65,7	69,3
6-5-4ème	31,9	70,8	35,4	48,0	54,9
3ème	29,5	71,4	27,1	59,4	36,0
2de-1ère	30,5	63,2	21,2	58,3	27,9
terminale	26,8	75,0	25,0	57,0	8,9
technique	21,0	70,4	54,3	73,7	7,9
supérieur	12,6	73,6	9,4	59,6	1,7

Les analyses qui précèdent nous indiquent que la formation joue un rôle fondamental pour l'accès à l'emploi: non seulement le niveau d'instruction détermine en grande partie le niveau de chômage, mais aussi l'accès au premier emploi après la formation semble être le problème principal sur le marché de l'emploi dakarois.

2.4 - La profession en 1989 de trois groupes de générations d'après l'enquête biographique IFAN-ORSTOM

Il nous reste maintenant à consulter notre source principale sur l'emploi à Dakar: l'enquête biographique nous fournit en effet les renseignements les plus complets sur l'itinéraire professionnel et sur l'exercice de la profession au moment de l'enquête, pourvu qu'on respecte la partition d'échantillonnage (par sexe et grands groupes de générations: nés en 1930-44, 1945-54 et 1955-64).

Dans un premier temps, nous décrirons notre échantillon selon des variables qui n'apparaissent pas dans l'enquête ménage. A partir de l'échantillon de biographies, il s'agira moins de restituer des données de structure sur le marché de l'emploi dakarois, que de détailler l'exercice de la profession, c'est-à-dire les conditions dans laquelle elle s'exerce.

Pour les salariés, nous analyserons essentiellement l'existence de fiche de paie (ce qui renseigne sur la tenue d'une comptabilité dans l'entreprise), la régularité de paiement du salaire (précarité du contrat), le travail à temps partiel ou à temps plein, l'exercice d'une activité secondaire et le recours à un tiers pour l'obtention de l'emploi.

L'exercice de l'activité, pour les indépendants, est caractérisé par le nombre d'employés (apprentis ou ouvriers) parents et non-parents sous les ordres de l'enquêté, par la tenue d'une comptabilité écrite, par le lieu d'exercice de l'activité, par l'exercice d'une activité secondaire et par le recours à une tierce personne pour l'installation pour compte propre.

2.4.1 - Les salariés:

Chez les hommes, la majorité (plus de 85%) des salariés de plus de 35 ans reçoivent une fiche de paie, ce qui n'est pas le cas des salariés de moins de 35 ans (68%). Ceux qui ne reçoivent pas de fiche de paie, sont plus souvent ouvriers ou sans qualification, mais chez les moins de 35 ans, ils peuvent être aussi cadre ou technicien de niveau supérieur.

Le paiement au mois reste la pratique majoritaire (81,6%) chez les moins de 35 ans (contre près de 90% chez les 35-59 ans). Il semble que la moindre pratique du paiement au mois soit d'ûe principalement à une plus forte proportion des travaux payés à la tâche, qui passe de 0,7% (pour les 45-59 ans) à 2,2% (35-44 ans), et à 8,8% (25-34 ans). Le travail à temps partiel est aussi proportionnellement plus important dans les générations les plus jeunes, la proportion passant de 5,5% à 7,6%, et à 14,4%.

Les jeunes salariés sont donc en situation la plus précaire, quel que soit le critère pris en compte. Le recours à une tierce personne pour obtenir un emploi salarié ne semble pas avoir joué en leur faveur puisque 41% des plus jeunes salariés avaient eu recours à un intermédiaire, contre moins de 30% chez leurs aînés (voir le chapitre suivant pour une analyse plus détaillée du recours à un tiers).

D'après la déclaration des enquêtés, le pourcentage de salariés exerçant en 1989 une activité secondaire serait de 2,1% chez les plus de 45 ans, de 5,6% chez les 35-44 ans et de 8,0% chez les moins de 35 ans. Malgré la précarité de l'emploi chez les jeunes, l'exercice d'une activité secondaire ne semble pas très fréquente.

Seulement 9,5% des 84 femmes occupées des générations âgées de 45 à 59 ans étaient salariées au moment de l'enquête. Toutes recevaient une fiche de paie. Chez les moins de 45 ans, les salariées non qualifiées n'ont généralement pas de fiche de paie: seulement 18,2% chez les 35-44 ans, et 35,3% chez les 25-34 ans. Hormis chez les femmes de plus de 45 ans (3 sur 8), les femmes non qualifiées forment une majorité des salariées (respectivement 58% et 53% chez les 35-44 ans et les 25-34 ans). On peut en déduire que les femmes salariées que nous avons enquêtées travaillent assez peu dans des entreprises modernes, qui tiennent une comptabilité.

Comme chez les hommes, le paiement au mois chez les femmes est la pratique majoritaire, et les autres formes de paiement se rencontrent essentiellement chez les non qualifiées. En revanche, contrairement aux hommes, le travail à temps partiel est plus fréquents chez les femmes de plus de 35 ans (10 à 13%) que chez les plus jeunes où il dépasse à peine les 3%.

Le recours à un tiers est plus fréquents chez les plus jeunes salariées: de 12,5% (pour les 45-59 ans), le pourcentage de recours passe à 31,6% (35-44 ans) puis à 46,9% (25-34 ans). Pour ces deux derniers groupes de générations, le pourcentage de recours à un tiers n'est pas très différent de celui des hommes.

A part peut-être pour les femmes de plus de 45 ans (2 sur 8), très peu de femmes nous ont déclaré exercer une activité secondaire en même temps que leur activité salariée (5,3% chez les 35-44 ans et 3,1% chez les 25-34 ans).

2.4.2 - Les indépendants:

Parmi les hommes âgés de 35 à 59 ans, la proportion des indépendants qui tiennent une comptabilité ne dépasse pas les 15%. La proportion n'est pas plus élevée chez les plus jeunes, pourtant mieux scolarisés: au contraire, chez les 25-34 ans, seulement 9% tiennent une comptabilité. C'est seulement dans la branche du commerce que la proportion augmente d'une génération à l'autre

passant de 11% à 13,9% et à 15,2%. La proportion est cependant relativement élevée dans la branche des services où ce sont plutôt les indépendants les plus âgés qui tiennent le plus souvent une comptabilité écrite (la proportion passe d'un groupe de génération à l'autre de 18,4% à 16,7% pour tomber à 9,7% chez les moins de 35 ans). On n'observe pas de tendance linéaire d'un groupe de génération à l'autre dans la branche de la production: les indépendants de cette branche qui tiennent une comptabilité sont une minorité chez les 45-59 ans (6,0%) et chez les 25-34 ans (3,6%), mais sont relativement plus nombreux chez les 35-44 ans (11,9%).

Le lieu d'activité varie fortement d'une génération à l'autre et d'une branche à l'autre.

Les marchés ne sont pas le lieu privilégié du commerce quelle que soit la génération (26,7% pour les 45-59 ans, 36,1% pour les 35-44 ans et 18,3% pour les 25-34 ans). On sait en effet que l'agglomération dakaroise souffre d'un manque de place de marché à proximité des quartiers résidentiels. Les commerçants indépendants âgés exercent leur activité plus souvent à domicile ou dans un local (40,0%), mais un tiers d'entre eux exercent encore dans la rue. Chez les 35-44 ans, les proportions sont respectivement de 11,1% et de 52,8%, et chez les 25-34 ans de 23,9% et de 47,8%: un commerçant sur deux de moins de 45 ans exerce dans la rue.

Les indépendants dans les services exercent plutôt à domicile ou dans un local (52,6%, 54,2% et 64,5% respectivement pour les 45-59 ans, les 35-44 ans et les 25-34 ans), mais on remarquera que la différence n'est pas grande avec les commerçants. Les indépendants de la production (hormis dans le bâtiment, où les travailleurs exercent nécessairement en plein air) exercent plutôt dans un local ou à domicile (68,0%, 75,8% et 56,8%) ce qui s'explique par la nature de leurs activités qui nécessite la plupart du temps un atelier et du matériel lourd.

La plupart des indépendants du commerce travaillent seuls quelle que soit la génération (tableau III.6a). Les entreprises des services ou de la production qui emploient des ouvriers ou des apprentis sont aussi moins nombreuses que les indépendants qui travaillent seuls à leur compte.

Par ailleurs, il semble qu'on ait à faire à deux catégories d'entreprises selon qu'elles emploient des parents (entreprises familiale) ou des non-parents. En effet, très peu sont les indépendants qui emploient à la fois les deux types de main-d'oeuvre.

Tableau III.6.a
Pourcentage des hommes indépendants employant des parents et des non-parents selon la branche d'activité

Hommes	Production	Services	Commerce
Génération 1930-44			
Effectifs:	33	38	45
seul	57,6	63,2	88,9
employés parents	36,4	15,8	11,1
employés non-parents	12,1	23,7	2,2
empl. par. & non-par.	6,1	2,6	2,2
Génération 1945-54			
Effectifs:	42	24	36
seul	61,9	70,8	94,4
employés parents	19,1	25,0	2,8
employés non-parents	26,2	12,5	2,8
empl. par. & non-par.	7,1	8,3	0,0
Génération 1955-64			
Effectifs:	56	31	46
seul	66,1	64,5	84,8
employés parents	11,7	12,9	13,0
employés non-parents	30,4	25,8	4,3
empl. par. & non-par.	7,1	3,2	2,2

Chez les femmes, la tenue d'une comptabilité concerne moins de 2% des indépendantes de plus de 35 ans et seulement 6% des moins de 35 ans. Le lieu d'activité varie peu selon l'âge, mais beaucoup selon la branche: si les femmes travaillant dans la production travaillent essentiellement à domicile (83%), les commerçantes ne travaillent pas dans des lieux spécifiques. Les indépendantes dans les services occupent une position intermédiaire. On remarquera que seulement un tiers des commerçantes ont une cantine dans un marché.

La remarque que nous avons faites à propos de la répartition des employés parents et non-parents chez les hommes, s'applique encore mieux aux femmes: aucune indépendantes n'emploient les deux types de main-d'oeuvre. Le commerce est essentiellement pratiqué seule, et dans les services et la production, ce sont essentiellement les femmes de 45 à 54 ans qui emploient des employés, en général des parents.

Tableau III.6.b
Pourcentage des femmes indépendantes employant des parents et des non-
parents selon la branche d'activité

Femmes	Production	Services	Commerce
Génération 1930-44			
Effectifs:	6	9	61
seul	100.	77,8	93,4
employés parents	0.	11,1	6,6
employés non-parents	0.	11,1	0.
empl. par. & non-par.	0.	0.	0.
Génération 1945-54			
Effectifs:	6	8	38
seul	66,7	50,0	94,7
employés parents	16,7	50,0	2,6
employés non-parents	16,7	0.	2,6
empl. par. & non-par.	0.	0.	0.
Génération 1955-64			
Effectifs:	3	5	9
seul	100.	100.	100.
employés parents	0.	0.	0.
employés non-parents	0.	0.	0.
empl. par. & non-par.	0.	0.	0.

3 - CONSEQUENCES DE LA CRISE:

Dans la section précédente, nous avons souligné l'importance du chômage des jeunes et les limites du secteur moderne à créer des emplois et à conserver ses effectifs de salariés. Dans la section présente, nous allons analyser plus précisément les conséquences de la crise, en prenant comme exemple, l'accès des jeunes hommes au premier emploi et l'emploi ouvrier dans le secteur industriel.

3.1 - L'accès des jeunes hommes au premier emploi:

Les difficultés de l'insertion sur le marché de l'emploi à Dakar sont bien illustrées par l'accession des jeunes au premier emploi. A partir de l'enquête biographique, nous avons comparé le sort des hommes des trois groupes de générations qui constituent notre échantillon. De plus, nous avons utilisé les statuts migratoires décrits plus haut pour l'analyse des biographies professionnelles.

Les courbes tracées à la figure III.2 représentent la proportion de jeunes "non encore actifs" à chaque âge selon les trois groupes de générations qui ont servi pour la stratification de l'échantillon de l'enquête biographique IFAN/ORSTOM (voir l'annexe méthodologique pour plus de détail).

En comparant les groupes de générations 1930-44 et 1945-54, on voit très nettement apparaître un retard du calendrier dans la vie active, qui se traduit sous la forme d'un décalage vers la droite de la fonction de séjour de la seconde génération par rapport à celle de la première. Dit autrement, on assiste à un recul de deux ans (de 21 à 23 ans) de l'âge médian au premier emploi entre les deux générations. Cependant, on observe un rattrapage vers les 30 ans: les dakarois nés entre 1945 et 1954 s'insèrent dans la vie active plus tard mais avec la même intensité (90,0% ont accédé à un premier emploi avant 30 ans) que leurs aînés nés entre 1930 et 1945 (93,3%).

En revanche, la génération suivante (1955-64) a subi à la fois un retard (recul d'un an de l'âge médian par rapport à la deuxième génération) et une baisse d'intensité de son entrée dans la vie active: le pourcentage d'hommes ayant déjà accédé à leur premier emploi dans ces générations serait seulement de 73,4% à l'âge de 30 ans.

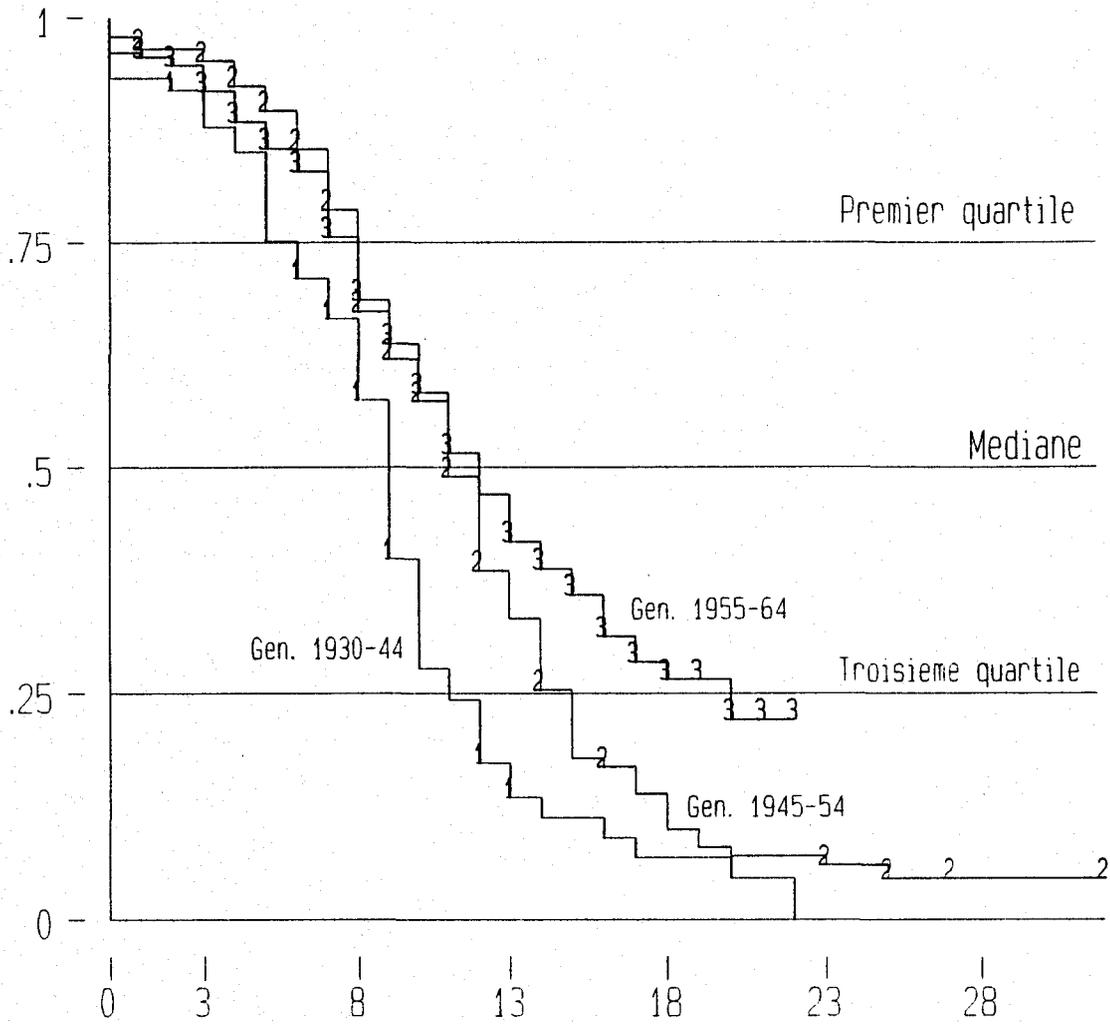


Figure III.2:
 Age d'entree dans la vie active
 Hommes presents a Dakar a l'age de 12 ans

Mais, l'importance des sorties d'observation (émigration ou date d'enquête) pour la troisième génération (44,3%) impose le conditionnel: tous les hommes de cette génération n'ont pas été observé jusqu'à 30 ans. Au moment de l'enquête, ils pouvaient avoir n'importe quel âge entre 25 et 34 ans. En fait, la fonction de séjour au delà de 25 ans pour cette génération doit être interprétée comme une estimation de ce qui se passerait dans les années à venir si les conditions des années précédentes se maintenaient.

Une autre nuance doit être introduite dans l'interprétation: les sorties d'observation ne sont pas seulement imposées par la date d'enquête mais aussi par les éventuelles migrations hors Dakar. Notre échantillon est d'ailleurs en partie biaisé: il n'est pas absolument représentatif de l'ensemble de la population qui a vécu à Dakar, puisqu'une partie de cette population, suite à une émigration, vivait hors de Dakar au moment de l'enquête et n'a donc pu être incluse dans notre échantillon. Néanmoins, certains émigrants sont retournés à Dakar et ont pu être interrogés dans notre enquête. Parmi les hommes de notre échantillon présents à Dakar à 12 ans, les migrants de retour étaient 16,2% dans la première génération, 17,8% dans la seconde et 13,0% dans la troisième.

On voit donc que l'interprétation des courbes de Kaplan-Meier, même si elle est aisée, est fortement conditionnée par le rôle qu'on donne aux sorties d'observation (troncature). Leur signification est très différente selon qu'il s'agit d'une sortie de Dakar ou de la date d'enquête. Dans le premier cas, il peut s'agir de la recherche ou de l'obtention d'un emploi hors Dakar, ou encore de la poursuite d'une formation hors de cette ville. Dans le second cas, il s'agit de troncatures classiques qui entraînent un biais limité.

Le problème de sortie de la population soumise au risque par émigration suggère de faire l'analyse des différents types de sortie d'un état donné ("non encore actif", dans l'exemple pour le cas de l'entrée dans la vie active). Il nous faut alors utiliser un autre estimateur que celui de Kaplan-Meier qui est conçu pour un risque unique.

Lorsqu'un événement peut être scindé en plusieurs catégories, on parle alors de risques multiples. Dans ce cas-là, l'estimateur de Kaplan-Meier nécessite de faire l'hypothèse, rarement vérifiée, d'indépendance entre chacun des risques.

L'estimateur de Aalen (1) est plus indiqué car il ne pose aucune restriction sur l'interdépendance entre les événements. Il s'agit de calculer l'intensité cumulé (la somme cumulée des quotients instantanés) pour chaque événement, ce qu'on interprète relativement aisément à l'aide d'un graphique.

Concrètement, il suffit de calculer les estimateurs des quotients de Kaplan-Meier pour chaque durée et d'en faire la somme plutôt que de faire le produit des proportions de survivants à chaque durée comme on le fait pour construire les courbes de Kaplan-Meier. Le niveau de chacune des courbes des quotients cumulés ainsi produites n'est pas interprétable en lui même, mais on pourra comparer les pentes des courbes entre elles: au moment t , la pente est une estimation de l'intensité de l'accès au premier emploi dans telle ou telle activité.

L'interprétation est moins compliquée qu'il n'y paraît à la lecture des paragraphes précédents. Reprenons l'exemple de l'entrée dans la vie active. D'après la figure III.3, pour la première génération (1930-44) l'emploi salarié dans le secteur enregistré est le principal débouché avant 25 ans, et le seul après 25 ans: il concerne 56,8% des dakarois de ces générations. L'emploi salarié enregistré est aussi prépondérant pour la génération suivante (1945-54), soit 59,6%, mais sa contribution est plus tardive. La contribution de l'emploi indépendant n'a pas non plus beaucoup varié entre les deux groupes de générations (21,6% puis 18,2%), mais elle s'est aussi étalée dans le temps: on devenait indépendant jusqu'à 24 ans dans le premier groupe de générations, et jusqu'à 32 dans le second. Rappelons aussi le rôle important de l'émigration hors de Dakar, respectivement 16,2% et 17,8% dans les deux groupes.

Dans le dernier groupe de générations (nés en 1955-64), le rôle de l'émigration semble moins important, soit 13,0%, mais ce chiffre est une estimation sans doute très inférieure de l'émigration suivie de retour, comme on l'a dit plus haut. En ce qui concerne la contribution du salariat, elle a fortement chuté et n'est plus que de 31,7%. Dans le même temps, la contribution de l'emploi indépendant n'étaient que de 26,4%, à peine supérieure à celles des groupes de générations précédents. Il faut dire cependant que 28,9% n'avaient pas encore trouvé leur premier emploi au moment de l'enquête. La plupart trouveront un emploi dans les années qui suivent, mais, si les conditions du moment (1989) se maintiennent, 26,6% ne trouveront pas d'emplois avant l'âge de 30 ans, d'après l'estimateur de Kaplan-Meier.

(1) Pour une explication en français, voir COURGEAU & LELIEVRE, 1989, chp. III et IV.

○ Salaries □ Independants △ Emigres hors de Dakar

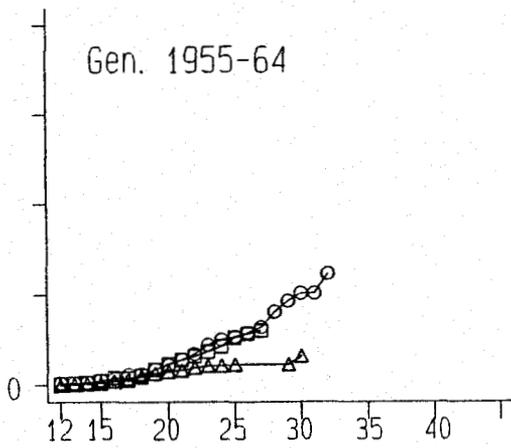
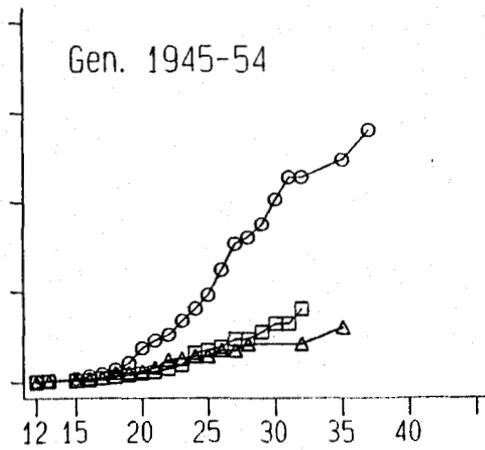
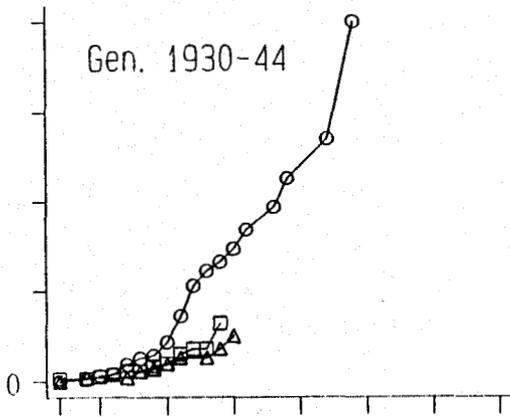


Figure III.3:
Age d'entree en activite
selon le type de premier emploi occupe
Hommes presents a Dakar a l'age de 12 ans

Comparés aux enquêtés présents à Dakar à 12 ans, les migrants venus en cours de formation dans cette ville connaissent une orientation dans l'emploi relativement proche. Les proportions de salariés étaient respectivement de 58,6%, de 51,5% et de 35,6% dans les trois groupes de générations, contre 15,7%, 17,7% et 20,0% pour les indépendants. Ces migrants sont plus nombreux que les dakarois à repartir hors de Dakar: 25,7%, 30,9% et 16,7% respectivement dans chaque groupes de générations. Il est fort possible que pour ces migrants, Dakar n'ait constitué qu'une étape pour leur formation professionnelle, et que du fait de leurs origines ils aient eu plus de facilité pour obtenir un emploi ailleurs. Cela confirmerait par ailleurs que la probabilité de migrer est toujours plus élevée lorsqu'on est déjà migrant.

La répartition des migrants qui n'avaient pas suivi une période de formation à Dakar (nous les avons appeler "migrants venus travailler"), selon leur statut d'activité est décrite au tableau III.7.

Par rapport à ce qui est dit habituellement sur l'activité des migrants, ce qui frappe à la lecture de ce tableau, c'est la forte proportion de migrants qui furent salariés lors de leur premier emploi: 66,0% dans les générations 1930-44, 66,2% dans les générations 1945-54 et 55,6% dans les générations 1955-64. La baisse dans le dernier groupe est dûe principalement à une plus faible contribution de l'emploi salarié dans le secteur public. Comme les jeunes dakarois, les jeunes migrants venus travailler à Dakar sont touchés par la baisse des opportunités dans le secteur public, mais, globalement, l'emploi salarié reste la voie d'accès majoritaire au marché de l'emploi dakarois pour les migrants, quel que soit le groupe de générations.

La répartition des migrants dans les différents secteurs du salariat (public, privé enregistré et non-enregistré) ne sont distingue pas non plus de celle observée pour le premier emploi des enquêtés (migrants et non migrants) formés à Dakar.

C'est en fait dans le statut d'indépendant qu'on observe les plus grandes différences: les migrants venus travailler en tant qu'indépendant ont occupé beaucoup plus souvent un premier emploi dans le commerce que les enquêtés formés à Dakar. Il est en effet logique que les indépendants de la production et des services soient moins mobiles, au contraire des commerçants.

Des analyses ultérieures devraient nous permettre d'affiner ces constatations, mais on peut d'ores et déjà dire que les migrants ne semblent pas occuper une place particulière sur le marché de l'emploi dakarois à l'exception notable des activités commerciales, qui par leurs nature, concernent des hommes plus mobiles.

Tableau III.7
Répartition des migrants selon le statut d'activité lors du premier emploi à Dakar

statut d'activité	Groupe de générations		
	1930-44	1945-54	1955-64
salariés secteur public	36 18.85	22 15.83	5 5.05
salariés secteur privé enregistré	50 26.18	48 34.53	28 28.28
salariés secteur non-enregistré	40 20.94	22 15.83	22 22.22
indépendants du bâtiment	1 0.52	4 2.88	4 4.04
indépendants de la production	16 8.38	11 7.91	7 7.07
indépendants des services	9 4.71	12 8.63	7 7.07
indépendants du commerce	39 20.42	20 14.39	26 26.26
Total	191 100.00	139 100.00	99 100.00

3.2 - Déclin de l'emploi industriel et reconversion des ouvriers:

L'industrie sénégalaise née au début des années 20, a élargi son tissu de manière considérable après 1945 avec l'implantation des industries alimentaires, des matériaux de construction et d'extraction minière. En plus des huileries et des savonneries, de petites industries de transformation alimentent un marché colonial en pleine extension. En 1957, le secteur privé, principal employeur au Sénégal, regroupe 78% des salariés. En effet de 1948 à 1958 des investissements sont stimulés par le Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES) avec une politique de prêt aux entreprises privées accompagnées de mesures d'allègement fiscal. A la veille de l'indépendance l'industrie atteint 18% du PIB avec un effectif global de 12500 employés.

En 1989 le secteur industriel moderne dans son ensemble (activités manufacturières, industries extractives et production énergétique) compte à peu près 300 entreprises, emploie environ 30.000 salariés permanents et fournit les 2/3 des exportations du pays. Mais note B. Fall (1991) *«le constat majeur est la faiblesse des emplois qu'offre le secteur industriel en pleine tourmente. Il n'emploie que 30000 travailleurs représentant un faible pourcentage du total de la main d'oeuvre»*. Un certain nombre de problèmes existent donc comme la régression du secteur primaire et des maux internes dont entre autres l'exigüité du marché national et la protection excessive des entreprises. Depuis l'indépendance d'ailleurs un certain nombre de mesures de réaménagement ont été prises.

3.2.1 - Ajustement structurel et nouvelle politique industrielle (NPI)

A partir de 1981 le Sénégal applique à son économie les premiers programmes d'ajustement structurel. Au niveau de l'industrie, les facteurs de contre performance sont identifiés: étroitesse du marché depuis l'éclatement de l'AOF, la sécheresse affectant les huileries, les coûts élevés des impôts (eau, électricité, carburant) l'excès de protection à l'abri de toute concurrence. La Nouvelle Politique Industrielle voit le jour et vise à redynamiser l'industrie par des mesures fiscales et douanières et par la révision du code du travail. Ces mesures consistent à supprimer des restrictions à l'importation de produits, à libéraliser les prix, à réviser le code des douanes et celui des impôts. Autrement dit à livrer les entreprises sénégalaises à la concurrence internationale.

La NPI appliqué brutalement et sans mesures d'accompagnement a alors considérablement aggravé l'extrême fragilité des entreprises sénégalaises. L'industrie connaît des bouleversements marqués par des restructurations, des fermetures d'usines et des déflations. Des pans entiers s'écroulent. Pendant ces cinq dernières années plus de 40 entreprises au total dont les chiffres d'affaires varient entre 100 millions et 7 milliards de F CFA ont déposé leur bilan, jetant au chômage des masses d'ouvriers. Des centaines de petites et moyennes entreprises de toutes natures et de toutes dimensions ont périclité. Il est prévu pour la période 1985-1992, la perte pour le secteur industriel du tiers de ses effectifs.

Le marché de l'emploi du secteur industriel souffrait déjà de dynamisme: 1787 emplois permanents et la moitié des effectifs saisonniers étaient déjà perdus de 1977 à 1981. Puis ce marché s'est brutalement détériorée. Tous les secteurs sont ébranlés et les plus touchés sont la pêche et les industries de transformation, le textile et la confection, la mécanique générale, les industries chimiques. A Dakar-Pikine nous avons étudié l'effet de ce déclin progressif des industries auprès de trois générations de migrants et de non migrants afin de saisir les évolutions dans le processus d'insertion dans le salariat industriel mais également l'impact de la crise et les stratégies initiées par les acteurs.

Cette partie sur le déclin de l'emploi industriel et les reconversions s'appuie d'abord sur l'analyse qualitative d'un sous-échantillon tiré de l'échantillon de 1557 biographies. Les analyses découlent de l'étude de 36 biographies ouvrières et aussi de nombreux entretiens que nous avons eu avec les concernés, 21 ouvriers en activité, 6 en chômage, 5 convertis indépendants et 5 retraités. Ils appartiennent aux secteurs industriels du textile, de la brasserie, de l'énergie du transport, de la mécanique et des hydrocarbures.

Dans les analyses statistiques sur les ouvriers de l'enquête biographique, outre les trois générations qui constituent les strates de l'échantillon (générations 1930-44 âgées de 45 à 59 ans à l'enquête, générations 1945-54 âgées de 35 à 44 ans, et générations 1955-64 âgées de 25 à 34 ans), comme dans les analyses précédentes, nous avons distingué trois groupes d'enquêtés selon leur statut migratoire: les dakarois natifs ou vivants à Dakar avant l'âge de 12 ans, les migrants ayant fait leur apprentissage professionnel à Dakar et les migrants venus chercher un emploi. Dans l'échantillon global de l'enquête IFAN-

ORSTOM, les salariés de l'industrie à Dakar-Pikine représentent selon les trois générations évoquées, respectivement 13,8%, 10,5% et 5,8% de l'ensemble des actifs de tous les secteurs. On remarque déjà une baisse progressive du poids des ouvriers industriels par rapport à l'ensemble des actifs, traduisant bien la situation actuelle du déclin de l'emploi industriel.

3.2.2 - Processus différents de salarisation

L'accès à l'emploi salarié semble beaucoup plus facile dans les conditions des années 60. Ainsi les ouvriers de la première génération âgés de 45-59 ans ont connu un marché du travail plus ouvert. On y trouve les cas les plus fréquents de recherche individuelle de travail. Certains d'entre eux racontent que, durant la période coloniale et juste après l'indépendance, c'est en se promenant d'une usine à l'autre qu'ils ont été embauchés. Il y avait une demande de main-d'oeuvre sans qualification; certes les salaires étaient bas mais il était toujours facile d'avoir un emploi journalier qui à la longue pouvait se transformer en embauche. C'est parmi ces ouvriers les plus âgés que l'on trouve les paysans venus des campagnes pour le salariat industriel. Cela était pour eux un moyen d'échapper à l'instabilité des revenus dans l'agriculture d'ue aux aléas climatiques et d'éviter également les aléas du marché dont est victime le petit commerce. Le contexte également moins clientéliste, du fait que les patrons d'entreprise étaient des européens, permettait aux ouvriers méritants et disciplinés de faire carrière. La stabilité dans l'emploi est en effet remarquable pour cette première génération où l'on trouve des ouvriers qui ont fait 30 et même plus de 40 ans dans la même entreprise. Recrutés au niveau de salaire le plus bas, ces paysans formés sur le tas à la machine, se retrouvent aujourd'hui agents de maîtrise, certains assimilés cadres avec un salaire confortable, des responsabilités et des avantages dans l'entreprise.

La catégorie d'ouvriers de la deuxième génération âgés de 35-44 ans et celle de la troisième génération âgés de 25-34 ans sont également venus au travail salarié par des réseaux de parenté dont certains par des ouvriers de l'entreprise et aussi par des notables.

Les ouvriers âgés de 35-44 ans sont la plupart passés par l'apprentissage des ateliers du secteur informel. C'est parmi eux que l'on trouve des cas de reproduction ouvrière, étant eux-mêmes fils d'ouvriers.

Quant aux ouvriers âgés de 25-34 ans ils sont issus pour la plupart de la déperdition scolaire avec le niveau de scolarité primaire. Certains, mais pas tous, ont acquis une formation d'apprentis. C'est parmi ces plus jeunes que l'on retrouve très peu avec un niveau de scolarité secondaire (niveau BAC). Certains ont eu une formation et un recrutement par test professionnel. Ils ont fait des stages hors entreprises dans des instituts spécialisés. C'est parmi eux qu'il y a des agents de maîtrise. Contrairement à la génération la plus âgée où les parcours professionnels sont simples, on constate parmi les autres générations, une certaine mobilité professionnelle. Les changements d'emploi étant motivés par la recherche d'un meilleur salaire ou dûs aux nombreuses frustrations dans les relations de travail. C'est également à leur niveau que les compressions, licenciements et faillite d'entreprises entraînent le plus de chômage.

Les ouvriers de la génération des 45-59 ans séjournent remarquablement longtemps dans leur premier emploi. Comme le montre la figure III.4, aucun ouvrier des générations âgés de 45 à 59 ans à l'enquête n'avait quitté son premier emploi avant 7 ans de carrière, 75% l'avaient conservé plus de 24 ans et 50% plus de 29 ans. On note également que la plupart des ouvriers de ces générations ne connaissent pas plus de deux emplois dans leur carrière.

Dans la génération des 35-44 ans, 25% avaient quitté leur premier emploi avant 11 ans de carrière et 50% avant 14 ans de carrière. En somme, comparée aux générations précédentes, la durée de l'emploi ouvrier a été réduite de moitié. Les ouvriers de ces générations ont une plus grande mobilité dans la profession, mais on remarque que la mobilité n'est pas aussi forte que l'on n'aurait pensé et dépasse rarement trois périodes d'emploi durant la carrière professionnelle.

Les ouvriers de la génération des 25-34 ans sont presque tous des jeunes ouvriers encore à leur premier emploi lors de l'enquête, à l'exception de certains ouvriers dakarois qui en sont déjà à leur deuxième emploi. La durée de l'emploi ouvrier s'est encore réduite par rapport aux générations précédentes: d'après la figure III.4, on peut voir que 75% n'avaient pas conservé leur emploi plus de 8 ans et 50% pas plus de 12 ans. D'après la même figure, la durée maximale de l'emploi ouvrier des hommes âgés de 25-44 ans à l'enquête serait d'à peu près vingt ans, contre près du double chez les hommes âgés de plus de 45 ans à l'enquête.

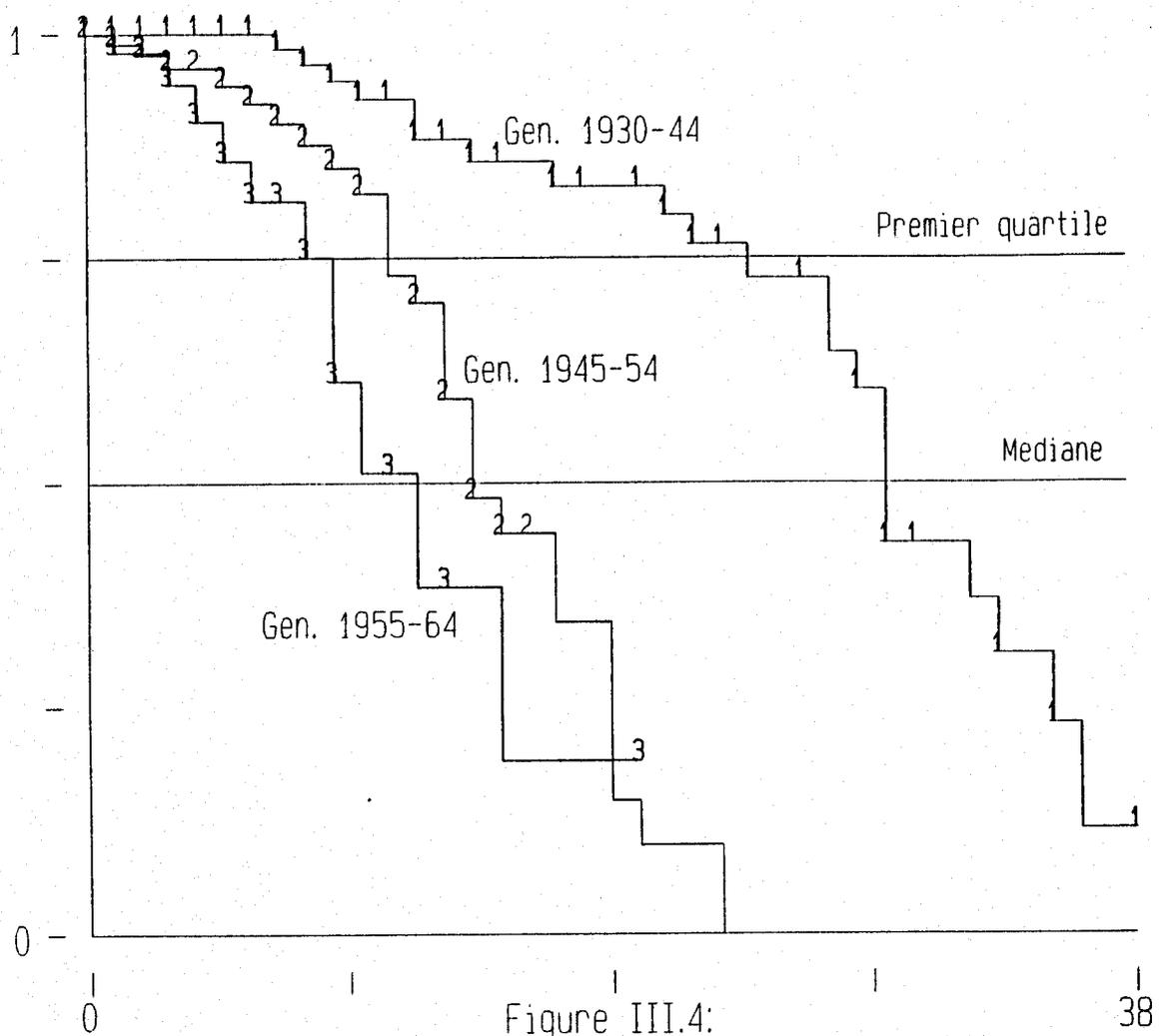


Figure III.4:
Premier emploi
Duree du salariat ouvrier selon la generation

3.2.3 - Faible passage au secteur informel

Peu d'ouvriers de la première génération âgée de 45-59 ans, qu'ils soient dakarois ou migrants venus en apprentissage, ont connu une période de travail indépendant. Parmi les migrants venus chercher un emploi à Dakar-Pikine, probablement en majorité d'origine paysanne, seulement un sur cinq a connu une période antérieure d'emploi indépendant. Il en est de même chez les 35-44 ans. Chez les hommes âgés de 25 à 35 ans, qui ont connu l'emploi industriel dans le contexte de la crise, certains ouvriers dakarois ont connu une période d'emploi indépendant mais ce n'est pas le cas pour aucun des ouvriers migrants venus en apprentissage ou venus chercher un emploi.

Il se dégage en réalité que contrairement à ce que l'on pourrait penser le passage du salariat dans l'industrie au statut d'indépendant est peu fréquent; les ouvriers industriels sont relativement stables dans ce secteur. On note cependant que c'est au niveau des ouvriers entrés dans la vie active dans la période 80, celle de la crise, que le passage à l'informel est le plus important; et là contrairement à l'attente, cela concerne, non pas les migrants, mais plutôt les ouvriers dakarois.

Si à l'inverse on examine chez les travailleurs actuellement indépendants âgés de 45 à 59 ans, le passage antérieur par le salariat industriel, on note qu'un bon nombre d'entre eux ont déjà été ouvriers de l'industrie. Ce n'est plus tellement le cas chez les indépendants âgés de 35 à 44 ans et encore moins chez les indépendants âgés de 25 à 34 ans. Il semble donc que, pour les hommes entrés dans la vie active au tournant de l'indépendance, les reconversions professionnelles du statut d'ouvrier industriel au statut d'indépendant étaient plus faciles. Cependant le processus diminue d'intensité pour les jeunes générations: malgré la plus faible durée de leur premier emploi, ces jeunes ne se sont pas pour autant orientées vers le statut d'indépendant.

3.2.4 - Les pertes d'emplois salariés dans l'industrie

La faible augmentation de la production industrielle en volume entre 1970 et 1984 avec un taux dérisoire de 0,8 % et sa stagnation depuis 1985 ont eu un impact considérable sur l'évolution des effectifs des salariés. Ces effectifs ont en effet sensiblement baissé entre 1957 et 1989, en comparaison de l'augmentation de la population active. La production industrielle se caractérise

alors, selon B. Fall (1991) par la chute des projets, de très faibles investissements, une faible demande de travail avec l'incapacité d'absorber les 100.000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Les réformes introduites par la NPI ont aggravé la situation par les nombreuses pertes d'emplois et les compressions dues à des fermetures d'usines ou à des restructurations.

Pour le groupe des ouvriers ayant accédé à l'emploi salarié dans les années 60 (âgés de 45 à 59 ans à l'enquête), on note chez les dakarois une plus grande perte d'emploi que chez les migrants. Cette différence entre les deux groupes dakarois et migrants s'expliquent en partie au fait que les migrants plus vulnérables et souvent moins qualifiés ont été en général plus respectueux de la discipline de travail dans les entreprises.

Durant les années 60, les pertes d'emplois salariés dans l'industrie sont relativement compensées par des offres d'emploi. Dans la période des années 70, les changements d'emploi par perte de travail sont nombreux pour les différents groupes d'ouvriers. Mais il y a néanmoins encore de l'offre de travail, même si elle est faible.

La période des années 80 traduit la réalité de la crise des industries sénégalaises. Des ouvriers perdent leur premier emploi sans espérer en retrouver cependant que les conditions de travail sont jugées non convenables et les revenus salariaux insuffisants. A l'ampleur des pertes d'emploi correspond une raréfaction de l'offre de travail, particulièrement dans l'industrie. En effet, on estime dans notre enquête le nombre de chômeurs ayant déjà travaillé à près de 8,2% de la population active masculine ayant déjà travaillé: dans le secteur industriel, ce taux est de 13,7%.

Il faut dire que le syndicalisme dans ce contexte, déjà fortement tiraillé par la politique politicienne et menée par des tendances en lutte, manque d'efficacité face à la situation. Bon nombre d'ouvriers estiment qu'ils ne peuvent rien faire et ne font pas confiance aux délégués et même à l'orientation générale qu'ils jugent collaborationniste. Les solutions à la crise récente sont plutôt alors de retourner vers la reconversion professionnelle.

3.2.5 - Les reconversions professionnelles

De nombreux ouvriers actifs, du fait de la crise, de la détérioration du pouvoir d'achat, de l'instabilité non seulement de l'emploi, mais de l'entreprise qui peut sombrer d'un jour à l'autre, aspirent à la reconversion dans l'informel. Mais les possibilités d'un capital ou d'un financement sont très rares et le secteur informel lui-même semble en saturation. Même les activités secondaires sont rares et si elles existent, ne procurent que de très faibles revenus. Parmi la génération 25-34 ans on rencontre fréquemment l'aspiration à l'émigration internationale, mais celle-ci devient extrêmement difficile. Au niveau des chômeurs essentiellement des générations 25-34 ans et 35-44 ans, on rencontre de nouvelles reconversions avec la combinaison de plusieurs activités allant du petit travail de dépannage au petit commerce.

Par exemple, certains connaissant les besoins en outillage de réparation et de maintenance des ateliers des entreprises, se ravitaillent auprès du grand marché du port où les marins de toute nationalité bradent toutes sortes de pièces mécaniques ou d'outils; ils les replacent alors auprès des entreprises moyennant souvent un bénéfice substantiel. Ces transactions sont d'autant plus rendus possible que les entreprises ont parfois d'énormes problèmes à commander une pièce défectueuse puisqu'elle revient excessivement chère et livrée tardivement, si elle n'est pas souvent introuvable à l'étranger, n'étant plus en fabrication. Ces ouvriers deviennent ainsi les intermédiaires d'un marché où c'est le secteur informel qui assure le renouvellement de certaines pièces des ateliers industriels. Certains même se débrouillent à usiner des pièces de rechange qu'ils revendent.

Ainsi les cas de reconversion vers un statut d'indépendant, qui sont faibles comme nous l'avons vu, concernent des ouvriers contraints au chômage par le licenciement ou la faillite de l'entreprise. Le départ volontaire en l'échange d'un pécule, facilite l'entrée dans l'activité indépendante. Mais ces reconversions sont difficiles du fait des manques de moyens, des problèmes d'adaptation, et aussi du fait de la saturation au niveau des activités informelles.

On trouve des cas de reconversion également chez les ouvriers retraités, mais seulement parmi ceux qui sont parvenus à des salaires relativement élevés: il s'agit d'ateliers de couture, de transport «clando», d'exploitation maraîchère, d'élevage de poulailler ou d'ovins, qui permettent de maintenir le niveau de vie des concernés.

3.2.6 - Les stratégies de survie

Face à la crise, on assiste non seulement à des reconversions professionnelles de toutes sortes, mais aussi à de nouvelles stratégies de survie de la part des ouvriers et de leurs familles. Nous en avons déjà repéré certaines formes. Par exemple certains ouvriers financent l'activité économique d'un de leur fils vivant dans la maison et qui apporte ainsi quelques revenus supplémentaires. D'autres envoient un ou plusieurs de leurs fils en apprentissage à Dakar ou hors de Dakar ; ces derniers sont alors partiellement ou entièrement pris en charge par leurs maîtres d'atelier. Dans le cas d'une propriété acquise ou d'une maison familiale héritée, il arrive qu'on loue une ou plusieurs pièces et le loyer des locataires permet aussi de subvenir à des besoins.

A l'égard des femmes les stratégies de survie peuvent être le mariage d'une ou de plusieurs filles mais qui restent dans le domicile des parents, la dépense de leurs maris donnée au père permet ainsi d'assurer le fonctionnement de toute la maison. L'ouvrier ayant acquis une seconde ou une troisième épouse peut maintenir cette dernière dans le domicile de ses parents et n'avoir qu'une contribution à donner à ces derniers qui eux-mêmes y trouvent leur compte. On note également le cas où c'est l'épouse qui tient un petit commerce ou n'exerce une activité rémunératrice permettant de compléter la dépense du mari et de satisfaire les besoins de scolarité et de santé des enfants.

L'existence de ces stratégies et d'autres, peut être plus nombreuses et plus subtiles, permet aux ouvriers de ne pas changer les modèles culturels de vie, notamment ceux liés à l'augmentation des charges, du fait de la polygamie ou de nombreuses naissances, mais aussi des cérémonies traditionnelles lourdes de dépense, mais essentielles cependant pour la reproduction des alliances sociales et identitaires si fondamentales dans la société sénégalaise.

4 - LA MOBILITE PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS

Dans les sections qui suivent, nous analyserons la durée du premier emploi et la mobilité professionnelle selon le secteur ou la branche chez les hommes de l'enquête IFAN-ORSTOM. L'analyse chez les femmes est plus complexe car il faut nécessairement utiliser des techniques qui permettent de faire intervenir les événements familiaux dans les itinéraires professionnels féminins. L'itinéraire professionnel des femmes, très lié à l'économie domestique, fera donc l'objet d'une analyse ultérieure. L'analyse présentée ici sur les hommes est plus à même de rendre compte du fonctionnement du marché de l'emploi du point de vue des entreprises.

4.1 - Le premier emploi à Dakar:

Chez les hommes, la durée du premier emploi à Dakar ne semble pas varié considérablement d'un groupe de générations à l'autre, la durée médiane passant de 12 ans dans les deux premiers groupes (générations 1930-54) à 13 ans dans le dernier (générations 1955-64). D'ailleurs, les courbes de Kaplan-Meier se confondent presque avant ces valeurs médianes (figure III.5).

Cependant, l'absence de variations d'un groupe de générations à l'autre lorsqu'on considère ensemble le total des premiers emplois à Dakar, cache d'importantes variations selon le statut professionnel, le secteur ou la branche.

Tout d'abord, comme on peut le voir en comparant les figures III.6 et III.7, les salariés ont une durée d'emploi plus courte que les indépendants. Dans les générations 1930-44, 44,1% des salariés avaient conservé leur premier emploi plus de 10 ans contre 70,6% chez les indépendants. Dans les générations 1945-54, ces chiffres étaient respectivement de 50,4% et de 66,7%, et dans les générations 1955-64, de 43,5% et de 72,5%. L'emploi indépendant semble donc plus stable que l'emploi salarié.

Ces différences sont confirmées par le calcul de la durée médiane du premier emploi. Chez les salariés, les générations 1945-54 sont restées plus longtemps dans leur premier emploi (durée médiane: 11 ans) que les générations précédentes (9 ans) et suivantes (8 ans). Chez les indépendants, la durée médiane du premier emploi est nettement plus longue: la majeure partie des personnes indépendantes n'ont pas quitté leur premier emploi au moment de

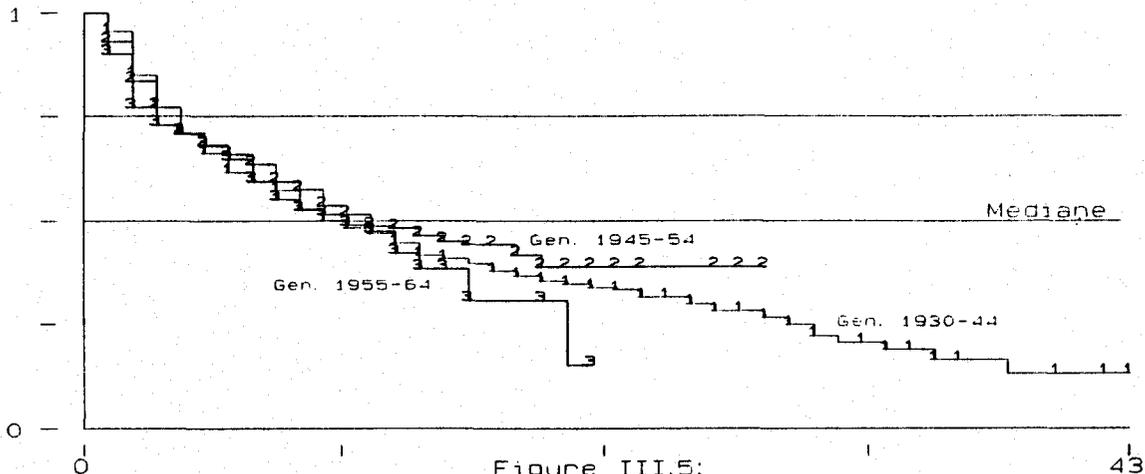


Figure III.5:
Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
Premier emploi - Hommes

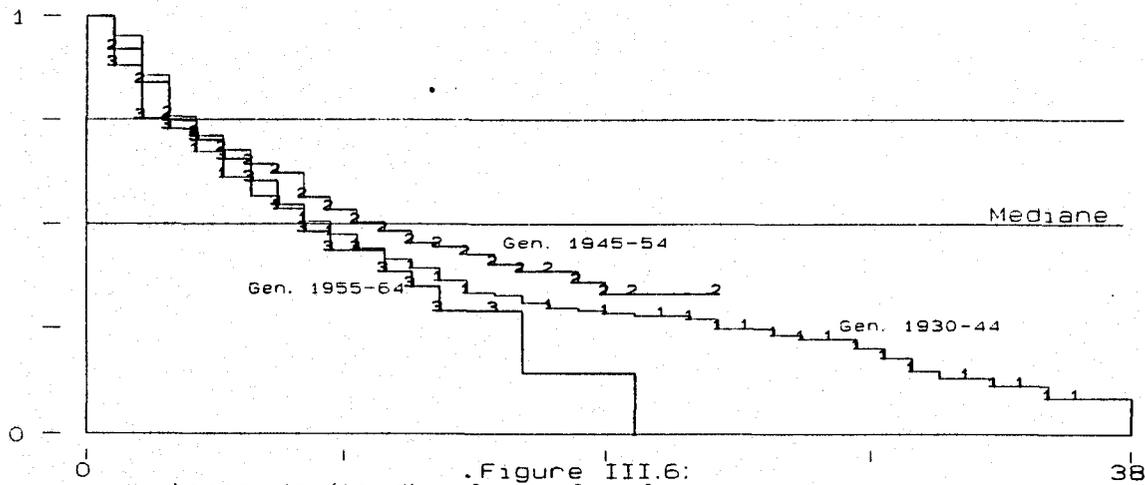


Figure III.6:
Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
Premier emploi salarie - Tous secteurs - Hommes

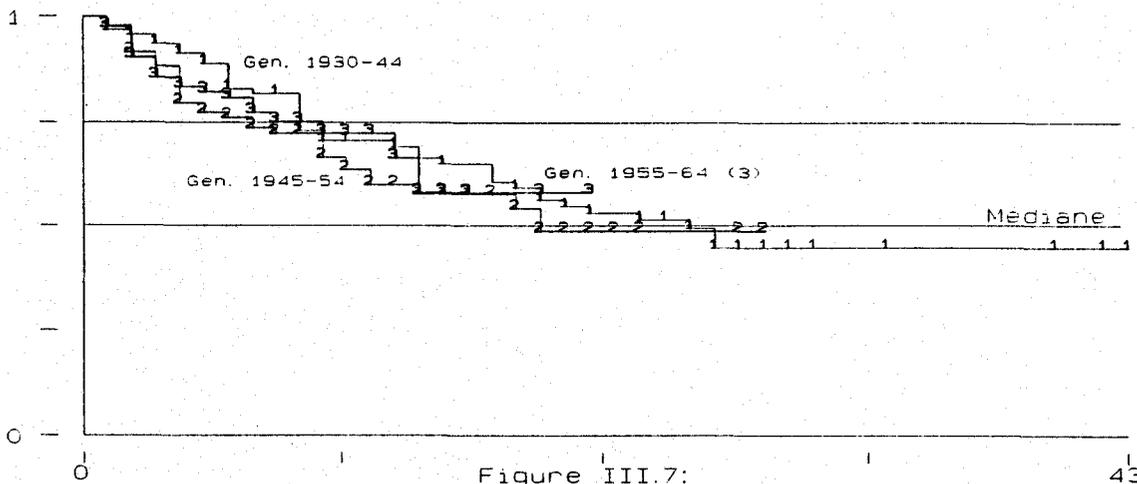


Figure III.7:
Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
Premier emploi independant - Toutes branches - Hommes

l'enquête, de sorte que la durée médiane est de 25 ans pour le premier groupe de générations (1930-44) et de 19 ans pour le second (1945-54). Dans ces deux groupes, au delà de la valeur médiane, très peu d'indépendants quittent leur emploi. Pour le troisième groupe (1955-64), la valeur médiane n'est pas atteinte, et d'après la courbe correspondante (figure III.7), on peut supposer que la médiane sera supérieure à 20 ans dans ce groupe.

4.1.1 - Le premier emploi salarié:

Chez les salariés, l'emploi dans le secteur public est le plus stable, particulièrement dans les générations 1945-54. La stabilité de l'emploi salarié que nous avons constatée plus haut dans ces générations, est donc principalement due à la stabilité de l'emploi dans le secteur public. D'après l'estimateur de Kaplan-Meier (figure III.8a), la médiane serait de 19 ans dans ces générations, un niveau identique à celui constaté chez les indépendants des mêmes générations. Chez les salariés du secteur public des générations précédentes (1930-44), la durée médiane était de 13 ans: cette différence s'explique essentiellement par la composition du salariat public dans les deux groupes de générations: les premiers recrutements dans le secteur public (notamment avant l'indépendance) concernaient essentiellement du personnel peu ou pas scolarisé, alors qu'ensuite le recrutement se faisait à des niveaux plus élevés, et pour constituer un personnel permanent et instruit (figure III.9). L'administration sénégalaise s'est par exemple constituée essentiellement avec les générations 1945-54 qui ont bénéficiées de la démocratisation de l'enseignement après l'indépendance. Pour les générations 1955-64, il n'est pas possible de bâtir des indicateurs de durée d'emploi fiable: ces générations étaient trop peu nombreuses à avoir accédé au secteur public.

Dans le secteur privé enregistré, la stabilité du premier emploi salarié est beaucoup moins grande que dans le secteur public, mais elle est aussi beaucoup moins variable d'un groupe de générations à l'autre (figure III.8b): la durée médiane était de 8 ans dans les générations 1930-44, de 10 ans dans les générations 1945-54 et à nouveau 8 ans dans les générations 1955-64. Au delà de la durée médiane, les deux premiers groupes de générations se rejoignent: 34% avaient conservé leur premier emploi plus de 15 ans dans le premier groupe, et 36% dans le second groupe. Les salariés du secteur privé dans les générations 1955-64, semblent avoir moins longtemps conservé leur emploi

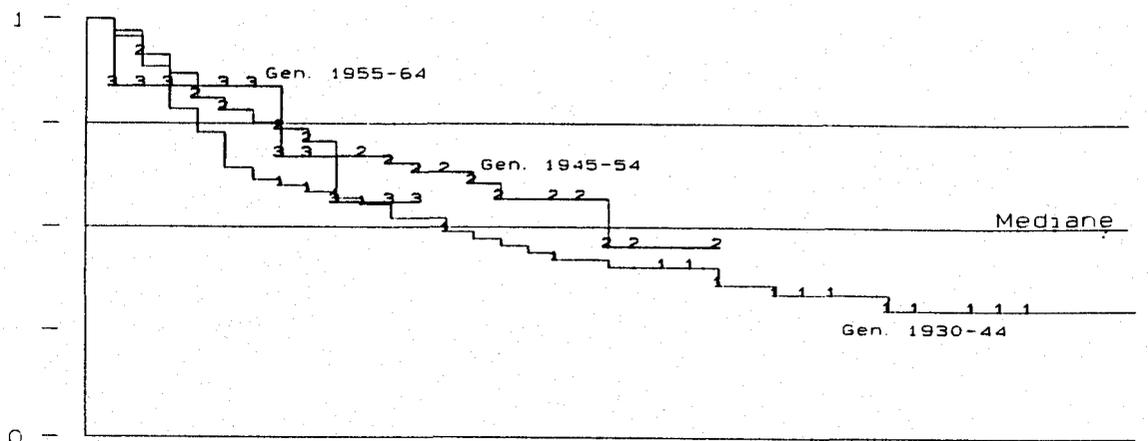


Figure III.8a
 Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
 Premier emploi salarié - Secteur public - Hommes

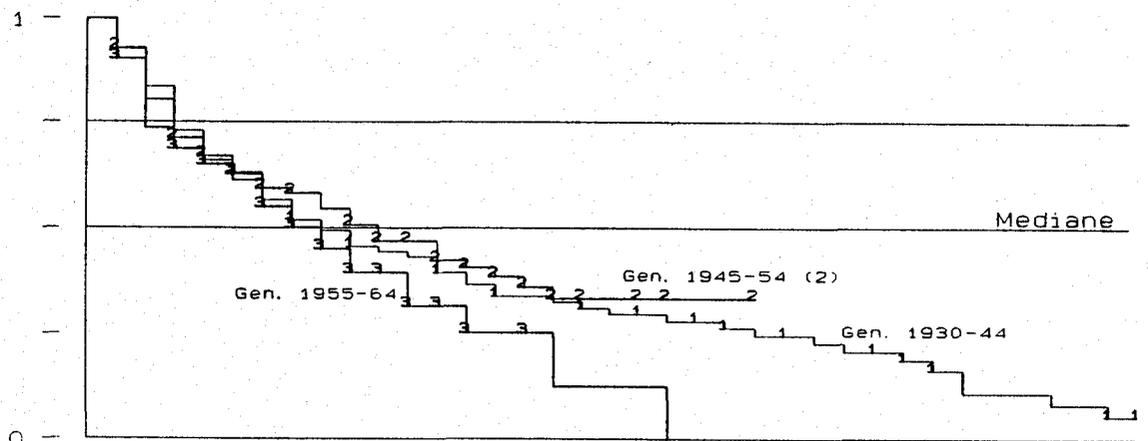


Figure III.8b:
 Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
 Premier emploi salarié - Secteur prive - Hommes

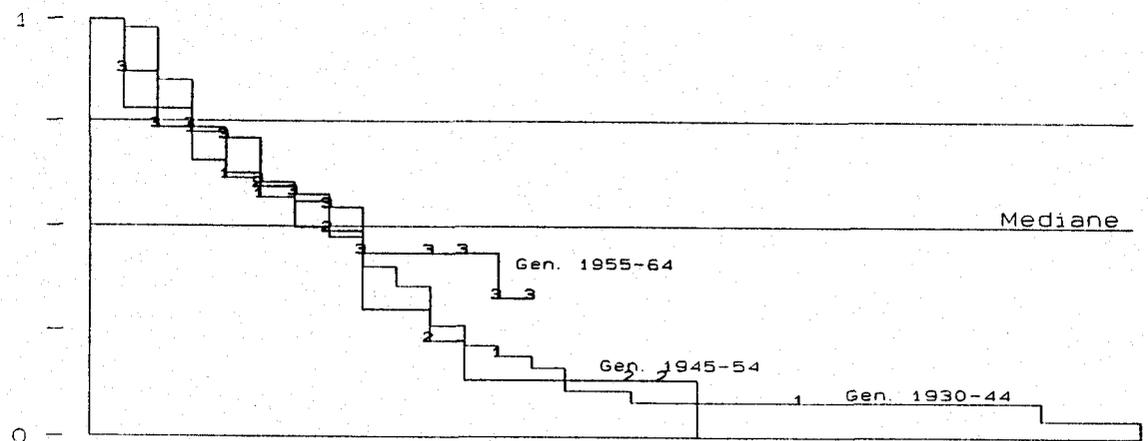


Figure III.8c:
 Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
 Premier emploi salarié - Secteur non-enregistre - Hommes

(25% au delà de 15 ans), mais l'estimateur est moins fiable pour ces durées en raison des effectifs faibles.

Pour le salariat privé non-enregistré, comme pour le salariat privé enregistré, les deux premiers groupes de générations ont des comportements qui se rejoignent à des durées élevées (figure III.8c): respectivement 11% et 14% avaient conservé leur premier emploi plus de 15 ans. La médiane était de 6, 7 et 8 ans, d'un groupe de générations à l'autre: la durée du premier emploi a donc plutôt augmenté dans le salariat non-enregistré, et dans le dernier groupe de générations (1955-64), elle ne se distingue plus du salariat privé enregistré.

En conclusion sur le premier emploi salarié, on peut dire que le secteur public offre la plus grande stabilité mais sa part dans le salariat a tellement diminué que cette stabilité ne concerne maintenant qu'une minorité de travailleurs salariés dans les jeunes générations.

Dans le secteur privé, les conditions du salariat enregistré et non-enregistré se rejoignent. On peut faire deux hypothèses à propos de ce phénomène. D'une part, il est possible que de plus en plus d'entreprises non-enregistrées emploient des salariées à bas prix: des apprentis qui se seraient installés à leur compte acceptent maintenant d'être salariés même pour un traitement salarial faible. D'autre part, on peut se demander si les entreprises du secteur enregistré ne tendent pas à adopter les pratiques du secteur non-enregistré, en payant de moins en moins leurs salariés selon les règles comptables. C'est ce qui expliquerait que plus en plus de diplômés travaillent sans fiche de paie (figure III.10). C'est probablement cette deuxième hypothèse qui est la plus juste: les entreprises non-enregistrées, qui subissent aussi la baisse de la consommation des ménages, ont certainement peu les capacités d'augmenter leur effectif de main-d'oeuvre, même sous-payée; les entreprises enregistrées, qui subissent à la fois le poids des taxes et impôts et la baisse de la demande, ont toujours possibilité de recourir à un salariat précaire sur un marché de l'emploi, qui comme on l'a vu, est alimenté par de nombreux chômeurs.

La précarité de l'emploi salarié dans les jeunes générations que nous observions plus haut pour l'année 1989 (la date d'enquête), est aussi confirmée par les données longitudinales: non seulement, les conditions de travail sont plus difficiles pour les jeunes générations, mais l'accession et le maintien à de tels emplois sont devenus difficiles.

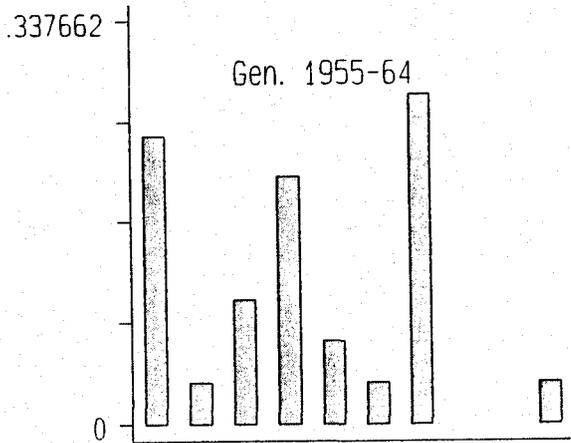
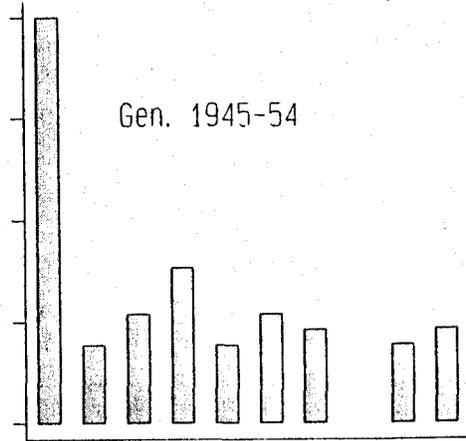
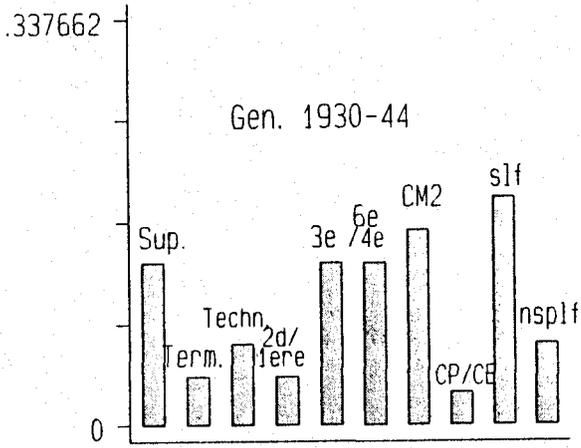


Figure III.9:
Niveau d'instruction dans le secteur public
Premier emploi des hommes

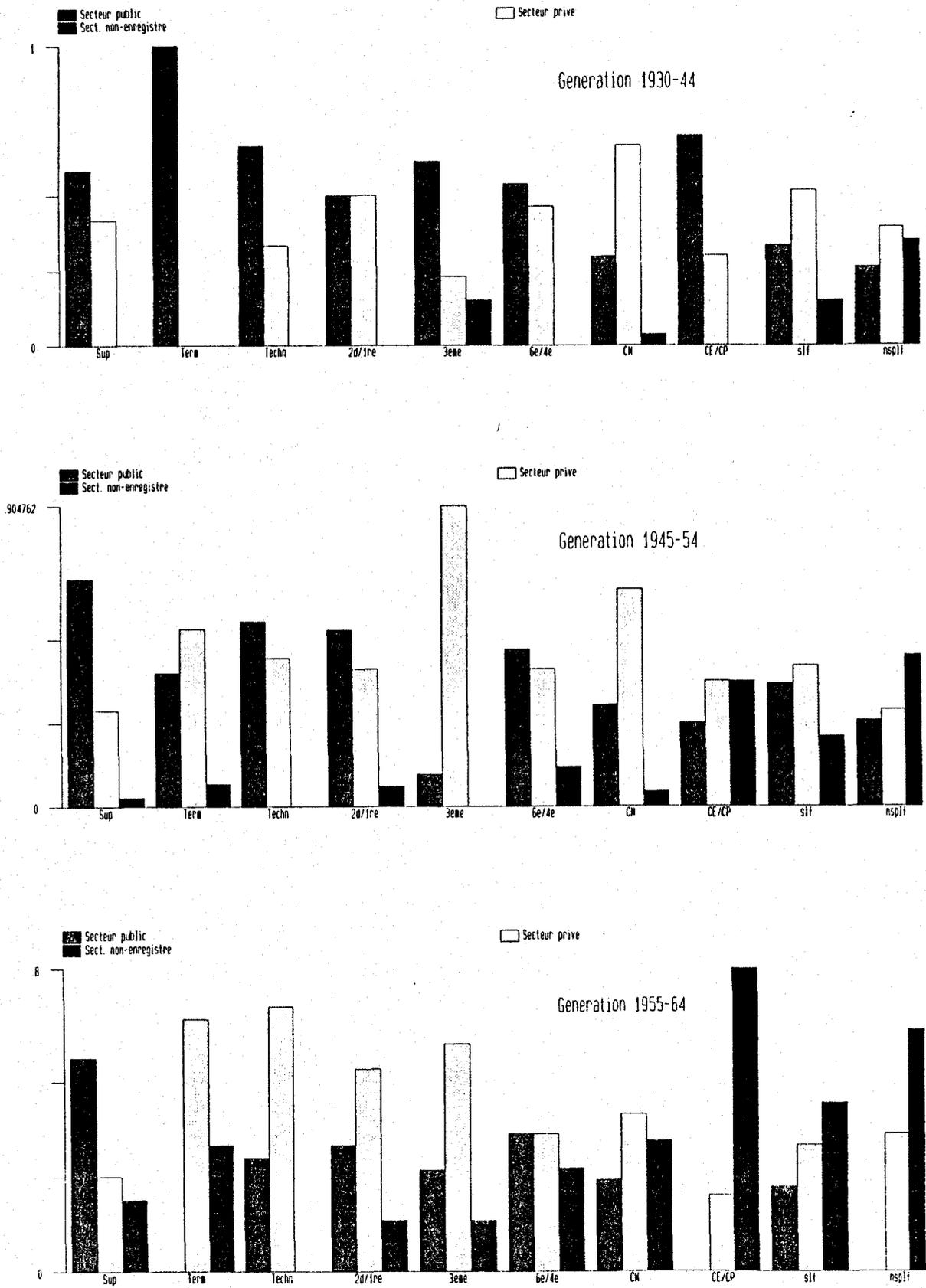


Figure III.10: Type de salariat selon le niveau d'instruction

4.1.2 - Le premier emploi indépendant:

La durée du premier emploi indépendant est très variable selon la branche d'activité et la génération.

Tout d'abord, dans la branche de la production (figure III.11a), de plus en plus d'indépendants ont des premiers emplois de courte durée: alors que dans les générations 1930-44, 91,7% avaient conservés leur premier emploi plus de 5 ans, ils n'étaient plus que 74,3% dans les générations 1945-54 et 75,8% dans les générations 1955-64. Cependant, une fois dépassé les 5 ans, les deux premiers groupes de générations se rejoignent: 68,3% avaient conservé leur emploi plus de 10 ans dans le premier groupe (1930-44), et 68,1% dans le second (1945-54). Dans le troisième groupe (1955-64), il semblerait que la proportion d'indépendants dans la production qui ont conservé longtemps leur premier emploi soit moins élevée, mais les petits effectifs nous empêchent de l'affirmer. En somme, dans les générations nées après 1945, il y aurait deux types d'emploi indépendants dans la production: ceux à durée courte (moins de 5 ans) et ceux à durée longue qui couvriraient quasiment toute la vie active. Nous verrons comment ces deux types d'emplois peuvent s'interpréter dans la section suivante sur la mobilité professionnelle.

Dans la branche des services (figure III.11b), aucun indépendant des générations 1930-44 n'avait perdu son premier emploi à Dakar. En revanche, dans les générations suivantes (1945-54), ils n'étaient que 67,5% à l'avoir conservé plus de 5 ans. La médiane (14 ans) reste cependant élevée. Les générations suivantes (1955-64) d'indépendants dans les services semblent être restées plus longtemps dans leur premier emploi, mais là encore les effectifs sont trop faibles pour l'affirmer.

Dans la branche du commerce (figure III.12c), au contraire des autres branches, le nombre d'indépendants à avoir conservé longtemps leur premier emploi est de plus en plus élevé, même si la proportion d'échecs est resté relativement constante dans les cinq premières années. En effet, la proportion de commerçants à avoir conservé leur emploi plus de 5 ans étaient de 83,6% dans le premier groupe de générations (1930-44), de 87,6% dans le second groupe (1945-54) et de 85,9% dans le troisième (1955-64). Mais le premier quartile (la durée à laquelle 75% des commerçants avaient conservé leur premier emploi) a

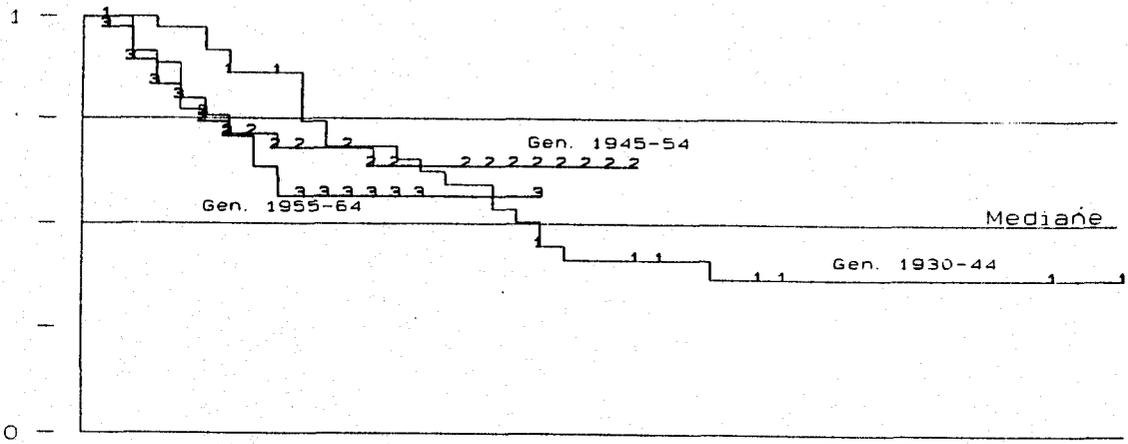


Figure III.11a:
 Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
 Premier emploi independant - Production - Hommes

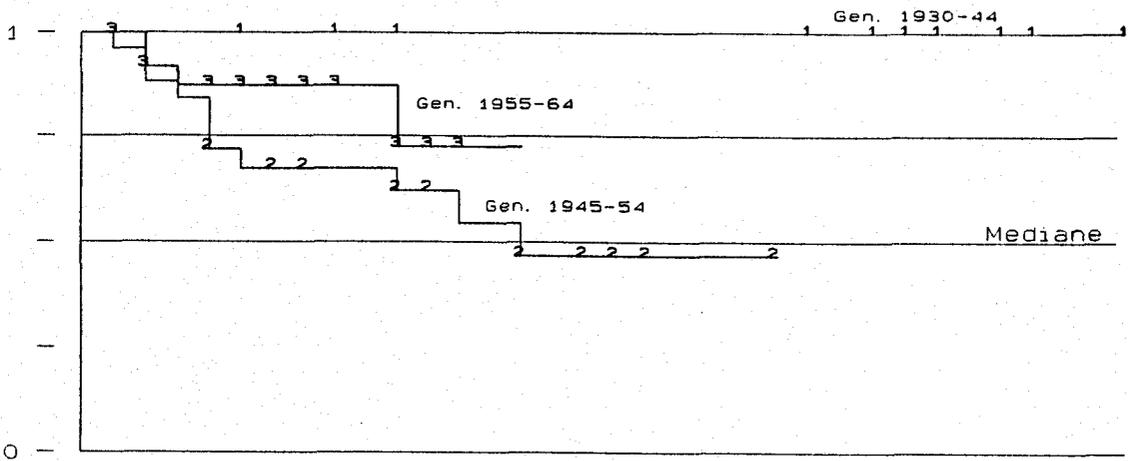


Figure III.11b:
 Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
 Premier emploi independant - Services - Hommes

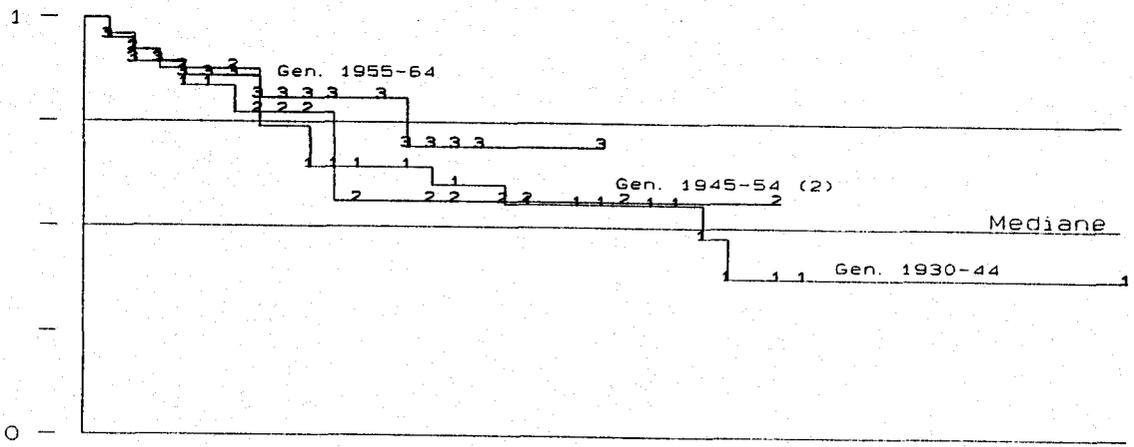


Figure III.11c:
 Année de fin d'emploi selon le groupe de generation
 Premier emploi independant - Commerce - Hommes

fortement augmenté, passant de 7 ans à 10 ans puis à 13 ans, d'un groupe de générations au suivant. Sous réserve des effectifs faibles, au moins 50% des commerçants auraient conservé leur premier emploi plus de 20 ans quel que soit le groupe de générations.

La stabilité apparente du commerce indépendant ne doit pas nous faire oublier que certains changements dans la pratique commerciale n'apparaissent pas en tant que changements d'emploi. C'est le cas par exemple lorsqu'un commerçant indépendant décide de ne plus vendre les mêmes produits en raison de la modification de la demande et en fonction des profits qu'il anticipe. Par ailleurs, la dégradation éventuelles des revenus de la vente ne s'expriment pas nécessairement sous la forme d'un changement d'emploi. Chez les indépendants des services ou de la production, au contraire, la baisse de la demande a des conséquences directes sur la survie de l'entreprise (achats des intrants, renouvellement des outils), et l'adaptation à la demande est moins facile que dans le commerce. De ce fait, la sélection des petites entreprises viables est plus dure dans la production et les services que dans le commerce.

4.2 - La mobilité professionnelle du salariat vers le statut d'indépendant:

Une hypothèse courante est que les apprentis et les ouvriers (les dépendants) du secteur non-enregistré auraient pour ambition de travailler en tant que salariés dans le secteur moderne; ce secteur leur permettrait d'acquérir à la fois des compétences techniques, une méthode de travail et éventuellement un capital (outils ou épargne) pour fonder ensuite leur propre entreprise.

Les salariés après avoir accumuler de l'expérience dans le secteur enregistré, deviennent-ils indépendants? Pour le déterminer, nous avons calculé trois indicateurs de mobilité vers le statut d'indépendant: le premier en considérant la proportion d'indépendants à l'issue d'une changement du premier emploi, le deuxième en calculant la part des salariés devenus indépendants entre le premier emploi et le dernier emploi (l'emploi occupé au moment de l'enquête) et le troisième étant la proportion d'indépendants ayant occupé un premier emploi salarié. Ce ne sont que des indicateurs grossiers qui ne rendent pas compte du temps écoulé entre le premier emploi et le suivant ou l'emploi actuel. Malgré tout, ils suffisent à évaluer l'importance de la mobilité entre statuts.

L'accès au statut d'indépendant après avoir quitté un premier emploi salarié, est limité (tableau III.8): il ne concerne que 15,5% des générations 1930-44, 12,0% des générations 1945-54 et 20,0% des générations 1955-64. Ce sont donc plutôt les jeunes générations qui changent de statut. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les salariés sans fiche de paie, dont une partie exerce dans les entreprises non-enregistrées, ne s'orientent pas particulièrement vers l'emploi indépendant. Ce sont plutôt les salariés du secteur privé enregistré qui le font: 19,4% dans le premier groupe de générations, 13,3% dans le deuxième et 27,5% dans le troisième. Les salariés du secteur public dans ce dernier groupe de générations, contrairement à ceux des groupes précédents, semblent eux aussi avoir tendance à devenir indépendants; mais les effectifs sont trop faibles pour l'affirmer. Il est possible que certains de ces salariés ont pu accumuler des connaissances et éventuellement un capital (outils ou épargne) pour créer leur propre entreprises. Cependant, il faut noter que la proportion de ces salariés reste faible. Lorsque les salariés quittent leur premier emploi, c'est la plupart du temps pour chercher un autre emploi salarié, et non pour s'installer à leur compte.

Tableau III.8

Part des passages du statut de salarié au statut d'indépendant dans le total des changements de statut d'activité à l'issue du premier emploi
(effectifs entre parenthèses)

	Premier emploi à Dakar dans le salariat...			
	public	privé	non-enr.	total
Gén 30-44	7,1 (28)	19,4 (62)	15,4 (39)	15,5 (129)
Gén 45-54	9,1 (21)	13,3 (60)	11,5 (26)	12,0 (107)
Gén 55-64	28,6 (7)	27,5 (40)	13,6 (23)	20,0 (70)
Formés comme apprentis à Dakar:				
Gén 30-44	0,0 (2)	23,5 (17)	10,0 (10)	17,2 (29)
Gén 45-54	0,0 (2)	27,3 (11)	0,0 (4)	17,6 (17)
Gén 55-64	0,0 (1)	25,0 (8)	33,3 (6)	26,7 (15)

Cette conclusion n'est peut-être valable que pour le premier emploi: on peut envisager que les salariés attendent d'avoir occupé plusieurs emplois pour créer une entreprise. Il nous faut donc considérer les changements d'emplois sur l'ensemble de la vie professionnelle, du premier emploi à l'emploi actuel. Les

salariés qui sont en définitive devenus indépendants (à la date d'enquête), sont en fait peu nombreux (tableau III.9): 18,5% dans le premier groupe de générations, 8,5% dans le deuxième et 14,3% dans le troisième. Là encore, ce sont les salariés du secteur privé enregistré qui accèdent le plus au statut d'indépendants, et les salariés du secteur public qui y accèdent le moins, les salariés du secteur informel occupant une position intermédiaire. On remarquera que ce sont les salariés des générations 1945-54 qui sont les moins nombreux à s'installer à leur compte. Nous avons vu plus haut que ce groupe de générations était aussi celui qui était resté le plus longtemps dans le premier emploi: leur carrière est donc particulièrement stable, autant du point de vue de la durée que du type d'emploi occupé, par rapport aux groupes de générations plus âgées (1930-44) et plus jeunes (1955-64).

Tableau III.9
Part des salariés devenus indépendants entre leur premier emploi et le moment de l'enquête
(effectifs entre parenthèses)

	Premier emploi à Dakar dans le salariat...			
	public	privé	non-enr.	total
Gén 30-44	13,5 (74)	21,4 (103)	19,6 (56)	18,5 (233)
Gén 45-54	5,2 (77)	9,9 (121)	10,8 (37)	8,5 (235)
Gén 55-64	6,9 (29)	17,7 (79)	13,3 (60)	14,3 (168)
Formés comme apprentis à Dakar:				
Gén 30-44	16,7 (12)	19,4 (31)	30,7 (13)	21,4 (56)
Gén 45-54	0,0 (6)	17,6 (17)	14,3 (7)	13,3 (30)
Gén 55-64	0,0 (3)	33,3 (12)	15,0 (20)	20,0 (35)

Considérés globalement, les enquêtés dont le premier emploi fut salarié sont une minorité à devenir indépendants. Il est malgré tout possible qu'une proportion importante d'indépendants proviennent du salariat.

D'après les données de notre échantillon d'indépendants (tableau III.10), on observe d'importantes variations d'une génération à l'autre. Ainsi, 37,1% des indépendants des générations 1930-44 avaient connu une période de salariat. Ce pourcentage tombe à 17,5% dans les générations 1945-54. Dans les générations 1955-64, il est de 18,0%: ce n'est pas une proportion négligeable

compte tenu du fait que dans ces générations, l'entrée dans la vie active est plus tardive (voir la section précédente) et que, par conséquent, peu d'enquêtés ont eu le temps de changer d'emploi avant l'enquête; il faudrait savoir ce que vont devenir ceux qui n'avaient pas eu encore d'emploi au moment de l'enquête. Mais l'accès à l'emploi indépendant dans les jeunes générations reflètent certainement la précarité et le manque d'opportunité salariale, tandis que dans les générations plus âgées, l'installation pour compte propre correspond plus à une volonté d'indépendance et à des conditions plus favorables à la création de sa propre entreprise.

On remarquera aussi que les indépendants de la production sont moins nombreux à provenir du salariat que les autres: ce ne sont donc pas *a priori* les industries moderne qui forment le plus d'indépendants. Cela veut dire qu'il n'y a pas eu d'effet d'entraînement du secteur industriel sur les petites entreprises de production. Les connaissances acquises dans les industries sont moins transférables que les connaissances dans les secteurs des services et du commerce. Le cas des ouvriers dans la section précédente illustre bien cet état de fait.

Cette faible capacité de transferts peut être dûe plus à la formation avant le premier emploi qu'aux caractéristiques du premier emploi lui-même. Qu'en est-il du devenir des apprentis qui ont été formés à Dakar? Quel que soit le groupe de générations, les salariés qui avaient été formés en apprentissage ont, plus souvent que la moyenne des salariés, accéder à un emploi indépendant, que ce soit après leur premier emploi ou en fin de carrière, au moment d'enquête (tableaux III.8 et III.9). Les indépendants qui avaient connu l'apprentissage à Dakar étaient aussi plus souvent que la moyenne passés par un premier emploi salarié dans les générations 1930-44 (près d'un sur deux), mais moins souvent dans les générations suivantes (tableau III.10). Dans les générations 1945-64, c'est en effet l'accès direct au statut d'indépendant qui prime pour les apprentis.

Tableau III.10
Part des indépendants au moment de l'enquête ayant occupé un premier emploi
salarie
(effectifs entre parenthèses)

	Branche d'activité des indépendants				
	Bât. Prod.	Serv.	Comm.		total
Gén. 30-44	75,0 (8)	16,0 (25)	50,0 (38)	31,1 (45)	37,1 (116)
Gén. 45-54	22,2 (9)	18,2 (33)	20,8 (24)	19,4 (36)	17,5 (102)
Gén. 55-64	15,8 (19)	18,9 (37)	19,4 (31)	17,4 (46)	18,0 (133)
Formés comme apprentis à Dakar:					
Gén. 30-44	50,0 (4)	22,2 (9)	70,0 (10)	50,0 (2)	48,0 (25)
Gén. 45-54	0,0 (3)	6,7 (15)	50,0 (4)	33,3 (3)	16,0 (25)
Gén. 55-64	0,0 (8)	13,0 (23)	17,7 (17)	14,3 (7)	12,7 (55)

Par ailleurs, comme dans l'échantillon total, mais d'une manière plus marquée encore et pour l'ensemble des générations, les indépendants de la production se distinguent des indépendants des services et des commerces par leur plus faible origine salariale (tableau III.10). On remarquera aussi que les indépendants du bâtiment semblent moins nombreux à provenir du salariat lorsqu'ils ont été apprentis.

Il semblerait donc, au moins pour les enquêtés formés à Dakar, que le rôle de la formation ne soit pas négligeable pour le passage au statut d'indépendant. Dans l'ensemble, les apprentis ont en effet, plus souvent que la moyenne, accédé au statut d'indépendant après avoir été salariés. Mais il faut relativiser l'importance de ce type d'itinéraire: il ne concerne environ qu'un cinquième des travailleurs ayant été apprentis puis salariés dans l'agglomération dakaroise; sur l'ensemble des apprentis formés à Dakar, 6,6% ont vécu ce type d'itinéraire dans les générations 1930-44, 5,4% dans les générations 1945-54, et 4,5% dans les générations 1955-64. Les salariés en début de carrière restent en majorité dans le salariat par la suite, quelle que soit leur formation.

4.3 - La mobilité professionnelle du statut d'indépendant vers le salariat :

Pour analyser la mobilité du statut d'indépendant vers le salariat, nous avons construit le même type d'indicateur que pour la mobilité du salariat vers le statut d'indépendant: d'abord, la proportion d'emplois salariés à l'issue d'un premier emploi indépendant, ensuite, la proportion d'indépendants au premier emploi devenus finalement salariés au moment de l'enquête, et enfin, la proportion de salariés ayant commencé leur carrière à Dakar en tant qu'indépendants (tableaux III.11, III.12, III.13).

Comme on l'a vu plus haut, peu d'indépendants quittent leur premier emploi, et c'est en général dans les toutes premières années d'exercice. Le tableau III.11 montre qu'alors c'est principalement vers le salariat qu'ils s'orientent. Les effectifs ne nous permettent pas de faire des commentaires détaillés de l'issue de ce changement selon la branche d'activité d'origine, mais on remarquera cependant que ce sont les commerçants qui s'orientent le moins vers le salariat après leur premier emploi. Par ailleurs, les indépendants formés en apprentissage à Dakar semblent plus souvent accéder à un emploi salarié après avoir exercé leur premier emploi en tant qu'indépendant, mais, une fois encore, les effectifs sont trop faibles pour l'affirmer.

Sur l'ensemble de la carrière (du premier emploi jusqu'à l'emploi occupé au moment de l'enquête), on constate que les indépendants sont une minorité à être finalement devenus salariés (tableau III.12). Le plus faible taux (9,5%) dans les dernières générations (1955-64) peut s'expliquer du fait qu'elles n'ont pas eu le temps encore de changer beaucoup d'emplois, mais dans les générations plus âgées (1930-44 et 1945-54), le taux était déjà très faible (respectivement 12,2% et 11,2%).

De la même façon, à la lecture du tableau III.13, on constate que les salariés ayant d'abord été indépendants sont une minorité, particulièrement dans le groupe de générations intermédiaire (1945-54). Dans ce groupe, seulement 2,2% des salariés du secteur privé enregistré ont été indépendants. On remarquera que la part des salariés ayant débuté leur carrière en tant qu'indépendants est relativement constante chez les salariés du secteur public au moment de l'enquête, alors que dans les autres secteurs, leur part est plus

variable d'un groupe de générations à l'autre. Les salariés qui ont été formé en apprentissage à Dakar ont, plus souvent que l'ensemble des salariés, débuté leur carrière en tant qu'indépendant.

En somme, la mobilité du statut d'indépendant vers celui de salarié est peu fréquente, du fait d'une grande stabilité des emploi indépendants. Cependant, dans le cas où ils quittent leur premier emploi, le salariat semble être la destination privilégié des indépendants. On peut se demander si ce type de mobilité (plutôt précoce dans la carrière, comme on l'a vu dans la section précédente), ne correspond pas à l'abandon du statut indépendant dès que s'offre une opportunité (rare) d'emploi salarié. Une fois passé plusieurs années dans le statut d'indépendant, l'installation est quasi-définitive et les possibilités (et aussi certainement la volonté) de se réorienter vers le salariat sont minimales.

Tableau III.11

Part des passages du statut d'indépendant au statut de salarié dans le total des changements de statut d'activité à l'issue du premier emploi
(effectifs entre parenthèses)

	Branche d'activité des indépendants				total
	Bât. Prod.	Serv.	Comm.		
Gén. 30-44	100. (3)	56,3 (16)	- (0)	38,5 (13)	53,1 (32)
Gén. 45-54	66,7 (3)	80,0 (5)	75,0 (8)	33,3 (6)	63,6 (22)
Gén. 55-64	100. (2)	57,1 (7)	60,0 (5)	40,0 (5)	57,9 (19)
Formés comme apprentis à Dakar:					
Gén. 30-44	100. (2)	50,0 (6)	- (0)	- (0)	62,5 (8)
Gén. 45-54	100. (2)	100. (2)	100. (2)	0. (1)	85,7 (7)
Gén. 55-64	- (0)	40,0 (5)	50,0 (2)	- (0)	42,9 (7)

Tableau III.12
Part des indépendants devenus salariés entre leur premier emploi et le moment
de l'enquête
(effectifs entre parenthèses)

	Branche d'activité des indépendants				total
	Bât. Prod.	Serv.	Comm.		
Gén. 30-44	20,0 (5)	18,4 (38)	7,1 (14)	7,3 (41)	12,2 (98)
Gén. 45-54	20,0 (10)	8,6 (35)	15,4 (26)	7,4 (27)	11,2 (98)
Gén. 55-64	11,1 (18)	13,2 (38)	10,7 (28)	4,8 (42)	9,5 (126)
Formés comme apprentis à Dakar:					
Gén. 30-44	25,0 (4)	16,7 (12)	0. (2)	0. (1)	15,8 (19)
Gén. 45-54	40,0 (5)	0. (17)	66,7 (3)	0. (1)	15,4 (26)
Gén. 55-64	0. (8)	11,5 (26)	6,7 (15)	0. (5)	7,4 (54)

Tableau III.13
Part des salariés au moment de l'enquête ayant occupé un premier emploi
indépendant
(effectifs entre parenthèses)

	Secteur d'activité des salariés:			total
	public	privé	non-enr.	
Gén 30-44	7,8 (64)	9,2 (65)	6,3 (16)	8,3 (145)
Gén 45-54	7,5 (80)	2,2 (91)	11,1 (27)	5,6 (198)
Gén 55-64	8,8 (34)	10,7 (56)	8,1 (37)	9,4 (127)
Formés comme apprentis à Dakar:				
Gén 30-44	9,1 (11)	13,3 (15)	0. (3)	10,3 (29)
Gén 45-54	18,2 (11)	0. (10)	33,3 (6)	14,8 (27)
Gén 55-64	25,0 (4)	33,3 (6)	6,7 (15)	16,0 (25)

4.4 - Quelques remarques en guise de conclusions sur la mobilité entre statuts professionnels:

Les analyses qui précèdent ont le principal défaut de ne pas bien prendre en compte le temps, comme par exemple nous l'avons fait pour l'entrée dans la vie active et pour la durée du premier emploi. Cependant, malgré leurs limites, ces analyses nous permettent de tirer quelques conclusions sur la mobilité professionnelle.

Le premier emploi détermine en grande partie la suite de la carrière professionnelle. La majorité des actifs conservent leur premier statut d'activité, même si ce n'est pas toujours dans le même emploi. Lorsqu'elle se fait, la mobilité du salariat vers le statut d'indépendant se produit essentiellement sous les effets de la crise (qui peut toucher les salariés à tout âge) ou bien en fin de carrière, pour les salariés les plus âgés. Elle est plus fréquente que la mobilité inverse, du statut d'indépendant vers le salariat, qui concerne essentiellement les jeunes actifs.

Ces observations indiquent que les analyses ultérieures devront se focaliser essentiellement sur certaines formes de mobilité: d'abord sur l'issue des différents types de formation qui mène au premier emploi, ensuite sur le début de carrière des indépendants, et enfin sur l'installation pour compte propre en milieu ou fin de carrière chez les salariés. Ces analyses devront prendre en compte explicitement la dimension du temps. Il sera alors possible de déterminer les tendances de la mobilité professionnelle à Dakar.

CHAPITRE IV: RESEAUX SOCIAUX ET INSERTION URBAINE

Dans le cadre de l'étude de l'insertion urbaine des migrants, les réseaux sociaux sont apparus comme un moyen pertinent pour aborder le phénomène migratoire à partir de la ville d'accueil à la différence de la traditionnelle perspective ruraliste qui a, jusqu'à une période récente, dominé l'analyse des dynamiques migratoires. En effet, l'émergence des réseaux sociaux dans des sociétés en transition demeure l'expression de disfonctionnement des formations sociales. De même, pour se constituer et se pérenniser, les réseaux se fondent sur des valeurs sociales selon les besoins des acteurs sociaux qui les manipulent à dessein. Les stratégies des acteurs se focalisant par les réseaux sociaux, il est important d'étudier les spécificités de la vie urbaine à Dakar notamment les traits fondamentaux de la structure sociale, les valeurs qui sont les bases des rapports sociaux, les relations entre la ville et les villages versus le rôle des villes secondaires, la dynamique associative tant au plan formel qu'informel.

L'étude des réseaux sociaux donne une compréhension plus dynamique à l'insertion qui est un processus heurté d'établissement en ville. En effet, l'identification des réseaux fondée sur le principe de l'individualisme méthodologique, permet de mettre en relief les stratégies à la fois individuelle et collective des acteurs en complément des approches sociologiques classiques privilégiant la dynamique collective. De ce fait, les aspects informels des rapports sociaux sont particulièrement explorés favorisant les niveaux souterrains de créativité urbaine. Ainsi l'étude des réseaux laissent d'énormes possibilités au chercheur de rencontrer l'imprévu et l'inconnu qui fournissent des compléments nécessaires à une étude de base utilisant un questionnaire biographique quantitatif. Enfin, de par les procédés de collecte et d'analyse qualitative qu'elle occasionne, l'analyse des réseaux sociaux apporte d'importantes explications aux phénomènes identifiés par le questionnaire biographique.

Le processus d'insertion se traduit peut-être par un passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains. Des réseaux sociaux, familiaux, culturels, religieux se sont constitués et consolidés au cours

du temps. Les réseaux sont éclatés dans l'espace social, et les acteurs sociaux n'ont pas le plus souvent conscience d'appartenir à des réseaux. Ce sont les nouveaux tissus sociaux par lesquels se réorganisent et se restructurent dans le contexte urbain, les communautés ethniques, familiales, villageoises. Ces réseaux tout en s'organisant sur les rapports traditionnels de solidarité mais aussi de hiérarchie et d'inégalité entre ses membres, se "modernisent" en quelque sorte, en intégrant d'autres types de solidarités et de liens créés par de nouvelles appartenances: politiques, syndicales, associatives, professionnelles, sportives...

1. MAINTIEN DES RESEAUX RURAUX ET IMPORTANCE DES RESEAUX URBAINS

Pour rendre compte et analyser la dynamique des migrations des villages et des villes secondaires aux capitales africaines, les travaux de recherche (Descloîtres, 1972 ; Diop, 1989 ; Dupont/Dureau, 1988 ; Fall, 1988 ; Locoh, 1989 ; Piché, 1989...) font de plus en plus place aux rôles privilégiés des réseaux sociaux, comme phénomène construit d'accueil et d'insertion urbaine des migrants. Leur fonction «d'amortisseur» de la crise économique et sociale généralisée se heurte à la problématique de leur permanence et de leur renouvellement. L'effet de la dynamique de groupe aidant, les réseaux d'origine (structures familiales, communautés ethniques, villageoises...) occupent une position centrale au moment de la préparation des candidats à la migration et aussi lors des premières étapes de l'installation à la ville avant de se laisser relayer, dans les étapes futures, par des réseaux typiquement urbains. Ce passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains, tout en étant l'une des formes dominantes du processus d'insertion en ville, est insuffisamment mentionné et analysé dans les travaux récents sur les migrations en Afrique. C'est à cet exercice que nous nous livrons dans cette partie à propos de l'insertion des migrants à Dakar et Pikine.

Comme on le sait, des réseaux sociaux, familiaux, culturels, religieux se sont ainsi constitués et consolidés sur la base de l'esprit de solidarité et de la survie des communautés impliquées. Ces réseaux sont des instruments efficaces d'accueil, d'entraide, de recherche d'emploi et de logement pour le migrant. Tout en s'organisant sur les rapports traditionnels de solidarité mais aussi de hiérarchie et d'inégalité entre ses membres, les réseaux se «modernisent» en quelque sorte, en intégrant d'autres types de solidarités et de liens créés par de

nouvelles appartenances : relations informelles, de voisinage, politiques, sportives, syndicales et professionnelles. L'acteur urbain est un faiseur de réseaux. Nous tentons donc de décrire ce processus permanent de constitution de réseaux en ville, et en amont notre attention est focalisée par l'entretien de réseaux à fondement villageois. C'est à saisir l'interface de ces deux aspects que nous nous essayons en étudiant le passage des réseaux d'origine aux nouveaux réseaux rendus nécessaires par la dynamique d'insertion urbaine.

1. 1. Les réseaux éléments de gestion de la migration

La migration rurale-urbaine est conçue comme une stratégie-réponse à la crise du monde rural (Fall, 1988) car l'urbanisation est la conséquence du rythme accéléré et continu de la dégradation des conditions de vie en milieu rural. Elle résulte non pas, comme ailleurs, d'une agriculture qui se modernise et produit une surpopulation relative mais bien plutôt d'une agriculture en crise (Antoine et Savané 1990 : 56).

Locoh (1990) à la suite de Grégory (1986), a analysé la décision de migrer comme relevant, d'une stratégie de survie à la fois collective et individuelle, apte à baliser le cheminement d'importants changements sociaux aussi bien au sein des structures familiales que des activités économiques en milieu rural et urbain. Les récits de vie collectés à Dakar et Pikine confirment ces conclusions. Au Sénégal, on peut par exemple dire que la migration des sereer du Siin vers Dakar est une condition de survie des gens du Siin. Le déplacement vers Dakar d'une proportion importante de la population active du Siin correspond à une nécessité vitale de maintien de «l'équilibre» de cette zone à très forte densité de population. Il s'y ajoute que la pluviométrie est très faible, le sol saturé et complètement lessivé, rendant les cultures vivrières et commerciales incapables de subvenir aux besoins premiers de la population (Trincaz, 1988).

Au besoin économique, trouver du numéraire, s'est ajoutée cette volonté de bousculer l'ordre social (n'est-ce pas que l'urbain tend continuellement à assouplir l'ordre social villageois ?). En tout cas les exigences du contrôle social évoluent et entraînent sur leur sillage des changements socio-culturels significatifs. C'est ainsi que les jeunes filles sereer du Siin doivent à un moment faire leur expérience dakaroise. La migration rurale-urbaine est comme un rite de passage pour les gens du Siin (Sénégal). Ce même phénomène est observé au Togo (Pontié/Pilon, 1990).

La mobilité des gens du Siin vers Dakar et les Terres-Neuves participe de l'ouverture des familles, du «délestage» de certains des membres ou plutôt de l'élargissement de l'espace de vie, défini comme l'ensemble des lieux avec lesquels un ou des individus sont effectivement ou potentiellement en contact, d'où une multipolarité des familles.

1. 2. La permanence des réseaux d'origine

Ce contexte de la migration rurale-urbaine met en relief le rôle des réseaux d'origine, tout au moins dans le processus d'accueil des migrants à Dakar. De même, les réseaux parentaux, ethniques, et d'autres types de réseaux bâtis autour de l'appartenance à une même aire régionale et socio-culturelle (région, département, communauté rurale, village...) interviennent plus ou moins fortement pour l'accès du nouveau migrant au premier logement et au premier emploi ou occupation professionnelle. Evidemment, ils sont plus accessibles que les réseaux urbains intégrés ou créés avec un temps de présence plus important en ville. Mais les réseaux d'origine ne sont pas non plus des relais sociaux existant d'avance et qu'il suffit d'intégrer en cas de besoin. Ils sont naturellement des phénomènes élaborés, construits différemment en fonction des ressources propres à chaque espace relationnel impliquant les acteurs concernés ou des communautés structurées ou informelles. On peut néanmoins relever la permanence des réseaux d'origine dans ce processus migratoire. C'est ce qui a fait dire à Antoine et Savané (1990 : 56) : «la migration entretient la migration». Selon ces auteurs la migration résulte en effet d'une stratégie collective de diversification des sources de revenus des membres d'une famille. Ainsi les migrants s'appuient sur des réseaux relationnels en vue de leur insertion en ville. Le pont est donc établi entre le milieu rural et la ville. Les migrants occupant des postes de responsabilité en ville réinvestissent parfois, économiquement et socialement, dans leur région d'origine : participation à la construction d'écoles, de dispensaires, de nouvelles maisons, aux achats d'équipements agricoles, et également participation à la vie politique et sociale. Le maintien de relations avec le milieu d'origine entraîne d'importants flux financiers entre la ville et la campagne.

Les pôles de la famille se multiplient. Des circuits d'accueil et d'insertion s'instaurent en ville. Les transferts de fonds, de vivres, de médicaments etc. sont effectués. C'est la famille au sens élargi qui se déploie. Au Sénégal, des

femmes appartenant à des ménages polygames prennent leur tour en ville ou au village sous forme de rotation pendant que le mari fait son expérience urbaine. On peut donc noter l'existence d'une composante urbaine des stratégies rurales et inversement.

1. 3. Les relations à distance milieu urbain / milieu rural

Les processus migratoires s'enracinent souvent dans des traditions de mobilité spatiale qui remontent parfois à quelques générations. Le migrant est membre d'une communauté de parenté, de famille et de lignage souvent étendue, et laisse des membres de sa communauté dans le village pour en retrouver d'autres anciennement installés en ville. Il maintient, par conséquent, des liens plus ou moins forts avec son milieu d'origine. D'autre part les associations de ressortissants, qui réunissent des originaires d'une même région ou d'un même village, sont actives en ville. Ces associations jouent un rôle clé pour maintenir des liens privilégiés avec le milieu d'origine, ou éviter l'assimilation totale avec le milieu d'accueil, elles renforcent parfois le contrôle social comme dans le cas des jeunes bonnes Diola (DIOP, 1989).

Il existe un flux important d'échanges et d'offres de vivres du milieu d'origine vers le milieu d'accueil. Des flux monétaires de la ville vers les milieux d'émigration sont aussi remarquables même si comme l'a constaté Oucho (1990), la conscience économique des migrants à propos des transferts monétaires n'est pas toujours évidente. De même, les envois d'argent sont volontaires. Néanmoins, l'effet du style de vie et des traditions communautaires encore vivaces en Afrique nous amène à relativiser cette autonomie de décision d'envoi monétaire par les migrants et quelques citadins à la faveur de leur communauté d'origine. En Afrique, les gens attendent beaucoup de leurs enfants. Peut-on parler réellement de solidarité si on sait que la norme sociale est fondée sur la primauté du groupe qui fonctionne dès lors comme une instance qui légifère ? Les efforts pour rester soudé au groupe de base peuvent à contrario être perçus comme une reproduction de l'ordre social, un conformisme aux valeurs dominantes.

Les visites des ruraux en villes et des migrants au milieu d'origine (villages, villes secondaires, pays...) sont des indicateurs du dynamisme des relations ville/village. Ces visites s'effectuent selon des circonstances variables. Dans notre enquête près de 90 % des migrants et 80 % des migrantes entretiennent

des relations avec la localité d'origine ; mais le poids relativement important de ceux qui déclarent ne plus être allés dans la localité d'origine (16,5 % chez les migrants de la génération 25-34 ans et 22,5 % chez les jeunes migrantes) conduit à s'interroger sur les types de migration. Il n'est pas exclu que certains migrants aient rompu avec leur localité de naissance pour des raisons diverses. Mais le plus important est que le motif le plus fréquent occasionnant les visites est culturel. En effet, ce sont les fêtes religieuses et les cérémonies familiales qui semblent mobiliser les migrants vers leur localité d'origine. La génération la plus jeune est plus portée à effectuer ces visites aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Chez ces dernières, les cérémonies familiales l'emportent sur les fêtes religieuses respectivement 61,2 % et 38,5 % pour les moins de 35 ans. Des transferts et échanges d'argent s'effectuent au cours de ces cérémonies. L'émiettement des groupes structuraux villageois en milieu urbain n'aliène pas les liens socio-culturels entre ruraux et résidents dakarois. La migration temporaire en ville se maintient même si elle est mineure, du moins c'est ce que semble indiquer des retours au village d'origine pour les travaux saisonniers agricoles et raisons assimilées. Là également les jeunes migrants sont plus concernés (10,7 %) par contre les migrantes retournent peu à la localité d'origine pour les travaux saisonniers agricoles. Peu de migrants vont en congé dans leur localité d'origine, également peu de personnes effectuent des visites régulières.

Une autre piste à explorer concerne les envois de fonds pour aider d'autres membres de la famille qui ne résident pas dans le ménage. Sur les tableaux suivants, nous avons regroupé par génération, sexe et statut de migrant ou non, la proportion de personnes qui aident régulièrement une autre personne (la question exacte étaient: Avez vous des personnes à charge ou que vous assistez et qui ne logent pas avec vous?).

Tableau IV.1.: Type de visite des migrants dans leur localité d'origine par génération

Raisons de la visite	Génération		
	25-34 ans	35-44 ans	45-59 ans
travaux saisonniers et raisons assimilées	24 10.7	12 5.3	14 5.4
travaux saisonniers seulement	2 .9	1 .4	1 .4
fêtes religieuses et cérémonies familiales	66 29.4	60 26.3	46 17.7
congés et fêtes religieuses et cérémonies familiales	16 7.1	11 4.8	5 1.9
congés et cérémonies familiales et divers	4 1.8	18 7.9	11 4.2
congés et cérémonies familiales	5 2.2	20 8.8	17 6.5
congés et visites périodiques	0 .0	2 .9	1 .4
congés seulement	4 1.8	5 2.2	6 2.3
cérémonies familiales et visites périodiques	2 .9	1 .4	9 3.4
cérémonies familiales et autres	22 9.8	24 10.5	44 16.9
cérémonies familiales seulement	22 10.3	37 16.2	55 21.1
visites périodiques	1 .4	1 .4	2 .8
fêtes religieuses seulement	5 2.2	1 .4	3 1.1
autres raisons	12 5.4	15 6.6	10 3.8
ne va jamais	35 16.5	19 8.3	35 13.8
Total	220 100.0	228 100.0	260 100.0

Tableau IV.2. : Type de visite des migrantes dans leur localité d'origine par génération

Raisons de la visite	Génération		
	25-34 ans	35-44 ans	45-59 ans
travaux saisonniers et raisons assimilées	0 .0	3 2.7	1 .8
fêtes religieuses et cérémonies familiales	13 14.6	24 12.4	13 9.8
congés et fêtes religieuses et cérémonies familiales	2 2.2	1 .9	0 .0
congés et cérémonies familiales et divers	2 2.2	0 .0	2 1.5
congés et cérémonies familiales	1 1.1	3 2.7	0 .0
congés seulement	0 .0	1 .9	0 .0
cérémonies familiales et visites périodiques	1 1.1	1 .9	1 .8
cérémonies familiales et autres	16 18.0	22 19.5	34 25.6
cérémonies familiales seulement	26 29.2	42 37.2	43 32.3
visites périodiques	0 .0	0 .0	2 1.5
fêtes religieuses seulement	2 2.2	1 .9	0 .0
autres raisons	5 5.6	9 8.0	9 6.8
ne va jamais	20 22.5	16 14.2	28 21.1
Total	88 100.0	113 100.0	132 100.0

Tableau IV.3. : Don au noyau conjugal par génération
Hommes nés à Dakar

Génération	Destinataires							Total
	aucun don .00	autre ailleurs 1.00	Nc. aut don 2.00	NC ail + L. orig. 3.00	NC. 4.00	NC dakar +aut do 6.00	NC dakar Row 7.00	
25-34 ans	1.00 98 59.0	52 31.3	2 1.2			7 4.2	7 4.2	166
35-44 ANS	2.00 30 27.5	62 56.9	4 3.7	1 .9	2 1.8	8 7.3	2 1.8	109
45-59 ANS	3.00 18 28.1	41 64.1				5 7.8		64

Tableau IV.4. : Don au noyau conjugal par génération
Migrant

Génération	Destinataires								Total
	aucun don .00	autre ailleurs 1.00	Nc. aut don 2.00	NC ail + L. orig. 3.00	NC. + aut do 4.00	NC l.o. 5.00	NC dakar +aut do 6.00	NC dakar Row 7.00	
25-34 ans	71 32.1	120 54.3	5 2.3	1 .5	14 6.3	9 4.1		1 .5	221
35-44 ANS	33 14.5	148 64.9	6 2.6	3 1.3	19 8.3	6 2.6	7 3.1	6 2.6	228
45-59 ANS	84 32.3	137 52.7	6 2.3	3 1.2	16 6.2	5 1.9	6 2.3	3 1.2	260

Les dakarois naturellement soutiennent leurs noyaux conjugaux (le conjoint et les enfants) localisés dans la même ville tandis que les migrants envoient des dons aux noyaux conjugaux dans leur lieu d'origine. Les natifs de Dakar de même que les migrants de la génération 35-44 ans restent les plus concernés par les dons destinés au noyau conjugal. L'ensemble des dons intéressant le noyau conjugal consenti par cette génération est de 15,6 % pour les natifs de Dakar et de 20,6 % pour les migrants. Pour toutes les générations, la contribution des migrants semble plus importante que celle des dakarois, ce qui s'explique par le fait qu'une part des migrants ont leur épouse à l'intérieur du pays.

Les jeunes dakarois entre 25 et 34 ans soutiennent leur père ou mère mais dans des proportions moins importantes (10,3 %) que ceux entre 35 et 44 ans (23 %). Lorsque leurs propres parents vivent dans la même ville qu'eux, ils sont également mieux soutenus par ces derniers (11,9 % contre 3,6 % chez les plus jeunes). Les migrants qui ont 44 ans ou moins envoient des dons plus importants à leurs propres parents et personnes assimilées dans la localité d'origine (43,8 %). Le soutien destiné exclusivement au père ou à la mère

vivant dans la localité d'origine est sensiblement le même pour les deux générations les plus jeunes (23,1 % pour les moins de 35 ans et 25 % pour les moins de 45 ans). Les dons destinés au père ou à la mère et à leurs corésidents sont moins importants que les premiers (10,9 % pour les moins de 35 ans et 9,2 pour les moins de 45 ans) mais ils sont l'expression des liens multiples que les migrants continuent à entretenir à distance. Les migrants soutiennent néanmoins leurs propres parents installés à Dakar. Ce soutien est plus important chez les femmes (5,6 % pour les moins de 35 ans et 2,7 % pour les moins de 45 ans) que chez les hommes (2,3 % pour les moins de 35 ans et 2,6 % pour les moins de 45 ans).

Tableau IV.5. : Don au père ou mère par génération
Hommes nés à Dakar

Génération	Destinataires							Row Total
	aucun don .00	autre don 1.00	PM ailleurs 2.00	pm ail + aut don 3.00	pm l.ori L. orig. 4.00	pm dakar 6.00	pm dakar +aut do 7.00	
25-34 ans	98 59.0	51 30.7	3 1.8	1 .6	1 .6	6 3.6	6 3.6	166
35-44 ANS	30 27.5	54 49.5	1 .9	1 .9		13 11.9	10 9.2	109
45-59 ANS	18 28.1	25 39.1				15 23.4	6 9.4	64

Tableau IV.6. : Don au père ou à la mère par génération
Hommes migrants

Génération	Destinataires								Row Total
	aucun don .00	autre don 1.00	PM ailleurs 2.00	pm ail + aut don 3.00	pm l.ori L. orig. 4.00	pm l.o. + aut do 5.00	pm dakar 6.00	pm dakar +aut do 7.00	
25-34 ans	71 32.1	55 24.9	10 4.5	4 1.8	51 23.1	24 10.9	5 2.3	1 .5	221
35-44 ANS	33 14.5	95 41.7	6 2.6	5 2.2	57 25.0	21 9.2	6 2.6	5 2.2	228
45-59 ANS	84 32.3	115 44.2	8 3.1	5 1.9	26 10.0	13 5.0	7 2.7	2 .8	260

Tableau IV.7. : Don au père ou à la mère par génération
Femmes nées à Dakar

Génération	Destinataires						Row Total
	aucun don .00	autre don 1.00	PM ailleurs 2.00	pm l.o. + aut do 5.00	pm dakar 6.00	pm dakar +aut do 7.00	
25-34 ans	51 63.0	15 18.5			9 11.1	6 7.4	81
35-44 ANS	26 52.0	19 38.0	1 2.0	1 2.0	2 4.0	1 2.0	50
45-59 ANS	16 59.3	7 25.9	2 7.4		2 7.4		27

Tableau IV.8. : Don au père ou mère par génération
Femmes migrantes

Génération	Destinataires								Row Total
	aucun don .00	autre don 1.00	PM ailleurs 2.00	pm ail + aut don 3.00	pm l.ori l. orig. 4.00	pm l.o. + aut do 5.00	pm dakar 6.00	pm dakar +aut do 7.00	
25-34 ans	47 52.8	14 15.7	2 2.2		15 16.9	5 5.6	5 5.6	1 1.1	89
35-44 ANS	64 56.6	19 16.8		4 3.5	14 12.4	6 5.3	3 2.7	3 2.7	113
45-59 ANS	77 57.9	40 30.1	3 2.3		7 5.3	4 3.0		2 1.5	133

L'effet de génération observé chez les hommes s'inverse pour les femmes aussi bien natives de Dakar que migrantes. Ainsi on peut relever que 18,5 % des dakaroises âgées de 25 à 34 ans soutiennent leur père ou mère et associés tandis que 10 % seulement de celles âgées de 35 - 44 ans font des dons aux mêmes personnes. Les jeunes migrantes contribuent dans leur localité d'origine pour 31,5 % alors que celles plus âgées envoient au père ou mère et associés un peu moins (26,6 %). Parmi les destinataires, c'est évidemment le père ou la mère qui reçoivent le plus de soutien.

Les migrants les plus âgés sont plus préoccupés par l'envoi de don à la parenté en général. De tels dons sont plus importants pour ceux restés dans la localité d'origine. Cependant la solidarité entre migrants de la même parenté demeure effective et s'exprime entre autres par la participation financière aux associations qui sont surtout fonctionnelles à Dakar.

Tableau IV.9. : Don à la parenté par génération
Hommes nés à Dakar

Génération	Destinataires								Row Total
	aucun don .00	autre don 1.00	PAR ailleurs 2.00	PAR ail +aut don 3.00	PAR l. orig. 4.00	PAR l.o. + aut d 5.00	PAR dakar 6.00	PAR dakar +aut d 7.00	
25-34 ans	98 59.0	38 22.9	6 3.6	1 .6		1 .6	13 7.8	9 5.4	166
35-44 ANS	30 27.5	43 39.4	6 5.5	1 .9	2 1.8		14 12.8	13 11.9	109
45-59 ANS	18 28.1	29 45.3	2 3.1		1 1.6		7 10.9	7 10.9	64

Tableau IV.10. : Don à la parenté par génération
Hommes migrants

Génération	Destinataires								Total
	aucun don .00	autre ailleurs 1.00	PAR +aut don 2.00	PAR ail l. orig. 3.00	PAR + aut d 4.00	PAR l.o. dakar 5.00	PAR r +aut d 6.00	PAR daka Row 7.00	
25-34 ans	71 32.1	109 49.3	6 2.7	6 2.7	14 6.3	7 3.2	3 1.4	5 2.3	221
35-44 ANS	33 14.5	126 55.3	5 2.2	5 2.2	16 7.0	14 6.1	15 6.6	14 6.1	228
45-59 ANS	84 32.3	91 35.0	9 3.5	5 1.9	32 12.3	18 6.9	12 4.6	9 3.5	260

En règle général, les hommes de la génération 25-34 ans nés à Dakar, donnent peu ; alors que ceux de la génération 45-59 ans, qui ont en général un ménage de taille déjà élevé, aide en plus d'autres membres de la parenté. Il y a là des éléments pour se demander si les générations de l'indépendance (les 45-59 ans) ne sont pas une génération charnière qui supporte le plus le poids de la crise. Les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent.

TABLEAU IV. 11.

SOUTIEN FINANCIER RECU D'AUTRES PERSONNES
SELON ÂGE DU BÉNÉFICIAIRE

(SEXE FÉMININ)

Groupe d'âges	Statut	Aucun soutien	Soutien du noyau conjugal	Soutien père/mère ou parent	Soutien frère/sœur	Autre personne	Association
25-34 ans	Né Dakar	56,8	11,1	9,9	6,2	16	7,4
	Migrant	67,4	6,8	5,6	11,3	4,5	7,9
35-44 ans	Né Dakar	62,0	6,0	10,0	10,0	2	14
	Migrant	65,5	6,2	5,3	13,3	1,8	9,7
45-59 ans	Né Dakar	63,0	29,6	-	3,7	3,7	3,7
	Migrant	66,9	19,6	6,8	3,0	2,3	3,0

(SEXE MASCULIN)

Groupe d'âges	Statut	Aucun soutien	Soutien du noyau conjugal	Soutien père/mère ou parent	Soutien frère/sœur	Autre personne	Association
25-34 ans	Né Dakar	80,1	0,6	6,6	6,6	6,0	0,6
	Migrant	80,1	-	5,9	9,9	4,5	1,3
35-44 ans	Né Dakar	87,2	-	1,8	7,4	2,8	0,9
	Migrant	88,2	-	3,9	3,9	1,8	2,2
45-59 ans	Né Dakar	82,8	6,3	-	4,7	0,3	-
	Migrant	83,1	3,1	1,9	5,4	0,5	0,0

La précarité des conditions de vie dans les localités d'origine des personnes enquêtées explique le peu de soutien qu'elles reçoivent. Le soutien du père ou de la mère, des frères ou des soeurs est important pour les jeunes dakarois (6,6 %). L'appui des collatéraux en faveur des migrants est effectif d'une génération à l'autre, néanmoins l'intérêt manifesté par les plus jeunes est notable (9,9 %). Les personnes âgées entre 45 et 59 ans particulièrement les dakarois sont soutenus par leur noyau conjugal (6,3 %). Cet état de fait peut être expliqué par l'implication des femmes polygames dans la gestion de la survie de leur ménage respectif. Les relations interpersonnelles informelles en marge des groupes d'origine semblent être d'un bon concours pour les dakarois comme pour les migrants (6,3 % pour les premiers et 6,5 % pour les seconds). Les soutiens reçus d'autres personnes sans lien de parenté ou d'alliance sont permanents pour toutes les générations, même si ils semblent moins établis pour la génération intermédiaire 35-44 ans. Les jeunes dakaroises ont la faveur de tels soutiens (16 %). On relève également des soutiens reçus des associations au profit des migrants et des migrantes.

Au travers de la migration, c'est l'espace de vie des gens qui s'élargit. Les individus, la famille et plus généralement la communauté s'adaptent ou s'accommodent aux nouvelles exigences de la crise. Cette adaptation peut être analysée comme une stratégie rurale et/ou urbaine. Le maintien par le migrant de ses relations avec le milieu d'origine est dicté par l'interdépendance ville/village entrevue dans l'organisation familiale. Ces liens sont donc plus ou moins permanents, davantage en Côte d'Ivoire par exemple qu'au Sénégal. C'est pourquoi Dubresson (1990 : 100) parle, dans le cas d'Abidjan, «d'un pied rural, un pied urbain».

Dans certains cas, on peut penser que les liens avec le milieu d'origine sont la soupape de sûreté qui protège le migrant contre les incertitudes et changements rapides du marché du travail urbain. Dès lors, en cas de crise ou de difficulté en ville, les possibilités de recours à la famille, dont le socle fondateur est souvent fixé au milieu d'origine sont garanties par la vivacité des liens du migrant à sa communauté de départ.

1.4. Critique du continuum rural-urbain

Les récits de vie collectés auprès des migrants à Dakar et Pikine confirment que les associations de ressortissants ou d'originaires de villages ou de communautés rurales ainsi que les regroupements familiaux, lignagers et ethniques en ville sont d'importants relais pour l'accueil et l'insertion des migrants. Des personnes reliées par une origine commune et pouvant appartenir à des catégories sociales différentes s'y côtoient et partagent leurs préoccupations. Mais comme toute communauté d'origine, de telles associations ont une logique normative. Elles constituent un système lourd de fonctionnement et conservateur du point de vue des valeurs reproduites. Les besoins quotidiens des membres sont difficilement pris en charge ou, s'il ne sont pas soumis à la sélection de la communauté, et si les valeurs socio-culturelles entretenues se heurtent aux velléités modernistes que les besoins d'adaptation ou de créativité urbaines des membres mettent en relief. Dès lors c'est en marge du système que se développent potentiellement des réseaux et segments de réseaux. Or O'Deye (1985) présente ces associations d'originaires et de ressortissants comme un moyen d'intégration au sein du lignage tout en servant de réceptacle des velléités opposées au sein du groupe des migrants organisés dans cette entité. Ainsi «la ville reconstruit les associations» (O'Deye : 1985, 37). Au contraire de cette approche pour le moins ruraliste, la ville, Dakar en particulier, n'est pas à considérer comme un lieu privilégié de prolongement des relations traditionnelles villageoises.

A ce propos deux faits majeurs nous semblent intéressants à relever. D'abord, la migration rurale-urbaine est entrée dans la logique sociale. Des traditions commencent à s'établir dans ce domaine. Les premières générations de migrants établis à Dakar ont fait leur histoire dans la capitale sénégalaise. D'autres les ont suivi en ville. Les fils et même les arrière fils de ces migrants installés à Dakar sont la plupart des natifs de Dakar. Ils ont des origines rurales mais leur socialisation s'est essentiellement faite en ville. Ils ont encore des liens tantôt puissants, tantôt symboliques, pour ne pas dire sommaires avec le milieu d'origine de leurs parents. Leurs références culturelles sont ambivalentes car bien qu'ayant grandi en ville, le modèle éducationnel familial qu'ils ont reçu porte, dans certains cas, une empreinte rurale, mais on peut dire qu'ils sont davantage des urbains. Les réseaux sociaux de solidarité, alors essentiellement bâtis autour d'un noyau familial originel basé au milieu de départ, cohabitent ou cèdent leur place à des réseaux urbains de sociabilité. Les réseaux de solidarité

entrent donc dans une transition. L'objet autour duquel est fondé la sociabilité connaît des mutations. Les réseaux sociaux spécifiquement urbains contribuent à affaiblir les liens ville/village.

Les années quatre-vingt sont caractérisées par la mise en oeuvre des politiques d'ajustement structurel qui interviennent dans un contexte de domination de l'urbain sur le rural. Loin de favoriser la complémentarité rurale-urbaine dont nous avons déjà fait état, ces politiques renforcent la domination de l'urbain sur le rural au Sénégal. En effet, comme les réseaux de sociabilité ne fonctionnent pas seulement à base de valeurs culturelles mais tiennent aussi compte des revenus des ménages qui s'amenuisent, on peut penser à un relâchement d'anciens liens de sociabilité au profit de leur renouvellement, à un repositionnement des acteurs sociaux, à une modification des comportements socio-culturels, particulièrement en milieu urbain.

1.5. L'émergence de nouvelles formes de relations : réseaux urbains et insertion des migrants

La restructuration permanente des réseaux de sociabilité semble être une caractéristique essentielle de l'urbanisation dakaroise. En effet avec l'aggravation de la crise économique et les contraintes de la vie urbaine, les acteurs sociaux développent des stratégies visant l'élargissement de leur espace de sociabilité. L'émergence de nouvelles relations en ville est désormais un indicateur de la dynamique d'insertion urbaine des migrants à Dakar et Pikine. Afin de montrer le champ assez grand de noyaux relationnels pouvant être dynamisé pour générer des réseaux sociaux, trois cas de figures seront évoqués. Nous présenterons successivement des stratégies de migrants relativement marginalisés dans les quartiers dakarois, impliqués dans l'économie informelle, et enfin des travailleurs du secteur structuré.

En partant de l'exemple de deux quartiers de Dakar, nous tentons d'illustrer, dans la perspective de la transition des réseaux à fondement villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains, comment la marginalisation sociale confine les migrants nouvellement installés en ville ou n'ayant pas encore réussi véritablement leur expérience urbaine à ne pouvoir recourir qu'aux réseaux «informels».

Nous nous sommes intéressés à Montagne, quartier irrégulier, mitoyen des HLM à Dakar et situé dans une zone dite artisanale. Ce quartier est essentiellement habité par des immigrants de diverses ethnies mais avec une prédominance des sereer. On note aussi la présence d'artisans pour la plupart installés dans ce quartier depuis une dizaine ou une vingtaine d'années et qui constituent le groupe des notables. Lorsque nous nous sommes préoccupés de l'organisation sociale du quartier, notre intérêt pour l'analyse des modalités du contrôle social au sens de Boudon et Bourricaud (1982 : 120) c'est-à-dire en terme d'interdépendance des éléments et du système, s'est nettement accru.

Nous avons vu deux grands groupes se dessiner selon le nouveau statut social des uns et des autres dans ce quartier. Celui des sédentaires constitués des artisans et celui des notables. Ces derniers sont de vieilles personnes (occupants sans titre de concession) installées à Montagne depuis plus de vingt ans et bénéficiant de la complicité du parti au pouvoir qu'ils déclarent avoir servi toute leur vie. Ils ont occupé des fonctions subalternes dans l'administration (planton, balayeur etc.) ou sont reconvertis marabouts. Ils vivent de leur pension de retraite ou des prestations de service et surtout des produits de la location d'une partie de leur concession habitée par des groupes de migrants, ce qui peut rapporter mensuellement entre 50 000 à 80 000 F CFA.

Les artisans qui ont, quant à eux installé à Montagne leur domicile et leur atelier, bénéficient d'un espace assez important et surtout d'un accès facile au centre-ville parce que situé dans les HLM, une des zones résidentielles dakaroises. Les artisans et les vieilles personnes sont les notables désignés de Montagne et ils assurent la gestion des affaires publiques du quartier.

Les nouveaux migrants à Dakar, saisonniers ou à revenus faibles, actuellement sans emploi ou travaillant à temps partiel constituent le second grand groupe. Ce qui caractérise ce groupe, c'est l'apparente marginalisation qui semble définir son statut social dans le quartier. Ces gens vivent à part, leurs relations dans le quartier étant bien circonscrites à leur groupe. Ils quittent Montagne tôt le matin et ne le regagnent que le soir. Ceux d'entre eux qui passent la journée à Montagne sont la plupart des gardiens et autres travailleurs de nuit, mais aussi des individus sans travail. Ils ne se préoccupent pas des problèmes d'ensemble du quartier : sécurité, gestion d'installations collectives (bien que quasi

inexistante), nomination de délégués de quartier... Il s'occupent plutôt à jouer aux dames et aux cartes au sein de regroupements dans le quartier.

On discerne une nette ligne de partage entre eux et le premier groupe des notables et gens sédentarisés ou anciens migrants. C'est cette même ligne qui situe les niveaux différenciés de contrôle du groupe sur les gens. Le type de contrôle social qui s'exerce sur Ego est donc fonction de son statut social dans le quartier. Les statuts et rôles traditionnels ne sont que peu réincarnés. Le groupe des sédentarisés tire sa puissance de ses activités économiques, de son pouvoir de gestionnaire de Montagne et surtout du tissu relationnel en dehors du quartier, de son réseau de clientèle socio-politique. Le groupe d'immigrants est, quant à lui, appelé à développer des réseaux de sociabilité à l'échelle du voisinage, du quartier, bref à préconiser des stratégies de survie de groupes faibles, entraînant le recours à des réseaux sociaux souterrains. Ce contexte de vie de quartier illustre que la mise en place de réseaux sociaux tient compte des statuts sociaux des acteurs concernés.

C'est ainsi que nous interprétons la fréquentation des «grandes places» par les nouveaux migrants ou autres gens insuffisamment insérés en ville. Ils se rencontrent dans ces lieux de regroupement autour de jeux de dames et/ou de cartes, pour prendre le thé en groupe ou causer. En effet, de tels lieux de rencontre restent accessibles à des tiers. Les personnes qui s'y retrouvent réglementent certes le fonctionnement du regroupement, du jeu ou autres prétextes mobilisateurs. Mais les observateurs sont admis et peuvent à la longue s'intégrer tout naturellement au groupe compte tenu de leur présence régulière. La fréquentation des «grandes places» est donc un moyen d'élargir l'espace de sociabilité des personnes ainsi reliées par des relations informelles. Comme on le remarque en ville, les hommes passent peu de temps durant la journée dans leurs ménages respectifs. Cette distanciation de la vie de leur famille restreinte leur laisse le temps de se regrouper dans le quartier ou le plus souvent dans un autre lieu préférentiel. Ces «grandes places» peuvent être fréquentées sur plusieurs années, de génération en génération, et mobiliser des personnes de catégories sociales très différentes. Comme tout espace de sociabilité, ces regroupements génèrent également des réseaux informels qui concourent à la satisfaction des besoins des membres et de leurs alliés.

Prenons un autre exemple à la Médina de passage de réseau initialement bâti à partir de relations villageoises à des réseaux urbains informels. S. S. 53 ans, originaire de Matam raconte. « Quand je suis venu ici à Dakar, c'était en 1960, je connaissais un parent député qui était mon ami d'enfance, j'allais lui rendre visite et réciproquement il venait me prendre durant son temps libre. Un jour, je lui ai dit : tu viens me prendre chez moi, tu m'invites à dîner, tu viens me prendre le dimanche. Tout cela est bien mais je veux c'est que tu me cherches du travail car je n'avais pas de femme en ce moment. Il me demande quel genre de travail je voulais et je lui répondis n'importe lequel pourvu que je travaille, car je préfère cela qu'à courir derrière quelqu'un. Il me dit qu'il a deux possibilités ; choisis laquelle tu préfères et je t'y amène dès demain. Je choisis la commune de Dakar c'était le 3 novembre 1960. Il me présenta au directeur et celui-ci me recruta aussitôt en qualité de manoeuvre. Quelques années après cela, je suis affecté dans une société de nettoyage...

Depuis quinze ans, je loge à la Médina. Je fréquente la grande place, on est une vingtaine, ce sont tous mes amis. J'ai eu ici 7 enfants mais à chaque baptême, chacun de mes compagnons vient participer à la cérémonie du matin jusqu'au soir. Quand j'ai un décès, ils viennent tous me présenter leurs condoléances. Ils sont comme mes propres parents. Ce sont de vrais amis. Tous les membres de la grande place se sont connus ici. Tu sais la grande place constitue un lieu où les gens s'adonnent au jeu de dames mais aussi les habitants du quartier y viennent pour palabrer. D'autres aussi jouent aux cartes et on plaisante. Ceux qui ne savent pas ou ne veulent pas jouer comme moi sont assis en spectateurs. Et puis les gens s'entraident. Ceux qui sont affiliés à une institution de prévoyance maladie (IPM), peuvent être amenés à prendre des ordonnances médicales pour d'autres travaillant pour leur propre compte. Le président de notre grande place est un notable Lebu. Il est une grande autorité de la confrérie xaadr. Ensuite de par son travail, il a beaucoup de relations. Chaque fois que l'un d'entre nous a un problème qui demande des recommandations, dès qu'il est saisi, il s'en charge avec succès. Il y a d'autres membres du groupe qui sont très habiles à jouer sur leurs relations pour aider les autres. C'est ainsi que nombre de nos besoins personnels sont heureusement satisfaits car ceux qui n'ont pas de la famille à Dakar ne sont pas écoutés...»

Avant 1960, S. S. avait déjà fait à Dakar des expériences comme saisonnier. Il avait rejoint un de ses cousins à Dakar. Il avait travaillé comme journalier. Des ressortissants de son village d'origine sont présents à Dakar. Ils sont organisés.

Mais l'association n'est pas active. S. S. compte des amis parmi ses parents. Il les fréquente régulièrement. Il fait intervenir préférentiellement un registre plutôt que d'autres en tenant compte de ses besoins et les ressources de chaque espace relationnel. Dans l'association des ressortissants de son village qui joue également les mêmes fonctions qu'une association confrérique, S. S. est un des personnages centraux. Mais cette association ne peut assurer des fonctions d'ascension sociale de ses membres. L'homogénéité de sa composition sociale et sa faiblesse numérique sont des facteurs limitants. Elle n'a pas non plus un rôle mobilisateur au village d'origine pour se constituer en groupe de pression au plan social et politique. De par son but déclaré partagé par tous, cette association n'est pas ouverte à d'autres sphères et réseaux. Au sein de la confrérie *tijaan*, cette association est marginale pour être à même de générer des réseaux actifs. S. S. n'est pas impliqué dans un réseau dynamique à partir de son lieu de travail. Ses fonctions subalternes dans l'entreprise où il travaille et le peu d'intérêt qu'il manifeste au syndicat ne laissent pas envisager ses possibilités de s'appuyer sur des réseaux constitués à partir de son lieu de travail. Dans un tel contexte, S. S. a besoin d'activer ses relations auprès de ses voisins particulièrement ceux avec lesquels il partage la «grande place» et qui semblent présenter de bien meilleures opportunités pour la satisfaction de ses besoins.

Une des grandes tentations du chercheur lors de l'étude des réseaux est de se laisser entraîner par la vie associative de l'enquêté et de s'imaginer tous les réseaux référés à des structures organisées dont le mode de fonctionnement est explicite. Cependant, à force de prospecter plus largement, on découvre la richesse des relations informelles révélant d'autres mécanismes de mise en place de réseaux. On peut repérer dans la ville plusieurs exemples de regroupements informels : des voisins s'asseyant devant l'atelier d'un tailleur presque tous les jours depuis plusieurs années ; une «grande place» où des personnes jouent à la *belote* (jeu de carte) ou de dames depuis une trentaine d'années ; des courtiers qui monnayent leur expertise de l'intermédiation pour la vente et la location de logements ; des cadres intellectuels jouant aux boules le week-end.

1.6. L'émergence de nouvelles formes de relations à Dakar

La restructuration permanente des réseaux de sociabilité semble être une caractéristique essentielle de l'urbanisation dakaroise. En effet avec l'aggravation de la crise économique et les contraintes de la vie urbaine, les acteurs sociaux développent des stratégies visant l'élargissement de leur espace de sociabilité. L'émergence de nouvelles relations en ville est désormais un indicateur de la dynamique d'insertion urbaine des migrants à Dakar et Pikine. Afin de montrer le champ assez grand de noyaux relationnels pouvant être dynamisé pour générer des réseaux sociaux, trois cas de figures seront évoqués. Nous présenterons successivement des stratégies de migrants relativement marginalisés dans les quartiers dakarois, ceux impliqués dans l'économie informelle, et enfin des travailleurs du secteur structuré.

1.6.1. L'économie informelle et les réseaux d'ascension sociale

Du fait du rétrécissement progressif du marché de l'emploi salarié occasionné entre autres par la politique d'ajustement structurel, le secteur de l'économie informelle se présente de plus en plus comme la porte d'entrée privilégiée des migrants dans le tissu économique dakarois. La sous-qualification professionnelle des nouveaux migrants en est une explication. L'économie informelle est relativement souple pour autoriser l'accueil des nouveaux migrants préoccupés d'avoir un métier pour s'insérer durablement en ville. Pour se former, les migrants s'appuient davantage sur des réseaux familiaux.

Mais à mesure que se déroule l'apprentissage, le migrant s'implique dans des réseaux que génère ses rapports de prestation de services pour une partie de la clientèle de l'atelier où il travaille. Son installation future comme indépendant dépendra largement de sa capacité à fidéliser sa clientèle acquise à la défaveur de son patron et surtout des possibilités de profiter de ses réseaux de relations qu'il aura suscités tout au long de son apprentissage.

Nous avons observé que les migrants ayant réussi dans l'économie informelle s'impliquent activement dans d'autres réseaux confrériques, regroupement d'opérateurs économiques, et même au sein des réseaux de commerçants. Pour réussir dans l'informel, il apparaît nécessaire de jouer des rôles importants dans des réseaux d'ascension sociale. En effet, les réseaux confrériques se sont beaucoup développés à partir de l'économie informelle. Cette forte

interdépendance s'explique par le caractère socio-économique des confréries religieuses. A ce titre leur fonction de groupe de pression socio-politique attire une clientèle de plus en plus nombreuse, en particulier tous ceux qui sont appelés à se repositionner et à conquérir de nouveaux statuts.

Le principe des vases communicants est applicable entre l'économie informelle, les migrations et les réseaux confrériques. On constate des convergences quasi-naturelles qui favorisent le passage de l'un à l'autre. Les réseaux fondés sur les religions peuvent être considérés comme des réseaux d'origine car l'adhésion à une religion participe au processus de socialisation. On ne choisit pas sa religion, on l'hérite de ses parents. La religion est un élément culturel d'origine. En revanche, l'appartenance à des associations religieuses et de plus en plus à des confréries religieuses peut procéder des deux registres d'origine et optionnel. Le passage des réseaux villageois aux réseaux optionnels est ici à mettre au compte de la plasticité des réseaux confrériques et du caractère populaire et ouvert de l'économie informelle à Dakar et Pikine.

1.6.2. Activer les relations professionnelles dans le secteur structuré

Dans le secteur structuré, les relations professionnelles sont pour la plupart activées, générant ainsi des réseaux sociaux typiquement urbains. Les syndicats constituent un espace de sociabilité favorisant l'émergence de réseaux à l'échelle et hors de l'entreprise. A partir d'une désignation comme délégué du personnel, un quelconque travailleur accède à des informations souterraines lui conférant une parcelle de pouvoir au sein de l'entreprise. Ce pouvoir de médiateur est souvent le moyen d'accéder à des faveurs lui permettant de placer parents ou amis à un nouveau poste et d'avoir ses protégés et ses protecteurs au sein de l'entreprise, aussi bien au niveau de la direction que parmi les agents. Le style militant des activités syndicales, de même que la convergence des intérêts des travailleurs d'entreprises différentes sont autant de facteurs à la fois objectifs et subjectifs facilitant la création d'espaces de sociabilité et de réseaux sociaux en milieu urbain. La culture ouvrière est une composante de la culture typiquement urbaine.

L'intensité de la vie professionnelle dans l'entreprise et la «proximité interindividuelle» favorisent les réseaux d'amitié. En effet, au sein de l'entreprise, les travailleurs vivent souvent en commun des épreuves de tous genres qui resserrent leurs liens. La durée d'emploi dans l'entreprise fait que les

lieux de travail permettent le développement de relations continues et l'approfondissement de la connaissance interindividuelle. Les divers critères pour définir l'amitié retenus par Bidart (1991) sont ici réunis. La «proximité sociale» ou la «ressemblance sur le plan social et culturel», des relations dans le long terme, une base de confiance réciproque, en bref «des situations dramatiques, exceptionnelles, à l'écart des cadres sociaux ordinaires». Ces relations d'amitié se prolongent hors de l'entreprise et fraient la voie à des réseaux sociaux denses et d'une vitalité insoupçonnée.

Les associations religieuses ou «daayira» au sein des entreprises sont également un moyen courant d'activer les relations professionnelles. Les réseaux sociaux qui se mettent en place à la faveur de la même appartenance confrérique donnent de l'intérêt aux relations par petits groupes au sein de l'entreprise. Ils sont les moyens de «socialiser» la vie de l'entreprise et réciproquement de prolonger les relations professionnelles privilégiées hors de l'entreprise (Diop, 1982 ; Ndiaye, 1989).

1.7. La transversalité des réseaux sociaux et le passage des réseaux villageois aux réseaux urbains

Le passage des réseaux d'origine aux réseaux urbains ne relève pas d'un procédé balistique. Il correspond plutôt à un processus heurté et discontinu. L'originalité des réseaux sociaux réside dans le fait qu'ils procèdent tout à la fois de stratégies des acteurs du dedans comme du dehors des institutions sociales en vue de la satisfaction de leurs besoins. Ils se constituent et se fortifient en mettant à contribution, au cas où c'est nécessaire, les ressources propres ou potentielles des institutions, ou inversement à les contourner en se développant sur leurs marges, comme pour défier la rigidité des systèmes et laisser se profiler les changements en termes de réadaptation ou de rupture. Les réseaux s'estompent au fur et à mesure que les besoins des acteurs sociaux qui les animent sont satisfaits ou nécessitent d'autres relais sociaux. Ils peuvent donc être déviés de leur raison sociale fondatrice.

La stratégie des acteurs de contrôler des «zones de pouvoir» au sein ou à l'échelle de plusieurs institutions rend nécessaires les réseaux sociaux. Les réseaux traversent les institutions et transgressent leurs limites. Les réseaux n'ont pas pour rôle de se substituer aux institutions. Ils tentent plutôt de les dépasser et de les vivifier en les dynamisant.

Le migrant n'a pas besoin de s'opposer aux institutions sociales d'origine pour réussir son insertion urbaine. Les réseaux urbains s'édifient sur l'espace de sociabilité en vue de conquérir d'autres zones de possibilités favorables à l'insertion des migrants en ville. Le passage des uns aux autres s'opère concomitamment à l'élargissement et à la complexification de l'espace de sociabilité du migrant en ville. Réseaux villageois et réseaux urbains conservent leur logique informelle et implicite. Mais les réseaux d'origine ne s'apparentent pas totalement aux réseaux villageois, ces derniers en sont une composante.

La permanence des réseaux d'origine n'a d'égale que la vitalité des réseaux sociaux urbains qui constituent désormais un centre d'intérêt privilégié pour l'analyse de la dynamique d'insertion des migrants à Dakar et Pikine.

2. RESEAUX FAMILIAUX

L'étude de la dynamique des structures familiales révèle un contraste persistant entre d'une part le risque de perte de substance de la famille dans un contexte de précarité économique et de croissance et d'autre part, l'effectivité du statut de celle-ci à la fois comme espace de solidarité et de sécurité de ses membres mais aussi de référence symbolique qui régit, pour une part importante, la vie en société. Il est donc inexact de parler de destructuration de la famille en ville quand de plus en plus d'analystes (Le Bris, 1987 ; Osmont, 1987 ; Locoh, 1990) y voient une «véritable armature des sociétés africaines» (Locoh).

Il est en fait établi que le processus d'urbanisation qui accompagne la crise ouvre une phase importante de restructuration de la famille faisant que les réseaux sociaux qui s'y tissent sont des indicateurs des dysfonctionnements et des modalités des changements subséquents. Institution sociale de base, la famille est un espace d'ancrage des réseaux et elle continue d'être sollicitée en milieu urbain, même si ses capacités à gérer valablement les besoins individuels d'ascension sociale de ses membres sont atténuées.

En suivant cette perspective, on peut se demander si les réseaux familiaux ne sont pas victimes de leur caractère obligé et de l'insuffisance de leurs ressources pour faire face à la crise ? N'est-on pas en présence à Dakar d'un processus «d'ajustement» de la famille qui, dès lors, perd une partie de son rôle d'institution sociale de premier ordre ? Que deviennent les liens de parenté à Dakar ?

Il s'agit donc d'analyser l'impact des réseaux de sociabilité sur l'évolution des structures familiales en ville, en mettant l'accent sur les mécanismes de solidarité, les stratégies-réponses à la crise, mais aussi sur certains cas de distanciation des acteurs vis-à-vis de leur famille.

2. 1. La solidarité familiale en ville

Selon Abdoulaye-Bara Diop (1985), le communautarisme est un des principes sur lequel s'organise la famille wolof. La solidarité est donc essentielle pour la survie du groupe familial, organisée selon un mode hiérarchique, une hiérarchie fonctionnant comme un facteur de régulation de cette solidarité. La famille africaine recouvre une vaste réalité. Cette multipolarité caractéristique est un indicateur de l'espace parfois considérable sur lequel s'étendent les réseaux sociaux. Il s'y ajoute la diversité des valeurs culturelles fondamentales définissant le cadre des réciprocités, de la redistribution des biens et services, de l'assistance à l'échelle de la communauté familiale.

En s'appuyant sur les modes de vie résidentiels et les aspirations en matière de fécondité, Locoh (1990) démontre que la préférence pour les familles nombreuses est encore réelle en Afrique de l'ouest. On est donc porté à accorder un rôle de premier plan aux réseaux familiaux dans le cadre de l'insertion urbaine. L'enquête IFAN/ORSTOM (1989) révèle que le recours par les migrants aux réseaux familiaux, loin de s'atténuer, au contraire s'accroît. Actuellement 60% des nouveaux migrants sont accueillis à Dakar par des membres de leur famille. Il y a là une nette évolution car, dans les années soixante, cette proportion n'atteignait que 33%. Cela confirme la thèse de la migration conçue en tant que stratégie à la fois individuelle et collective de survie de communautés familiales rurales confrontées aux contre-performances chroniques de l'agriculture.

En tout cas, l'ancienneté de la migration des ruraux en direction de Dakar explique qu'aujourd'hui, hormis les dakarois d'origine moins sollicités, une famille de couche moyenne sur deux à Dakar accueille des migrants. Ainsi c'est seulement 15% des nouveaux migrants qui sont actuellement locataires dès leur arrivée, tandis que dans les années soixante, plus de 40% devenaient rapidement locataires. La famille est, comme on le voit, fortement sollicitée. Elle s'élargit aux groupes ethniques et villageois présents en ville. Des associations de ressortissants de villages d'origine se forment. Face à cette forte sollicitation de la famille, différentes stratégies se mettent en place.

C'est en général chez les couches urbaines relativement aisées qu'on identifie les stratégies familiales conquérantes. La famille se voulant forte, elle se donne les moyens de gérer l'ascension sociale de chacun de ses membres. Ceux qui sont bien placés et jouissent donc d'un rang appréciable sur le plan professionnel ou politique redistribuent une partie de leurs ressources matérielles et financières et mettent à contribution leur capital relationnel, pour aider au placement des autres membres de la famille ou à leur accession à des faveurs nécessaires à leur promotion. La famille met à la disposition de ses membres les ressources qui correspondent à leurs besoins tant en situation normale que lorsqu'il s'agit de problèmes exceptionnels. Mais au niveau d'une même famille, des noyaux solidaires se distinguent, les stratégies conquérantes étant surtout opératoires à des échelles restreintes.

Sans atteindre de telles capacités de positionnement, d'autres familles des couches moyennes se contentent en général de garantir à la solidarité familiale une certaine pérennité aux plans symbolique et moral. Dans ce cas, tout contribue à l'intériorisation du sens de la famille aux membres. La solidarité familiale est effective. Les mieux placés limitent leurs ambitions propres en se consacrant davantage aux autres. Les rapports au sein de la famille sont intenses, la coveillance est vivace. Cependant les stratégies externes consistant à accroître les ressources de la famille ne sont pas toujours effectives du fait de l'absence d'ancrage avec des réseaux puissants selon le contexte national.

On peut relever d'autres exemples où les membres de la famille installés en ville sont des intellectuels, des agents de l'administration... sans aucune attache d'origine, ni avec l'élite politique, ni avec les autorités coutumières ou avec d'importants réseaux d'ascension sociale. Selon leurs besoins personnels, ils s'intègrent à d'autres types de réseaux et n'ont aucun moyen d'aider d'autres

membres de la famille si ce n'est en les hébergeant, ou en procédant à des envois d'argent au village ou à la ville secondaire où sont restés les parents géniteurs.

Pour la plupart des migrants, les membres de leur famille déjà en ville vivent dans des conditions précaires et ont les mêmes besoins qu'eux. Dans ce cas, comme dans le précédent, la famille n'est pas le moyen d'ascension individuelle et collective. Faute de mieux, on "ratisse" du côté des voisins, des *daayira*, des collègues et des amis pour accéder à des ressources d'insertion urbaine.

2. 2. Le réseau familial, un vécu culturel

Le réseau familial procède du vécu culturel. Il est structuré par la convergence des champs de représentations que chaque membre ou allié se fait de ses propres rôles ou statuts, et de l'efficacité du groupe familial sur chacun et sur l'ensemble. Pour illustrer cet aspect des réseaux familiaux, nous allons prendre deux exemples. Le premier décrit une circonstance où l'on rencontre des réseaux d'origine, tandis que le second met l'accent sur une activation des relations familiales dans le sens étendu du terme à partir de la vie associative.

2. 2.1. Découvrir ses ressources circonstanciellement

M. A. Joop est un gérant de boulangerie, il est âgé de trente trois ans. Il est natif de Dakar et a grandi auprès de la coépouse de sa mère. Il s'est marié en 1986 et a deux enfants. Suivons son témoignage : *«les Joop auxquels j'appartiens constituent une grande famille. En son sein, les femmes sont organisées dans un mbootaay [association regroupant des pairs]. A l'occasion des funérailles de mon père, mes cousines, nièces, soeurs, tantes et d'autres proches se sont cotisées pour acheter des boeufs et prendre en charge certaines dépenses occasionnées par la cérémonie. Pendant cette période j'étais au chômage. Et dans de pareil cas, mon avis ne compte pas. Récemment, nous avons organisé une cérémonie funéraire pour le frère de mon père, mon épouse est venue me demander deux milles francs pour cotiser au sein du même mbootay et c'est seulement ainsi que j'ai appris l'existence de ce mbootay et c'est par là même que j'ai compris le rôle qu'il tient dans la famille et de la manière efficace dont il permis d'organiser les funérailles de mon père. Je me disais bien qu'il se passe quelque chose dans des circonstances comme celles-là mais je ne savais pas ce que c'était. Quand il y a une cérémonie au sein de la*

famille, c'est mon épouse qui me dit le montant de la somme à donner comme contribution, et je fais comme elle dit car elle connaît les normes et les subtilités que cela requiert. De toute façon, je ne peux pas faire autrement».

S'il est vrai, qu'au sein d'une communauté familiale, tout membre peut bénéficier, selon le besoin, de la mobilisation des ressources de ce groupe d'origine, force est de relever que la connaissance du fonctionnement du réseau familial n'est pas connue de tous. Si les règles sont définies, elles s'accommodent cependant aux spécificités et circonstances des événements qui justifient la mise à contribution du réseau. Le niveau organisationnel appréhendé par M. A. Joop grâce au *mbootay* constitue l'élément visible de l'activation des rapports au sein de sa famille. Mais le niveau informel des rapports activés échappe à la formalisation par le *mbootay*. Le réseau n'est pas une instance qui légifère; mais plutôt un lieu de connexion de plusieurs rapports sociaux et de convergence des pratiques solidaires. Il met au devant des personnes qui sont investies de missions, agissant donc par les autres membres de la communauté. Ici ce sont les femmes et leur *mbootay*. Les statuts sociaux de chacun sont réactualisés.

Quand le réseau familial se déploie, les personnes ainsi reliées se découvrent mutuellement proches par binômes, par petits groupes, par noyaux familiaux, tout en participant à la construction évolutive d'un imposant capital relationnel. Toute participation, toute présence s'inscrit dans un processus d'activation des rapports interindividuels et entre différents segments ou unités reliés directement ou à distance.

Ce que M. A. Joop soupçonnait est moins une organisation qu'un faisceau relationnel diffus. Toutes les personnes présentes à ces funérailles sont reliées entre elles, et toutes ces connexions sont des ressources en puissance pour M. A. Joop comme pour les autres et il les découvre à l'occasion des cérémonies familiales.

2.2.2. La tontine pour la survie des liens familiaux

Nous aborderons plus loin dans le passage concernant les réseaux de voisinage, le rôle des tontines comme facteurs de brassage social. Ici nous analysons brièvement comment la tontine permet de reconstituer le lignage ou des segments de lignage en ville notamment pour les migrantes. En effet, il n'est pas évident pour tous de retrouver des parents en ville. Les formes nouvelles de citadinité laissent peu de place pour une actualisation intense des liens familiaux. Afin d'échapper à ce "piège" de la ville, des associations et différents types de regroupements familiaux sont constitués. Quoique symbolique, leur existence est pour la plupart éphémère en raison de l'absence de contrôle des besoins de leur public. Du point de vue de leur fonctionnement, ils reproduisent les mêmes modèles que l'institution familiale, provoquant ainsi un sentiment de lassitude des associés. Pour se maintenir, certains regroupements familiaux s'organisent en tontines. C'est l'exemple de la tontine à laquelle adhère J.J., 36 ans, chef de ménage à Dakar, originaire de la région de Louga et manoeuvre temporaire dans une poissonnerie à Dakar. *«Nous avons une tontine qui regroupe, depuis près de quatre ans, trente femmes toutes appartenant à notre famille. La mise mensuelle est de cinq mille francs C.F.A. . Celle qui bénéficie de la recette n'est pas tenue de faire la fête car ce serait du gâchis. Elle doit servir de la boisson à ses invités. A cause du montant de la participation financière relativement élevée comparativement à mes moyens, je m'étais abstenue de participer à la tontine, mais j'ai fini par l'intégrer sur l'insistance de ma tante. Et durant mes séjours au village, chaque fois que je rencontrais un proche parent vivant comme moi à Dakar, j'étais gênée de ne pas l'avoir fréquenté et réciproquement».*

Ce regroupement offre aux membres le double avantage, d'une part de développer leurs relations de parenté, et d'autre part d'avoir, chacun à son tour, une somme d'argent significative, susceptible d'être investie. En étant hors de la tontine, notre informatrice n'avait pas les moyens de fréquenter les gens du même village vivant comme elle à Dakar.

2.3. La famille : lieu de compétition et de convergence d'intérêts

La famille est aussi le lieu des compétitions subtiles mais parfois ouvertes. On peut citer le cas des *doomu baay* (ceux ou celles issus d'un même père mais de mères différentes, ou les fils de frères issus des mêmes parents géniteurs). Les rivalités peuvent là aussi prendre des formes ouvertes ou plus ou moins nuancées. Elles conditionnent des stratégies différentes, visant soit à influencer le père commun, soit à contrôler ou protéger ses propres frères et soeurs moins âgés en délaissant volontairement les demi-frères, demi-soeurs ou cousins. L'exclusivité de la coveillance à l'oeuvre entre des membres spécifiés d'une même famille est une source de cloisonnement des réseaux familiaux. A l'échelle d'un même réseau, les stratégies gagnantes sont fonction des ressources propres à chaque segment de réseau et également du développement sur le plan horizontal, en termes d'ouverture à d'autres personnes, de captation et d'intégration effective ou potentielle d'autres ressources que chaque noyau familial arrive à réaliser.

Le cas des *doomu ndey* (ceux ou celles issus d'une même mère mais de pères différents ou des fils et filles de soeurs d'une même mère ou des cousines germaines) illustre en quelque sorte l'exemple de coalition ou de jonction de différents segments de réseaux, en contribuant à une meilleure efficacité du réseau par sa complexification et à l'élargissement de son rayon de compétence. En effet, de manière générale, il y a entre les *doomu ndey* des relations solidaires, une confiance implicite, une meilleure garantie de pérennité des liens de parenté et de convergence des intérêts de chacun. Bien sûr, les réseaux se recomposent de génération en génération et selon les enjeux de l'espace-temps. Mais la concurrence ou le rapprochement de segments de réseaux est surtout fonction du substrat culturel fonctionnant dans la société concernée et des rapports d'intérêts en jeu à l'échelle d'un réseau ou des communautés concernées.

L'efficacité des réseaux familiaux crée néanmoins une relative obsession d'une importante partie des membres à attendre énormément de l'éventuelle solidarité des autres, notamment de ceux qui arrivent à se hisser au rang des couches sociales économiquement autonomes. Il est fréquent que certains membres expliquent leur non ascension professionnelle par l'absence de soutien relationnel familial.

2.4. Evitement des liens familiaux

Nous avons essayé d'examiner certaines circonstances où l'acteur urbain adopte la stratégie d'évitement du recours aux liens familiaux. Dans des cas où l'individu investit un capital financier pour le fructifier, ou entreprend des travaux de construction ou d'un autre genre, nous avons relevé une nette option à sortir du réseau familial.

L'expérience de mise à contribution d'un membre de la famille a rarement été concluante. En effet, compte tenu des difficultés de survie, nombre de personnes abusent de la confiance dont elles jouissaient comme intermédiaires dans la gestion des affaires d'un membre de la famille, le plus souvent absent du pays. Les conflits éventuels de détournement des fonds étant étouffés ou gérés à l'amiable par le jeu du contrôle social exercé par la famille sur ses membres, la distanciation vis-à-vis des gens apparentés devient nécessaire pour certains investisseurs et dans le cadre de la gestion du patrimoine privé. Ainsi, le recours à d'autres personnes sans liens familiaux avec l'intéressé est fréquent, en vue de s'ouvrir de meilleures possibilités et d'entretenir des rapports «neutres», fondés sur des bases contractuelles explicites. La médiation des courtiers s'impose donc de plus en plus pour gérer leurs intérêts à leur place.

Famille et affaires ne font pas bon ménage dans ce cas. Le fait de ne plus pouvoir compter sur les membres de la famille crée une distanciation sur le plan économique vis-à-vis de ceux-là, en accentuant le besoin d'intégration à d'autres réseaux prenant mieux en compte de tels intérêts.

Il nous apparaît important de relever que dans un contexte de crise économique généralisée, l'acteur urbain est porté à considérer les réseaux d'ascension économique comme le cadre principal où se réalisent ses ambitions. L'évitement de la famille souligne donc, à certains égards, l'incapacité de la famille à remplir son rôle de pourvoyeur de ressources à ses membres en toutes circonstances. La famille concentre encore néanmoins pour ses membres des fonctions socio-culturelles essentielles. Dès lors, les rôles économiques greffés à de telles fonctions ne peuvent les aliéner.

2.5. Distanciation vis-à-vis de la famille d'origine

Compte tenu du caractère normatif de l'institution familiale, qui est aussi le vecteur des valeurs idéologiques dominantes, la trajectoire de certains individus reflète parfois une pratique de distanciation quasi permanente vis-à-vis de la famille. Perçue comme une tentative de rupture avec l'institution familiale, ou du moins de rejet de ses valeurs fondatrices considérées comme rétrogrades et véhiculant les modèles socio-culturels dominants, cette démarcation s'émousse dès l'accès à un statut social valorisant qui confère un certain nombre de rôles sociaux au sein de la famille et dans différentes communautés sociales.

La pression du groupe social sur l'individu, les effets irrésistibles d'entraînement des idéologies dominantes, leur imbrication avec certaines valeurs culturelles traditionnelles et parfois avec des formes de vie moderne, expression des nouvelles urbanités, placent l'acteur social dans des sociabilités qui dictent leurs exigences. Que l'individu tenté de se mesurer à la force des idéologies régnantes soit convaincu ou pas, sa tolérance ou son acceptation de ces sociabilités est le passage obligé, au risque de sa marginalisation sociale. Cette logique explique que l'absence de connexion avec le réseau familial traduit une rupture radicale avec les normes sociales. Le réseau des pairs ne suffit pas à rétablir des rapports "normaux" avec la société.

Il ressort de ce qui précède que la famille urbaine sénégalaise est en pleine mutation. En raison des contraintes nouvelles, engendrées par la précarité de la vie citadine, les réseaux sociaux se constituent afin de perpétuer tout en l'adaptant le mécanisme de préservation des fonctions traditionnelles de solidarité et de sécurité de la famille. Il ne fait pas de doute que de telles fonctions sont actuellement mises à rude épreuve. La précarité des conditions de vie favorise l'effritement des liens familiaux.

En ville, le champ de compétence de l'institution familiale et de ses antennes se complexifie du fait du processus de cumul de différentes formes de sociabilité. La famille garde sa fonction symbolique et identitaire. Malgré l'irruption sur la scène urbaine de nouvelles formes de citoyenneté, les réseaux familiaux demeurent des lieux de pouvoir pour l'ascension sociale et de contrôle du groupe sur l'individu et inversement.

Les spécificités de ces réseaux résident dans leur capacité à activer des relations à partir de référents -la parenté et l'alliance- qui offrent une garantie de pérennité et de sélectivité, essentielles dans ce contexte urbain, contrairement aux lieux de convergences éphémères et circonstanciels de sociabilité. Quoique lâches et extensibles, les réseaux familiaux présentent de meilleures possibilités de délimitation des niveaux de complicité qui leur sont favorables.

L'individu étant inféodé à ses groupes d'appartenance, on comprend que des réseaux structurés à partir d'une institution sociale fondamentale comme la famille apparaissent au premier plan pour aider à amortir la crise en faveur de ses membres qui s'insèrent mieux en ville. Comme le note Mahieu : «ne pas aider c'est s'affaiblir par rapport à un jeu de forces dont l'entourage est porteur» (1989 : 127). Elle n'en demeure pas moins qu'avec ses atouts, les réseaux familiaux sont à coup sûr des pôles de qualité dont le fonctionnement est révélateur du mécanisme de déconstruction/reconstruction d'une société en phase de transition.

Les réseaux familiaux s'édifient selon un déterminisme social, c'est à dire en fonction de la logique normative du devoir de solidarité et d'entraide au sein de la parenté ou du lignage. A cet égard, ils sont un fait culturel majeur pour l'intelligibilité des rapports sociaux. Ce sont des institutions de base, avec des fonctions de sécurité, de protection sociale et de prévision du risque. Par ses réseaux, la famille tente de s'adapter aux réalités urbaines en adoptant une logique de fonctionnement relativement douce et peu conflictuelle en rapport avec les formes ascendantes de citadinité. Le contexte d'une économie ouverte sur l'extérieur et faite d'interdépendance, favorisant une dynamique relationnelle sociale fondée sur l'expansion et le cosmopolite, rend difficile la solidarité intrafamiliale. Tout en exerçant de moins en moins une fonction de contrôle social au sein des villes, les réseaux familiaux demeurent quand même l'expression de stratégies de maintien des institutions sociales fondamentales. A ce titre, ils assurent plutôt la permanence culturelle et structurent les rapports sociaux de base. Le centrage du rôle des réseaux familiaux autour de la mobilisation des ressources pour l'équilibre psycho-affectif de ses membres, quel que soit leur statut socio-économique, confirme que la famille constitue encore une référence identitaire des résidents en ville et des groupes structuraux de base.

3. L'ACCES A L'EMPLOI PAR LES RESEAUX SOCIAUX

Il est important de s'interroger sur les circonstances et les besoins pour lesquels on recourt à tel ou tel autre réseau afin de s'insérer à Dakar/Pikine. Les hypothèses qui fondent notre étude sont articulées autour des principaux besoins en milieu urbain, notamment l'accès à l'emploi et au logement. Ainsi, en menant les entretiens semi-directifs et en administrant le questionnaire biographique, nous avons examiné les mécanismes de la sociabilité eu égard à de telles lignes directrices.

L'analyse des réseaux passe par l'identification d'éléments concrets du recours à une médiation pour se frayer une voie, rendre diligente une procédure, bousculer ou concurrencer d'autres individus, groupes sociaux ou acteurs institutionnels, développer ou manipuler des relations privilégiées, s'attirer des protecteurs, couvrir d'autres proches personnes disposant de moins de ressources. Nous verrons tout d'abord comment le recours à des intermédiaires a été saisi dans l'enquête IFAN/ORSTOM, pour ensuite faire l'analyse de l'articulation des différents réseaux selon les circonstances.

3.1. La Présentation des modalités de recueil de l'information sur l'accès à l'emploi.

L'accès à l'emploi constitue un besoin essentiel en milieu urbain. Or l'offre d'emploi se raréfie en contrastant avec la forte demande. Dans ce contexte, il est intéressant de voir si les actifs ont recours à des tiers pour obtenir leur emploi. C'est d'ailleurs pourquoi le questionnaire comporte une série de questions concernant le recours éventuel à un intermédiaire pour l'accès au premier emploi.

Le questionnaire biographique de l'enquête IFAN/ORSTOM différencie les travailleurs indépendants (et employeurs) des salariés et des apprentis. Pour les premiers, il est demandé par qui ils sont passés pour trouver les différents emplois exercés. Et s'il s'avère qu'ils ont eu recours à une personne et/ou à une institution intermédiaire, des précisions sont demandées pour déterminer le lien justifiant cette médiation. A cet égard, on demande quelle est la personne la plus proche qui est intervenue directement pour aider l'enquêté à trouver son travail. Pour situer cette personne dans l'espace de vie du concerné, nous

repérons le lieu de résidence de la personne intermédiaire. Plusieurs modalités sont prévues à cet effet :

- la personne habitait dans le même logement que l'enquêté à Dakar/Pikine ;
- la personne ou le groupe de personne (association par exemple) résidaient à Dakar/Pikine
- la personne ou le groupe de personnes ne résidait pas à Dakar/Pikine.

Pour les salariés ou les apprentis, on demande s'ils étaient au service d'un parent, et, le cas échéant la spécificité de leurs liens avec ce parent. Dans le cas contraire où ils n'étaient pas au service d'un parent, ils ont eu recours à une tierce personne pour obtenir leur emploi. Là également, on essaie de situer la personne intermédiaire dans la parenté de l'enquêté.

Le sexe et la génération sont les variables qui ont servi à la stratification de l'échantillon. Elles constituent le niveau minimal de comparaison entre les enquêtés. Nous avons introduit un niveau supplémentaire : le statut migratoire, en trois catégories : 1) les enquêtés nés à Dakar/Pikine ou venus dans cette ville avant l'âge de 12 ans, 2) ceux qui sont venus à Dakar/Pikine après l'âge de 12 ans pour une formation (étude ou apprentissage), et enfin 3) ceux qui sont venus à Dakar/Pikine pour chercher du travail.

Les commentaires qui suivent sont le résultat d'une combinaison des données tirées du questionnaire et des investigations qualitatives sur les réseaux sociaux.

3.2. Les principaux résultats du recours aux réseaux pour le premier emploi

Le premier emploi constitue souvent un apprentissage de la capacité des indépendants à assumer un nouveau statut professionnel. L'appel à des personnes-ressources n'intervient qu'une fois que l'individu a fait ses propres armes. Même si la volonté de réussir est réelle, on est peu tenté de faire partager davantage de risques à ses proches. Le recours à un intermédiaire est de plus en plus pratiqué d'une génération à l'autre tant pour les personnes non natives de Dakar que pour les dakarois. La sollicitation adressée aux personnes «sans lien de parenté» est dérisoire. Cela est attribuable à la faiblesse des réseaux extra-familiaux et professionnels lors de la première période d'installation des indépendants, aussi bien pour les migrants que pour les natifs de Dakar. Ceux qui ont trouvé un emploi peu après leur arrivée à Dakar (tableau IV.12.) consulte de plus en plus un parent parmi les ascendants et les

collatéraux (11,67 % pour la génération de 45-59 ans et 34 % pour la dernière génération âgée de 25-34 ans à l'enquête. A la différence de la première catégorie de migrants, les natifs de Dakar (tableau IV.14.) font maintenant appel au père (26 % pour la génération 25-34 ans), et relativement peu aux autres parents (1,04 %) ou aux individus avec lesquels ils n'ont pas de lien de parenté ou d'alliance (3,13 %). Le recours à la parenté était moins fréquent pour les générations précédentes, même si le rôle du père reste prépondérant. Ceux qui ont connu une période d'attente après leur arrivée à Dakar avant d'accéder à un premier emploi (tableau IV.13.) font aussi, d'une génération à l'autre de plus en plus appel à un intermédiaire qui est avant tout un ascendant. On constate dans le cas des indépendants nés à Dakar, que la personne prêtant ses ressources matérielles ou relationnelles vit avec celui qu'elle soutient et appartient à son réseau d'origine.

Tableau IV.12 : Lien avec personne-ressources par génération
(répondants Indépendants hommes nés hors de Dakar/Pikine, emplois juste arrivée à Dakar)

Génération	Pas d'intermédiaire	Epoux + père	Ascendant + collatéraux	Autres parents	Sans lien de parenté ou d'alliance	Total	Nombre
25-34 ans	51,16 %	2,33 %	34,60 %	6,98 %	4,65 %	100 %	43
35-44 ans	80,95 %	0,00 %	9,52 %	2,38 %	7,14 %	100 %	42
45-59 ans	76,67 %	1,67 %	11,67 %	1,67 %	8,33 %	100 %	60

Tableau IV.13. : Indépendants hommes nés hors de Dakar/Pikine emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité

Génération	Pas d'intermédiaire	Père Ascendants Collatéraux	Autres parents	Sans lien	Association	Total	N
25-34 ans	64,71%	26,47%	2,94%	2,94%	2,94%	100%	34
35-44 ans	74,07%	14,81%	3,70%	7,41%	0,00%	100%	27
45-59 ans	95,00%	5,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100%	20

Tableau IV.14. : Lien avec la personne ressource par génération
(Indépendants Hommes nés à Dakar/Pikine)

Géné- ra- tion	Pas interm aire	Fils	Père	Ascen dant	Colla- téraux	Autre parent	Sans lien	To- tal	N
25-34	57,14%	0,00%	26,53%	4,08%	6,12%	0,00%	6,12%	100%	49
35-44	72,41%	3,45%	13,79%	3,49%	3,45%	3,45%	0,00%	100%	29
45-59	94,44%	0,00%	5,56%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100%	18

Pour les indépendants nés hors de Dakar, la génération la plus jeune a davantage recours que les précédentes à des personnes résidant hors du logement. Les indépendants qui ont suivi tout ou partie de leur formation à Dakar (tableaux IV.13. et IV.14.), alors qu'ils n'avaient eu recours à pratiquement personne dans les générations âgées de 44-59 ans, ont de plus en plus souvent recours à un tiers. Cependant même chez les indépendants de 25-34 ans, plus de 50 % des migrants et non migrants n'ont eu recours à personne (voir graphique). Parmi les intermédiaires, les non-migrants ont de plus en plus recours au père et aux oncles et autres parents.

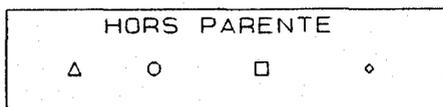
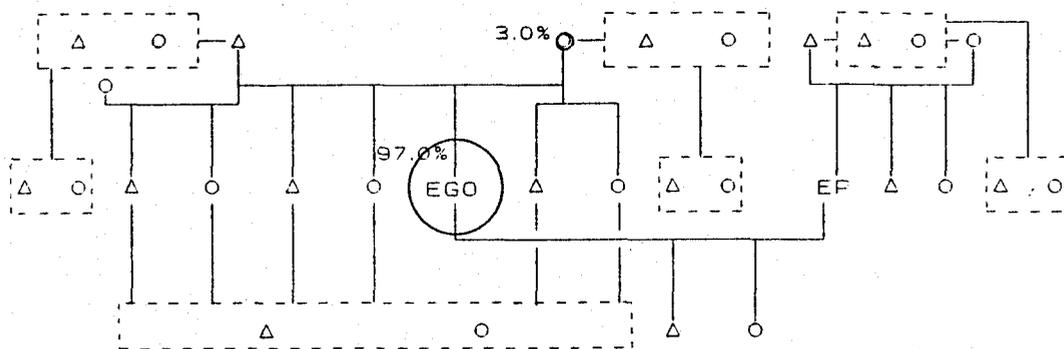


Figure IV.1a
HOMMES
 Generations 1930-44
 Dakarais et migrants
 formes a Dakar

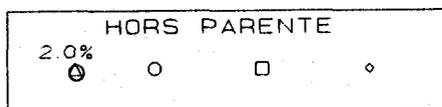
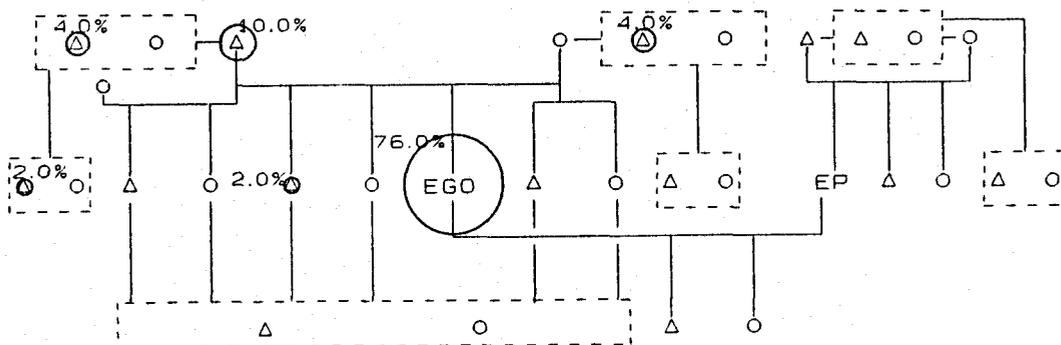


Figure IV.1b
HOMMES
 Generations 1945-54
 Dakarais et migrants
 formes a Dakar

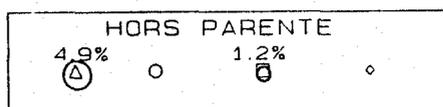
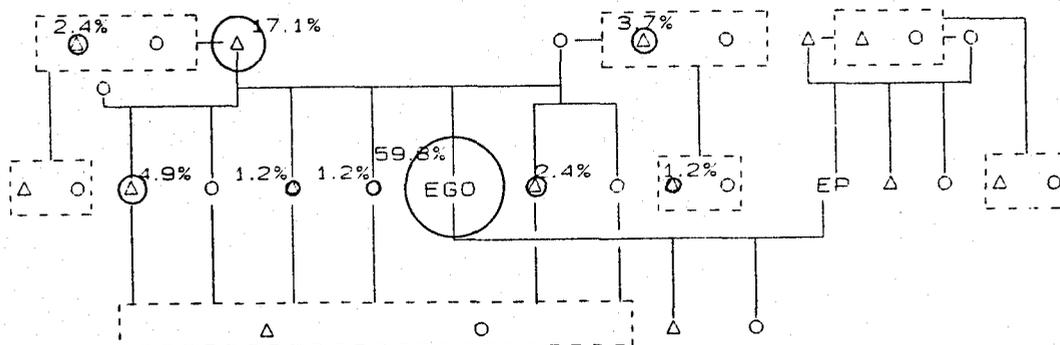


Figure IV.1c
HOMMES
 Generations 1955-64
 Dakarais et migrants
 formes a Dakar

Acces au premier emploi - Independants

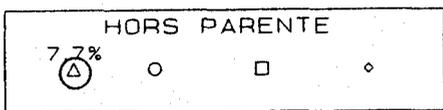
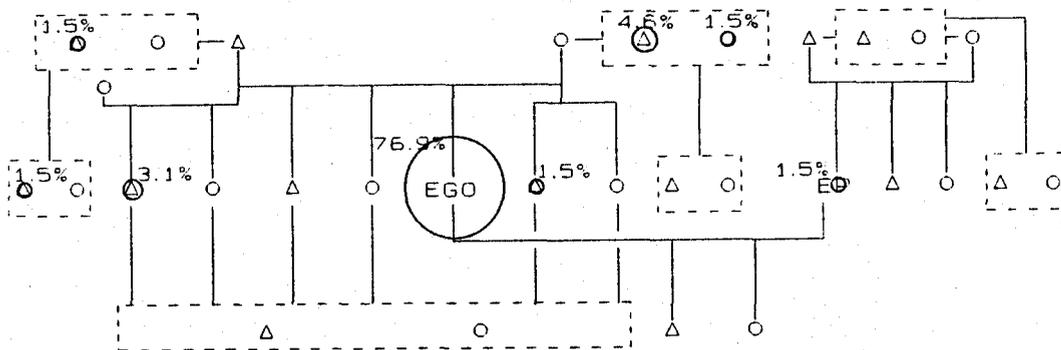


Figure IV.2a
HOMMES
Generations 1930-44
Migrants venus
travailler a Dakar

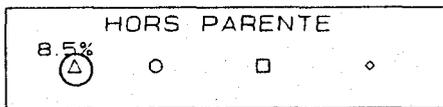
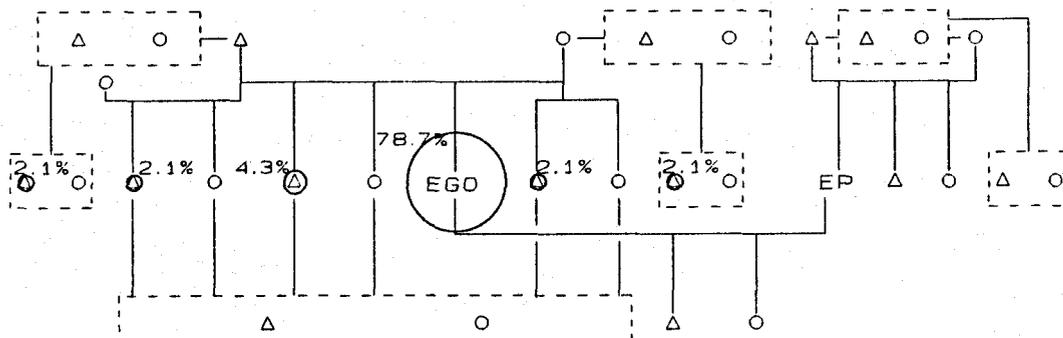


Figure IV.2b
HOMMES
Generations 1945-54
Migrants venus
travailler a Dakar

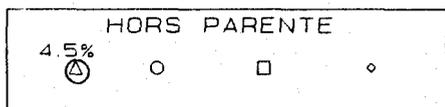
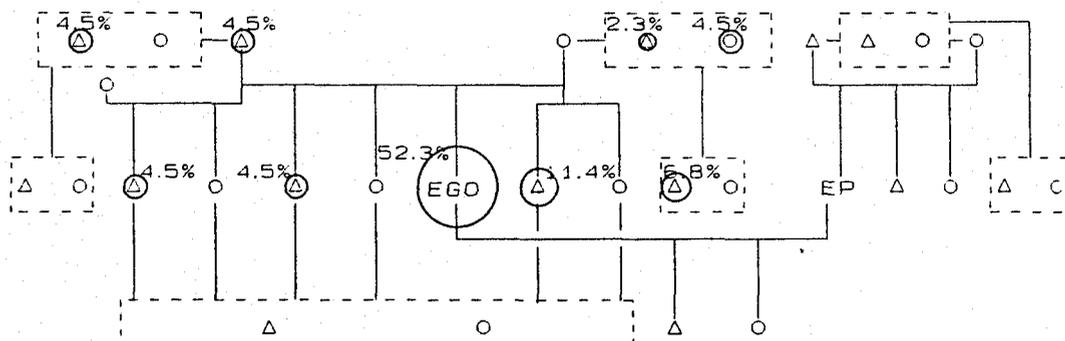


Figure IV.2c
HOMMES
Generations 1955-64
Migrants venus
travailler a Dakar

Acces au premier emploi - Independants

Nos entretiens montrent que l'engagement au travail indépendant, quoique longuement muri par le concerné, correspond à une décision en apparence spontanée, souvent brutalement prise à la suite d'un conflit avec le patron. Une telle décision reflète bien plus une volonté de démontrer la maîtrise de son métier, et que l'on ne saurait exprimer totalement sous l'ombre d'un patron, l'apprentissage n'ayant fait que trop durer. C'est aussi, dans certaines circonstances, une expression d'affranchissement vis-à-vis d'un modèle traditionnel de rapports de dépendance professionnelle.

Le salariat auprès d'un parent n'est pourtant pas une alternative ou un substitut en vigueur. En effet, on est rarement salarié au service d'un parent quelque soit la génération (moins de 4 % des cas pour les migrants juste après leur arrivée à Dakar). S'agissant cependant des hommes de moins de trente-cinq ans, il semblerait que la tendance à être salarié chez un parent émerge (9 % des cas) après une période de chômage ou d'étude ; alors que le cas était très rare pour les générations précédentes. Par contre, quelque soit leur statut migratoire, aucune femme salariée du même âge n'avait travaillé chez un parent pour son premier emploi. Mais il va de soi que cet élan demeure à vérifier. Généralement le recours à un parent ne prend pas la forme d'une demande d'emploi. En revanche les réseaux parentaux sont davantage mobilisés par les jeunes générations en particulier au moment de l'arrivée à Dakar (tableaux IV.15. et IV.16.). Le recours à un intermédiaire pour l'obtention d'un emploi salarié concerne entre un quart et une moitié des individus selon la génération et le statut migratoire : on remarquera une tendance chez les enquêtés formés à Dakar, à s'appuyer de plus en plus sur un tiers pour obtenir leur premier emploi salarié, alors que pour les migrants venus chercher du travail, ce serait plutôt à la fois les générations âgées et les plus jeunes.

Tableau IV.15. : Lien avec la personne-ressources pour l'accès au travail salarié par génération (Homme nés hors de Dakar/Pikine, emploi après une période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Lien de parenté	Sans lien de parenté ou d'alliance	Total	N
25-34	66,67%	33,33%	100%	21
35-44	39,39%	60,61%	100%	33
45-59	57,69%	42,31%	100%	26

Tableau IV.16. : Lien avec la personne-ressource pour l'accès au travail salarié par génération (Hommes nés à Dakar)

Génération	Lien de parenté	Sans lien de parenté ou d'alliance	Total	N
25-34	63,33%	36,67%	100%	30
35-44	44,83%	55,17%	100%	29
45-59	38,46%	61,54%	100%	13

Tableau IV.17 : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié (Hommes nés hors Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar)

Génération	Intermédiaire	Pas d'intermédiaire	Total	N
25-34	37,84%	62,16%	100%	37
35-44	26,47%	73,53%	100%	68
45-59	44,12%	55,88%	100%	102

Tableau IV.18. : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié (Hommes nés hors Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Intermédiaire	Pas d'intermédiaire	Total	N
25-34	42,00%	58,00%	100%	50
35-44	38,82%	61,18%	100%	85
45-59	31,33%	68,67%	100%	83

Tableau IV.19. : Recours à une personne-ressources pour accès travail salarié (Hommes nés à Dakar/Pikine)

Génération	Intermédiaire	Pas d'intermédiaire	Total	N
25-34	42,25%	57,75%	100%	71
35-44	37,66%	62,34%	100%	77
45-59	28,89%	71,11%	100%	45

Chez les femmes, la médiation au service de l'accès à l'emploi salarié est en faveur des natives de Dakar, à raison de 45,71% contre 33,33% pour les migrantes ayant eu leur emploi immédiatement et seulement 26,83% pour celles qui ont connu une période d'attente. Alors que les migrantes des générations plus anciennes avaient peu recours à un intermédiaire, ce recours s'accroît et est du même ordre que pour les dakaroises qui, quelque soit la génération

recourt dans la moitié des cas à un intermédiaire. De manière générale, l'accès à un emploi salarié par le recours à un intermédiaire est fréquent mais n'est pas majoritaire.

A l'échelle des lieux de travail, l'étroitesse du marché de l'emploi va de pair avec le cloisonnement de l'information sur les éventuelles ouvertures de postes et admissions comme apprenti avec ou sans promesse de recrutement futur. Les personnes les plus proches intervenues pour la recherche d'un emploi salarié travaillent, plus fréquemment dans la même entreprise de ceux qu'ils ont soutenu, et ce, indépendamment du statut migratoire avec toutefois des tendances inverses : c'est de moins en moins le cas pour ceux nés hors de Dakar et de plus en plus le cas pour les dakarois. Cela reflète les procédés de cooptation intervenant à partir du lieu du travail devenu une zone de pouvoir dont le contrôle n'est pas du seul ressort des décideurs. On peut faire l'hypothèse d'une proximité sociale reliant les intermédiaires à leurs protégés, ce qui indique le maintien de leurs liens d'origine.

Tableau IV.20. : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi juste après arrivée à Dakar)

Génération	Lieu de travail de l'intermédiaire		Total	N
	Même entreprise que répondants	Hors entreprise		
25-34	57,14%	42,86%	100%	14
35-44	61,11%	38,89%	100%	18
45-59	64,44%	35,56%	100%	45

Tableau IV.21. : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés à Dakar)

Génération	Lieu de travail de l'intermédiaire		Total	N
	Même entreprise que répondants	Hors entreprise		
25-34	73,33%	26,67%	100%	30
35-44	62,07%	37,93%	100%	29
45-59	53,85%	46,15%	100%	13

L'examen du lieu de résidence des intermédiaires conduit cependant à tempérer cette assertion. En effet, moins d'un tiers des intermédiaires partagent le même logement que leurs protégés exceptés les migrants formés hors Dakar/Pikine et

nés après 1945 qui semblent plus avoir recours à un tiers habitant le même logement. Le recours à des personnes travaillant dans les mêmes entreprises est néanmoins une pratique plus fréquente chez les générations migrantes les plus âgées. Le phénomène inverse est observé chez les natifs de Dakar où les moins de trente-cinq ans trouvent plus d'emploi que les autres au sein des entreprises où travaillent leurs protecteurs. Chez les femmes, 27,27% des migrantes accédant à un emploi salarié dès l'arrivée à Dakar sollicitent un intermédiaire sur leur lieu de travail. L'appartenance au même lieu de travail et hors entreprise des natives de Dakar est semblable (50,00%). Par contre, dans le cas des femmes nées à l'extérieur de Dakar et ayant attendu leur premier emploi, la catégorie «même entreprise» l'emporte légèrement 55,56 %. Les migrantes ayant trouvé du travail dès leur arrivée à Dakar ont plus souvent recours à une femme (72,73%). On peut expliquer cet état de fait par l'exercice du travail domestique. Inversement, les femmes nées à Dakar ainsi que les migrantes ayant connu une période d'attente mobilisent deux fois plus d'hommes. Les hommes quant à eux ne sollicitent guère l'intermédiation féminine. En règle générale, on peut conclure que les femmes font plus appel aux femmes que les hommes, mais elles mettent majoritairement à contribution les hommes afin de satisfaire leurs besoins d'accession à l'emploi salarié.

Tableau IV.22. : Lieu de résidence de la personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
25-34	42,86%	57,15%	100%	14
35-44	38,89%	61,11%	100%	18
45-59	28,89%	71,11%	100%	45

Tableau IV.23. : Lieu de résidence de la personne-ressource pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine, emploi après période d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
25-34	23,81%	76,19%	100%	21
35-44	18,18%	81,82%	100%	33
45-59	23,08%	76,92%	100%	26

Tableau IV.24. : Lieu de résidence de la personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés à Dakar/Pikine)

Génération	Lieu de résidence		Total	N
	Même logement	Hors logement		
25-34	30,00%	70,00%	100%	30
35-44	27,59%	72,42%	100%	29
45-59	30,77%	69,23%	100%	13

Tableau IV.25. : Lieu de travail personne-ressources pour accès emploi salarié par génération (Hommes nés hors de Dakar/Pikine emploi après période de chômage, d'apprentissage, d'étude ou d'inactivité).

Génération	Lieu de travail de l'intermédiaire		Total	N
	Même entreprise que répondants	Hors entreprise		
25-34	47,62%	52,38%	100%	21
35-44	60,61%	39,39%	100%	33
45-59	61,54%	38,46%	100%	26

Conclusion:

Les grandes lignes du recours à un intermédiaire pour l'accès à l'emploi se présentent ainsi qu'il suit :

S'agissant des hommes salariés, ils recourent dans une large majorité à d'autres hommes. En général, il n'y a pas de recours systématique à une personne dans la parenté. En revanche, on note une présence d'un recours relativement constant hors de la parenté. En dépit des critères de recrutement supposés basés sur la compétence dans le salariat, on relève l'effectivité d'un recours à un intermédiaire même dans le secteur public. Dans l'ensemble, pour le salariat, on observe un report du recours vers les collatéraux dans le cas de ressources limitées auprès des ascendants : c'est le cas des nouveaux arrivants à Dakar et les jeunes générations.

Les hommes travaillant comme indépendants sollicitent beaucoup moins d'intermédiaire que les salariés. Ils comptent plus sur eux mêmes. Cependant, à la différence des salariés, et des indépendants âgés ou migrants, les jeunes dakarois (génération née entre 1955 et 1964) mobilisent fréquemment leur père pour accéder à l'emploi. Il semblerait donc que la transmission de patrimoine de

père en fils commence à montrer ses effets chez les travailleurs indépendants, plus particulièrement dans le domaine de la production et des services,

Comparativement aux hommes qui rappelons-le ne sollicitent presque pas de femme pour obtenir un emploi, les femmes ont recours de manière plus équilibrée à des hommes et à des femmes. A l'exception des migrantes exerçant comme indépendantes dans la production et les services, les femmes, lorsqu'elles ont recours à un tiers sollicitent quasi systématiquement leur époux pour travailler à leur compte propre. Mais comme pour les hommes, on observe chez les femmes plus de cas de non recours à un intermédiaire pour l'accession à l'emploi.

4. RESEAUX DE VOISINAGE ET VIE ASSOCIATIVE

Les réseaux de voisinage participent de ce processus de renouvellement et de dynamisation des relais sociaux, caractéristiques de la culture urbaine. En effet, nos travaux à Dakar et à Pikine nous ont permis de constater l'intensité des rapports de voisinage et les relations étroites que les citoyens développent dans ce cadre. Des regroupements, associations, «tontines» (associations de crédit/épargne rotatif)... se mettent en place et vivifient le quartier. Il s'agit là d'une dynamique de rue, de pâté de maisons, en tout cas d'une proximité circonscrite, plutôt qu'une expérience relationnelle à l'échelle d'un quartier plus vaste au niveau urbain, hétérogène et moins conviviale. Les femmes en sont les principales animatrices. Elles entraînent les hommes et toute la maisonnée. A partir du voisinage, de nouvelles communautés se constituent et les relations qui en résultent se perpétuent longtemps à travers les générations ; le temps et même les déménagements n'y changent rien, bien au contraire.

Nous nous proposons de décrire les caractéristiques essentielles de ces relations de voisinage en les situant dans leur contexte urbain dakarois afin de mettre en relief leurs significations sociales. A cet effet, notre attention se focalise aussi bien sur le rôle des femmes que des autres catégories sociales dans le processus d'émergence de cet espace typiquement urbain de sociabilité.

4. 1. L'associativité dans le voisinage comme mode de vie

Dans la plupart de nos quartiers d'enquête, la densité de population est forte. Le type d'aménagement urbain et les conditions économiques favorisent une interdépendance entre les ménages. Les résidents dakarois sont appelés à s'inscrire dans un processus de ré-appropriation de l'espace urbain. La crise économique généralisée touche particulièrement les couches sociales moyennes qui se trouvent maintenant proches des couches sociales démunies. L'emploi salarié se raréfie, les revenus des ménages baissent de sorte que de plus en plus de femmes, outre leurs tâches domestiques, initient des activités économiques de tout genre pour prendre en charge une partie des dépenses. La précarité de l'économie informelle et le besoin d'avoir des ressources monétaires les poussent à s'associer entre elles. Dans un tel contexte, les relations étroites dans le voisinage sont de règle.

La vie associative est forte, la plupart des femmes font partie d'une association, les tontines sont citées en premier lieu, suivies des dahiras et des "tours". Il apparaît cependant des nuances en ce qui concerne la vie associative entre les femmes migrantes et les non migrantes. En effet, ces dernières sont plus impliquées dans des *daayira*, des tontines et des *tuur*. Les migrantes par contre sont impliquées essentiellement dans des tontines. On les retrouve moins dans les *daayira*. Elles adhèrent même peu à côté des hommes à des associations d'originaires du même village.

Les femmes salariées appartiennent en outre à des associations ayant une visée sociale plus large. L'appartenance à une association donnée (tontine ou *daayira* n'est pas exclusive). plusieurs femmes appartiennent à la fois à une ou plusieurs tontines, à un *tuur* et à un *daayira*. Par contre pour des raisons structurelles liés à l'organisation et à "l'identité" des *daayira* de leurs membres et de leur fonctionnement, il semble difficile de faire partie de deux *daayira* à la fois, par contre le "cumul" se fait très couramment au niveau des tontines. Ces dernières ne sont pas réservés uniquement aux femmes, mais l'on constate cependant que les tontines de "femmes" offrent un éventail de "services" permettant de satisfaire à la fois des besoins d'épargne immédiate et de consommation pour des personnes ayant un pouvoir d'achat faible. Ces tontines ont en outre une souplesse et une diversité qui aident les femmes à gérer leur quotidien.

On relève ainsi comme tontines concernant exclusivement les femmes : les tontines de pagnes, de draps, de bijoux en or, des tontines de grands boubous, de rideaux, d'objets de toilette, de savons, de sucre, de lait ; des tontines pour les produits *Xeesa/* (produit éclaircissant), tontine de vaisselle, d'encens etc. La liste présentée ici n'est pas exhaustive. Les femmes sont d'une manière générale également très impliquées dans des tontines de cérémonie (mariage, baptême, décès).

La plupart des tontines regroupe des femmes du voisinage, quelques femmes salariées sont cependant impliquées dans des tontines "mixtes" (regroupant des hommes et des femmes) créées généralement sur le lieu de travail. Ces tontines mixtes sont le plus souvent constituées à des fins d'épargne. On relève aussi des "tontines de famille" citées comme telles et situées dans le cadre des *tuur* de famille.

Les motivations d'appartenance aux associations sont à la fois l'entraide, l'assistance, le désir de renforcer et d'élargir les relations ou de trouver un cadre de loisir. Pour ce qui concerne les dahiras il s'ajoute à ces motivations précitées le désir de mieux vivre sa religion, et de trouver un cadre de référence de normes, valeurs et de comportements ainsi que le souligne les propos de deux Dakaroises célibataires, dont l'appartenance aux dahiras semble utile pour "gérer" leur célibat de manière conforme aux attentes du milieu:

"J'ai vu que celles qui sont dans les Dahiras sont des femmes très sérieuses et honnêtes et ça m'a plu. Les femmes sont très islamiques, ma tante aussi l'a vu du même oeil que moi et m'a incité à y entrer et j'ai adhéree à la Dahira." (Une Dakaroise mère célibataire de 22 ans). On retrouve la même préoccupation chez une autre dakaroise célibataire de 35 ans.

" Quand on est jeune et qu'un beau jour on se rend compte qu'on est plus un enfant et que tu as vu les daayira, tu as saisi les bonnes choses qui y sont enseignées comparées à la vie que tu as menée, les invitations etc., on se rend compte que le daayira a plus de rendement. Parce que, on te dit en tant que musulman comment tu dois faire tes ablutions, tes prières, le comportement du musulman.

La vie associative propose également un cadre de loisirs. les autres loisirs sont centrés sur le groupe familial et social proche : causeries, visites, cérémonies familiales. Pour d'autres femmes, le "repos" constitue un loisir que certaines femmes s'accordent lorsqu'elles "n'ont plus rien à faire". Les rares loisirs situés

en dehors du groupe familial ou communautaire proche (cinéma, sports, plage) sont relevés parmi les femmes scolarisées et salariées, quelle que soit leur origine.

Que ce soit pour leur vie sociale ou leurs loisirs, les femmes migrantes et les Dakaroises utilisent peu les loisirs "modernes" du milieu urbain, ceux qui ne sont généralement pas gérés par le milieu familial ou communautaire proche (cinéma, sports, musique etc.) On peut donc dire que les "lieux" de "citadinisation" relevés ici sont essentiellement les tontines et les daayira que signifie en effet cette "visibilité" féminine plus grande observée dans les "dahira" ?

On observe en effet qu'il y a de plus en plus de femmes dans les dahiras, l'implication et la participation féminine donne une "coloration" particulière à la vie des dahiras. La participation d'un homme un dahira n'implique généralement que lui, ou tout au plus un ou deux amis proches. La participation féminine est plus "socialisée" dans ce sens que dans l'organisation et la gestion de la "fête", elles mettent à contribution tout leurs réseaux relationnels: parenté, voisinage, professionnel. L'aspect social de la cérémonie est donc géré par les femmes, les hommes ayant en charge l'organisation rituelle (moment de prise de parole du marabout, intervention des chanteurs, etc), et le contrôle du discours religieux.

L'importance de la participation féminine amène de plus en plus de la part des intervenants (marabout, conférencier spécialisé) à tenir un discours valorisant le statut de la femme à partir de la religion musulmane, en vue de plaire au public féminin. On peut discuter sur le contenu et les fondements de cette valorisation prônée, l'on retiendra pour l'essentiel que la visibilité et le poids que les femmes ont à l'heure actuelle sur le plan religieux au niveau des dahira tout au moins; leur donnent plus de poids à un niveau social plus large, elles disposent en effet ainsi d'un pouvoir de médiation plus accru dans les relations sociales.

Les regroupements formels et informels rythment la vie du quartier. A *Xaar-Yalla*, quartier populaire habité par des migrants anciens et nouveaux et, plus généralement, par des couches sociales relativement démunies, chaque jour de la semaine correspond à la date de rassemblement pour l'une des associations du voisinage, seul le dimanche est réservé à des activités externes au quartier: associations de ressortissants, *tuur* de famille... Il se forme une diversité

d'associations. L'une d'elles, une tontine, regroupe l'essentiel des femmes âgées de trente à cinquante ans, 130 personnes, et une trentaine d'hommes que leurs épouses ont entraîné dans leur mouvance associative en vue de doubler les chances du ménage d'être désigné comme bénéficiaire de la recette mensuelle. En effet, la mise hebdomadaire est de 1050 F CFA par personne. Chaque mois, trois personnes (deux femmes et un homme) peuvent bénéficier de la recette: 314 000 F CFA.

C'est par un tirage au sort que la bénéficiaire est désignée, mais les personnes devant célébrer une cérémonie familiale: baptême, mariage, funérailles... pour elle-même ou pour des personnes très proches ont la priorité pour le bénéfice de la recette.

Tout en étant membres de cette première tontine (la plus importante que nous ayons rencontré dans ce quartier, par le nombre de ses participants, la recette et la rotation), trente six femmes qui ont pour point commun d'être deuxième, troisième et quatrième épouses se sont regroupées dans une tontine avec deux mises différentes. La première est de 500 F CFA hebdomadaire. Celle qui bénéficie de la recette doit se payer un bien selon les prescriptions arrêtées d'un commun accord au sein du regroupement toutes les fois que la rotation arrive à terme. Il s'agit souvent de différents genres de tissu, de drap de lit ou d'assiette pour servir des repas.

Une fois par semaine, elles se réunissent entre dix-sept et dix-neuf heures chez celle qui bénéficie de la recette pour apporter leur cotisation, prendre des rafraîchissants, écouter de la musique et danser. Pour la seconde, la mise est de 1000 F CFA mensuellement versée à celle qui a besoin d'organiser une cérémonie pour elle-même ou à l'intention d'un membre de sa famille. S'il n'y a pas de cérémonie prévue, l'une d'entre elles est désignée bénéficiaire de la recette par un tirage au sort.

Deux éléments sont essentiels pour comprendre les attitudes des femmes concernées vis à vis de la polygamie: l'urgence du mariage, et le point de vue de la religion musulmane à l'égard de la polygamie. Aussi quelles que soit la forme qu'elle revêt, (polygamie avec cohabitation de l'homme avec toutes les femmes, ou cohabitation séparée chaque épouse ayant son logement), ou les caractéristiques des acteurs concernés (hommes et femmes ayant des modèles de vie différents selon leur background, instruction, emploi, revenus, rang de la

femme) ,la polygamie donne lieu à des vécus divers et à des lectures différentes qui débordent dans la vie associative comme nous le verrons plus loin ; sans être remise en cause de manière notable, l'essentiel étant ici semble-t-il de la "gérer" au mieux...

Le mariage est une urgence pour les femmes qu'elles soient migrantes ou non migrantes. Il se justifie pour des raisons sociales : respect , considération, responsabilité, et pour des raisons religieuses. Aussi un grand "réalisme" domine en ce qui concerne le régime matrimonial souhaité : c'est la polygamie qui l'emporte, le plus important étant "d'être marié" y compris pour les célibataires. L'acceptation de la polygamie est facilitée par la caution religieuse que lui apporte l'islam.

Dans le même espace de voisinage, les premières épouses de polygames ou les épouses de monogames se sont organisées dans une autre tontine suivant le même modèle mais en ramenant les cotisations hebdomadaires à 200 F CFA. A la différence des deuxième, troisième, et quatrième épouses préoccupées par l'équipement domestique ou les effets de toilette et surtout leur habillement, les premières épouses profitent des recettes de la tontine pour soutenir leurs maris en complétant le ravitaillement en nourriture de leur ménages respectifs, l'habillement de leurs enfants ou l'achat de médicaments pour la famille. Comme on peut le remarquer, le statut social de la femme se distingue selon son rang d'épouse dans un ménage polygamique. La première épouse, au contraire des autres épouses, se soustrait de tout ce qui peut paraître mondain pour mieux participer à la prise en charge des besoins essentiels du ménage.

Ce même souci anime d'autres femmes constituées en tontine au bénéfice des enfants qui «tètent encore le sein de leurs mères». On y fait participer son enfant en versant une cotisation hebdomadaire dont le montant, variant entre 100 et 150 f, est laissée à l'appréciation de chacune. A tour de rôle, on reçoit ce qu'on avait contribué à l'intention des autres. Les recettes servent à acheter des habits pour les enfants. Le même principe du «chacun selon ses moyens» est à la base d'une autre association dite «*Sanni Jamra*»¹ qui regroupe cent

1 «sanni-jamra» est en référence à un rite obligatoire lors du pèlerinage à la Mecque qui consiste à jeter («sanni» en wolof) dans une même direction sept pierres appelées «Jamra». En fait, lorsque les femmes se réunissent pour le «Sanni Jamra», elles étalent un grand pagne et chacune y jette sa contribution qui, selon la tontine peut être de l'argent, une denrée de première nécessité (savon, sucre, riz, huile...), de la lingerie féminine (soutien-gorge, slip...), des effets de toilette etc... C'est par un tirage au sort fait sur place que la bénéficiaire de la recette ramasse

trente personnes, principalement des femmes. La participation hebdomadaire varie entre 100 et 500 F CFA. Un supplément de 25 F CFA est obligatoire pour toute participante et revient de droit à la responsable du «*Sanni Jamra*», la secrétaire, celle qui tient le carnet des contributions (elle appartient à la caste artisanale des forgerons) et celle, également castée, c'est-à-dire originaire de famille à spécialisation professionnelle marquée et donc de rang inférieur selon la stratification sociale, qui s'occupe de l'organisation pratique des regroupements (étaler les nattes, informer en cas de changement de date etc.). Cette division des rôles dans l'association par laquelle des tâches sont dévolues à des personnes par la naissance montre que l'ordre social se perpétue ; les valeurs d'inégalité sociale se maintiennent.

En outre, chaque rassemblement est l'occasion de jumeler deux femmes, chacune se déclarant la «mère choisie» de l'autre, pratique récente connue en wolof sous le nom : «*Ndey dike*». L'amitié est scellée par des échanges de bracelets et lors de prochaines réunions ou à l'occasion de cérémonies familiales par des réciprocités sous la forme de cadeaux dont la nature est laissée à l'appréciation de celle qui fait l'offre. Une amitié née ainsi dans l'association et se perpétue. Les femmes mises en rapport deviennent, dans certains cas, des confidentes. Cette manière d'investir le voisinage en y forgeant des amitiés par binômes entre membres de même association est particulièrement originale et rend compte des spécificités des relations urbaines. Plusieurs cas de figure sont observés. Comme relevé ci dessus, il arrive qu'au sein d'une association féminine, il y ait un tirage au sort pour déterminer des binômes. C'est une amitié naissante, construite au sein de l'association et qui se perpétue sous la forme de réciprocités pouvant prendre multiples formes. D'autre part, sur la base d'une estime vécue, une femme peut déclarer à une autre quelconque une volonté de parrainage. Il s'agit là d'un rapprochement naturel et sincère qui se trouve socialisé par la pratique du «*ndey dike*». Enfin, des femmes issues de castes de métiers, des commerçantes etc. peuvent, par le «*ndey dike*», traduire leur volonté de fidéliser leur clientèle en se déclarant mère préférentielle d'une ou de plusieurs autres personnes. Ces types de parrainage montrent qu'en puisant dans le quotidien des rapports sociaux, des pratiques, en apparence banales, peuvent être révélatrices des réseaux insoupçonnés. D'autres tontines existent dans le voisinage, comme celle des jeunes dames (monogames de couples jeunes, divorcées...), celle des jeunes filles (15 à 25 ans).

tout ce qu'il y a sur le grand pagne et le carnet que fait tenir la principale responsable de la tontine pour noter le montant ou la nature de la contribution de chaque participante.

La plupart des femmes de ces associations pratiquent un petit commerce comme la préparation de beignets qu'elles vendent y compris lors des réunions de tontine, ou dresse une petite table devant chez elle où sont étalées pour la vente des fruits ou autres denrées. Leur marge bénéficiaire étant faible, la participation à plusieurs associations d'épargne-crédit leurs permet de mobiliser des ressources pour un éventuel investissement ou la satisfaction de besoin quotidien ou exceptionnel. L'associativité procède ici de stratégie individuelle et collective de survie de couches sociales démunies. Elle est un habile moyen de conforter les relations de voisinage et de formaliser la solidarité.

Le rôle de contrôle social qu'ont les associations est notable. L'association des deuxième, troisième, et quatrième épouses peut faire intervenir (un peu comme un syndicat!) ses membres dans un ménage, à la demande du chef de famille, pour gérer les conflits entre des co-épouses. C'est ce même principe de la «coveillance» qui explique que participer aux associations permet d'échapper ou de contrôler, dans une certaine mesure, les commérages que la promiscuité favorise. Il s'agit d'une curiosité des voisines, curiosité qui à force de s'exprimer devient normative. De même, pour les femmes, la vie associative correspond à un besoin personnel de se soustraire, quelques heures de la journée, de la vie domestique pour retrouver leurs pairs, s'épanouir en communiquant plus librement, en tout cas, avec moins d'auto censure. En effet les femmes sont très occupées par les obligations domestiques : cuisine, petit commerce... et par l'assistance de l'époux et des enfants. Leur statut de mère et les valeurs de déférence qui s'y attachent dans le ménage les mettent dans le besoin de chercher ailleurs des lieux de "défoulement" et les associations leur en donnent le prétexte.

La «coveillance» s'exprime différemment dans le cas de Dakar où on est en présence d'une société à statuts, une société hiérarchisée et où la délégation de pouvoir est un fait social et organisationnel courant et structurant. Même s'il y a un partage dans la relation qui se crée, réciprocité en termes d'intérêt propre à chacune des parties, les rapports hiérarchiques demeurent. La responsable de la tontine rend des services à l'association tout en profitant d'elle. Et ce service est reconnu et codifié. Son statut de «mère» de la tontine lui confère des rôles qu'elle seule peut jouer. Elle peut recommander des membres de son association auprès d'autres institutions informelles de crédit tout en étant la garantie

publique de ce prêt. C'est une relation tutélaire qui se développe et qui devient source de pouvoir.

Comme le note Rosenberg (1980), c'est souvent devant une situation exceptionnelle, «un accident ou son semblant», que l'acteur puise dans le quotidien de ses rapports des ressources qu'il découvre en faisant face aux besoins à satisfaire. A Grand-Yoff, quartier populaire situé sur la ligne de partage entre Dakar et sa périphérie et habité par des migrants et autres résidents dakarois de conditions de vie relativement modestes, deux ménages ayant cohabité comme sous-locataires, ont fini par mettre en commun leurs faibles moyens économiques pour cuisiner ensemble. Ces ménages ont à leur tête des femmes sans aucun lien d'origine ; l'une, ouvrière temporaire, fut laissée en ville par son mari qui a rejoint son village d'origine depuis plusieurs années, tandis que la seconde, sans travail, est mariée à un polygame qui ne la fréquente qu'un jour sur deux. Le fait de partager désormais l'unité de consommation est socialement très significatif. Il est en même temps révélateur des conditions possibles d'émergence de relations intimes pouvant générer des réseaux de sociabilité circonstanciels ou durables.

Au total, l'associativité décrite comme mode de vie indique l'existence d'une forte sociabilité et l'émergence de nouvelles communautés dans le voisinage. C'est donc l'espace de la famille qui s'élargit à d'autres unités sociales et sensibilités urbaines: le voisinage, l'associativité, les regroupements informels. La sociabilité se trouve renforcée par cette quête permanente, pour ainsi dire, de la relation comme mode de survie dans un contexte économique difficile.

4. 2. Le réseau de voisinage comme capital social

La stratégie d'investissement et de transformation des relations de voisinage en réseaux de sociabilité est facilitée par la perception des relations sociales comme pouvant constituer un capital. Evidemment ceci ne préjuge en rien du caractère conscient ou non de l'élan consistant à former des réseaux. Mais il signifie que la constitution de réseaux est un fait culturel procédant d'une démarche à la fois individuelle et collective. La vie associative intense dans le voisinage peut être interprétée en tant que processus actif de constitution d'un capital social. Perçue sous l'angle d'une stratégie individuelle, la transformation de relations primaires de voisinage en des relations utilitaires et électives

favorise l'initiative personnelle et permet une régulation plus grande que dans le cas de relations dans des communautés d'origine : famille, ethnie, religion...

Le caractère particulièrement fonctionnel des réseaux de voisinage, de même que leur relative durabilité motivent notre intérêt pour l'approche culturelle. Nous avons observé dans la plupart de nos lieux d'enquête, une nette prégnance des réseaux de sociabilité occasionnés par une longue cohabitation. Pour les dakarois(es) de souche, le voisinage apparaît comme un élément d'identité sociale. La classe d'âge est circonscrite aux personnes avec qui on a grandi dans le voisinage. Les ami(e)s sont élu(e)s parmi les condisciples à l'école coranique ou lors de la scolarisation. Sur un autre plan, une certaine philosophie de l'hospitalité a marqué les relations entre dakarois(es) et migrants durant les années cinquante et soixante. «Le premier à occuper une chambre le soir, doit hospitalité aux autres arrivants». La morale wolof qui s'enrichit de préceptes religieux tirés du Coran foisonne d'adages à la faveur de l'insertion urbaine des migrants. Le fait d'avoir sous son autorité ou sa tutelle, sous quelques formes que ce soit, une diversité de personnes -des migrant(e)s en général- valorise le statut des dakarois(es). Nombre de notables tiennent leur rang en se faisant distinguer par le sens du service à autrui. Evidemment, ils sont souvent des propriétaires de maisons dont une partie est mise en location ; les rapports de voisinage avec les locataires se transformant en des relations plutôt familiales. Cette pratique consistant à se mettre sous la tutelle d'une personne-ressource est courante chez les migrants installés à Dakar. Elle est particulièrement importante pour tout ce qui concerne le non-quotidien à Dakar et à Pikine. Actuellement, ceux qui tiennent lieu d'autorité pour des migrants à Pikine se recrutent parmi des personnes-ressources dans le voisinage, dans les associations notamment religieuses car les réseaux de parenté n'offrent point suffisamment de ressources pour tous les besoins.

A l'occasion des cérémonies familiales, aussi modestes soient-elles, intervient une autorité religieuse : mariage, baptême, funérailles... Il convient donc d'entretenir des relations suivies avec une autorité pour faire appel à elle, le cas échéant.

Dans la vie urbaine, le recours à l'administration est obligé. Les femmes chefs de ménage (veuve, divorcée, célibataire, mariée dont l'époux est hors du pays ou de la ville), de même que les hommes non scolarisés recourent à des intermédiaires bien introduits dans l'administration (agents de police, de la

municipalité etc. à la retraite et reconvertis dans le courtage, chefs de quartier...) pour nombre de démarches administratives (foncier, impôt, allocation de retraite, scolarité des enfants, correspondance...).

A la suite des déguerpissements de populations -en général les premières générations de migrants- de Dakar à Pikine, une communauté de sort entre ceux qui sont installés dans ces nouveaux quartiers, une participation à l'édification d'une histoire de quartier fraient la voie à des réseaux de voisinage denses. Là également, le voisinage et la parenté se confondent pour re-dimensionner l'espace de la famille.

T. N., chef du quartier Sannt Yalla, dans la périphérie de Dakar, raconte: «Quand Oumar, l'ami de mon fils Ibrahima a voulu aller à l'étranger pour chercher du travail, c'est son oncle qui l'avait aidé. Dès qu'il a commencé à gagner de l'argent, il a écrit à Ibrahima, aide mécanicien, pour lui demander de tout faire pour le rejoindre en Espagne. Mon fils me fit part de sa volonté d'émigrer et me demanda de contacter l'oncle de Oumar, préposé des Postes et logeant dans le même quartier. Mes relations avec ce dernier remontent à longtemps. Nous étions déjà voisins à la Médina avant de nous retrouver ici. C'est moi qui l'ai mis sur une opportunité d'acquisition de la concession qu'il occupe actuellement. Compte tenu de nos liens perpétués, il paya sans hésiter le titre de voyage, coûtant 90.000 F cfa, pour mon fils qui, désormais, attend de moi l'argent de poche. La mère de Oumar venant de bénéficier de la recette d'une tontine dans notre voisinage d'un montant de 200 000 F., elle accepta, sur ma demande, de prêter 150 000 F. Pour ma part, je pris 50 000 F en fonds propres pour compléter à 200 000 F l'argent de poche pour Ibrahima. A l'aéroport de Dakar, Ibrahima rencontre hasardeusement un autre ami en compagnie de son frère qui retourne à Las Palmas. Les présentations faites, les discussions en cours de vol profitent à Ibrahima qui est invité à passer une semaine au domicile du frère à son ami avant de rejoindre Oumar dans une seconde ville espagnole. Ils vendent des objets d'art. En moins d'un an Ibrahima a payé toutes ses dettes et a une épargne de 800 000 F auprès de moi par ses envois périodiques d'argent. En outre, Ibrahima et Oumar ont incité leur ami et voisin Salif, bachelier au chômage, à les rejoindre en Espagne en lui prêtant les moyens financiers pour son voyage. Actuellement, un quatrième est tenté de faire comme eux, il s'agit d'un photographe, leur ami d'enfance et frère de celui qui avait hébergé Ibrahima dans un premier temps à Las Palmas».

Ce récit, sans être aussi singulier qu'il pourrait le laisser penser, montre qu'effectivement le voisinage à Dakar est le lieu de toutes les sociabilités. Il est le prétexte naturel à des réseaux de migration internationale qui s'édifient à partir de classe d'âge, de l'amitié, en somme de relations perpétuées de tous genres. De tels réseaux s'ancrent dans les tissus familiaux pour les activer, et puiser dans leurs ressources réelles ou potentielles les moyens ou caution à leurs stratégies individuelle et/ou collective. Socialement, la proximité est fondamentale dans la relation. Le voisinage se présente, sous cet angle, comme un réseau d'origine. Les relations primaires de voisinage deviennent des réseaux allant de soi. Le processus d'électivité qui le fonde laisse penser à une relation d'origine voulue, entretenue et perpétuée. La référence aux parents est présente et ceux-ci ont vécu avec les leurs des conditions d'installation ou de déménagement dans de nouveaux quartiers à Dakar qui les ont amenés à partager bien des expériences avec leur voisinage. C'est ainsi qu'à la Médina, vieux quartier populaire habité essentiellement par les dakarois anciennement déguerpis du Plateau, des animatrices d'associations féminines sont liées par une longue cohabitation qu'elles tiennent de leurs parents dont l'amitié est telle que leur famille et leur voisinage forment une sorte d'osmose. La relation spécifique entretenue avec le cadre d'habitation se traduit par une nette délimitation de cet espace identitaire, la rue ou le pâté de maisons.

Des liens complexes entre différentes associations («tontine», «*sanni jamra*», comité politique, association religieuse) se nouent tout naturellement. Le pouvoir coutumier organisateur de la vie du quartier se dilue partiellement dans les associations. Les femmes tiennent un rôle organisateur dans le voisinage que les hommes ne leur disputent pas, malgré l'autorité formelle qu'ils montrent dans le ménage et leur implication dans les activités productives.

Les rapports de voisinage varient d'un quartier à l'autre, et même d'un pâté de maisons à l'autre. Dans les cas observés, un important brassage culturel s'y effectue. Des familles d'origine sociale différente cohabitent. La vie associative est animée principalement par les femmes qui, ce faisant, modifient et structurent les relations initialement primaires de voisinage. Une base commune de sociabilité se développe. Elle est la trame de réseaux typiquement urbains, réseaux se focalisant dans le voisinage. De nouvelles communautés émergent tout en reconnaissant et en accommodant des communautés d'origine pour les ré-interpréter. Les réseaux de voisinage correspondent à des besoins également spécifiques d'insertion urbaine.

Le rapport de l'acteur social aux réseaux est dynamique. L'acteur social est un faiseur de réseau. En retour le réseau offre des ressources réelles ou potentielles. Tout est donc question d'adaptation, de stratégies non pas seulement pour tirer profit des réseaux mais, en même temps, pour les entretenir en quelque sorte. Les réseaux ne sont pas socialement désincarnés. Les acteurs sociaux sont impliqués. Leur vécu, analyse sociale, ou appréciation de leur environnement social, de leurs rôles et statuts sociaux, en somme leur perception du social et les positionnements qui en résultent sont des leviers importants pour l'intelligibilité des réseaux. Il n'existe pas de réseau socialement autonome, pas même le réseau de voisinage dont les liens avec l'ailleurs sont, en effet, observés.

L'idéologie de la relation comme capital social continue de s'actualiser sous de nouvelles formes. Une nouvelle culture émerge. Les réseaux de voisinage au travers de l'expérience des femmes et des jeunes se présentent comme des instruments obligés, à la fois d'adaptation des structures familiales au contexte de la ville, et d'insertion urbaine au moment où les réseaux de parenté s'essouffent face aux sollicitations multiformes que la crise ne cesse de générer. Les raisons d'émergence des réseaux sociaux, de même que leur fonctionnement sont des indicateurs des processus de restructuration des familles en ville. Il est évident que la famille est l'une des institutions sociales classiques les plus pérennes. Nul doute qu'en ville, elle est encore une institution sociale référentielle pour les citadins comme pour les immigrants. Néanmoins, à observer les changements sociaux accélérés en milieu urbain, on est tenté de faire l'hypothèse d'un relâchement, dans une certaine mesure, des liens familiaux en ville du fait de nombreux facteurs. D'abord les distances entre les lieux d'habitation sont importantes et les contraintes de la quotidienneté (à Dakar c'est un contexte d'économie de survie) expliquent un relâchement certain des fréquentations entre membres d'une même famille que seuls unis les liens d'origine. Ensuite il est de plus en plus constaté le refus à peine camouflé par de nombreuses personnes de subir l'égalitarisme économique que tend à atteindre toute famille africaine par le jeu de redistribution, l'assistance et le soutien qui deviennent presque obligatoires pour des raisons à la fois morales et culturelles.

Pour réussir en ville, il faut oser sortir du giron familial si cette entité d'origine ne se positionne pas comme un réseau actif, protecteur, conquérant et générant des ressources propres à l'ascension sociale de ses membres et alliés. Cependant, la permanence de la référence à la famille, en tant que facteur d'identité sociale, indique que celle-ci constitue la «caution» sans laquelle l'appartenance à un réseau de voisinage, comme à tout autre réseau social, est hypothéquée. Loin d'être des lieux d'anonymat, le voisinage est un espace privilégié de sociabilités intenses où les statuts des acteurs sociaux à l'échelle et hors de la famille ne sont pas éludés.

CONCLUSIONS:

Dans les années 50 et 60, les opportunités d'emploi sont encore nombreuses, la fonction publique, un des principaux employeurs de diplômés, accroît ses effectifs chaque année. Après un ralentissement des offres d'emplois, les tendances s'inversent, l'Etat se désengage, les industries productives périclitent. Comme le montre nos analyses les conséquences sur l'emploi sont graves : le secteur moderne a cessé de devenir un débouché pour les jeunes, alors que dans le même temps le secteur informel n'a pas les capacités suffisantes pour accueillir les chômeurs, et le Sénégal n'offre guère d'opportunités de reconversion dans l'agriculture, malgré les espoirs placés dans l'aménagement de la Vallée du Fleuve Sénégal.

D'après nos analyses, il semble que la crise a affecté les entreprises modernes plus que le reste de l'économie urbaine, mais il n'y a pas eu un transfert immédiat des emplois vers le secteur non-enregistré. Au contraire, ce secteur est loin d'avoir des potentialités productives pour compenser le manque de dynamisme du secteur moderne. Ceci a pour conséquence que le secteur non-enregistré ne peut absorber en son sein toute la main-d'oeuvre qui, dans les conditions où elle a été formée, se serait orientée vers le secteur moderne en période de croissance économique. La formation qui jusqu'à présent a été donnée aux jeunes ne les prépare pas à créer leur propre entreprise. De plus, la formation acquise dans les entreprises modernes n'est pas nécessairement adaptée à la reconversion dans les petites entreprises.

Par ailleurs, la stagnation du secteur moderne contribue à la stagnation du secteur non-enregistré: la consommation n'est plus assez forte pour soutenir la production, quel que soit le secteur. Du fait de la baisse de la demande, les entreprises du secteur non-enregistré voient elles aussi réduire leur activité, et par conséquent les possibilités de formation en apprentissage et d'embauche des salariés.

Le manque de croissance économique favorise des activités telles que le commerce de micro-détail, notamment chez les femmes. Mais, ce sont surtout des activités non créatrices de richesse : elles participent plus de la redistribution des revenus que d'un véritable esprit d'entreprise.

Durant de nombreuses années, l'émigration hors du pays constituait un recours toujours possible. Mais cette émigration, qui permettait des transferts de richesses, est rendue difficile dans les pôles habituels de destination, et doit certainement se diversifier. On peut penser que la redistribution des revenus qui découle de l'émigration a atteint ses limites. Dans le même temps, le marché de l'emploi dakarois a lui aussi atteint les limites de sa capacité de rétention.

Le rôle du secteur public et para-public sur le marché de l'emploi dakarois ne doit pas être négligé dans l'analyse de l'évolution qui a menée à la situation actuelle. D'une part, l'Etat a un rôle essentiel de formation à la vie active: il contribue fortement à la constitution de filières d'accès à l'emploi. D'autre part, les emplois du secteur public et para-public ont représenté et représentent encore une grande part de l'emploi du secteur moderne: les mouvements dans ce secteur ont d'inévitables conséquences sur le reste du marché de l'emploi, que ce soit en termes de production des entreprises qu'en terme de consommation des ménages.

Il est important de suivre les conséquences des compressions de personnel et la privatisation dans le secteur public. Mais, ce secteur n'est évidemment pas le seul concerné. Les modifications de l'environnement économique international ont des conséquences certaines sur le développement de l'industrie privée du pays. Il importe donc de ne pas perdre de vue les stratégies des entreprises modernes (en rapport avec les politiques d'Etat), dans l'analyse des mutations du marché de l'emploi. Même numériquement faibles (en termes du nombre d'entreprises et de l'effectif de leur main-d'oeuvre), les entreprises du secteur privé moderne ont une importance considérable sur la structuration du marché de l'emploi.

Dans ce contexte de raréfaction de l'emploi, la charge des chefs de ménages s'accroît contrastant avec la faiblesse des revenus et des ressources. Les divers éléments rassemblés permettent d'avancer que le chef de ménage, même âgé, contribue à l'entretien de l'ensemble du ménage, en prenant en charge une partie des dépenses du ménage. Les premiers résultats de cette enquête, ceux

présentés ici et d'autres publiés par ailleurs, suggèrent que la crise conforte la dépendance des plus jeunes envers les aînés. La génération des 45-59 ans est peut-être celle qui déjà dans les années 60 faisait vivre ses parents; aujourd'hui c'est elle encore qui a la charge des personnes du ménage. La crise ne permet plus le transfert intergénérationnel des plus jeunes vers les aînés. On peut se demander si les générations de l'indépendance (les personnes nées entre 1930-1944) ne sont pas une génération charnière qui supporte le plus le poids de la crise. Les jeunes vivent la crise, les aînés la supportent.

Même si le chef de ménage ne prend pas toujours en charge l'ensemble du ménage, il assure le logement et c'est déjà beaucoup dans une ville comme Dakar où le coût du logement est relativement important. La prééminence des chefs de ménage âgés parmi les propriétaires entretient l'illusion d'une situation moins tendue sur le marché immobilier que sur le marché du travail. Outre la densification progressive des logements, l'augmentation de la taille des ménages résultent surtout d'un départ plus tardif des jeunes, et des jeunes dakarois en particulier, du logement des parents. Le système de la grande concession familiale qui se reproduit en ville, amoindrit les tensions sur le marché immobilier. Mais combien de temps encore une part de la population pourra-t-elle en héberger une autre? La plupart des propriétaires actuels sont des primo-occupants: comment vont se passer les successions? L'héritier aura-t-il la même capacité que le père à accueillir une partie de la famille? Le marché locatif est-il adapté à la structure actuelle des ménages, ou est-ce faute de trouver des logements adaptés à leur moyen que les jeunes couples diffèrent leur départ du ménage des parents? La taille des ménages influe-t-elle sur les constructions de logements, ou au contraire l'absence de logements (locatifs en particulier) adaptés aux moyens des jeunes ménages conduit-elle à élever la taille des ménages? Cette seconde proposition traduit mieux selon nous la situation actuelle à Dakar.

Dans ce contexte de crise et d'incertitudes, de nouvelles structurations sociales apparaissent et s'ajoutent aux formes de sociabilité anciennes.

L'étude des formes multiples de sociabilité conduit à mettre en relief l'efficacité des réseaux urbains, notamment les réseaux de voisinage, les réseaux religieux confrériques et les réseaux informels, les réseaux politiques et les réseaux familiaux. De tels réseaux ne sont pas nécessairement le prolongement en ville des réseaux villageois structuraux. Leur émergence répond à des spécificités

propres aux besoins d'insertion urbaine et de sociabilité dans l'agglomération de Dakar. Les nouvelles formes de citoyenneté ne se substituent pas aux rapports sociaux traditionnellement codifiés et constituant la base des institutions sociales classiques. Bien plus, nous avons observé dans le fonctionnement des réseaux sociaux la permanence du cumul des fonctions traditionnelles et des fonctions nouvelles émergeant avec l'évolution sociale urbaine dont les acteurs se distinguent par leur élan à forger des rapports sociaux reflétant leurs besoins propres.

Les années 90 s'ouvrent à Dakar sur un marché du travail saturé faute d'offres d'emploi, et sur un marché immobilier mal adapté à la demande du plus grand nombre. Les inégalités d'accès aux ressources s'accroissent au sein même des ménages. Les orientations du Plan d'Ajustement Structurel au Sénégal, en compressant les ressources tirées du secteur moderne, ne laissent pas présager une issue positive à la crise.

REFERENCES DOCUMENTAIRES

- ADEPOJU A., 1988 : Migration et urbanisation en Afrique. Problèmes et politiques, in L'état de la démographie africaine. UIESP 123 p.
- ANTOINE Ph., BRY X., DIOUF P.D., 1987: La fiche "AGEVEN": un outil pour la collecte des données rétrospectives. Techniques d'enquête, dec 87, Vol 13 N°2 pp 173-181.
- ANTOINE PH., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987, Abidjan "côté cours". Pour comprendre la question de l'habitat, Editions de l'ORSTOM/ Editions Karthala, 274 p.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., 1988 : Un compromis réalisable: la saisie de la parenté dans les enquêtes démographiques. Actes du Colloque "Femmes, Famille, Population". Vol I Communications sollicitées, Ouagadougou, Avril 1991. pp 24-41.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSSE Y., 1990, Etude de l'insertion urbaine des migrants, approche biographique et réseaux sociaux. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar (Sénégal), Conférence sur le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique, Nairobi, 19-23 févr. par l'UEPA.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSSE Y.Mb., NANITELAMIO J., 1990: Etude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar. Pratiques sociales et travail en milieu urbain. Les Cahiers ORSTOM SUD, n°14. pp 3-13.
- ANTOINE Ph., 1991: Structures familiales, cycle de vie et générations. Les ménages de Dakar. Communication au Séminaire international ENSEA-ORSTOM "Croissance démographique et stratégie de développement en Afrique", Abidjan, 26-29 Novembre 1991. 13 pages et 11 p annexes.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSSE Y.Mb., NANITELAMIO J., 1991: L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise. Vol I Méthodologie des enquêtes. 138 p. multigr + annexes.
- ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSSE Y.Mb., NANITELAMIO J., 1991: Etude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar A paraître dans "Les dimensions de la mobilité résidentielle", Cilog, Paris, 3-6 juillet 1990, 12 p.
- ANTOINE Ph., L. SAVANE L., 1990: Urbanisation et migration en Afrique in : "The role of migration in African development: issues and policies for the 90 S" UEPA, Commissioned papers, Conférence de Nairobi. 1990. pp 55-81.
- ANTOINE, Ph., 1990, Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines, Communication présentée à l'occasion du colloque international "Des Langues et des Villes" par le C.L.A.D., Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 15-17 Dec., 15 p.

- COURGEAU D., 1975, Le concept d'espace de vie, in : Actes du IV^e colloque de démographie africain, INSD. Ouagadougou.
- COURGEAU D., LELIEVRE E., 1989, Analyse démographique des biographies, Editions de L'INED, 268 p.
- DESCLOITRE R., 1972, Evolution des structures familiales et migrations à Abidjan. Incidence de la parenté sur l'urbanisation en Afrique Noire, in : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, Edition CNRS.
- DIOP A. B., 1985, La famille wolof, Paris, Karthala, 262 p.
- DIOP M, DIOP I.L., 1991: Structure et évolution des familles en milieu urbain au Sénégal: le cas de la ville de St. Louis. pp 7-24. Etude de la population africaine n.6 Août 1991.
- DIOP M. C., 1981, Fonctions et activités des *dahira* mourides urbains (Sénégal), in : Cahiers d'études africaines, 81-83, p. 79-91.
- DIOP M. C., DIOUF M., 1990, Le Sénégal sous Abdou Diouf, Etat et société, Paris, Karthala, 436 p.
- DIOP M., 1989, Un exemple de non insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar, in : L'Insertion urbaine des migrants en Afrique, Edition de l'ORSTOM, (colloques et séminaires), p. 79-89.
- DIOUF M. 1991 : La politique économique du Sénégal dans la période 1981-1991, 22 p. ronéo, colloque "Etat et Société au Sénégal : crises et dynamiques sociales", Coll. Centre D'Etude d'Afrique Noire - CEAN (IEP-Bordeaux/CNRS) - Institut Fondamental d'Afrique Noire - IFAN-CAD. Bordeaux, 22-25 Octobre 91 CEAN - IFAN 18 p.
- DUBRESSON A, 1990: Migrations, villes et villages de Côte d'Ivoire. in "The role of migration in African development: issues and policies for the 90 S" UEPA, Commissioned papers, Conférence de Nairobi. 1990. pp 96-108.
- DUBRESSON A., 1989, Villes et industries en Côte-d'Ivoire. Pour une géographie de l'accumulation urbaine, Karthala/Orstom, 837 p.
- DUPONT V., DUREAU F., 1988, Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations ? Essai méthodologique à partir d'expériences en Afrique de l'Ouest, Editions CNRS-ORSTOM, Inter-urba-Tiers-Monde, (Pratiques urbaines 4) Paris, 135 p.
- DUPONT V., ATTAHI K., 1989: Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville. in "L'insertion urbaine des migrants en Afrique". Actes du Séminaire CRDI-ORSTOM-URD. Collection colloques et séminaires pp 223-240.
- DURUFLE G., 1988 : L'ajustement structurel en Afrique. Karthala, 205 p.
- FALL A.S., 1988, La Migration comme stratégie-réponse à la crise de l'agriculture. Le cas des *sereer* du *Siin* (Sénégal). Communication au colloque international sur la crise de l'agriculture africaine Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 19-23 Décembre, 25 p. multigr.

- ANTOINE, Ph., COULIBALY S., 1989, (sous la dir. de) L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Actes du Séminaire "Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique" CRDI, ORSTOM, URD. Lomé 10-14 Fév. 1987.
- BA A., SARR I., 1989, Migration et urbanisation au Sénégal, bureau national du recensement, 97 p.
- BIDART C., 1991, L'amitié, les amis, leur histoire. représentations et récits, in : Sociétés Contemporaines, n° 5, mars, l'Harmattan, p. 21-42.
- BILSBORROW R.E., OBERAI A.S., STANDING G., 1984: Migration surveys in low income countries: guidelines for survey and questionnaire design. Crown Helin, London, 552 p.
- BOCQUIER Ph., 1990 : Un exemple d'analyse statistique des biographies: l'entrée dans la vie active à Dakar. in : Pratiques sociales et travail en milieu urbain. Les Cahiers n°14, ORSTOM, SUD.
- BOCQUIER Ph., 1991 : Les mutations du marché de l'emploi dans les pays en développement: le cas d'une ville ouest-africaine, Dakar. Les Cahiers "Villes et développement" n.11-91 Groupe inter-universitaire de Montréal. 32 p.
- BOCQUIER J. NANITELAMIO, 1991: Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar. Actes de la Conférence de l'UEPA "Femme, Famille et Population". Ouagadougou, Avril 1991, pp 369-386.
- BOUDON R., BOURRICAUD F., 1982, Dictionnaire critique de la sociologie, PUF, 714 p.
- BOURDIEU P., 1980, Le capital social. Notes provisoires. in : Actes de la Recherche en Sciences Sociales, janvier, n° spécial sur "le capital social", p. 2-4.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 1991, CIP-88 Classification internationale type des professions BIT Genève 509p.
- CHARMES, Jacques, 1987 Débats actuels sur le secteur informel Revue Tiers-Monde IEDES - PUF, Paris, p. 855-875.
- CHARMES, Jacques, 1990 Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel Nouvelles approches du secteur informel Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) - Séminaires du Centre de Développement p.11-62.
- COING H., 1982, La ville, marché de l'emploi. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 307 p.
- COING, H., LAMICO, H., MALDONADO, C., MEUNIER, C., 1982 Contradiction dans l'analyse ou dans la réalité ? in : "Vivre et survivre dans les villes africaines" Coll. Tiers-Monde - IEDES - PUF, Paris p. 50-65.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1988, Processus d'urbanisation en Afrique, l'Harmattan (villes et entreprises), Paris T1 : 135 p., T2 : 168 p.
- COURGEAU D, LELIEVRE E, 1989: Analyse démographique des biographies, INED, 268p.

- FALL A.S., 1990: Du questionnaire biographique quantitatif aux entretiens approfondis sur les réseaux de sociabilité en ville. A paraître dans Pratiques sociales et travail en milieu urbain. Les Cahiers ORSTOM SUD n°14. 13 p. multigr.
- FALL A.S., 1991, Quand le voisinage en ville concurrence la famille, réseaux de voisinage et insertion urbaine à Dakar, communication à la deuxième Conférence Européenne sur l'analyse des Réseaux Sociaux, CNRS/IRESCO, Paris, 20-22 juin, 16 p. multigr.
- FALL A.S., 1991, Une Autre "famille" ? Les Réseaux féminins de voisinage en ville, in: Conférence "Femme, Famille et Population", Burkina Faso, 24-29 avril, par l'Union pour l'Etude de la Population Africaine, volume 2, p. 54-67.
- FALL B., 1991 : Evolution et configuration actuelle du marché de l'emploi au Sénégal, 17 p. ronéo, colloque Etat et Société au Sénégal : crises et dynamiques sociales, Coll. Centre D'Etude d'Afrique Noire - CEAN (IEP-Bordeaux/CNRS) - Institut Fondamental d'Afrique Noire - IFAN-CAD. Bordeaux, 22-25 Octobre 91 CEAN - IFAN 18 p.
- GREGORY J., PICHE V., 1985: La migration africaine vue à travers le prisme des enquêtes récentes. in Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, pp 305-357
- GREGORY J., PICHE V., 1986, Démographie, Impérialisme et sous développement : le cas africain, in : démographie et sousdéveloppement dans le Tiers-Monde. Editions MC. Gill University, Montréal.
- GUIGOU B., LERICOLLAIS A., 1988, Crise de l'agriculture et marginalisation économique des femmes *Sereer Siin* (Sénégal), colloque sur la Crise de l'Agriculture Africaine, Dakar, 19-23 décembre, Université Cheikh Anta Diop, Département d'Histoire, 17 p. multigr.
- HAERINGER Ph., 1972: Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. Cahiers ORSTOM ser. Sc. Hum, Vol IX, n°4, pp 439-453.
- HANNERZ U., 1983 : Explorer la ville. Editions de Minuit, (le sens commun) trad. i. Joseph, 418 p.
- LE BRAS H., 1988: Structures de la famille dans la France actuelle pp 17-29 in : Transformation de la famille et habitat édité par C. Bonvalet et P. Merlin .INED.DREIF.IDEF 371 p.
- LE BRIS E., 1982, Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence, in : Cahiers d'études africaine, 81-83, XXI,1-3, p.129-174.
- LE BRIS E., 1987, Usages d'espaces et dynamique du front d'urbanisation dans les quartiers périphériques de Lomé, in : Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé. Paris, L'Harmattan (Villes et entreprises), p. 13-70.
- LE BRIS E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1987: Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé. L'Harmattan, Paris, 268 p.

- LE BRIS E., 1982: Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Cahiers d'Etudes africaines, 81-83, XXI-1-3, pp 129-174.
- LOCOH T., 1988, L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages, in : Congrès africain de population, UIESP / UEPA, Dakar, 7-12 novembre, p. 5.2.17-5.2.40.
- LOCOH T., 1989, Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines, in : l'insertion des migrants en Afrique, Editions de l'ORSTOM, (colloques et séminaires), pp. 21-30.
- LOCOH T., 1990, Evolution de la famille et transition démographique en Afrique, in : Revue internationale des sciences sociales, n° 126, novembre, p. 525-543.
- MAHIEU F. R., 1989, Transferts et communauté africaine, in : Statéco, INSEE, n° 58-59, juin-septembre, p. 107-136.
- MBODJ F.G., 1989 : Interprétation des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 au Sénégal. Historiens Géographes du Sénégal n°4-5 pp 12-18.
- MINISTERE DE L'URBANISME, Sénégal, 1986: Plan directeur d'urbanisme de Dakar 2001, 255 p.
- MINISTERE DU PLAN , Service de la Statistique, 1962: Recensement démographique de Dakar (1955) Résultats définitifs. 143 p. + annexe.
- MINISTERE DU PLAN, Sénégal, 1986: Plan régional de développement intégré de la région de Dakar. Synthèse, Bilan, Diagnostic.
- NDIAYE A. M. I., 1989, Les associations dans l'entreprise industrielle : le cas des *daayira* du Port Autonome de Dakar, Mémoire de maîtrise, Dpt. de Philosophie, Université de Dakar, 151 p. multigr.
- O'DEYE M., 1985, Les associations en villes africaines Dakar Brazzaville, l'Harmattan (Villes et Entreprises), 125 p.
- OSMONT A., 1987, Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise, in : famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé, Paris, L'Harmattan (Villes et entreprises), p. 115-175.
- OUCHO J.O., 1990, Migrant Linkages in Africa : retrospect and prospect, in : Conference on "The role of migration in african development : issues and policies for the 90S" par l'Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA), commissioned papers, p. 109-141.
- PILON M., PONTIE G., 1991, Développement inégal et mobilité : le cas des Moba Gurma du Nord Togo, in : Migrations, changements sociaux et développement, Editions de l'ORSTOM, p. 103-125.
- PONTIE G., LERICOLLAIS A., 1991, Relations à distance des migrants *sereer*, communication au séminaire IFAN/ORSTOM, "Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux", Saly-Portudal (SENEGAL), du 27 au 30 mai 1991.
- RIANDEY B., 1985: L'enquête Biographie familiale, professionnelle et migratoire (INED 1981). Le bilan de la collecte. in : Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, pp117-149

- ROSENBERG, S., 1980, Vivre dans son quartier...quand même, Les Annales de la recherche urbaine, 9.
- SEGALEN M., 1981: Sociologie de la famille. A. Colin, Paris, 334p.
- SINOUE A., 1990: DAKAR, Bulletin d'informations architecturales, Institut Français d'Architecture, supplément au numéro 141, été 1990.
- THOMPSON P., 1980 : Des récits de vie à l'analyse du changement social in : Cahiers Internationaux de Sociologie, vol LXIX, n° spécial "Histoire de vie et vie sociale", Presses Universitaires de France, pp. 249-268.
- THUMERELLE P.J., 1986: Peuples en mouvement. La mobilité spatiale des populations. SEDES, Paris. 325 p.
- TOKINDANG J., 1992, Les migrations au Sénégal, Université de Montréal, multigr., 20p.
- TRINCAZ P., 1989, L'importance de la famille dans le processus d'insertion urbaine des *Serer* du bassin arachidier, in : L'Insertion des migrants en Afrique, Editions de l'ORSTOM, (colloques et séminaires), p. 33-39.
- VALETTE, Alain, 1990, Emploi et Nouvelle Politique Industrielle au Sénégal, in: Les Cahiers - Pratiques sociales et travail en milieu urbain - Numéro spécial: ouvriers, emploi et entreprises au Sénégal, ORSTOM-Département SUD, p. 83-96.
- VALETTE, Alain, 1991 Enjeux et réalités d'une politique publique: la NPI sénégalaise, communication au colloque "Etat et société au Sénégal: crises et dynamiques sociales" Coll. Centre D'Etude d'Afrique Noire - CEAN (IEP-Bordeaux/CNRS) - Institut Fondamental d'Afrique Noire - IFAN-CAD. Bordeaux, 22-25 Octobre 91 CEAN - IFAN 18 p.
- VERNIERE M., 1977, Volontarisme d'Etat et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers-Monde. Formation et évolution des banlieues dakaroises. Le cas de Dagoudane-Pikine, Paris, Bibliothèque nationale pour le Comité des travaux historiques et scientifiques, 278 p. ("Mémoires de la Section de géographie" 7).
- VIMARD P., 1987 : Structures des ménages en pays Baoulé. Compositions et typologies familiales. Etudes et recherches de l'ENSEA. N° 14, 39 p.
- WELLMAN B., LEIGHTON B., 1981, Réseaux, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire. Espace et Société, 38-39, p. 111-131.
- WERNER J. F., 1991, Urbanisation et déviance au Sénégal, Ph D. d'anthropologie, Université de Montréal, 427 p.
- ZAROOUR, Charbel, 1989 Etude du secteur informel de Dakar et de ses environs - Phase III - Rapport final U.S.A.I.D. / Sénégal 198 p.
- ZAROOUR, Charbel, 1990 Etude des besoins en formation du secteur informel - Rapport définitif République du Sénégal - Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle - Office national de la formation professionnelle 148 p.